LE MARQUIS

DE VILLEMER

PREMIÈRE PARTIE.

A MADAME CAMILLE HEUDEBERT.

(A D..., par Blois.)

I.

Ne t'inquiète donc pas, chère sœur, me voilà arrivée à Paris sans accident ni fatigue. J'ai dormi quelques heures, j'ai déjeuné d'une tasse de café, j'ai fait ma toilette, et dans un instant je vais prendre un fiacre et me présenter à Mme d'Arglade pour qu'elle me présente à Mme de Villemer. Je t'écrirai ce soir le résultat de la solennelle entrevue, mais je veux d'abord jeter ces trois mots à la poste pour que tu sois rassurée sur mon voyage et ma santé.

Prends courage avec moi, ma Camille, tout ira bien; Dieu n'abandonne pas ceux qui comptent sur lui et qui font leur possible pour aider sa douce providence. Ce qu'il y a eu de plus douloureux pour moi dans ma résolution, ce sont tes larmes et celles des chers petits : j'ai de la peine à retenir les miennes quand j'y pense; mais il le fallait absolument, vois-tu! Je ne pouvais pas rester les bras croisés quand tu as quatre enfans à élever. Puisque j'ai du courage, de la santé, et aucun autre lien en ce monde que ma tendresse pour toi et pour ces pauvres anges du bon Dieu, c'était à moi de partir

et de chercher notre vie. J'en viendrai à bout, sois-en sûre. Soutiens-moi au lieu de me regretter et de m'attendrir, voilà tout ce que je te demande. Et sur ce, ma sœur chérie, je t'embrasse de toute mon âme, ainsi que nos enfans adorés. Ne les fais pas pleurer en leur parlant de moi; mais tâche cependant qu'ils ne m'oublient pas, cela me ferait bien de la peine.

CAROLINE DE SAINT-GENEIX.

3 janvier 1845.

DEUXIÈME LETTRE. — A LA MÊME.

Victoire, grande victoire, ma bonne sœur! me voilà revenue de chez notre grande dame, et succès inespéré, tu vas voir. Puisque j'ai encore une soirée de liberté, la dernière probablement, j'en vais profiter pour te raconter l'entrevue. Il me semblera que je cause encore avec toi au coin de ton feu, berçant Charlot d'une main et amusant Lili de l'autre. Chers amours, que font-ils en ce moment? Ils ne s'imaginent pas que je suis toute seule dans une triste chambre d'auberge, car, dans la crainte d'être importune à Mme d'Arglade, je suis descendue dans un petit hôtel; mais je serai très bien chez la marquise, et cette soirée solitaire ne m'est pas mauvaise pour me recueillir et penser à vous autres sans distraction. J'ai très bien fait d'ailleurs de ne pas trop compter sur le gîte qui m'était offert, car Mme d'Arglade est absente, et j'ai dû bravement me présenter moi-même à Mme de Villemer.

Tu m'as recommandé de te faire son portrait: elle a soixante ans environ, mais elle est infirme et sort très peu de son fauteuil; cela et sa figure souffrante la font paraître plus âgée de quinze ans. Elle n'a jamais dû être ni belle ni bien faite; mais sa physionomie est expressive et caractérisée. Elle est très brune; ses yeux sont magnifiques, assez durs, mais francs. Elle a le nez droit et tombant trop sur la bouche, qui est laide et qu'on voit encore trop. Cette bouche est dédaigneuse à l'habitude; cependant toute la figure s'éclaircit et s'humanise quand elle sourit, et elle sourit facilement. Ma première impression s'est trouvée d'accord avec la dernière. Je crois cette dame très bonne par réflexion plutôt que par entraînement, et courageuse plutôt que gaie. Elle a de l'esprit et de l'instruction. Enfin elle ne diffère pas beaucoup du portrait que Mme d'Arglade nous avait fait d'elle.

Elle était seule quand on m'a introduite dans sa chambre. Elle m'a fait asseoir près d'elle avec assez de grâce, et voici le résumé de la conversation.

— Vous m'êtes beaucoup recommandée par Mme d'Arglade, que j'estime infiniment. Je sais que vous appartenez à une excellente

famille, que vous avez des talens, un caractère honorable et une vie sans tache. J'ai donc le plus grand désir que nous puissions nous entendre et nous convenir mutuellement. Pour cela, il faut deux choses : l'une, c'est que mes offres vous paraissent satisfaisantes; l'autre, que notre manière de voir ne soit pas par trop opposée, car ce serait la source de contrariétés fréquentes. Traitons la première question. Je vous offre douze cents francs par an.

— On me l'a dit, madame, et j'ai accepté.

— On m'avait dit à moi que vous trouveriez peut-être cela insuffisant?

— Il est vrai que c'est peu pour les besoins de ma situation; mais madame est juge de la sienne propre, et puisque me voilà...

— Parlez franchement; vous trouvez que ce n'est pas assez?

— Je ne peux pas dire ce mot-là. C'est probablement plus que ne valent mes services.

— Je ne dis pas cela, moi, et vous, vous le dites par modestie; mais vous craignez que cela ne suffise pas à votre entretien? Soyez tranquille, je me charge de tout; vous ne dépenserez chez moi que la toilette, et je n'en exige aucune. Est-ce que vous l'aimez, la toilette?

— Oui, madame, beaucoup; mais je m'en abstiendrai, puisqu'à cet égard vous n'exigez rien.

La sincérité de ma réponse parut étonner la marquise. Peut-être n'aurais-je pas dû parler spontanément comme j'ai l'habitude de le faire. Elle fut un peu de temps avant de se reprendre. Enfin elle se mit à sourire et me dit : — Ah çà! pourquoi aimez-vous la toilette? Vous êtes jeune, jolie et pauvre; vous n'avez ni le besoin ni le droit de vous attifer?

— J'en ai si peu le droit, répondis-je, que je suis simple comme vous voyez.

— C'est fort bien, mais vous souffrez de n'être pas plus élégante?

— Non, madame, je n'en souffre pas du tout, puisqu'il faut que cela soit ainsi. Je vois que j'ai parlé sans réfléchir en vous disant que j'aimais la toilette, et que cela vous a donné une pauvre idée de ma raison. Je vous prie de n'y voir qu'un effet de ma sincérité. Vous m'avez questionnée sur mes goûts, et j'ai répondu comme si j'avais l'honneur d'être connue de vous; c'est peut-être une inconvenance, je vous prie de me la pardonner.

— C'est-à-dire, reprit-elle, que si je vous connaissais, je saurais que vous acceptez sans humeur et sans murmure les nécessités de votre position?

— Oui, madame, c'est absolument cela.

— Eh bien! votre inconvenance, si c'en est une, est loin de me

déplaire. J'aime la sincérité par-dessus tout; je l'aime peut-être plus que la raison, et je fais un appel à votre franchise entière. Qu'est-ce qui vous a décidée à accepter de si minces honoraires pour venir tenir compagnie à une vieille femme infirme et peut-être fort ennuyeuse?

— D'abord, madame, on m'a dit que vous aviez beaucoup d'esprit et de bonté, et je n'ai pas cru par conséquent devoir m'ennuyer près de vous; ensuite, quand même j'aurais dû beaucoup souffrir, il était de mon devoir de tout accepter plutôt que de rester dans l'inaction. Mon père ne nous ayant pas laissé de fortune, ma sœur du moins était assez bien mariée, et je vivais avec elle sans scrupule; mais son mari, dont toute l'aisance provenait d'un emploi, est mort dernièrement après une longue et cruelle maladie qui a absorbé toutes les économies du ménage. C'est donc à moi naturellement de soutenir ma sœur et ses quatre enfans.

— Avec douze cents francs? s'écria la marquise. Non, cela ne se peut pas. Ah! mon Dieu! Mme d'Arglade ne m'avait pas dit cela. Elle a sans doute craint la méfiance qu'inspire le malheur; mais elle a eu bien tort en ce qui me concerne; votre dévouement m'intéresse, et si nous nous convenons d'ailleurs, je veux que vous vous ressentiez de mon estime. Fiez-vous à moi; je ferai de mon mieux.

— Ah! madame, lui répondis-je, que j'aie ou non le bonheur de vous convenir, laissez-moi vous remercier de ce bon mouvement de votre cœur! — Et je lui baisai la main avec vivacité, ce qu'elle ne trouva pas mauvais.

— Pourtant, reprit-elle après un autre silence, où elle semblait se défier de son inspiration, si vous étiez légère et un peu coquette?

— Je ne suis ni l'une ni l'autre.

— J'espère que non! Pourtant vous êtes très jolie. On ne m'avait pas dit ça non plus, et je vous trouve même, à mesure que je vous regarde, remarquablement jolie. Cela m'inquiète un peu, je ne vous le cache pas.

— Pourquoi, madame?

— Pourquoi? Oui, vous avez raison. Les laides se croient belles, et au désir de plaire elles ajoutent le ridicule. Il vaut peut-être mieux que vous soyez capable de plaire,... pourvu que vous n'en abusiez pas. Voyons, êtes-vous assez bonne fille et assez femme forte pour me raconter un peu votre existence passée? Avez-vous eu quelque roman? Oui, n'est-ce pas? Il est impossible qu'il en soit autrement? Vous avez vingt-deux ou vingt-trois ans...

— J'en ai vingt-quatre, et je n'ai pas eu d'autre roman que celui que je vais vous raconter en deux mots. A dix-sept ans, j'ai été recherchée en mariage par une personne qui me plaisait, et qui s'est

retirée en apprenant que mon père avait laissé plus de dettes que de capital. J'ai eu beaucoup de chagrin, mais j'ai oublié cela, et j'ai juré de ne pas me marier.

— Ah! c'est du dépit, cela, et non pas de l'oubli!

— Non, madame, c'est du raisonnement. N'ayant rien, mais sentant que j'étais quelque chose, je n'ai pas voulu faire un sot mariage, et, bien loin d'avoir du dépit, j'ai pardonné à celui qui m'avait abandonnée; je lui ai pardonné surtout le jour où, voyant ma sœur et ses quatre enfans dans la misère, j'ai compris la douleur d'un père de famille qui meurt à la peine sans pouvoir rien laisser à ses orphelins.

— Et vous avez revu cet ingrat?

— Non, jamais. Il est marié, et je n'y pense plus.

— Et depuis vous n'avez pensé à aucun autre?

— Non, madame.

— Comment avez-vous fait?

— Je ne sais pas. Je crois que je n'ai pas eu le temps de songer à moi. Quand on est très pauvre, et que l'on ne veut pas se laisser aller à la misère, les journées sont bien remplies, allez!

— Mais on a dû cependant vous obséder beaucoup, jolie comme vous l'êtes?

— Non, madame; personne me m'a obsédée. Je ne crois pas aux persécutions qui ne sont pas du tout encouragées.

— Je pense comme vous, et je suis contente de votre manière de répondre. Donc vous ne craignez rien pour vous-même dans l'avenir?

— Je ne crains rien du tout.

— Et cette solitude du cœur ne vous rendra pas triste, maussade?

— Je ne le prévois en aucune façon. Je suis naturellement gaie, et j'ai conservé ma force au milieu des plus cruelles épreuves. Je n'ai aucun rêve d'amour dans la cervelle, je ne suis pas romanesque. Si je venais à changer, j'en serais bien étonnée. Voilà, madame, tout ce que je peux vous dire de moi. Voulez-vous me prendre telle que je me donne avec assurance, puisqu'au bout du compte je ne peux me donner que pour ce que je me connais?

— Oui, je vous prends pour ce que vous êtes, pour une excellente fille, pleine de franchise et de volonté. Reste à savoir si vous avez réellement les petits talens que je réclame.

— Que faut-il faire?

— Causer d'abord, et sur ce point me voilà satisfaite. Et puis il faut lire et faire un peu de musique.

— Essayez-moi tout de suite, et si le peu dont je suis capable vous contente...

— Oui, oui, dit-elle en me mettant un livre dans les mains, lisez! Je meurs d'envie d'être enchantée de vous.

Au bout d'une page, elle me retira le livre en disant que c'était parfait. Restait la musique. Il y avait un piano dans la chambre. Elle me demanda si je savais lire à livre ouvert. Comme c'est à peu près tout ce que je sais, je pus la contenter encore sur ce point. Finalement, elle me dit que, connaissant mon écriture et ma rédaction, d'après des lettres de moi que lui avait montrées Mme d'Arglade, elle comptait que je serais un excellent secrétaire, et elle me congédia en me tendant la main et en me disant de très bonnes paroles. Je lui ai demandé la journée de demain pour voir les quelques personnes que nous connaissons ici, et elle a donné des ordres pour que je fusse installée samedi...

Chère sœur, on vient de m'interrompre. Quelle douce surprise! c'est un billet de Mme de Villemer, un billet de trois lignes que je te transcris :

« Permettez-moi, chère enfant, de vous envoyer un petit à-compte pour les enfans de votre sœur et une petite robe pour vous. Puisque vous aimez la toilette, il faut bien compâtir aux faiblesses des gens qu'on aime! Il est réglé et entendu que vous aurez cent cinquante francs par mois, et que je me charge de vos chiffons. »

Comme cela est bon et maternel, n'est-ce pas? Je vois que j'aimerai cette femme-là de tout mon cœur, et que je ne l'avais pas assez bien jugée à première vue. Elle est plus spontanée que je ne pensais. Le billet de cinq cents francs, je le mets dans cette lettre. Vite! du bois dans la cave, des jupons de laine à Lili, qui en manque, et un poulet de temps en temps sur cette pauvre table. Un peu de vin pour toi, ton estomac est tout délabré, et il en faudra si peu pour le remettre! Il faut aussi faire arranger la cheminée de la chambre, qui fume atrocement; ce n'est pas supportable, cela peut fatiguer les yeux des enfans, et ceux de ma filleule sont si beaux!

Moi, j'ai honte de la robe qui m'est destinée, une robe de soie gris de perle magnifique. Ah! que j'ai été sotte de dire que j'aimais à être bien mise! Une robe de quarante francs eût suffi à mon ambition, et m'en voilà pour deux cents sur le corps, pendant que ma pauvre sœur raccommode ses guenilles! Je ne sais où me cacher; mais ne crois pas au moins que je sois humiliée de recevoir un cadeau. Je m'acquitterai de ces bontés-là en conscience, mon cœur me le dit. — Tu vois, Camille, tout me réussit, à moi, quand je m'en mêle! Je tombe du premier coup sur une femme excellente, je gagne plus que je n'acceptais, et je suis accueillie et traitée comme un enfant que l'on veut adopter et gâter. Et quand je pense que tu me retiens depuis six mois en t'imposant un surcroît de privations, en t'arrachant les cheveux à l'idée que je veux

travailler pour toi! Bonne sœur, vous étiez donc une mauvaise mère? Est-ce que ces chers trésors d'enfans ne devaient pas passer avant tout, et faire taire même notre amitié? Ah! j'ai eu bien peur d'échouer pourtant, je te le confesse aujourd'hui, quand j'ai emporté de la maison nos derniers louis pour payer mon voyage, au risque de revenir sans avoir plu à cette dame!... Dieu s'en est mêlé, va, Camille! Je l'ai prié ce matin de si grand cœur!... Je lui ai tant demandé de me rendre aimable, convenable et persuasive... A présent je vais me coucher, car je tombe de fatigue. Je t'aime, petite sœur, tu sais, plus que tout au monde, et beaucoup plus que moi. Ne me plains donc pas, je suis la plus heureuse fille qu'il y ait aujourd'hui, et pourtant je ne suis pas près de toi, je ne regarde pas dormir nos enfans! Tu vois bien qu'il n'y a pas de vrai bonheur dans l'égoïsme, puisque, seule comme me voilà, séparée de tout ce que j'aime, le cœur me bat de joie à travers les larmes, et que je vais remercier Dieu à deux genoux avant de m'endormir.

CAROLINE.

Pendant que Mlle de Saint-Geneix écrivait à sa sœur, la marquise de Villemer causait avec le plus jeune de ses fils dans son petit salon du faubourg Saint-Germain. La maison était vaste et d'un bon rapport; pourtant la marquise, riche autrefois et maintenant fort gênée, nous en saurons bientôt la cause, occupait depuis peu le second étage, afin de tirer parti du premier.

— Eh bien! chère maman, disait le marquis à sa mère, êtes-vous contente de votre nouvelle demoiselle de compagnie? Vos gens m'ont dit qu'elle était arrivée.

— Mon cher enfant, répondit la marquise, je ne vous en dirai qu'un mot, c'est qu'elle m'a ensorcelée.

— Vraiment? contez-moi cela.

— Ma foi, je ne sais pas trop si je le dois, j'ai peur de vous monter la tête d'avance.

— Ne craignez rien, répondit tristement le marquis, que sa mère avait essayé de faire sourire; quand même je serais aussi prompt à m'enflammer, je sais trop ce que je dois à la dignité de votre maison et au repos de votre vie.

— Oui, oui, mon ami! Je sais aussi, moi, que je peux être tranquille sur une question d'honneur et de délicatesse quand c'est à vous que j'ai affaire; aussi je peux vous dire que cette petite d'Arglade m'a trouvé une perle, un diamant, et que, pour commencer, ce phénix m'a fait faire des folies!

La marquise raconta son entretien avec Caroline et fit ainsi son portrait. — Elle n'est ni grande ni petite, elle est très bien faite, des

pieds mignons, des mains d'enfant, des cheveux blond cendré en quantité, un teint de lis et de roses, des traits exquis, des dents de perles, un petit nez très ferme, de beaux grands yeux vert de mer qui vous regardent tout droit sans hésitation, sans rêvasserie, sans fausse timidité, avec une candeur et une confiance qui plaisent et engagent; rien d'une provinciale, des manières qui en sont d'excellentes à force de n'en être pas; beaucoup de goût et de distinction dans la pauvreté de son ajustement; enfin tout ce que je craignais et pourtant rien de ce que je craignais, c'est-à-dire la beauté qui m'inspirait de la méfiance et aucune des afféteries ou des prétentions qui eussent justifié cette méfiance-là. De plus, une voix et une prononciation qui font de sa lecture une vraie musique, un solide talent de musicienne, et par-dessus tout cela toutes les apparences, tous les signes évidens de l'esprit, de la raison, de la sagesse et de la bonté : si bien qu'intéressée et bouleversée par son dévouement à une famille pauvre à laquelle je vois bien qu'elle se sacrifie, j'ai oublié mes projets d'économie et me suis engagée à lui donner les yeux de la tête.

— S'est-elle donc fait marchander? demanda le marquis.

— Tout au contraire, elle s'arrangeait de ce que j'avais résolu de lui donner.

— En ce cas, vous avez bien fait, maman, et je suis heureux que vous ayez enfin une société digne de vous. Vous avez gardé trop longtemps cette vieille fille gourmande et dormeuse qui vous impatientait, et quand il s'agit de la remplacer par un trésor, vous auriez grand tort de compter ce qu'il en coûte.

— Oui, reprit la marquise, voilà ce que votre frère me dit aussi. Ni lui ni vous ne voulez compter, mes chers enfans, et je crains bien d'avoir été trop vite dans cette satisfaction que je me suis donnée.

— Cette satisfaction vous était nécessaire, dit le marquis avec vivacité, et vous devez d'autant moins vous la reprocher que vous avez cédé surtout au besoin de faire une bonne action.

— Je l'avoue, mais j'ai peut-être eu tort, répondit la marquise d'un air soucieux : on n'a pas toujours le droit de faire le bien!

— Ah! ma mère! s'écria le fils avec un mélange d'indignation et de douleur, quand vous en serez à ce point de vous refuser la joie de l'aumône, le mal que j'ai commis sera bien grand!

— Du mal! vous? Quel mal? reprit la mère étonnée et inquiète; vous n'avez jamais commis le mal, mon cher fils!

— Pardonnez-moi, dit le marquis toujours ému. J'ai été coupable le jour où je me suis engagé, par respect pour vous, à payer les dettes de mon frère!

— Taisez-vous! s'écria la marquise en pâlissant. Ne parlons pas de cela, nous ne nous entendrions pas. — Elle tendit les mains au marquis pour atténuer l'amertume involontaire de cette réponse. Le marquis baisa les mains de sa mère et se retira peu d'instans après.

Le lendemain, Caroline de Saint-Geneix sortit pour mettre elle-même à la poste la lettre chargée qu'elle envoyait à sa sœur, et voir les quelques personnes avec lesquelles, du fond de sa province, elle avait conservé des relations. C'étaient d'anciens amis de sa famille qu'elle ne rencontra pas tous et à qui elle laissa son nom sans donner son adresse, puisqu'elle ne devait plus avoir de domicile qui lui fût propre. Elle éprouva bien une certaine tristesse à se sentir ainsi perdue et comme inféodée dans une maison étrangère; mais elle ne fit pas de longues réflexions sur sa destinée. Outre qu'elle s'était interdit une fois pour toutes de nourrir en elle-même aucune mélancolie débilitante, elle n'était pas d'un caractère craintif, et aucune épreuve, quelque fâcheuse qu'elle eût été, ne l'avait brouillée avec la vie. Il y avait dans son organisation une étonnante vitalité, une activité ardente, et d'autant plus remarquable qu'elle s'alliait à une grande tranquillité d'esprit et à une singulière absence de préoccupations personnelles. Ce caractère assez exceptionnel se développera et s'expliquera par la suite de notre récit, autant qu'il nous sera possible; mais il est nécessaire que le lecteur veuille bien se rappeler ceci, qui est connu de tout le monde, à savoir que personne ne peut expliquer complétement et mettre dans un jour absolu le caractère d'une autre personne. Tout individu a au fond de son être un mystère de puissance ou d'impuissance qu'il peut d'autant moins révéler qu'il ne le comprend pas lui-même. L'analyse doit paraître satisfaisante quand elle approche de la vérité, mais elle ne saurait la saisir sur le fait sans laisser incomplète ou obscure quelque face de l'éternel problème des choses de l'âme.

II.

Caroline était donc à la fois triste et gaie en parcourant toute seule, tantôt à pied, tantôt en omnibus, ce grand Paris où elle avait été élevée dans l'aisance, et qu'elle avait quitté ruinée et brisée dans son avenir, au moment de la plus belle floraison de la vie. Disons en peu de mots, et pour n'y pas revenir, les événemens graves, mais peu compliqués, qu'elle avait esquissés devant la marquise de Villemer.

Elle était fille d'un gentilhomme de Basse-Bretagne fixé aux environs de Blois et d'une demoiselle de Grajac originaire du Velay.

Caroline connut à peine sa mère. Mme de Saint-Geneix mourut la troisième année de son mariage en donnant le jour à Camille et en faisant promettre à Justine Lanion de passer plusieurs années auprès de ses enfans.

Justine Lanion, femme Peyraque, était une robuste et honnête paysanne du Velay, qui consentit à rester huit ans chez M. de Saint-Geneix. Elle avait nourri Caroline, après quoi elle était retournée dans sa famille pour revenir bientôt donner le lait de son second enfant à la seconde fille de sa *chère dame*. Grâce à elle, Caroline et Camille connurent les soins et les tendresses d'une seconde mère; mais Justine ne pouvait oublier son mari et ses propres enfans. Elle dut enfin retourner dans son pays, et M. de Saint-Geneix conduisit ses filles à Paris, où elles furent élevées dans un des couvens alors en vogue.

Comme il n'était pas assez riche pour vivre à Paris, il y loua un pied-à-terre et y vint deux fois par an, aux fêtes de Pâques et aux vacances. C'étaient aussi les vacances du digne homme. Il faisait des économies toute l'année pour n'avoir rien à refuser à ses filles dans ces jours de liesse patriarcale : ce n'étaient alors que promenades, concerts, séances dans les musées, excursions dans les châteaux royaux, dîners friands, véritables parties fines de la vie la plus paternelle et la plus naïve, mais aussi la plus imprudente qui fut jamais. Le bonhomme était idolâtre de ses filles, belles toutes deux comme des anges et aussi bonnes que belles. Sa coquetterie était de les promener parées avec goût, plus fraîches encore que leurs robes et leurs rubans sortant du magasin, de les montrer au soleil et aux lumières de ce brillant Paris où il connaissait fort peu de gens, mais où les regards du moindre passant lui semblaient plus précieux que n'importe quelle ovation dans sa province. Faire des Parisiennes, de véritables Parisiennes de ces deux charmantes créatures, était son rêve. Il y eût dépensé sa fortune, et il l'y dépensa.

Cet engouement de la vie d'amateur à Paris est une fatalité que subissaient encore, il y a quelques années, non-seulement la plupart des provinciaux aisés, mais des castes entières. Tout grand seigneur étranger un peu cultivé s'y précipitait aussi comme l'écolier en vacances, s'en arrachait avec douleur, et occupait le reste de l'année dans son pays à faire des démarches pour obtenir le passeport qui lui permettrait d'y revenir. Encore aujourd'hui, sans la sévérité des lois qui condamnent les Russes à la Russie et les Polonais à la Pologne, des fortunes immenses viendraient, à l'envi les unes des autres, s'engloutir dans les plaisirs de Paris.

Mlles de Saint-Geneix profitèrent très différemment de leur élégante éducation. Camille, la cadette et la plus jolie des deux, ce qui

était beaucoup dire, s'enivra de ce qui enivrait son père, à qui elle ressemblait de figure et de caractère. Elle aima le luxe avec passion et ne prévit jamais que sa vie pût devenir misérable. Douce, aimante, mais médiocrement intelligente, elle n'apprit qu'à être une fille accomplie dans sa tournure, dans sa toilette, dans ses manières. Rentrée au couvent à la fin des vacances, elle passait trois mois à languir de regret, trois autres mois à travailler un peu pour satisfaire sa sœur, qui la grondait, et le reste du temps à rêver le retour de son père et des plaisirs.

Caroline tenait davantage de sa mère, qui avait été une personne énergique et sérieuse. Elle était pourtant gaie et même plus exubérante que sa sœur dans les jouissances de sa liberté. Elle se montrait plus active pour profiter de la toilette, des promenades et des spectacles, mais elle en jouissait autrement. Elle était infiniment plus intelligente que Camille, non d'une intelligence créatrice en fait d'art, mais profondément sensible aux vraies manifestations de l'art. Elle était née virtuose, c'est-à-dire propre à exprimer avec éclat et finesse la pensée des autres. Elle récitait la poésie ou lisait la musique avec une intelligence surprenante. Elle parlait peu, toujours très bien, mais avec une netteté exclusive des développemens. Quand ces développemens lui étaient fournis par le livre, par le rôle, musique ou littérature, elle donnait comme un rayonnement nouveau à la pensée écrite. Elle semblait être l'instrument nécessaire au génie, génie elle-même dans les limites de l'interprétation, si ce génie particulier eût reçu son développement.

Il ne le reçut pas. Caroline avait commencé son éducation à dix ans; à dix-sept ans, tout fut interrompu. Voici ce qui était arrivé. M. de Saint-Geneix, n'ayant qu'une douzaine de mille francs de rente et rêvant pour ses filles un avenir digne de leurs charmes, s'était laissé entraîner avec une naïveté déplorable dans des spéculations qui devaient quadrupler son avoir, et qui l'engouffrèrent en un tour de main.

Un jour il vint, très pâle et comme frappé de la foudre, chercher ses filles à Paris. Il les emmena dans son petit manoir sans rien expliquer, et se plaignant seulement d'un peu de fièvre. Il y languit pendant trois mois, et y mourut de chagrin en avouant sa ruine à ses deux futurs gendres, car, dès l'apparition des demoiselles de Saint-Geneix à Blois, beaucoup d'aspirans s'étaient présentés, deux entre autres qui avaient été agréés.

Le fiancé de Camille était fonctionnaire, honnête homme, sincèrement épris; il l'épousa quand même. Celui de Caroline était propriétaire. Il raisonna plus serré, invoqua la volonté de ses parens et se retira. Caroline avait du courage. Sa sœur, plus faible, fût morte

de douleur; aussi n'avait-elle pas été abandonnée. La faiblesse se fait respecter plus souvent que l'énergie. L'énergie morale est une chose qui ne se voit pas et qui se brise en silence. Tuer une âme, cela ne laisse pas de traces. C'est pour cela que les forts sont toujours maltraités et que les faibles surnagent toujours.

Heureusement pour Caroline, elle n'avait pas aimé avec passion. Aimante, elle avait ouvert son âme à un commencement de confiance et de sympathie; mais la tristesse mystérieuse et la maladie croissante de son père l'avaient bien vite préoccupée trop vivement pour qu'elle se permît de rêver beaucoup à son propre bonheur. L'amour d'une noble jeune fille est une fleur qui s'épanouit au soleil de l'espérance; mais tout espoir personnel fut voilé pour Caroline quand elle sentit s'échapper rapidement la vie de son père. Elle ne vit plus dans son fiancé qu'un ami qui acceptait la tâche de pleurer avec elle. Elle eut pour lui de la reconnaissance et de l'estime; mais la douleur s'opposa à l'enivrement et à l'enthousiasme. La passion n'eut pas le temps d'éclore.

Elle fut donc plutôt blessée que brisée par l'abandon. Elle aimait tant son père, et elle le regretta si profondément, que la perte de son propre avenir ne lui parut qu'une douleur secondaire. Elle ne témoigna aucun dépit, mais elle fut sensible à l'injure, et, bien qu'elle ne s'en fût vengée que par l'oubli, elle conserva contre les hommes un certain ressentiment vague qui la préserva de croire à l'amour et d'écouter les flatteries adressées à sa beauté jusqu'à l'âge où nous la trouvons maintenant, guérie, vaillante, et se croyant de bonne foi à l'abri de toute séduction.

Il n'est pas nécessaire de raconter comment se passèrent les années que nous venons de lui faire franchir. Tout le monde sait que la perte d'une fortune petite ou grande n'est pas un fait visiblement accompli du jour au lendemain. On essaie de prendre des termes avec les créanciers, on croit pouvoir sauver quelques débris, on passe par une série d'incertitudes, d'étonnemens, d'espérances déçues, jusqu'au jour où, voyant tous les efforts inutiles, on accepte bien ou mal sa situation. Camille fut très abattue de ce désastre auquel, jusqu'au dernier moment, elle se refusait à croire; mais elle était bien mariée, et ne souffrit réellement pas de la gêne. Caroline, plus prévoyante, fut moins sensible en apparence au dénûment absolu dans lequel il lui fallut tomber. Son beau-frère ne voulut pas qu'il fût question de se quitter, et lui fit généreusement partager l'aisance de la famille; mais elle comprit bien que sa vie était perdue, et sa fierté en augmenta. Sentant que sa sœur manquait d'ordre et d'activité, voyant d'ailleurs qu'elle subissait d'année en année les labeurs et les préoccupations de la maternité, elle se fit la gouver-

nante de sa maison, la bonne de ses enfans, la première servante en un mot du jeune ménage, et dans cette austère fonction du dévouement elle sut mettre tant de grâce, de bon sens et de cordialité que tout fut heureux autour d'elle, et qu'elle rendit plus de services qu'elle n'en acceptait. Puis vint la maladie du beau-frère, sa mort, quelques dettes arriérées qu'il avait cachées, comptant pouvoir les acquitter peu à peu, sans effort, sur son traitement; bref, la gêne, l'effroi et le trouble de Camille, enfin le découragement et la misère de la jeune veuve.

On a vu que Caroline fut quelque temps partagée entre la crainte de l'abandonner à elle-même et le désir de la sauver par son travail. Il y avait bien un homme riche, pas jeune et peu gracieux, qui songeait à elle comme à une ménagère modèle et qui offrait de l'épouser. Caroline sentit vaguement et peu à peu assez clairement que Camille désirait qu'elle se sacrifiât. Elle prit alors le parti de se sacrifier, mais autrement. Donner sa liberté, son indépendance, son temps, sa vie, elle ne demandait pas mieux; mais exiger l'immolation de son âme et de sa personne pour procurer un peu plus de bien-être à la famille, c'était trop. Elle pardonna à la mère l'égoïsme de la sœur, et sans paraître l'avoir deviné, elle se décida au parti que nous lui avons vu prendre. Elle laissa Camille dans une pauvre petite maison de campagne louée aux environs de Blois, et partit pour Paris, où nous savons le bon accueil qui lui fut fait par Mme de Villemer, dont nous avons maintenant à raconter aussi succinctement l'histoire.

Toute famille a sa plaie, toute fortune sa brèche par où s'écoulent le sang du cœur et la sécurité de l'existence. La noble famille de Villemer avait son ver rongeur dans les folies du fils aîné de la marquise. La marquise avait été mariée en premières noces avec le duc d'Aléria, un Espagnol hautain, un caractère terrible, qui l'avait rendue on ne peut plus malheureuse, mais qui, après cinq ans d'orages, lui avait laissé une assez grande fortune et un fils aimable, beau, intelligent, destiné à devenir profondément sceptique, royalement prodigue et déplorablement libertin.

Remariée avec le marquis de Villemer, mère et veuve pour la seconde fois, la marquise avait trouvé dans Urbain, son second fils, un ami dévoué, généreux, aussi austère de mœurs que son frère était corrompu, et assez riche du fait de son père pour ne pas s'affliger trop de la ruine de sa mère, car à l'époque où nous abordons l'existence de ces trois personnages, la marquise n'avait presque plus rien, grâce au train que le jeune duc avait mené.

A cette époque, le jeune duc avait déjà trente-six ans passés, et le marquis en avait près de trente-trois. On voit que la duchesse

d'Aléria n'avait pas perdu beaucoup de temps pour devenir marquise de Villemer. Personne ne l'en avait blâmée. Elle avait passionnément chéri son second époux. On dit même qu'elle l'avait aimé, en tout bien, tout honneur, avant d'être veuve du premier. C'était une nature généreuse et passablement exaltée que la marquise. Aussi la mort prématurée de ce second mari la rendit-elle presque folle pendant un ou deux ans. Elle ne voulut plus voir personne, et ses enfans même lui devinrent comme étrangers, ce que voyant, les deux familles de ses deux maris décédés songèrent à la faire interdire et à prendre soin de l'éducation de ses fils; mais à cette idée la marquise rentra en elle-même. La nature fit un grand effort, l'âme se dégagea de son trouble, la maternité se réveilla, et la crise passionnée qui lui fit ressaisir et caresser en pleurant ses deux fils lui rendit les droits de sa raison et l'empire de sa volonté. Elle resta malade, infirme, vieille avant l'âge, un peu bizarre à certains égards, mais très énergique dans sa conduite, très grande dans ses affections et très noble dans tous ses rapports avec le monde. On la remarqua dès lors pour son esprit, qui avait été longtemps comme endormi dans le chagrin et dans l'amour, et qui se montra enfin dans le courage.

Tout ce qui précède établit suffisamment sa position. Nous laisserons maintenant Caroline de Saint-Geneix apprécier comme elle l'entendra la marquise et ses deux fils.

LETTRE A MADAME CAMILLE HEUDEBERT.

Paris, 15 mars 1845.

Oui, chère petite sœur, je suis très bien installée, comme je te l'ai dit dans mes précédentes lettres. J'ai une jolie chambre, un bon feu, une belle voiture, des domestiques, une table assez succulente. Il ne tient qu'à moi de me croire riche et marquise, puisque, ne quittant presque pas ma vieille dame, je suis nécessairement associée à tout le comfortable de sa vie.

Mais tu me reproches de t'écrire des lettres bien courtes. C'est que, jusqu'à présent, j'ai eu fort peu de momens à moi. Enfin la marquise, qui voulait, je crois, m'éprouver un peu, paraît comprendre que je lui suis dévouée très sincèrement, et elle me permet de me retirer à minuit. Je pourrai donc causer avec toi sans me coucher à quatre heures du matin, car la marquise reçoit jusqu'à deux, et elle me gardait encore une heure après pour causer des personnes que nous venions de voir, ce qui, je te l'avoue, je le lui ai avoué à elle-même, commençait à me sembler très fatigant. Elle croyait que, comme elle, je me levais tard. Quand elle a su qu'à six heures

j'étais toujours éveillée sans qu'il me fût possible de me rendormir, elle a eu généreusement égard à cette *infirmité de provinciale*. Ainsi matin ou soir je serai à toi, chère Camille.

Oui, je l'aime, je l'aime beaucoup, cette vieille femme. Elle a un grand charme pour moi, et l'autorité qu'elle exerce sur mon esprit vient surtout de la franchise et de la netteté du sien. Elle a des préjugés certainement, et beaucoup d'idées qui ne sont pas, qui ne seront jamais les miennes; mais elle n'y porte aucun détour hypocrite, et les antipathies qu'elle exprime n'ont rien d'effrayant, parce que, même dans ses préventions, on sent une parfaite loyauté.

Et d'ailleurs, depuis trois semaines que je vois le grand monde, car la marquise, sans donner de fêtes, reçoit tous les soirs bon nombre de visites, je m'aperçois d'un effacement général dont, au fond de ma province, je ne m'étais pas fait une idée aussi complète. Je t'assure qu'avec de meilleures manières et un certain air de supériorité, on est généralement ici aussi nul que possible. On n'a plus d'opinions sur rien, on se plaint de tout et on ne sait le remède à rien. On dit du mal de tout le monde et on n'en est pas moins bien avec tout le monde. Il n'y a plus d'indignation, il n'y a que de la médisance. On prédit sans cesse les plus grandes catastrophes, et on vit comme si on jouissait de la plus profonde sécurité. Enfin on est vide et creux comme l'incertitude, comme l'impuissance, et au milieu de ces esprits troublés et de ces convictions usées j'aime cette vieille marquise si franche dans ses antipathies et si noblement inaccessible aux transactions. Il me semble voir un personnage d'un autre siècle, une espèce de duc de Saint-Simon femelle, gardant le respect du rang comme une religion et ne comprenant rien à la puissance de l'argent, contre laquelle on proteste faiblement ou hypocritement autour d'elle.

Quant à moi d'ailleurs, tu le sais, cela me va beaucoup, le mépris de l'argent! Nos malheurs ne m'ont pas changée, car je n'appelle pas argent cette chose sacrée, le salaire que je gagne fièrement et même avec un peu d'orgueil dans ce moment-ci. Cela, c'est le devoir, c'est la garantie de l'honneur. Le luxe même, quand il est la continuation ou la récompense d'une vie élevée, ne m'inspire pas ces dédains philosophiques qui cachent toujours un peu d'envie; mais l'opulence convoitée, cherchée, voulue et achetée à tout prix par des mariages d'ambition, par des évolutions de conscience politique, par des intrigues de famille autour des successions, voilà ce qui prend à juste titre le vilain nom d'argent, et de ce côté-là je suis bien de l'avis de la marquise, qui ne pardonne pas les mésalliances intéressées et toutes les autres platitudes soit privées, soit publiques.

C'est pour cela que la marquise voit, sans regret et sans frayeur, tomber jour par jour tout ce qu'elle possède dans un gouffre. Je t'ai déjà parlé de cela. Je t'ai dit que le duc d'Aléria, son premier fils, la ruinait, tandis que le second, le marquis, le fils de son dernier mari, l'entourait d'égards et de soins, et maintenait encore son existence sur un pied très comfortable.

Il faut que je te parle maintenant de ces deux messieurs, dont je ne t'ai encore dit que quelques mots. J'ai vu le marquis dès le premier jour de mon installation. Tous les matins, de midi à une heure, et tous les soirs, de onze heures à minuit, il vient chez sa mère. En outre, il dîne chez elle assez souvent. J'ai donc eu le temps de l'observer, et je m'imagine déjà le connaître assez bien.

C'est un homme jeune qui me paraît n'avoir pas eu de jeunesse. Il est d'une santé délicate, et son esprit, qui est très cultivé et très élevé, se débat contre un chagrin secret ou contre une tendance naturelle à la tristesse. Il est impossible d'avoir un extérieur moins frappant au premier abord et plus sympathique à mesure que sa physionomie se révèle. Il n'est ni petit ni grand, ni beau ni laid. Sa mise n'a rien de négligé et rien de recherché. Il semble avoir l'aversion instinctive de tout ce qui veut attirer l'attention sur la personne. Pourtant on s'aperçoit bien vite que ce n'est pas là un homme ordinaire. Le peu de mots qu'il vous dit est d'un sens profond ou délicat, et ses yeux, quand ils perdent l'embarras d'une certaine timidité, sont si beaux, si bons, si intelligens, que je ne crois pas en avoir jamais rencontré de pareils.

Sa conduite envers sa mère est admirable et le peint tout entier. Je lui ai vu dépenser plusieurs millions, toute sa fortune personnelle, pour payer les folies du fils aîné, et il n'a jamais sourcillé, jamais fait une observation, jamais montré un dépit ou un regret. Plus elle a été faible envers ce fils ingrat et détestable, plus le marquis a été tendre, dévoué, respectueux. Tu vois qu'il est impossible de ne pas estimer cet homme-là, et quant à moi, je sens une sorte de vénération pour lui.

En outre, son commerce est fort agréable. Il ne parle presque pas dans le monde; mais, dans l'intimité, la première réserve surmontée, il cause avec un grand charme. Ce n'est pas seulement un homme instruit, c'est un puits de science. Je crois qu'il a tout lu, car, sur quelque sujet qu'on le mette, il est intéressant et prouve qu'il a été au fond de tout. Sa conversation est si nécessaire à sa mère que, lorsque quelque affaire empêche ou diminue sa visite accoutumée, elle est comme désorientée et inquiète tout le reste du jour.

Dans les commencemens, aussitôt que je le voyais entrer chez

elle le matin, je me retirais par discrétion, d'autant plus que, de son côté, cet homme supérieur, excessivement modeste par conséquent, paraissait intimidé de ma présence. C'était me faire bien de l'honneur, à coup sûr; mais, au bout de trois ou quatre jours, il s'est rassuré au point de me demander avec douceur pourquoi il me mettait en fuite. Je ne me serais pas crue autorisée pour cela à gêner les épanchemens du fils et de la mère; mais celle-ci m'a priée de rester, et même elle a insisté et m'en a dit ensuite la raison avec sa franchise habituelle, et cette raison un peu singulière, la voici.

— Mon fils est d'un esprit mélancolique, m'a-t-elle dit; ce n'est pas mon caractère à moi. Je suis très abattue ou très animée, jamais rêveuse, et la rêverie chez les autres m'irrite un peu. Chez mon fils, elle m'inquiète ou m'afflige. Je n'ai jamais pu en prendre mon parti. Quand nous sommes tête à tête, il me faut faire des efforts continuels pour qu'il ne retombe pas dans ses contemplations. Quand nous sommes entourés de quinze ou vingt personnes le soir, il en prend à son aise et se tient souvent à l'écart. Pour que je puisse jouir réellement de son esprit, ce qui est mon plus grand bonheur et mon unique plaisir, rien n'est si favorable que la présence d'un tiers, surtout si ce tiers est une personne de mérite. Le marquis se donne alors la peine d'être charmant, d'abord par politesse, et peu à peu par coquetterie, quoiqu'il ne s'en doute pas lui-même. Enfin c'est un homme qui a besoin d'être arraché à ses réflexions, et il est si parfait pour moi que je n'ai ni le droit ni la volonté d'entamer ouvertement cette lutte, tandis que la présence d'une personne qui, même sans rien dire, est censée l'écouter, le force à s'épancher un peu, vu que, s'il craint de paraître pédant en parlant trop, il craint encore plus de paraître affecté quand il s'oublie à réfléchir. Ainsi, ma chère, vous nous rendez grand service à tous les deux, en ne nous laissant pas trop seuls.

— Pourtant, madame, lui ai-je répondu, si vous aviez à parler de choses intimes, comment pourrais-je le deviner?

Là-dessus elle m'a promis, quand cela arriverait, de m'avertir en me demandant si *la pendule ne retarde pas.*

III.

SUITE DE LA LETTRE A MADAME HEUDEBERT.

Je reprends ma lettre qu'hier soir le sommeil m'a forcée d'interrompre, et comme il n'est que neuf heures et que je ne vois pas la marquise avant midi, j'ai tout le temps de compléter les détails qui doivent te mettre au courant de ma situation.

Mais il me semble que je t'ai assez dépeint le marquis, et que tu peux très bien te le représenter. Pour répondre à toutes tes questions, je vais te dire comment se passent mes journées.

La première quinzaine a été un peu dure, je te l'avoue maintenant que j'ai obtenu une modification bien nécessaire. Tu sais combien j'ai besoin de mouvement, et comme depuis six ans j'avais une vie active; mais ici, hélas! point de maison à ranger et à parcourir cent fois le jour du haut en bas, point d'enfant à promener et à faire jouer, pas même un chien avec qui l'on puisse courir sous prétexte de l'amuser. La marquise a horreur des bêtes; elle ne sort qu'une ou deux fois par semaine pour monter et descendre en voiture l'avenue des Champs-Élysées. Elle appelle cela faire de l'exercice. Infirme et ne pouvant monter les escaliers que sur les bras d'un domestique, chose qu'elle redoute assez parce qu'une fois on l'a laissé tomber, elle ne rend pas de visites. Sa vie se passe à en recevoir. Toute l'activité, toute la séve de son existence est dans sa tête et beaucoup dans sa parole : elle parle remarquablement bien et elle le sait; mais elle n'en tire pas de vanité puérile, et songe moins à se faire écouter qu'à épancher les idées et les sentimens qui l'agitent.

C'est, tu le vois, une nature énergique et d'une singulière ardeur d'opinions sur toutes choses, même sur celles qui me semblent à moi fort indifférentes. Elle n'a jamais dû être heureuse, elle en cherche trop long, et vivre avec elle sans désemparer est une fatigue, en dépit du grand attrait qu'elle exerce. Ses mains sont parfaitement oisives : elle a pourtant la vue perçante et les doigts encore agiles, car elle joue assez bien du piano; mais elle dédaigne tout ce qui distrait de la causerie et ne m'a encore demandé ni lecture ni musique. Elle dit qu'elle tient mes talens en réserve pour la campagne, où elle se trouve moins entourée et où nous devons aller dans deux mois. J'aspire beaucoup à cette campagne, car ici la vie physique est par trop supprimée. Et puis cette bonne marquise a l'habitude de vivre dans une température de Sénégal; en outre elle se couvre de parfums, et son appartement est rempli des fleurs les plus violentes; c'est fort beau à voir, mais l'absence d'air rend cela bien dur à respirer.

Par-dessus le marché, il faut être oisive comme elle. J'ai essayé dans le commencement de broder à ses côtés; j'ai vu bien vite que cela lui portait sur les nerfs. Elle me demandait si j'étais à la journée, si ce que je faisais était bien pressé, bien utile, et elle me dérangeait dix fois sans autre motif que celui de voir abandonner cet ouvrage qui l'agaçait. Enfin j'ai dû y renoncer, elle en serait tombée malade. Elle m'en a su gré, et afin de m'ôter le droit de

faire un nouvel essai, elle m'a dit sa façon de penser naïvement. Elle prétend que les femmes qui occupent leurs mains et leurs yeux à ces travaux d'aiguille y mettent beaucoup plus de leur esprit qu'elles ne veulent se l'avouer à elles-mêmes. C'est, selon elle, une façon de s'abrutir pour se soustraire à l'ennui d'exister. Elle ne comprend cela que pour les malheureuses et les prisonnières. Et puis elle m'a doré la pilule en ajoutant que cela me donnait l'air d'une femme de chambre, et qu'elle voulait que pour tous les gens qu'elle reçoit je fusse sa compagne et son amie. Elle me pousse donc à la causerie et m'interpelle souvent pour me forcer à *montrer mon esprit*, ce que je me garde bien de faire, car je ne m'en sens pas du tout quand on me regarde et quand on m'écoute.

Je fais pourtant bien tout ce que je peux pour remuer, et je regrette beaucoup que ma vieille amie, puisque amie il y a, ne consente pas à recevoir de moi le plus petit service; mais loin de là, elle sonne sa femme de chambre pour ramasser son mouchoir si je ne me précipite pas pour le saisir, et encore me reproche-t-elle de me trop dévouer sans s'apercevoir que je souffre de n'avoir aucun dévouement à exercer.

Tu te demandes dès lors pourquoi elle m'a pris à son service; je vais te le dire : elle ne reçoit pas avant quatre heures, et jusque-là, c'est-à-dire aussitôt que le marquis la quitte, elle écoute la lecture des journaux et fait sa correspondance; c'est donc moi qui lis et écris pour elle. Pourquoi elle ne lit pas et n'écrit pas elle-même, je n'en sais rien, car elle en est fort capable. Je crois deviner que la solitude lui est odieuse, et qu'il lui est impossible de réagir par une occupation quelconque contre l'effroi qu'elle lui inspire. Certainement il y a en elle quelque chose de bizarre qui ne paraît pas, mais qui existe au fond de son cœur ou de son cerveau. C'est peut-être une organisation un peu faussée par l'abus des relations extérieures. On ne lui aura pas appris à s'occuper, et peut-être ne peut-elle même pas penser quand elle est seule.

Il est certain que quand j'entre chez elle à midi sonnant, je la trouve toute différente de ce que je l'ai laissée la veille au milieu de son salon. Elle semble vieillir de dix ans chaque nuit. Je sais que ses femmes lui font une longue toilette durant laquelle elle ne leur adresse pas la parole, car elle est fort dédaigneuse des gens dont le langage est vulgaire. Elle s'ennuie tellement de la présence de ces pauvres filles (peut-être aussi a-t-elle des insomnies où elle s'ennuie d'une façon désespérée), qu'elle est comme à demi morte et d'une pâleur effrayante quand je l'aborde; mais au bout de dix minutes il n'y paraît plus, elle s'éveille, s'excite, et quand le marquis arrive, elle a déjà rajeuni les dix ans de la nuit.

La correspondance, dont je ne dois rien te dire, bien qu'elle n'ait rien de secret, n'est nullement une nécessité de position ni d'intérêts. C'est un besoin qu'elle éprouve de causer avec ses amis absens. C'est, dit-elle, une manière de parler, d'échanger ses idées, qui varie le seul plaisir qu'elle connaisse, celui d'être en communication continuelle avec l'esprit d'autrui.

Soit! ce ne serait pas mon goût, si j'avais des loisirs à moi. Je ne me plairais qu'avec ceux que j'aime, et certainement la marquise ne peut pas aimer beaucoup les quarante ou cinquante personnes auxquelles elle écrit, et les deux ou trois cents qu'elle reçoit chaque semaine.

Mais il ne s'agit pas de mon goût, et je ne veux pas faire la critique de la personne à laquelle j'ai donné ma liberté. Ce serait lâche, car, après tout, si je n'estimais ni ne respectais cette personne, je serais libre de me présenter ailleurs. D'ailleurs, en supposant que mon respect et mon estime fussent attristés par quelque travers à supporter, comme partout je rencontrerais des travers et probablement de pires, je ne vois pas pourquoi je regarderais à la loupe ceux que je veux subir gaiement et philosophiquement. Donc, chère sœur, s'il m'arrive de blâmer ou de railler quelqu'un ou quelque chose d'ici, prends que cela m'échappe dans la conversation, et que je ne veux pas m'observer avec toi; mais sois sûre que rien ne m'affecte et ne me crée de souffrances réelles.

Le fond de tout cela, c'est qu'il y a dans l'âme de la marquise quelque chose de fort, de chaud, de sincère par conséquent, qui m'attache véritablement à elle et qui me fait accepter sans aucune répugnance le soin de la distraire et de l'égayer. Je sais très bien, quoi qu'elle en dise, que je suis auprès d'elle quelque chose de bien pis qu'une suivante : je suis une esclave; mais je le suis de par ma volonté, et dès lors je me sens libre comme l'air dans ma conscience. Qu'y a-t-il de plus libre que l'esprit d'un captif ou d'un proscrit pour sa foi?

Je n'avais pas réfléchi à tout cela quand je t'ai quittée, ma sœur, je croyais véritablement que j'aurais beaucoup à souffrir. Eh bien! j'y ai réfléchi à présent, et sauf le manque d'exercice, qui est une chose toute physique, je n'ai pas du tout souffert. Cette petite souffrance m'est épargnée désormais, ne t'en tourmente pas. J'ai été forcée de l'avouer. Dès lors on me laisse dormir d'assez bonne heure, et je peux marcher le matin dans le jardin de l'hôtel, qui n'est pas grand, mais où je réussis à faire beaucoup de chemin, tout en pensant à toi et à nos vastes campagnes, où je me figure être encore avec les enfans autour de nous; c'est un bon rêve qui me fait du bien.

Mais je m'aperçois que je ne t'ai encore rien dit de M. le duc, je passe à ce chapitre.

Il n'y a pas plus de trois jours que je l'ai enfin aperçu. Je t'avoue que je n'en étais pas fort impatiente. Je ne peux pas me défendre d'un sentiment d'horreur pour cet homme, qui a ruiné sa mère et qui, dit-on, est orné de tous les vices. Eh bien! ma surprise a été très grande, et si mon aversion pour son caractère persiste, je suis forcée de dire que sa personne ne m'est point antipathique, comme je me l'étais représentée.

Dans ma frayeur, je lui supposais des griffes et des cornes. Voici pourtant comment j'ai abordé ce démon sans le connaître. Il faut te dire que rien n'est plus inégal que ses relations avec sa mère. Il y a des semaines, des mois même, où il vient la voir presque tous les jours; puis il disparaît, on n'entend plus parler de lui pendant des mois ou des semaines, et quand il reparaît, il n'y a pas plus d'explication de part et d'autre que si l'on s'était quitté la veille. Je ne sais pas encore comment la marquise prend tout cela. Je lui ai entendu nommer quelquefois son fils aîné avec autant de calme et de déférence que s'il s'agissait du marquis, et tu penses bien que je ne me suis pas permis la moindre question sur un sujet aussi délicat. Elle avait seulement dit une fois devant moi, mais sans faire aucune réflexion, ce que je viens de te dire sur l'irrégularité capricieuse de ses visites.

Je m'attendais bien à le voir tomber des nues un jour ou l'autre, mais je ne pensais pas du tout à lui, lorsque entrant dans le salon après le dîner pour regarder, selon ma coutume, si tout était arrangé au gré de la marquise, je ne fis aucune attention à un personnage qui y était installé dans un coin, enfoncé dans une causeuse. Quand la marquise a dîné, elle retourne à sa chambre, où ses femmes lui mettent un peu de blanc et de rouge, et elle y reste un quart d'heure, pendant que je fais la revue des lampes et des jardinières du salon. J'étais donc livrée à cette grave occupation, et, profitant de l'occasion de me mouvoir, j'allais et venais très vite, en chantonnant une chanson de chez nous, lorsque je me trouvai face à face avec deux grands yeux bleus d'une limpidité extraordinaire. Je saluai en demandant pardon; on se leva en me rendant mes excuses, et, chargée de faire les honneurs, mais ne sachant que dire à un nouveau visage qui avait l'air de me demander qui j'étais, je pris le parti de ne rien dire du tout.

Le personnage s'était levé; il s'était mis le dos à la cheminée, et me suivait des yeux d'un air plutôt bienveillant qu'étonné. C'est un homme de haute taille, un peu gros, d'une grande figure, et, ce qu'il y a de plus surprenant, d'une physionomie charmante. Il est

impossible d'avoir l'aspect plus doux, plus humain, plus candide même; le son de sa voix est voilé et affectueux, la prononciation d'une extrême distinction, ainsi que les manières. Je dirai même qu'il y a dans les moindres mouvemens de ce serpent à sonnettes quelque chose de suave, et que son sourire est comme celui d'un enfant.

Y comprends-tu quelque chose? Pour moi, j'étais si loin de me méfier de la vérité, que je revins vers la cheminée, me sentant comme attirée par ce bon regard, et prête à lui répondre de la façon la plus affable, s'il lui plaisait de m'adresser la parole. Il paraissait désireux d'entrer en matière, et il le fit tout franchement. — Mlle Esther est-elle malade? me dit-il de sa voix douce et avec une intonation très polie.

— Mlle Esther n'est plus ici depuis deux mois, répondis-je. Je ne l'ai pas connue. C'est moi qui la remplace.

— Oh! que non!

— Pardonnez-moi.

— Dites que vous lui succédez! Le printemps ne remplace pas l'hiver, il le fait oublier.

— L'hiver peut cependant avoir du bon!

— Oh! vous n'avez pas connu Esther! Elle était aigre comme la bise de décembre, et quand elle approchait de vous, on se sentait venir des rhumatismes.

Là-dessus, il se mit à faire le portrait de cette pauvre Esther d'une façon gaie, sans fiel, mais très comique, et je ne pus retenir un éclat de rire.

— A la bonne heure! ajouta-t-il, vous riez, vous! On entendra donc rire ici! Riez-vous souvent au moins?

— Mais oui, quand l'occasion est bonne.

— Il n'y avait pas de bonne occasion pour Esther. Après tout, elle avait raison : si elle eût ri, elle eût montré ses dents! Oh! mon Dieu, ne cachez pas les vôtres. Je les ai vues, et pourtant je ne vous en dis rien. Je ne connais rien de plus sot que les complimens. Est-ce que c'est impertinent de vous demander votre nom?... Mais non, ne me le dites pas. J'avais deviné celui d'Esther : je l'avais baptisée Rebecca. Vous voyez que je sentais la race. Je voudrais deviner le vôtre.

— Voyons, devinez.

— Eh bien!... un nom très français, Louise, Blanche, Charlotte?

— Vous y êtes, je m'appelle Caroline!

— Vous voyez bien!... Et vous arrivez de province?

— De la campagne.

— Tiens! Pourquoi donc n'avez-vous pas les mains rouges?... Est-ce que cela vous fait plaisir d'être à Paris?

— Non, pas du tout!

— Je parie que vos parens vont ont forcée?...

— Non, non, personne ne m'a forcée.

— Mais vous vous ennuyez ici? Convenez que vous vous ennuyez!

— Mais non, je ne m'ennuie jamais.

— Vous n'êtes plus franche!

— Je vous jure que si.

— Alors vous êtes donc très raisonnable?

— Je m'en pique.

— Positive peut-être?

— Non.

— Romanesque alors?

— Non plus.

— Quoi donc?

— Rien.

— Comment rien?

— Rien qui mérite la plus petite attention. Je sais lire, écrire et compter. Je jouaille un peu de piano. Je suis très obéissante. Je mets de la conscience dans mon devoir, et voilà tout ce qu'il importe que je sois ici.

— Eh bien! vous ne vous connaissez pas! Voulez-vous que je vous dise, moi? Vous êtes une personne d'esprit et une âme excellente.

— Vous croyez?

— J'en suis sûr. Je vois très vite et je juge assez bien. Et vous? vous faites-vous à première vue une idée des gens?

— Mais oui, un peu.

— Eh bien! qu'est-ce que vous pensez de moi par exemple?

— Naturellement je pense de vous ce que vous pensez de moi.

— C'est par reconnaissance ou par politesse?

— Non, c'est un instinct comme cela.

— Eh bien! je vous en remercie. Vrai, voilà quelque chose qui me fait plaisir : non pas l'*esprit*, non! tout le monde en a, cela s'apprend; mais la bonté! Vous ne me croyez pas mauvais, n'est-ce pas? Alors... Tenez, voulez-vous me donner une poignée de main?

— Pourquoi?

— Je vous le dirai tout à l'heure. Me refusez-vous une poignée de main? Il n'y a rien de plus honnête au monde que le sentiment qui me fait vous demander cela.

Il y avait quelque chose de si vrai et de si émouvant dans la figure et dans l'accent de cet homme, que, malgré l'étrangeté de sa demande et l'étrangeté plus grande encore de mon consentement, je mis ma main dans la sienne avec confiance. Il la serra doucement

et ne la garda qu'une seconde; mais des larmes lui vinrent aux yeux, et il me dit comme avec un peu d'étouffement : — Merci! ayez bien soin de ma pauvre mère!

Quant à moi, comprenant enfin que c'était le duc d'Aléria, et que je venais de toucher la main de ce libertin sans âme, de ce fils sans religion, de ce frère sans cœur, en un mot de cet homme sans frein et sans conscience, je sentis que mes jambes ne me portaient plus, et je m'appuyai sur la table en devenant apparemment si pâle, qu'il s'en aperçut et fit un mouvement pour me soutenir en s'écriant : — Eh bien! vous vous trouvez mal?

Mais il s'arrêta en voyant la frayeur et le dégoût qu'il m'inspirait, ou peut-être seulement parce que sa mère venait d'entrer. Elle s'aperçut de mon trouble et regarda le duc comme pour lui en demander la cause. Il ne répondit qu'en lui baisant la main de l'air le plus tendre et le plus respectueux, et en lui demandant de ses nouvelles. Je sortis aussitôt, autant pour me remettre que pour les laisser seuls ensemble.

Quand je rentrai au salon, il était arrivé plusieurs personnes, et je me mis à causer avec une madame de D..., qui est très affectueuse pour moi, et qui me paraît une excellente personne. Elle ne peut cependant pas souffrir le duc, et c'est elle qui m'a appris tout le mal que j'en sais. Un instinct de réaction contre la sympathie qu'il m'avait inspirée me fit sans doute choisir de préférence l'entretien de cette dame.

— Eh bien! me dit-elle, comme si elle eût deviné ce qui se passait en moi, et en regardant le duc, qui tenait la conversation auprès de sa mère : — Vous l'avez enfin vu, l'*enfant chéri?* Qu'est-ce que vous en dites?

— Il est aimable et beau, et c'est ce qui, à mes yeux, le condamne davantage.

— Oui, n'est-ce pas? C'est, à coup sûr, une belle organisation, et il est incroyable qu'il soit encore aussi bien et aussi spirituel après la vie qu'il a menée; mais n'allez pas vous y fier! C'est l'être le plus corrompu qui existe, et il est parfaitement capable de faire le bon apôtre avec vous pour vous compromettre.

— Moi? oh! que non. L'humilité de ma position me préservera de son attention.

— Nullement. Vous verrez! Je ne vous dirai pas que votre mérite prévaudra sur votre position, bien que cela soit évident pour tout le monde; mais il lui suffira que vous soyez honnête pour qu'il souhaite de vous égarer.

— Ne cherchez pas à m'effrayer; je ne resterais pas une heure ici, madame, si je croyais y être outragée.

— Non, non, ce n'est pas là ce qu'il faut craindre. Il est homme de bonne compagnie quand il est en bonne compagnie, et jamais vous n'aurez à vous défendre d'une inconvenance de sa part. Tout au contraire, si vous n'y prenez garde, il vous persuadera qu'il est un ange repentant, peut-être même un saint méconnu, et... vous serez sa dupe.

Mme de D... dit ces dernières paroles d'un ton de compassion qui me blessa. J'allais répondre; mais je me rappelai ce que j'avais entendu dire à une autre vieille dame : c'est que la fille de Mme de D... avait été fort compromise par le duc. La pauvre femme doit horriblement souffrir quand elle le voit, et je m'explique comment une personne si indulgente pour tout le monde parle de lui avec tant d'amertume; mais je ne m'explique pas trop pourquoi, malgré la répugnance qu'elle éprouve à le voir et à l'entendre nommer, elle me parle de lui avec une sorte d'insistance toutes les fois qu'elle peut me prendre à part. On dirait vraiment qu'elle me croit destinée à tomber dans les piéges de ce Lovelace, et qu'elle poursuit une vengeance en lui disputant ma pauvre âme.

Un instant de réflexion me fit trouver sa frayeur un peu risible, et, ne voulant ni m'en fâcher ni réveiller le sentiment de ses douleurs, j'ai, depuis ce moment-là, évité de lui parler de son ennemi. D'ailleurs le duc ne m'a plus adressé la parole ce soir-là, et depuis ce soir-là il n'a pas reparu. Si je cours des *dangers*, je ne m'en aperçois pas encore; mais, tu peux être aussi tranquille que moi là-dessus, je n'ai aucune crainte des gens que je n'estime pas...

Le reste de la lettre de Caroline avait trait à d'autres personnes et à d'autres circonstances qui l'avaient plus ou moins frappée. Comme ces détails ne se rattachent pas directement à notre récit, nous les supprimons en attendant que ce récit nous y ramène.

IV.

Vers la même époque, Caroline reçut une lettre qui la toucha vivement, et que nous transcrirons en ne nous astreignant pas aux fautes d'orthographe et de ponctuation qui la rendraient difficile à lire.

« Ma chère Caroline, — permettez à votre pauvre nourrice de vous appeler toujours comme ça, — j'ai appris de votre sœur aînée, qui m'a fait le plaisir de m'écrire, que vous aviez quitté sa maison pour aller être demoiselle de compagnie à Paris. Je ne peux pas vous dire la peine que ça me fait de penser qu'une personne comme vous, que j'ai vue naître dans le bonheur, soit obligée de se soumettre aux autres, et quand je pense que c'est par votre bon cœur, et pour

faire du bien à Camille et à ses enfans, les larmes m'en coulent des yeux. Chère demoiselle, je ne peux vous dire qu'une chose, c'est que, grâce à la générosité de vos parens, je ne suis pas des plus malheureuses. Mon mari a un bon état et fait un peu de commerce qui nous a permis d'acheter une maison et un peu de terre. Mon fils est militaire, et votre sœur de lait se trouve assez bien mariée. Ainsi donc, si quelques centaines de francs vous faisaient besoin un jour ou l'autre, nous serions contens de vous les prêter pour tout le temps qu'il vous faudrait, et sans payer d'intérêts. En acceptant, vous feriez honneur et plaisir à des gens qui vous ont toujours aimée, vu que, sans vous connaître autrement que par moi, mon mari vous estime et me dit souvent : « Elle devrait venir chez nous, nous la garderions tout le temps qu'elle voudrait, et puisqu'elle est bonne marcheuse et forte, on lui ferait voir nos montagnes. Si elle voulait, elle pourrait être maîtresse d'école dans notre village, ce qui ne lui rapporterait pas gros; mais elle n'aurait guère de dépense à faire, et ça reviendrait peut-être au même que d'être à Paris, où on vit si chèrement. » Je vous dis cela tout bonnement, comme Peyraque le dit, et si le cœur pouvait vous en dire, nous aurions une petite chambre bien propre pour vous et un pays un peu sauvage à vous montrer. Ça ne vous ferait point peur, à vous qui, toute petite, vouliez toujours grimper partout, que même votre pauvre papa vous appelait son petit chevreuil.

« Pensez donc, si vous n'êtes pas bien où vous êtes, ma chère Caroline de mon cœur, qu'il y a, dans un coin de pays que vous ne connaissez pas, des gens qui vous connaissent pour la meilleure âme du monde, et qui prient pour vous soir et matin, en demandant au bon Dieu que vous veniez les voir.

« JUSTINE LANION, femme PEYRAQUE,
« (A Lantriac, par Le Puy, Haute-Loire.) »

Caroline répondit aussitôt :

« Ma bonne Justine, ma chère amie, j'ai pleuré en lisant ta lettre. Ce sont des larmes de joie et de reconnaissance. Je suis heureuse d'avoir toujours ton amitié aussi tendre que le jour où nous nous sommes quittées, il y a déjà quatorze ans! Ce jour-là est resté dans ma mémoire comme un des plus douloureux de ma vie. Je ne connaissais déjà plus d'autre mère que toi, et te perdre, c'était rester sans mère pour la seconde fois. Bonne nourrice! tu m'aimais tant que tu avais presque oublié pour moi ton brave mari et tes chers enfans! Mais ils te rappelaient, tu te devais à eux, et j'ai vu dans toutes tes lettres qu'ils te donnaient du bonheur. C'est eux qui te payaient ma dette, car tu m'en avais donné beaucoup, et j'ai bien

souvent pensé que, si j'ai quelque chose de bon et de raisonnable en moi, c'est parce que j'ai été aimée, traitée avec raison et douceur par la première personne que mes yeux ont appris à connaître. Tu veux à présent m'offrir tes économies, chère bonne âme! Cela est bon et maternel comme toi, et de la part de ton mari, qui ne me connaît pas, c'est beau et grand. Je vous remercie tendrement, mes braves amis, mais je n'ai besoin de rien. Je ne manque de rien où je suis, et je m'y trouve aussi bien que possible loin de ma chère famille.

« C'est égal. Je ne veux pas perdre l'espérance d'aller vous voir. Ce que tu me dis de la petite chambre propre et du beau pays sauvage me donne une envie folle de connaître ton village et ton petit établissement. Je ne sais pas quand j'aurai dans ma vie quinze jours de liberté, mais sois sûre que si je les ai jamais, ils seront pour ma nourrice bien-aimée, que j'embrasse de tout mon cœur. »

Pendant que Caroline se livrait à cette candide effusion, le duc Gaëtan d'Aléria, magnifiquement vêtu en Turc, costume du matin, causait avec son frère le marquis, dont il recevait la visite matinale dans son splendide appartement de la rue de la Paix.

On venait de parler d'affaires, et une discussion assez vive s'était élevée entre les deux frères. — Non, mon ami, disait le duc d'un ton ferme, j'aurai cette fois de l'énergie : je refuse votre signature; vous ne paierez pas mes dettes!

— Je les paierai, répondit le marquis d'un ton tout aussi résolu. Il le faut, je le dois. J'ai hésité, je ne vous le cache pas, avant d'en connaître le chiffre, et votre fierté ne doit pas souffrir de scrupules que j'avoue. Je craignais d'être engagé au-delà de ce que je puis faire; mais je sais maintenant qu'il me restera de quoi soutenir le bien-être de notre mère. Dès lors je suis décidé à sauver l'honneur de la famille, et vous ne pouvez pas vous y opposer.

— Je m'y oppose; vous ne me devez pas ce sacrifice : nous ne portons pas le même nom.

— Nous sommes les fils de la même mère, et je ne veux pas qu'elle meure de honte et de chagrin en vous voyant insolvable.

— Pas plus que ma mère, je ne veux d'une telle honte. Je me marierai.

— Pour de l'argent? Aux yeux de notre mère et aux miens tout autant qu'aux vôtres, mon frère, ce serait pire, vous le savez bien!

— Eh bien! j'accepterai une place.

— Pire, toujours pire!

— Non, il n'y a rien de pire pour moi que la douleur de vous ruiner.

— Je ne serai pas ruiné.

— Enfin ne puis-je savoir le chiffre de mes dettes?

— C'est inutile; il me suffit que vous m'ayez donné votre parole de n'en avoir pas qui soient inconnues au notaire chargé de votre liquidation. Je vous ai demandé seulement de vouloir bien jeter les yeux sur quelques-uns de ces papiers pour en vérifier, s'il se peut, l'exactitude. Vous l'avez constatée; il suffit, le reste ne vous regarde pas.

Le duc froissa les papiers avec colère, marcha à grands pas dans la chambre, sans pouvoir trouver un seul mot qui peignît la détresse de son esprit. Puis il alluma un cigare qu'il ne fuma pas, se jeta dans un fauteuil et devint fort pâle. Le marquis comprit ce que souffrait son orgueil, peut-être sa conscience.

— Calmez-vous, lui dit-il. Je ressens votre douleur; mais je la crois bonne et je compte sur l'avenir. Oubliez le service que je rends à ma mère encore plus qu'à vous, mais n'oubliez pas que ce qui me reste est à elle seule désormais. Songez que nous pouvons avoir le bonheur de la conserver longtemps, et qu'il ne faut pas qu'elle souffre. Adieu, je vous reverrai dans une heure pour régler les derniers détails.

— Oui, oui, laissez-moi seul, répondit le duc; vous voyez qu'en ce moment il m'est impossible de vous dire un mot.

Dès que le marquis fut sorti, le duc sonna, fit défendre sa porte et recommença à marcher dans sa chambre avec une agitation désespérée. Il subissait à cette heure-là l'inévitable et suprême crise de sa destinée. Dans aucun autre de ses désastres, il ne s'était vu si coupable et ne s'était senti si affecté.

Jusque-là en effet, il avait mangé sa propre fortune avec l'âpre insouciance que donne le sentiment de ne nuire qu'à soi-même. Il avait pour ainsi dire usé d'un droit. Puis, moitié à son insu, à force d'entamer le capital maternel, il l'avait dévoré, s'endurcissant peu à peu à l'humiliation de laisser peser sur son frère le devoir de soutenir leur mère de ses propres ressources. Disons tout ce qui pouvait jusque-là excuser le duc. Il avait été affreusement gâté. Il y avait eu pour lui dans le cœur maternel une préférence bien marquée. La nature aussi avait été partiale envers lui. Plus grand, plus beau, plus fort, plus brillant, plus actif en apparence que son frère, plus expansif, plus caressant, dès l'enfance il avait paru à tout le monde le mieux doué et le plus aimable. Longtemps chétif et taciturne, le marquis n'avait montré de passion que pour l'étude, et ce qui eût semblé un grand avantage chez un plébéien fut considéré comme une bizarrerie chez un homme de qualité. Cette aptitude fut donc combattue plutôt qu'encouragée, et c'est pour cela précisément qu'elle devint une passion : passion absorbante et dès lors sans épanchement,

qui développa dans l'âme du jeune homme une vive sensibilité intérieure et un enthousiasme d'autant plus ardent qu'il était renfermé. Le marquis était infiniment plus aimant que son frère et passait pour un homme froid, tandis que le duc, essentiellement bienveillant et communicatif, passa longtemps pour une âme de feu, sans aimer exclusivement personne.

Cette fougue de tempérament qui avait donné le change, le duc la tenait de son père, et, dans ses premières années, la vivacité de ses manières avait inquiété la marquise. Nous avons dit qu'après la mort de son second mari elle avait été fort exaltée, et que, pendant près d'une année, elle avait redouté la vue de ses enfans. Lorsque cette maladie morale fit place aux sentimens de la nature, son premier mouvement fut de serrer dans ses bras le fils de l'époux aimé. Celui-ci, étonné et comme effrayé de l'impétuosité des caresses dont il avait perdu le souvenir, se mit à pleurer sans savoir pourquoi. C'était peut-être le vague reproche de l'instinct froissé par l'abandon. Le duc, plus âgé de trois ans, mais plus facile à distraire, ne s'était aperçu de rien. Il répondit par des baisers aux baisers de sa mère, et la pauvre femme s'imagina que celui-là avait hérité de son cœur, tandis que le marquis n'avait hérité, selon elle, que de son grand-père paternel, un vieux savant passablement maniaque. Le duc fut donc préféré en secret, non pas mieux choyé, car la marquise avait un grand fonds d'équité religieuse, mais plus caressé, parce que, pensait-elle, lui seul sentait le prix d'une caresse.

Urbain (le marquis) sentit cette préférence, et il en souffrit; mais il ne se permit jamais de s'en plaindre, et, jugeant peut-être déjà son frère, il ne voulut pas lutter avec lui sur ce terrain frivole.

Avec le temps, la marquise reconnut bien qu'elle s'était trompée, et qu'il fallait juger les sentimens par des actes plus que par des paroles; mais l'habitude de gâter son enfant prodigue était prise, et à cette habitude se joignit bientôt celle d'une tendre pitié pour des égaremens qui semblaient devoir mener ce prodigue à sa perte. Ces égaremens ne prenaient pourtant pas leur source dans une âme perverse. Vanité d'abord, ivresse ensuite, enfin déperdition d'énergie et tyrannie du vice, voilà en trois mots l'histoire de cet homme charmant sans exquisité, bon sans grandeur d'âme, sceptique sans athéisme. A l'âge où nous le décrivons, il s'était fait en lui un grand vide à la place de la conscience, et pourtant c'était plutôt une conscience absente que morte. Il y avait encore des retours, des combats, plus rares et plus courts que dans la jeunesse, mais peut-être plus énergiques, et celui qui se livrait en lui cette fois était si cruel, qu'il mit à plusieurs reprises la main sur une de ses armes de luxe, comme s'il eût été poursuivi par le spectre du suicide; mais il pensa

à sa mère, repoussa et enferma les armes, et se prit la tête à deux mains, craignant de devenir fou.

Il avait toujours regardé l'argent comme rien. Sa mère, par ses théories de noble désintéressement, l'avait aidé à glisser de là sur la pente du sophisme. Il avait pourtant compris qu'en ruinant sa mère, il avait dépassé son droit. Il s'était étourdi, il avait été jusqu'au bout en se promettant de s'arrêter devant la fortune de son frère, et puis il l'avait entamée notablement, cette fortune; mais la vérité est qu'il ne l'avait pas fait sciemment, que par délicatesse le marquis n'avait pas compté avec lui pour des choses de détail, et que, sans la nécessité de préserver ce qui lui restait par un appel à son honneur, il ne lui en eût jamais parlé. Le duc ne se sentait donc pas coupable d'égoïsme prémédité, et il avait fait sincèrement de vifs reproches à Urbain pour ne l'avoir pas averti plus tôt. Il voyait enfin les abîmes ouverts par son désordre et son incurie; il était mortellement humilié d'avoir porté un très grand préjudice à l'avenir de son frère, et de n'avoir aucun moyen de réparer ses fautes sans attenter à l'austérité de certains principes que sa mère et son éducation lui imposaient.

La faute était pourtant moins grave que celle d'avoir dépouillé sa propre mère; mais elle n'apparaissait pas ainsi au duc. Il lui avait toujours semblé que ce qui était à sa mère était à lui, tandis qu'avec son frère la fierté lui rappelait la notion du tien et du mien. Et puis, faut-il le dire? s'il n'y avait pas d'aversion impie entre deux frères si différens, il y avait au moins absence de confiance et de sympathie. La vie de l'un était une éternelle protestation contre celle de l'autre. Urbain avait fait de grands efforts intérieurs pour que la voix de la nature fût en lui celle de l'amitié. Gaëtan n'en avait fait aucun; se fiant à l'absence de fiel qui le caractérisait, il s'était cru permis de railler l'austérité du marquis. Ils étaient donc ensemble, la plupart du temps, sur le pied d'un blâme délicatement contenu chez l'un, et d'un persiflage doucement révolté chez l'autre.

— Eh bien? s'écria le duc en voyant rentrer le marquis, c'est donc un fait accompli? Je vois à votre figure que vous venez de signer!

— Oui, mon frère, répondit Urbain; tout est arrangé, et il vous reste douze mille livres de rente que je n'ai pas permis que l'on fît entrer dans la liquidation.

— Il me reste?... reprit Gaëtan en le regardant en face: non! vous me trompez, il ne me reste rien; c'est vous qui, après m'avoir libéré, me faites une pension!

— Eh bien! oui, répondit le marquis, car aussi bien il vous faudrait apprendre d'un jour à l'autre que vous n'êtes pas libre d'en aliéner le capital.

Le duc, qui n'avait encore pris aucun parti, fit craquer ses mains en les pressant l'une contre l'autre et retomba dans son mutisme. Le marquis fit un effort pour vaincre sa réserve habituelle, s'assit près de Gaëtan, et, prenant ces mains crispées qui ne pouvaient se décider à se tendre vers lui : — Mon ami, lui dit-il, vous avez trop de hauteur avec moi. Est-ce que vous n'eussiez pas fait pour moi ce que je fais pour vous?

Le duc sentit son orgueil se briser. Il fondit en larmes. — Non! dit-il en serrant avec énergie les mains de son frère. Je n'aurais pas su, je n'aurais jamais pu le faire, puisque ma destinée est de nuire, et que je n'aurai jamais le bonheur de sauver personne, moi!

— Vous convenez au moins que c'est un bonheur, reprit Urbain. Considérez-moi donc comme votre obligé, et rendez-moi votre amitié, qui semble s'éteindre dans cette blessure.

— Urbain! s'écria le duc, tu parles de mon amitié... Ce serait le moment de te remercier par des protestations, et je ne le fais pas! Je ne tomberai jamais assez bas pour me réfugier dans l'hypocrisie. Sais-tu, mon frère, que je t'ai toujours fort mal aimé?

— Je le sais, et je me l'explique par la différence de nos goûts, de notre organisation; mais le moment n'est-il pas venu de s'aimer mieux?

— Ah! le moment est affreux pour cela! c'est le moment de ton triomphe et de mon abaissement. Dis-moi que, sans ma mère, tu m'aurais laissé succomber! Oui, voilà ce qu'il faut me dire, et je pourrai te pardonner ce que tu fais.

— Ne te l'ai-je pas déjà dit?

— Dis-le-moi encore!... Tu hésites?... Alors c'est une question d'honneur?...

— Oui, c'est cela, une question d'honneur.

— Et tu n'exiges pas que je t'aime aujourd'hui mieux que les autres jours?

— Je sais, reprit le marquis tristement, que par moi-même je ne suis pas fait pour être aimé?

Le duc se sentit tout à fait vaincu; il se jeta dans les bras de son frère. — Tiens! s'écria-t-il, pardonne-moi. Tu vaux mieux que moi, je t'estime, je t'admire, je te vénère presque; je sais, je sens que tu es mon meilleur ami. Mon Dieu! qu'est-ce que je pourrai faire pour toi? Aimes-tu une femme? Faut-il tuer son mari? Veux-tu que j'aille te chercher en Chine quelque manuscrit précieux, dans quelque pagode, au risque de la cangue et autres douceurs?

— Tu ne songes qu'à t'acquitter, Gaëtan! Si tu m'aimais seulement un peu, nous serions déjà cent fois quittes.

— Eh bien! je t'aime de toute mon âme, répondit le duc avec

force en l'embrassant, et tu vois, je pleure comme un enfant. Voyons, estime-moi un peu à ton tour. Je me corrigerai, je suis encore jeune, que diable! A trente-six ans, on n'est pas perdu! on n'est qu'un peu usé. Je me rangerai,... d'autant plus qu'il le faut! Eh bien! tant mieux! Je me referai une santé, une jeunesse. J'irai passer l'été avec ma mère et toi à la campagne; je vous raconterai des histoires, je vous ferai encore rire. Allons! aide-moi donc à faire des projets, soutiens-moi, relève-moi, console-moi, car, en fin de compte, je ne sais où j'en suis et me sens bien malheureux!

Le marquis avait déjà remarqué, sans en avoir l'air, la disparition des armes qui se trouvaient en vue une heure auparavant. Il avait d'ailleurs lu sur le visage de son frère l'horrible crise qu'il venait de subir. Il savait que son courage moral n'allait pas au-delà de certaines épreuves. — Habille-toi, lui dit-il, et viens déjeuner avec moi. Nous causerons, nous ferons des châteaux en Espagne. Qui sait si je ne te prouverai pas que, dans certaines situations, on commence à être riche le jour où l'on devient pauvre?

V.

Le marquis emmena son frère au bois de Boulogne, lequel, à cette époque, n'était pas un jardin anglais splendide, mais un charmant bosquet plein d'ombre et de rêverie. On était aux premiers jours d'avril, le temps était magnifique, les fourrés se tapissaient de violettes, et mille folles mésanges babillaient autour des premiers bourgeons, tandis que les papillons citron des premiers beaux jours semblaient, par leur forme, leur couleur et leur vol indécis, des feuilles nouvelles balancées par le vent.

Le marquis était ordinairement censé manger chez lui. En réalité, il ne mangeait pas, dans l'acception gastronomique du mot. Il se faisait servir quelque mets fort simple qu'il avalait à la hâte, sans quitter des yeux le livre posé à côté de lui. Cette habitude de frugalité allait se concilier fort à propos avec la loi d'une stricte économie, car, pour que la table de sa mère continuât à être servie avec une certaine recherche, il ne fallait pas que la sienne se permît désormais le moindre superflu.

Non-seulement jaloux de cacher cette situation à son frère, mais craignant encore de l'attrister par l'austérité habituelle de son intérieur, il le mena dans un pavillon du Bois et commanda un repas comfortable en se disant qu'il achèterait quelques livres de moins et fréquenterait au besoin les bibliothèques publiques, ni plus ni moins qu'un pauvre érudit. Le marquis ne se sentait nullement attristé ou effrayé d'une série de petits sacrifices. Il ne songeait

même pas à sa délicate santé, qui réclamait un peu de bien-être dans la vie sédentaire. Il se sentait heureux d'avoir rompu la glace et de pouvoir espérer la confiance et l'affection de Gaëtan. Celui-ci, qui était toujours pâle et nerveusement préoccupé, se remit peu à peu à l'air printanier qui entrait librement par la fenêtre ouverte. Le repas rétablit l'équilibre dans ses facultés, car c'était une nature robuste, incapable de privations, et sa mère, qui avait une certaine prétention d'être alliée à l'ex-famille régnante, disait avec quelque vanité que le duc avait le bel appétit des Bourbons.

Au bout d'une heure, le duc fut charmant avec son frère, c'est-à-dire qu'il fut avec lui, pour la première fois de sa vie, aussi aimable et aussi abandonné qu'il l'était avec tout le monde. Ces deux hommes s'étaient peut-être quelquefois devinés, mais sans jamais se bien comprendre, et à coup sûr ils ne s'étaient jamais interrogés ouvertement. Le marquis y avait mis de la discrétion, le duc de l'indifférence. En ce moment, le duc éprouva véritablement le besoin de connaître l'homme qui venait de sauver son honneur et qui assurait son avenir. Il le questionna avec cet abandon qui n'avait jamais existé entre eux.

— Explique-moi ton bonheur, lui dit-il, car tu es heureux, toi; du moins je ne t'ai jamais entendu te plaindre.

Le marquis lui fit une réponse qui l'étonna beaucoup. — Je ne peux t'expliquer mon courage, lui dit-il, que par mon dévouement à ma mère et par mon amour pour l'étude, car du bonheur, je n'en ai jamais eu et n'en aurai jamais. Ce n'est peut-être pas là ce qu'il faudrait te dire pour te rattacher à la vie tranquille et retirée; mais je me ferais un crime de n'être pas sincère avec toi, et je ne ferai d'ailleurs jamais le pédant de vertu, bien que tu m'aies un peu accusé de ce travers.

— C'est vrai, j'avais bien tort, je le vois! Mais comment et pourquoi es-tu malheureux, mon pauvre frère? Peux-tu me le dire?

— Je ne peux pas te le dire, mais je veux te le confier. J'ai aimé!

— Toi? tu as aimé une femme? Quand cela donc?

— Il y a déjà longtemps, et je l'ai aimée longtemps.

— Et tu ne l'aimes plus?

— Elle n'est plus.

— C'était une femme mariée?

— Précisément, et son mari vit encore. Tu permets que je ne la nomme pas.

— Ce serait tout à fait inutile; mais... tu t'en consoleras, n'est-ce pas?

— Je n'en sais absolument rien. Jusqu'à présent, je n'ai point réussi.

— Il n'y a pas longtemps qu'elle est morte?

— Trois ans.

— Elle t'aimait donc beaucoup?

— Non!

— Comment, non?

— Elle m'aimait autant que peut aimer une femme qui ne doit ni ne veut rompre avec son mari.

— Bah! ce n'est pas là une raison! au contraire, les obstacles stimulent la passion.

— Et ils l'usent! Elle était lasse de tromper et par conséquent de souffrir. La seule crainte de me désespérer l'empêchait de rompre avec moi. J'ai beaucoup manqué de courage, elle est morte à la peine... et par ma faute!

— Mais non! mais non! Que t'imagines-tu là pour te tourmenter?...

— Je n'imagine rien, et ma douleur est sans ressources comme ma faute sans excuse. Tu vas voir. Dans un de ces accès de passion où l'on voudrait, en dépit de Dieu et des hommes, s'approprier à jamais l'objet aimé, je l'ai rendue mère. Elle m'a donné un fils que j'ai sauvé, caché, et qui existe; mais elle, voulant ne pas faire naître de soupçons, elle a reparu dans le monde dès le lendemain de sa délivrance. Elle y était belle et animée; elle parlait et marchait malgré la fièvre : vingt-quatre heures après, elle était morte! Personne n'a jamais rien su. Elle passait pour la personne la plus rigide...

— Je sais qui c'est! Mme de G...

— Oui! toi seul au monde possèdes ce secret.

— Oh! sois tranquille! ma mère elle-même ne se doute pas?...

— Ma mère ne se doute de rien.

Le duc garda un instant le silence, puis il dit en soupirant : — Pauvre frère! cet enfant qui existe et que tu chéris probablement...

— Certes!

— Je l'ai ruiné aussi, celui-là!

— Qu'importe? qu'il ait de quoi apprendre à travailler, à être un homme, c'est tout ce que je désire pour lui. Je ne peux jamais le reconnaître ostensiblement, et pendant quelques années je ne veux pas le rapprocher de moi. Il est très frêle; je le fais élever à la campagne, chez des paysans. Il faut qu'il acquière la force physique qui m'a toujours manqué, et dont l'absence a peut-être déterminé chez moi le manque de force morale. Puis à la dernière heure M. de G..., sur un mot imprudent du médecin, a eu le soupçon de la vérité. On ne doit pas voir de longtemps auprès de moi un enfant dont l'âge coïnciderait avec le funeste événement. Tu vois, Gaëtan, je ne suis pas, je ne peux pas être heureux!

— C'est donc cette passion-là qui t'a empêché de te marier?

— Je ne me serais jamais marié, je l'avais juré.

— Eh bien! à présent il faut y songer.

— C'est toi qui me prêcherais le mariage!

— Mais oui, pourquoi pas? Le mariage n'est pas, comme tu le penses, l'objet de mon mépris. J'ai affiché cette antipathie pour me dispenser de la peine de chercher femme dans l'âge où j'aurais pu choisir. Quand j'ai été ruiné, cela est devenu plus hypothétique. Ma mère ne m'eût jamais permis d'accepter la fortune sans le nom, et n'ayant plus que mon nom, je ne pouvais plus prétendre qu'à la fortune. Tu sais que, tout détestable que je suis, je n'ai jamais voulu blesser les opinions de notre mère. J'ai donc vu décroître rapidement mes chances, et à l'heure qu'il est j'aurais la plus mauvaise opinion d'une fille ou d'une veuve tant soit peu riche ou *née* qui voudrait de moi. Je me persuaderais que, pour accepter un vaurien de mon espèce, elle devrait avoir quelque motif profondément ténébreux. Mais toi, Urbain, ta position est tout autre. J'ai rendu ton sort médiocre, pauvre peut-être! Cela n'ôte rien à ton mérite personnel; tout au contraire, il doit grandir aux yeux de quiconque connaîtra la cause de ta médiocrité. Il n'y a donc rien que de très probable à ce qu'une jeune fille pure, noble et fortunée se prenne d'estime et d'affection pour toi. Il me semble même que tu n'as qu'à vouloir et à te montrer.

— Non, je ne sais me montrer qu'à mon désavantage. Le monde me paralyse, et ma renommée de savant me nuit plus qu'elle ne me sert. Le monde ne comprend pas qu'un homme né pour le monde ne le préfère pas à toutes choses. D'ailleurs, vois-tu, il m'est impossible de vouloir aimer, j'ai le cœur trop noir et trop lourd.

— Pourquoi donc pleurer si longtemps une femme qui n'a pas su être heureuse de ton affection?

— Je l'aimais, moi! En elle, c'était peut-être mon amour que j'aimais. Je ne suis pas de ces natures vivaces qui refleurissent à la saison nouvelle. Tout creuse en moi d'une manière effrayante.

— Tu lis trop, tu réfléchis trop!

— Peut-être! viens à la campagne, frère, tu me l'as promis, tu me secourras, tu me feras du bien, veux-tu? J'ai vraiment besoin d'un ami, je n'en ai pas. Une passion muette a absorbé ma vie. Ton affection me rajeunirait.

Le duc fut vivement touché de l'abandon naïf et doux de son frère. Il s'était attendu à des enseignemens, à des conseils, à des consolations qui lui eussent fait la part de l'homme faible en présence de l'homme fort; au contraire c'était à lui qu'Urbain demandait de la force et de la pitié. Que ce fût de la part du marquis be-

soin réel ou délicatesse suprême, le duc était trop intelligent pour n'être pas frappé de ce changement de rôles. Il lui témoigna donc une vive affection, une tendre sollicitude, et après avoir causé toute l'après-midi en se promenant dans le bois, les deux frères prirent un fiacre pour aller dîner ensemble chez leur mère.

Depuis quelques jours, la marquise était assez troublée intérieurement. Elle avait craint la résistance d'Urbain quand il saurait le chiffre des dettes de son frère. Quelque grande que fût son estime pour lui, elle n'avait pas prévu jusqu'où irait son désintéressement. N'ayant pas reçu sa visite dans cette matinée, elle devenait sérieusement inquiète, quand, au moment de se mettre à table, elle vit arriver ses deux fils. Elle trouva sur leurs visages un certain rayonnement de calme attendri qui d'abord lui fit deviner ce qui s'était passé; puis, comme il restait une visite qui tardait à s'en aller, et qu'elle ne pouvait les interroger, elle se dit avec effroi qu'elle se trompait, et que ni l'un ni l'autre ne connaissait la situation.

Mais quand on fut à table, elle remarqua qu'ils se tutoyaient. Elle comprit tout, et la présence de Caroline et de ses gens l'empêchant d'exprimer son émotion, elle affecta de la gaieté pour cacher sa joie, tandis que de grosses larmes d'attendrissement coulaient sur le sourire de ses joues flétries. Caroline aperçut ces larmes en même temps que le marquis, et son regard inquiet s'adressa naïvement au sien, comme pour lui demander si la marquise cachait une satisfaction ou une souffrance. Le marquis lui répondit de même pour rassurer sa sollicitude, et le duc, qui surprit ce muet et rapide dialogue, sourit avec une malice bienveillante. Ni Caroline ni le marquis ne donnèrent d'attention à ce sourire. Il y avait trop de bonne foi dans la sympathie qu'ils éprouvaient l'un pour l'autre. Caroline conservait son aversion et sa mésestime pour le duc. Elle continuait à lui en vouloir d'être si aimable et de savoir paraître si bon. Elle pensait bien que Mme de D... avait exagéré un peu sa perversité; mais, frappée malgré elle d'une crainte vague, elle évitait de le voir, et, placée en face de lui, elle s'efforçait d'oublier sa figure. Au dessert, les gens étant sortis, l'entretien devint un peu plus intime. Caroline demanda timidement à la marquise si elle ne pensait pas que la pendule fût en retard.

— Non, non, pas encore, chère enfant! répondit la vieille dame avec bonté.

Caroline comprit qu'elle devait rester jusqu'à ce qu'on se levât de table.

— Ainsi, mes bons amis, dit la marquise en s'adressant à ses fils, vous avez déjeuné tête à tête au bois?

— Comme Oreste et Pylade, répondit le duc, et vous ne sauriez

vous imaginer, chère maman, comme il y faisait bon et beau! Et puis j'y ai fait une découverte délicieuse, c'est que j'avais un frère charmant! Oh! le mot vous semble frivole quand il s'agit de lui: eh bien! je ne l'entends pas dans un sens léger, moi, ce mot-là! La grâce de l'esprit est parfois celle du cœur, et mon frère a ces deux grâces-là.

La marquise sourit encore, mais elle devint pensive, un nuage passa sur son âme. — Gaëtan aurait dû souffrir d'accepter le sacrifice de son frère, pensa-t-elle; il en prend trop bien son parti, il n'a peut-être plus de fierté! Mon Dieu, il serait perdu!

Urbain vit ce nuage et se hâta de le dissiper. — Moi, dit-il avec une douce gaieté en s'adressant à sa mère, je ne répondrai pas que mon frère est encore plus charmant que moi, c'est trop avéré; mais je dirai que j'ai fait aussi une découverte : c'est qu'il a un grand fonds de sérieux dans l'esprit et un respect inaltérable pour tout ce qui est vrai. Oui, ajouta-t-il en répondant instinctivement au regard profondément étonné de Caroline, il y a en lui une véritable candeur que personne ne soupçonne, et que je n'avais pas encore bien appréciée.

— Mes enfans, dit la marquise, vous me faites du bien de me parler ainsi l'un de l'autre; vous chatouillez mon orgueil à l'endroit le plus sensible, et je suis plus que portée à croire que vous avez raison tous les deux.

— En ce qui me concerne, reprit le duc, vous pensez ainsi parce que vous êtes la meilleure des mères; mais vous êtes aveugle. Je ne vaux rien du tout, moi, et le sourire attristé de Mlle de Saint-Geneix dit assez que vous vous abusez aussi bien que mon frère.

— Moi, j'ai souri! s'écria Caroline stupéfaite; j'ai eu l'air attristé? J'aurais juré que je n'avais pas perdu de vue cette carafe, et que j'avais médité profondément sur la qualité du verre de Bohême.

— N'espérez pas nous faire croire, reprit Gaëtan, que vos pensées sont toujours absorbées par les soins du ménage. Je crois qu'elles s'élèvent de beaucoup au-dessus de la région des carafes, et que vous jugez de très haut les hommes et les choses.

— Je ne me permets de juger personne, monsieur le duc.

— Tant pis pour ceux qui ne sont pas dignes d'exercer votre jugement! Ils ne pourraient que gagner à le connaître, tout sévère qu'il pût être. Moi, par exemple, j'aime à être jugé par les femmes; j'aime mieux de leur bouche une franche condamnation que le silence du dédain ou de la méfiance. Je regarde les femmes comme les seuls êtres capables d'apprécier réellement nos défauts ou nos qualités.

— Mais, madame la marquise, dit Caroline en s'adressant avec

une détresse enjouée à Mme de Villemer, dites donc à M. le duc que je n'ai pas du tout l'honneur de le connaître, et que je ne suis pas ici pour continuer dans ma tête les portraits de La Bruyère!

— Chère enfant, répondit la marquise, vous êtes ici pour être une sorte de fille adoptive, à qui tout est permis, parce qu'on la sait d'une exquise discrétion et d'une adorable modestie. Ne vous gênez donc pas pour répondre à monsieur mon fils, et ne vous inquiétez pas de ses taquineries amicales. Il sait aussi bien que moi qui vous êtes, et jamais il ne s'écartera du respect qui vous est dû.

— Cette fois, mère, j'accepte le compliment, répondit le duc avec un accent de franchise entière. J'ai le plus profond respect pour toute femme pure, généreuse et dévouée, par conséquent pour Mlle de Saint-Geneix en particulier.

Caroline ne rougit pas et ne balbutia pas un remercîment de gouvernante prude. Elle regarda le duc entre les deux yeux, vit qu'il ne se moquait point d'elle, et lui répondit avec bienveillance :

— Pourquoi donc, monsieur le duc, ayant une si généreuse opinion de moi, supposez-vous que je me permette d'en avoir une mauvaise sur votre compte?

— Ah! j'ai mes raisons, répondit le duc, je vous les dirai quand vous me connaîtrez davantage.

— Eh bien! pourquoi pas tout de suite? dit la marquise; cela vaudrait beaucoup mieux.

— Soit! reprit le duc. C'est une anecdote. Je raconte. Avant-hier, je me trouvais seul dans votre salon en vous attendant, chère maman. Je rêvassais dans un coin, et, me trouvant fort bien assis sur une de vos causeuses, — j'avais manégé le matin un cheval enragé, j'étais las comme un bœuf, — je pensais à la destinée des siéges capitonnés en général, absolument comme Mlle de Saint-Geneix pensait tout à l'heure à celle des carafes de Bohême, et je me disais : « Comme ces canapés et ces fauteuils seraient étonnés de se trouver dans une écurie ou dans une étable! Et comme les belles dames en robes de satin qui vont venir ici tout à l'heure seraient troublées si, à la place de ces bons siéges, elles ne trouvaient ici que de la litière! »

— Mais votre rêverie n'avait pas le sens commun, dit en riant la marquise.

— Cela est vrai, reprit le duc, c'étaient les pensées d'un homme un peu gris.

— Que dites-vous là, mon fils?

— Rien que de très convenable, chère maman! J'étais rentré chez moi affamé, altéré, brisé, déjà grisé par le grand air. Vous savez bien que l'eau me fait mal. Je ne pouvais pas ne pas me désaltérer,

et en me désaltérant je m'étais grisé, voilà tout. Vous savez encore que cela me dure tout au plus un quart d'heure, et que je sais me tenir coi le temps nécessaire. Voilà pourquoi, au lieu de venir vous baiser la main pendant votre dessert, je m'étais glissé au salon pour y retrouver mes esprits.

— Allons, allons, dit la marquise, glissez maintenant sur cet embrouillement de vos esprits, et venez au fait.

— Mais j'y suis, reprit le duc, vous allez voir.

Comme il reprenait le fil de son discours en avalant sa salive avec un peu d'effort, Caroline crut voir que le duc était précisément dans la situation d'esprit qu'il racontait, et que les vins succulens de sa mère aidaient peut-être depuis quelques instans à son expansion. Toutefois il vainquit très vite un peu de désordre dans ses idées, et reprit avec une grâce parfaite :

— J'étais rêveur, j'en conviens, mais nullement abruti. Au contraire, j'eus des visions poétiques. De la litière répandue par mon imagination sur le parquet, je vis s'élever mille figures bizarres. Il n'y avait que des femmes, les unes parées comme pour un bal de l'ancienne cour, les autres comme pour une *kermesse* flamande; les premières, embarrassées de leurs paniers et de leurs dentelles sur cette paille fraîche qui gênait leurs pas et qui écorchait leurs jolis pieds; les autres, court-vêtues, chargées de gros sabots qui piétinaient hardiment le fourrage, et celles-ci riaient jusqu'aux oreilles de la figure des autres. De ce côté du tableau c'était, comme on l'a dit des toiles de Rubens, la fête de la chair. De larges mains, des joues vermeilles, des épaules puissantes, des nez bien apparens sur des faces épanouies, toujours des yeux admirables et des appas capitonnés comme vos fauteuils, lesquels avaient subi cette transformation magique. Je ne peux pas m'expliquer autrement le point de départ de mon hallucination.

Ces splendides maritornes s'en donnaient à cœur-joie, sautaient et retombaient d'un poids à faire vibrer les bobêches des candélabres, quelques-unes roulant sur la paille et se relevant avec des épis vidés dans leurs cheveux d'or rougi. En face d'elles, les princesses d'éventail essayaient une danse décente sans pouvoir en venir à bout. Les brins de paille se dressaient contre les falbalas, la chaleur de l'atmosphère faisait tomber le fard, la poudre ruisselait sur les épaules et accusait la maigreur des contours; une angoisse mortelle se peignait dans leurs yeux expressifs. Évidemment elles redoutaient l'apparition du soleil sur leurs charmes de contrebande, et voyaient avec fureur la réalité de la vie prête à triompher devant elles.

— Ah çà! mon fils, dit la marquise, où voulez-vous en venir, et

que signifie tout cela? Avez-vous entrepris le panégyrique de la virago?

— Je n'ai rien entrepris du tout, répondit le duc, je raconte. Je n'invente rien. J'étais sous l'empire de la vision, et je ne sais pas du tout à quelles réflexions elle m'aurait amené, lorsque j'entendis une voix de femme qui chantait tout près de moi...

Gaëtan chanta très agréablement les paroles rustiques dont il avait fidèlement retenu l'air, et Caroline se mit à rire en se rappelant qu'elle avait chanté ce refrain de son pays avant d'apercevoir le duc dans le salon.

Le duc continua :

— Je m'éveillai alors, et mon rêve se dissipa complétement. Il n'y avait plus de paille sur le parquet; les siéges rebondis à jambes de bois n'étaient plus des filles de basse-cour en sabots; les candélabres élancés, plantés sur les potiches ventrues, n'étaient plus des femmes maigres en paniers. J'étais bien seul dans l'appartement éclairé, et j'avais bien ma connaissance; mais j'entendais chanter un air villageois d'une façon toute rustique, toute vraie, toute charmante, avec une fraîcheur de timbre dont, à coup sûr, le mien n'a pu vous donner aucune idée. Tiens! m'écriai-je intérieurement, une paysanne! une paysanne dans le salon de ma mère! Je me tins coi, sans souffler, et la paysanne m'apparut. Elle passa deux fois devant moi, sans me voir, marchant vite et me frôlant presque de sa robe de soie gris de perle.

— Ah çà! dit la marquise, c'était donc Caroline?

— C'était une inconnue, reprit le duc, une singulière paysanne, vous en conviendrez, car elle était habillée comme une personne modeste et du meilleur monde. Elle n'était coiffée que de ses cheveux d'ambre, une auréole superbe, et ne montrait ni son bras ni son épaule; mais je voyais son cou de neige et sa main mignonne, son pied aussi, car elle n'avait pas de sabots.

Caroline, un peu ennuyée de la description de sa personne dans la bouche du Lovelace émérite, regarda le marquis comme pour protester. Elle fut surprise de trouver une certaine anxiété sur sa figure, et il évita son regard avec une légère contraction du sourcil.

Le duc, à qui rien n'échappait, poursuivit :

— Cette adorable apparition me frappa d'autant plus qu'elle résumait à mes yeux les deux types de ma vision évanouie, c'est-à-dire qu'elle conservait de l'un et de l'autre tout ce qui en fait le mérite : la noblesse des lignes et la fraîcheur des tons, la délicatesse des traits et l'éclat de la santé. C'était une reine et une bergère dans la même personne.

— Voilà un portrait qui n'est pas flatté, dit la marquise, mais

qui, lancé à bout portant, manque peut-être de légèreté dans la main. Ah çà! mon fils, ne seriez-vous pas encore un peu... surexcité?

— Vous m'avez ordonné de parler, reprit le duc. Si je parle trop... faites-moi taire.

— Non! dit vivement Caroline, qui voyait une sorte de sécheresse soupçonneuse sur la physionomie du marquis, et qui tenait à ne pas laisser dans le vague sa première entrevue avec le duc. Je ne reconnais pas l'original du portrait, et j'attends que M. le duc le fasse un peu parler.

— J'ai bonne mémoire et je n'inventerai rien, reprit-il. Entraîné par une sympathie subite, irrésistible, j'adressai la parole à cette demoiselle de campagne. Sa voix, son regard, ses réponses nettes, franches, son air de bonté, de véritable innocence, l'innocence du cœur, me gagnèrent tellement que je lui exprimai mon estime et mon respect au bout de cinq minutes, comme si je l'avais connue toute ma vie, et me sentis jaloux de son estime, comme si elle eût été ma propre sœur. Est-ce la vérité cette fois, mademoiselle de Saint-Geneix?

— Je ne sais rien de vos sentimens intimes, monsieur le duc, répondit Caroline; mais je vous trouvai si affable qu'il ne me vint pas à l'esprit que vous pouviez avoir le vin tendre, et que je fus très reconnaissante de votre bienveillance. Je vois à présent qu'il faut en rabattre, et qu'il y avait un peu d'ironie dans tout cela.

— Et à quoi le voyez-vous, s'il vous plaît?

— A des exagérations d'éloges qui semblent chercher à exciter ma vanité; mais je me défends, monsieur le duc, et peut-être eût-il été plus généreux de votre part de ne pas commencer l'attaque avec une personne inoffensive et d'aussi mince étoffe que je le suis.

— Allons! dit le duc en se retournant vers son frère, qui paraissait réfléchir à toute autre chose et qui cependant entendait tout, comme malgré lui; elle persiste! elle me soupçonne et regarde mon respect comme une injure! Ah çà! marquis, tu lui as donc dit du mal de moi?

— Je n'ai pas cette habitude-là, répondit le marquis avec la douceur de la vérité.

— Eh bien! reprit le duc, je sais qui m'a perdu dans l'esprit de Mlle de Saint-Geneix. C'est une vieille dame dont les cheveux gris tournent au bleu ardoise, et qui a les mains si maigres que tous les matins il faut chercher ses bagues dans les balayures. Elle a parlé de moi l'autre soir pendant un quart d'heure avec Mlle de Saint-Geneix, et quand j'ai cherché le bon regard qui m'avait rajeuni le cœur, je ne l'ai pas plus retrouvé que je ne le retrouve aujourd'hui. Vois,

marquis, il n'y a pas moyen. Ah çà! pourquoi ne dis-tu plus rien, toi? Tu avais commencé mon éloge, et Mlle de Saint-Geneix a l'air d'avoir confiance en toi! Si tu recommençais un peu?...

— Mes enfans, dit la marquise, vous reprendrez la discussion un autre jour; j'ai à m'habiller et à vous parler avant qu'on ne vienne nous distraire. La pendule retarde peut-être de quelques minutes...

— Je crois même qu'elle retarde beaucoup, dit Caroline en se levant. Et, laissant le duc et le marquis soutenir leur mère jusqu'à sa chambre, elle passa vite au salon. Elle s'attendait à y trouver du monde, car le dîner s'était prolongé un peu plus que de coutume; mais il n'y avait encore personne, et, au lieu de le parcourir en chantant, elle s'assit, pensive, auprès de la cheminée.

VI.

Caroline, en dépit d'elle-même, commençait à trouver quelque chose de blessant dans sa situation. Elle avait cherché à s'étourdir sur l'espèce de domesticité héroïquement acceptée. Personne moins qu'elle n'était propre à cet effacement de la volonté. Elle se sentait choquée de l'attention obstinée ou affectée que lui accordait le duc d'Aléria, et elle se voyait contrainte à renfermer son impatience et son dédain. — Ce n'est pas dans la pauvre maison de ma sœur, se disait-elle, que je serais condamnée à subir les complimens de ce personnage. Je les ferais cesser d'un mot. Il me traiterait de prude, cela m'importerait peu. On le chasserait, et tout serait dit. Ici je dois être enjouée et convenable comme une femme du monde, prendre tout par le côté léger, ne rien trouver d'offensant dans la galanterie d'un homme perdu. Il faut que je devine la science des femmes rompues à ce manége; si je suis brusque comme ma franchise me porte à l'être, le duc prendra du dépit, il me calomniera pour se venger, peut-être pour me faire chasser. Chasser! oui, dans ma position, on peut être surpris par une machination et se voir congédiée sans plus de façon qu'un domestique. Voilà les dangers et les outrages auxquels je suis exposée. J'ai eu tort de venir ici. Mme d'Arglade ne m'avait pas parlé de ce duc, et j'ai cru possible une chose qui ne l'est pas.

Caroline n'était pas un esprit irrésolu. Dès que la pensée de se retirer lui fut venue, elle se mit tout de suite à chercher le moyen de faire vivre sa sœur. Elle avait reçu des avances de la marquise, il lui faudrait trouver ailleurs d'autres avances pour les restituer, si les manières du duc ne lui permettaient pas de faire auprès d'elle le temps que représentait la petite somme envoyée à Camille.

Elle pensa alors aux quelques centaines de francs offertes par sa nourrice, dont la lettre, reçue le matin, était encore dans sa poche. Elle relut cette lettre naïve et maternelle, et en songeant combien l'aumône du pauvre peut représenter de bienfaits dans l'ordre moral, elle se sentit de nouveau vivement attendrie et pleura.

Le marquis entra et la surprit essuyant ses yeux. Elle replia la lettre et la mit sans affectation dans sa poche, sans se hâter de cacher son émotion sous un air enjoué. Néanmoins elle remarqua une nuance d'ironie sur le visage ordinairement si bienveillant de M. de Villemer. Elle le regarda comme pour lui demander de qui il avait envie de se moquer, et il s'embarrassa un peu, chercha ses paroles, et finit par lui dire tout bonnement : — Vous pleuriez?

— Oui, répondit-elle, mais ce n'était pas de chagrin.

— Vous avez reçu une bonne nouvelle?

— Non, une preuve d'amitié.

— Vous devez en recevoir souvent!

— Il y a des témoignages plus ou moins sincères.

— Vous avez l'air de douter aujourd'hui; vous n'êtes pas tous les jours aussi méfiante.

— Non, pas tous les jours; je ne suis pas méfiante naturellement. Et vous, monsieur le marquis?

Urbain était toujours un peu effarouché quand on l'interpellait directement. Il lui fallait faire un effort pour interroger les autres, et lui rendre la pareille, c'était le jeter dans une sorte de trouble.

— Moi,... répondit-il après un moment d'hésitation, je ne sais pas. Je serais bien empêché de dire ce que je suis,... en ce moment-ci surtout!

— Oui, vous me paraissez préoccupé, reprit Caroline; ne faites pas d'effort pour me parler, monsieur le marquis.

— Pardonnez-moi! je veux,... je voudrais causer avec vous; mais c'est fort délicat, je ne sais comment m'y prendre.

— Ah! vraiment? vous m'inquiétez un peu... Et pourtant il me semble que cela serait bon pour moi de savoir ce que vous pensez dans ce moment-ci.

— Eh bien!... oui, vous avez raison. Vite alors, car on peut arriver d'un instant à l'autre. Je n'ai pas besoin d'en dire beaucoup, j'espère, pour que vous me compreniez. J'aime mon frère; d'aujourd'hui surtout, je l'aime tendrement. Je suis certain de sa sincérité; mais il a l'imagination très vive... Vous vous en êtes aperçue tantôt. Enfin,... s'il mettait un peu trop d'insistance à vous faire revenir de ces préventions,... que vous n'avez peut-être pas, et que, dans tous les cas, il ne mérite que jusqu'à un certain point, je vous engagerais à en parler à ma mère, et à ma mère seulement.

Ne me trouvez pas bizarre et indiscret d'oser me permettre de vous donner mon avis : j'ai un tel besoin de voir ma mère heureuse, et je vois si clairement que vous contribuez déjà pour une large part à son bonheur, la société d'une personne d'intelligence et de mérite lui est si nécessaire, et il lui serait peut-être tellement impossible de vous remplacer, que je voudrais, en vous sachant heureuse et satisfaite auprès d'elle, pouvoir me persuader que vous lui êtes attachée pour toujours. Voilà l'unique motif de ma préoccupation.

— Je vous remercie de cette explication, monsieur le marquis, répondit Caroline, et je vous avoue que je comptais bien qu'un jour ou l'autre votre loyauté daignerait me la donner.

— Ma loyauté?... Mais toute l'explication consiste en ceci : que mon frère est gai, aimable, et que si sa gaieté vous devenait pénible, ma mère, habile à la contenir et possédant sur lui à cet égard un ascendant que je ne puis pas avoir, saurait vous rassurer d'une part, et de l'autre contenir la vivacité des paroles de mon frère dans de justes bornes.

— Oui, oui, nous nous comprenons, reprit Caroline; mais nous ne sommes pas bien d'accord sur le moyen de remédier à... l'enjouement aimable de M. le duc. Vous croyez que Mme la marquise saurait m'en préserver; moi, je crois qu'entre un fils adoré et une tendre mère, personne ne peut et ne doit avoir une plainte à formuler. On n'a jamais raison devant certains juges. Je songeais précisément à cette situation, et je prévoyais avec chagrin qu'un moment pourrait venir où je serais forcée...

— De nous... de quitter ma mère? dit le marquis avec une subite vivacité qu'il réprima aussitôt. Voilà précisément ce que je craignais! Si cette idée est déjà entrée dans votre esprit, je m'en afflige beaucoup; mais je ne la crois pas fondée. Prenez garde d'être injuste! Mon frère a été très ému aujourd'hui. Une circonstance particulière, une affaire de famille,... toute de sentiment, l'avait un peu exalté ce matin. Ce soir il était heureux, bon, expansif par conséquent! Quand vous le connaîtrez mieux...

On entendit sonner. Le marquis tressaillit. Les intimes arrivaient. Il lui fallait laisser en suspens beaucoup de choses qu'il eût voulu dire et ne pas dire. Il se hâta d'ajouter : — Enfin, au nom du ciel, au nom de ma mère, ne vous pressez pas de prendre un parti qui serait si douloureux, si fâcheux pour elle. Si je l'osais, si j'en avais le droit, je vous supplierais de ne rien décider sans me consulter...

— Le respect auquel vous avez droit par votre caractère, répondit Caroline, vous donne aussi le droit de me conseiller, et je n'hésite pas à vous promettre ce que vous voulez bien me demander.

Le marquis n'eut pas le temps de dire merci. On entrait au salon; mais son regard fut d'une éloquence extraordinaire, et Caroline y retrouva la confiance et l'affection qui avaient paru se voiler au commencement de leur entretien. Les yeux du marquis avaient cette beauté surnaturelle que peut seule donner une âme ardente jointe à une grande pureté de pensées. Ils étaient la seule effusion que sa timidité ne vînt pas à bout de paralyser. Caroline l'avait compris, et rien ne la troublait, rien ne l'inquiétait dans le langage de ces yeux limpides, qu'elle interrogeait souvent comme un criterium pour la conscience de sa conduite et de son attitude.

Caroline avait réellement de la vénération pour cet homme dont tout le monde appréciait le caractère, mais dont tout le monde ne pénétrait pas l'intelligence et ne devinait pas la délicatesse. Cependant, malgré la satisfaction qu'elle éprouvait de leur entretien, elle cherchait en elle-même à l'éclaircir en le résumant. Elle pensait vite, et, tout en parcourant le salon pour en faire les honneurs dans la limite de grâce et de retenue qui lui était imposée et dont elle avait d'emblée saisi fort habilement la nuance, elle se demanda pourquoi le marquis avait paru flotter entre deux ou trois idées successives en lui parlant. D'abord il avait semblé disposé à lui reprocher sa confiance dans les flatteries du duc, ensuite il l'avait amicalement prémunie contre la durée de ces attaques, et enfin, lorsqu'elle s'était prononcée sur le déplaisir qu'elle en ressentait, lui-même s'était hâté de la tranquilliser. Elle ne l'avait jamais vu irrésolu, et si son langage était souvent timide, sa conviction ne l'était jamais en quoi que ce fût. — Il faut, pensa-t-elle, que d'une part il m'ait jugée imprudente et qu'il sache que son frère est disposé à vouloir en abuser; de l'autre, il faut que je sois déjà réellement plus nécessaire à sa mère chérie que je ne pouvais me le persuader. En tout cas, il y a là-dessous quelque chose que je ne sais pas et qu'il m'expliquera plus tard, j'imagine. Quoi que ce soit, je suis libre. Cinq cents francs ne m'enchaîneront pas un jour, une heure à une position humiliante. Je n'ai pas encore fait partir ma réponse à Justine.

On voit combien l'honnête et droite conscience de Mlle de Saint-Geneix était loin de chercher dans les réticences du marquis un sentiment déplacé ou un instinct de jalousie. Si on eût interrogé le marquis au même moment, eût-il pu répondre avec autant d'assurance : « Il n'y a en moi que de l'estime affectueuse et de la sollicitude filiale ? »

En ce moment, le marquis était mécontent de son frère et l'écoutait avec une impatience assez pénible. Le duc, rentré au salon avec sa mère, était venu s'asseoir auprès de lui, derrière le piano, place

isolée et protégée que le marquis affectionnait, et il lui parlait bas avec vivacité.

— Eh bien! lui disait-il, tu l'as vue seule tout à l'heure : lui as-tu parlé de moi?

— Mais, répondit M. de Villemer, quelle singulière insistance?...

— Il n'y a rien de singulier là-dedans, reprit le duc, comme s'il continuait une confidence déjà faite. Je suis frappé, je suis ému, je suis épris, je suis amoureux, si tu veux! Oui, amoureux d'elle, ma parole d'honneur! Ce n'est pas une plaisanterie! Vas-tu me faire des reproches, lorsque pour la première fois de ma vie je te prends pour mon confident? N'est-ce pas convenu de ce matin? Ne nous sommes-nous pas juré de tout nous dire et d'être le meilleur ami l'un de l'autre? Je t'ai demandé très sérieusement si tu ne sentais pas quelque chose pour Mlle de Saint-Geneix. Tu m'as répondu très sérieusement *non*. Ne trouve donc pas extraordinaire que je te demande de me servir auprès d'elle.

— Mon ami, répondit le marquis, j'ai fait précisément tout le contraire de ce que tu réclames. Je lui ai dit de ne rien prendre trop au sérieux.

— Ah! traître! s'écria le duc avec une gaieté dont la franchise était comme une réparation de ses anciennes préventions sur le compte de son frère, voilà comme tu sers tes amis, toi! Fiez-vous donc à Pylade! Du premier coup il donne sa démission! Il souffle sur mes rêves et jette au vent mes espérances! Mais que veux-tu que je devienne, si tu m'abandonnes de la sorte?

— Pour ce genre de services, je n'ai pas le sens commun, tu le vois bien!

— C'est cela, à la première difficulté, tu y renonces. Eh bien! moi, je m'acharne. J'ai chassé de mon cœur tout ce qui n'était pas toi, et nul autre que toi n'entendra parler de mes nouvelles passions.

— Pour ce qui est de celle-ci, au moins m'en donnes-tu ta parole?

— Ah! tu crains beaucoup que je ne la compromette?

— Cela me ferait une peine sérieuse.

— Ah bah! Voyons! Pourquoi?

— Parce qu'elle est fière, susceptible peut-être, et qu'elle quitterait ma mère, qui raffole d'elle, ne l'as-tu pas remarqué?

— Oui, et c'est cela qui m'a monté la tête. Il faut que ce soit réellement une fille d'un grand esprit et de beaucoup de cœur! Ma mère a un tact si parfait. Ce soir, en me grondant un peu de ce qu'elle prend pour des taquineries, elle m'a tenu la dragée haute, elle m'a dit : Vous n'avez pas été convenable avec Caroline. C'est

une personne à laquelle il ne vous est pas permis de penser. Diable! on peut toujours rêver, ça ne fait de mal à personne! Mais regarde donc comme elle est jolie! Comme elle est vivante au milieu de toutes ces femmes plâtrées! On peut regarder les contours de sa figure à jour frisant; on n'y voit pas cette ligne mate qui empâte le duvet et qui fait ressembler les autres à un surmoulage. Vrai, elle est trop belle pour être une demoiselle de compagnie. Ma mère ne pourra jamais la garder. Elle mettra le feu partout, et, si elle reste sage, on voudra l'épouser.

— Donc, reprit le marquis, vous ne pouvez pas songer à elle.

— Pourquoi donc ça? reprit le duc. Ne suis-je pas d'aujourd'hui un pauvre diable sans avoir? N'est-elle pas bien née? Sa réputation n'est-elle pas intacte? Je voudrais bien savoir ce que ma mère pourrait trouver à redire! elle qui l'appelle déjà sa fille, et qui veut qu'on la respecte comme si elle était notre sœur?

— Vous poussez loin l'enthousiasme... ou la plaisanterie, dit le marquis, étourdi de ce qu'il entendait.

— Bon, pensa le duc, il m'appelle *vous!*

Et il continua à soutenir avec un sérieux étonnant qu'il était très capable d'épouser Mlle de Saint-Geneix, s'il n'y avait pas d'autre moyen de l'obtenir. — J'aimerais mieux l'enlever, ajouta-t-il : cela rentrerait mieux dans mes habitudes; mais je n'ai plus le moyen d'enlever, et à présent ma blanchisseuse elle-même ne s'y fierait pas. D'ailleurs il est temps de rompre avec tout mon passé. Je te l'ai dit, et c'est fait, puisque je l'ai dit. A partir d'aujourd'hui, transformation complète sur toute la ligne. Tu vas voir un homme nouveau, un homme que je ne connais pas moi-même, et qui va bien m'étonner; mais je sens déjà que cet homme-là est capable de tout, même de croire, d'aimer et d'épouser. Sur ce, bonsoir, frère, voilà mon dernier mot; si tu ne le redis pas à Mlle de Saint-Geneix, c'est que tu ne veux rien faire pour aider à ma conversion.

Le duc s'éloigna, laissant son frère stupéfait, partagé entre le besoin de le croire sincère dans sa passion du moment et l'indignation d'une rouerie dont on voulait le rendre complice.

— Mais non, se disait-il en rentrant chez lui; tout cela, c'est sa gaieté, sa folie, sa légèreté... ou c'est encore le vin! Pourtant, ce matin, au bois, il m'a interrogé sur le compte de Caroline avec une insistance surprenante, et cela presque au milieu de mes confidences sur le passé, qu'il a reçues avec une émotion vraie, avec des larmes dans les yeux. Quel homme est-ce donc que mon frère? Il n'y a pas douze heures, il songeait à se tuer. Il me haïssait, il se détestait lui-même. Puis j'ai cru vaincre son cœur. Il a sangloté dans mes bras. Toute la journée, ç'a été une effusion, un abandon,

un charme de tendresse et de bonté, et ce soir je ne sais plus ce que c'est! Sa raison aurait-elle reçu quelque atteinte dans cette vie sans frein qu'il a menée jusqu'ici, ou bien s'est-il moqué de moi toute la matinée? Suis-je la dupe de mon besoin d'aimer? Vais-je m'en repentir amèrement, ou bien ai-je assumé sur moi la tâche de soigner un cerveau malade?

Dans son effroi, le marquis accepta cette dernière supposition comme la moins effrayante; mais une autre angoisse se mêlait à celle-ci. Le marquis se sentait froissé et irrité dans un sentiment qu'il ne s'avouait pas à lui-même et auquel il ne voulait pas seulement donner un nom. Il se mit au travail et travailla mal. Il se coucha et dormit plus mal encore.

Quant au duc, il se frottait naïvement les mains. — J'ai réussi, se disait-il; j'ai trouvé le réactif contre son désespoir. Pauvre cher frère! je lui ai monté la tête, j'ai éveillé ses désirs, j'ai excité sa jalousie. Le voilà amoureux! Il guérira et il vivra! A la passion, il n'y a de remède que la passion! Ce n'est pas ma mère qui eût trouvé cela, et s'il en résulte quelque scandale dans sa maison, elle me le pardonnera le jour où elle saura que mon frère fût mort de ses regrets et de sa vertu.

Le duc ne se trompait peut-être pas, et un homme plus sage eût été moins ingénieux. Il se fût efforcé de rattacher le marquis à la vie par l'amour des lettres, par la tendresse filiale, par la raison et la morale, toutes choses excellentes, mais que depuis longtemps le malade appelait en vain à son secours. Seulement le duc, à son point de vue, se figurait avoir tout sauvé, et il ne prévoyait pas qu'avec une nature exclusive comme celle de son frère, le remède pouvait bientôt devenir pire que le mal. Le duc, connaissant par lui-même la faiblesse humaine, croyait à la faiblesse relative des femmes, et n'admettait pas d'exception. Selon lui, Caroline ne lutterait guère, il la croyait déjà très disposée à aimer le marquis. Il ne pensait même pas que l'espoir du mariage fût nécessaire pour la vaincre. — C'est une bonne fille, se disait-il, point ambitieuse, et tout à fait désintéressée. Je l'ai jugée du premier coup d'œil, et ma mère affirme que je ne me trompe pas. Elle cédera par besoin d'aimer, par entraînement aussi, car mon frère a de grandes séductions pour une femme intelligente. Si elle lui résiste quelque temps, ce sera tant mieux, il s'attachera d'autant plus à elle. Ma mère n'y verra rien, et si elle y voit, ça l'agitera, ça l'occupera aussi. Elle sera bonne, elle prêchera la vertu et cédera à l'attendrissement. Ces petites émotions domestiques la sauveront de l'ennui, qui est son plus grand fléau.

Le duc se livrait avec la plus parfaite candeur à ces calculs, dont

l'immoralité faisait la base. Il s'y attendrissait lui-même avec cette sorte de puérilité qui caractérise parfois la corruption comme un épuisement. Il souriait en lui-même en regardant la belle victime déjà immolée en imagination à ses projets, et si quelqu'un l'eût interrogé, il eût répondu en riant qu'il était en train d'arranger un roman à la Florian, pour commencer la vie de sentiment et d'innocence qu'il comptait embrasser.

Il resta toute la soirée, et trouva moyen de saisir Caroline dans un coin et de lui parler. — Ma mère m'a grondé, lui dit-il. Il paraît que j'ai été absurde avec vous. Je ne m'en doutais pas, moi qui avais justement le désir de vous prouver mon respect. Enfin ma mère m'a fait donner ma parole d'honneur que je ne songeais pas à vous faire la cour, et je l'ai donnée sans hésiter. Serez-vous tranquille à présent?

— D'autant plus que je n'avais jamais songé à être inquiète.

— A la bonne heure! Puisque ma mère me force à cette grossièreté de dire à une femme ce qu'on ne lui dit jamais, même quand on le pense, soyons amis comme deux bons garçons que nous sommes, et soyons francs pour commencer. Promettez-moi de ne plus dire de mal de moi à mon frère.

— *De ne plus?...* Quand donc lui ai-je dit du mal de vous?

— Vous ne vous êtes pas plainte de mon impertinence,... là, ce soir?

— J'ai dit que je redoutais vos railleries, et que si elles continuaient, je m'en irais, voilà tout.

— Bien, pensa le duc, ils sont déjà mieux ensemble que je ne l'espérais... Si vous songiez à quitter ma mère à cause de moi, reprit-il, ce serait me condamner à m'éloigner d'elle.

— Cela ne peut pas tomber sous le sens! Un fils céder la place à une étrangère!

— C'est pourtant ce à quoi je suis résolu, si je vous déplais et si je vous effraie; mais restez, et ordonnez-moi ce que vous voudrez. Dois-je ne pas vous apercevoir, ne jamais vous adresser la parole, ne pas même vous saluer?

— Je n'exige aucune affectation dans un sens ni dans l'autre. Vous avez trop d'esprit et d'usage pour n'avoir pas compris que je ne suis pas assez rompue aux artifices de la parole pour soutenir un assaut quelconque contre vous.

— Vous êtes trop modeste; mais puisque vous ne voulez pas que les formules de l'admiration se mêlent à celles du respect, et puisque l'attention qu'il vous est si difficile de ne pas éveiller vous alarme et vous contriste, soyez tranquille, je me le tiens pour dit : vous

n'aurez plus à vous plaindre de moi. Je le jure par tout ce qu'un homme peut avoir de sacré, par ma mère!

Après avoir ainsi réparé sa faute et rassuré Caroline, dont le départ eût fait échouer son plan, le duc se mit à lui parler d'Urbain avec un véritable enthousiasme. Il y avait en lui sur ce point tant de sincérité, que Mlle de Saint-Geneix abjura ses préventions. Le calme revint donc dans son esprit, et elle s'empressa d'écrire à Camille que tout allait bien, que le duc valait infiniment mieux que sa réputation, et que, dans tous les cas, il s'était engagé sur l'honneur à la laisser tranquille.

Pendant le mois qui suivit cette journée, Caroline vit fort peu M. de Villemer. Il eut à s'occuper des détails de la liquidation de son frère, puis il s'absenta. Il dit à sa mère qu'il allait en Normandie voir un certain château historique dont le plan lui était nécessaire pour son ouvrage, et il prit une route tout opposée, confiant au duc seul qu'il allait voir son fils dans le plus strict incognito.

De son côté, le duc fut très occupé de son changement de position pécuniaire. Il vendit ses chevaux, son mobilier, congédia ses laquais, et vint, à la demande de sa mère, s'installer provisoirement, par économie, dans un entresol de son hôtel, qui allait être vendu aussi, mais avec cette réserve que le marquis resterait pendant dix ans principal locataire, et que rien ne serait changé dans l'appartement de sa mère.

Quant à Urbain, il monta trois étages et entassa ses livres dans un logement plus que modeste, protestant qu'il n'avait jamais été mieux, et qu'il avait une vue magnifique sur les Champs-Élysées. Durant son absence, on fit les préparatifs de départ pour la campagne, et Mlle de Saint-Geneix écrivait à sa sœur : « Je compte les jours qui nous séparent de cette bienheureuse campagne, où je vais enfin marcher à mon aise et respirer un air pur. J'ai assez des fleurs qu'on voit mourir sur la cheminée : j'ai soif de celles qui éclosent en plein champ. »

GEORGE SAND.

(*La seconde partie au prochain n°.*)

L'OPINION PUBLIQUE

SOUS

LA CONSTITUTION DE 1852.

I. *De la Liberté de la Presse*, avec un Appendice contenant les avertissemens, suspensions et suppressions encourus par la presse quotidienne ou périodique depuis 1848 jusqu'à nos jours, par M. Léon Vingtain, 1860. — II. *De la Liberté et du Gouvernement*, par M. H. Bosselet, 1858. — III. *Du Gouvernement représentatif en France*, par M. Varnier, 1855. — IV. *Essais de Politique et de Littérature*, par M. Prevost-Paradol, 1859.

Un journal étranger m'ayant fait l'honneur, il y a plus d'un an, de me demander un travail sur la constitution de 1852, je refusai de faire ce travail en disant que je savais bien quelle liberté m'assurait l'extra-territorialité qui m'était offerte, mais que je sentais encore mieux quelles convenances elle m'imposait. Dans mon pays, je puis considérer avec plus ou moins de bonne humeur les institutions auxquelles j'obéis : au dehors, je me tiens pour obligé à respecter scrupuleusement ma cocarde nationale. « Ne me demandez pas de vous donner mon avis détaillé sur la constitution de 1852. Parlant chez vous, j'en dirais peut-être plus de bien que je n'en pense. J'aime mieux en parler en France. Je me sens moins gêné par la loi que par la bienséance. »

Je veux donc examiner ici avec impartialité la constitution de 1852 et rechercher surtout quelle est la part que cette constitution fait à la liberté de discussion.

Que j'aie le droit d'examiner la constitution, personne, je pense, ne le contestera. La constitution de 1852 n'a pas décrété sa propre

immutabilité ou son infaillibilité : il est dit dans l'article 31 que « le sénat peut proposer des modifications à la constitution. Si la proposition est adoptée par l'empereur, il y est statué par un sénatus-consulte. » L'article 32 ajoute : « Néanmoins sera soumise au suffrage universel toute modification aux bases de la constitution, telles qu'elles ont été posées dans la proclamation du 2 décembre 1851 et adoptées par le peuple français. » Étant réformable, la constitution de 1852 est donc discutable.

Je n'ai point d'ailleurs l'intention de beaucoup insister sur les défauts de la constitution de 1852; je veux bien plutôt chercher quel usage le parti libéral peut faire de cette constitution, quelles ressources elle lui donne, quels expédiens elle lui ménage, quelles difficultés elle lui crée, quelle conduite par conséquent elle lui impose ou lui conseille. Je ne suis pas le moins du monde de ceux qui croient que le parti libéral, s'il reprend peu à peu quelque force dans les élections, n'a rien de mieux à faire que de travailler à la destruction de la constitution de 1852. Il est toujours facile en France de défaire une constitution et d'en refaire une autre. Personne n'a plus que nous en Europe l'amour du papier légal et de l'écriture constitutionnelle : nous tenons fabrique de constitutions; mais nos constitutions durent peu en général, grâce à la mauvaise pratique que nous en faisons. Voici en effet ce qui arrive ordinairement. D'un côté, les partisans de la constitution régnante en exagèrent le principe dominant jusqu'à le rendre insupportable; d'autre part, les ennemis ne songent qu'à détruire ce principe pour en faire prévaloir un autre. Est-ce le principe de liberté qui domine dans la constitution? les amis le poussent jusqu'à la licence; est-ce le principe d'autorité? on le fait aboutir à l'autocratie. Les institutions en France n'auront quelque stabilité que le jour où, prenant de meilleures habitudes, les partisans de la constitution régnante s'emploieront à en régler et à en modérer l'esprit, et où ses adversaires chercheront de bonne foi quel usage ils peuvent en faire. La conscience n'est pas tenue d'aimer tout ce qu'elle supporte, et l'usage qu'on fait d'une constitution ne veut pas dire qu'on la trouve excellente.

Quand je conseille au parti libéral d'entrer dans la constitution de 1852 et de tâcher de s'y loger, je sais très bien que je ne m'adresse point à l'ancien parti libéral auquel je m'honore d'appartenir : nos habitudes sont prises, et nous sommes trop âgés pour en changer; mais je ne suis pas de ceux qui croient qu'il ne peut y avoir de parti libéral en France que celui de 1825 ou de 1830. Il y aura, il y a déjà, soyons-en sûrs, un nouveau parti libéral qui a ses idées et ses sentimens, ceux de son temps et non ceux du temps

passé. Ce nouveau parti libéral profitera des divers enseignemens que le temps nous a donnés et ne reprendra pas notre vieille consigne, si bonne qu'elle soit. Il se rattachera sans doute à nos deux grandes dates libérales, 1789 et 1830; mais il s'y rattachera sans superstition et sans pédanterie : il sera de son temps comme nous avons été du nôtre. N'ayant ni souvenirs ni précédens qui l'engagent, il saura voir mieux que personne quels sont les accès et les facilités de la constitution de 1852. Il s'en servira sans embarras et sans hypocrisie.

Ceux qui pouvaient penser que je ne voulais parler de la constitution de 1852 que pour en médire à mon aise, ou que je voulais tout au moins aller contre elle jusqu'où la loi me permettait d'aller, ceux-là maintenant doivent comprendre que je veux en parler plus sérieusement et plus sincèrement. Je ne reproche même pas à cette constitution d'être peu libérale, et aux corps de l'état qui l'ont pratiquée jusqu'ici, au sénat et au corps législatif, de ne l'avoir pas rendue plus libérale par la pratique qu'elle ne l'était en principe. Je dois même dire que la constitution de 1852, quoique peu libérale, l'est peut-être encore plus que ne l'est le pays depuis sept ou huit ans, et que si les corps de l'état ne se sont pas servis pour la liberté des moyens qu'ils trouvaient dans la constitution, quelque restreints que fussent ces moyens, ils se sont conformés en cela au tempérament politique du pays. On ne peut pas remuer un pays malgré lui. Supposons par exemple que le corps législatif eût voulu, depuis quatre ou cinq ans, donner à ses discussions une allure plus hardie et plus libérale, qu'il eût voulu, s'il y a des abus, les dénoncer à l'opinion publique, je suis persuadé que cette opinion publique, au lieu de savoir gré au corps législatif de sa bonne intention, n'aurait pas manqué de dire : « Bon! voilà le retour des agitations parlementaires, voilà l'anarchie qui recommence! » Il a fallu le régime de silence presque monastique que nous avons eu pour remettre un peu la parole en crédit. Je ne m'en prends donc pas à la constitution du silence ou de l'insignifiance qu'ont gardée pendant plusieurs années le sénat et le corps législatif; je m'en prends aux sentimens du pays, auxquels les corps délibérans se sont conformés. L'expérience a ramené, je crois, les esprits à une plus juste appréciation des choses. Après avoir compris à l'excès les dangers de la parole, le pays et le gouvernement lui-même ont compris aussi les dangers du silence. C'est donc le moment de rechercher impartialement quels sont, selon la constitution de 1852, les moyens qu'ont les divers corps de l'état d'exprimer et de représenter l'opinion publique.

I.

N'avons-nous pas, diront quelques personnes, la liberté de la presse, qui suffit à l'expression de l'opinion publique? — Je me souviens qu'un vieil ami des philosophes du XVIIIe siècle me disait un jour que le meilleur système de gouvernement était une monarchie très forte avec une presse très libre. L'excellent homme prenait pour un système de gouvernement la contradiction qu'il avait vue dans sa jeunesse, avant 89, quand la monarchie était presque absolue, et que tout le monde écrivait ou parlait contre le gouvernement. La royauté était tempérée par les pamphlets, et la liberté à son tour était tempérée par les lettres de cachet. Tout cela allait ensemble, disait mon philosophe. — Mais combien de temps, lui répondais-je, cela alla-t-il? Il n'y a pas là, encore un coup, de système de gouvernement; il y a une bataille entre deux adversaires, dont l'un finit par tuer l'autre. La liberté de la presse est une liberté qui ne peut pas vivre seule. C'est là son mérite. Elle défend toutes les autres libertés, mais il faut que les autres libertés la défendent aussi, il faut qu'elles la soutiennent et la contiennent, — les deux choses à la fois. On a voulu souvent établir une sorte de rivalité entre la tribune et la presse, et faire croire à l'une qu'elle gagnait tout ce que perdait l'autre. Cette rivalité n'existe pas, tout au contraire. Là où la tribune est quasi muette, la presse est presque nécessairement insignifiante, et là où la presse est faible et timide, la tribune est ordinairement sans force. Qu'est-ce que la parole de la tribune, si elle n'a pas l'écho des journaux? Quelle autorité peut avoir un journal, s'il n'a pas derrière lui pour le soutenir et le contenir un parti dans le pays et dans les corps de l'état?

M. Léon Vingtain, dans son excellent livre sur la liberté de la presse, a très bien compris cette sympathie entre la presse et toutes les autres libertés publiques. Il suppose d'un côté une presse dont la liberté est solennellement reconnue par la loi, qui n'est point soumise à la censure, qui enfin, à ne prendre que la lettre de la loi, est complétement indépendante; mais cette liberté de la presse n'a derrière elle ou au-dessus d'elle aucune autre liberté, ni la liberté de la tribune, ni la liberté de conscience, ni la liberté d'association, ni la liberté électorale; elle est solitaire et tout à fait à part, comme saint Siméon Stylite sur sa colonne. Assurément, s'il plaît au gouvernement absolu de respecter scrupuleusement cette presse sans appui et sans limite, ce sera un grand miracle; mais quand a-t-on jamais vu ce miracle? Il faudrait que le gouvernement fût tout entier composé de saints disposés à révérer la presse comme les pénitens ré-

vèrent la discipline qu'ils se donnent ou qu'ils reçoivent; il faudrait, autre miracle, que la presse aussi fût tout entière composée de saints disposés à ne jamais abuser de la toute-puissance. Cet heureux accord de la sainteté des administrateurs et de l'humilité des journalistes serait le paradis sur la terre. Nous ne pouvons guère l'espérer. Au lieu de cela, la lutte entre un pouvoir sans frein et une presse sans appui, voilà ce que nous montre l'histoire, et dans cette lutte la presse succombe inévitablement après quelques violences impuissantes.

D'un autre côté, M. Vingtain prend une presse soumise à la censure, mais ayant tout près d'elle des assemblées libres qui contrôlent la marche du gouvernement; la liberté de la tribune, la liberté des élections sont partout pratiquées et organisées. La presse seule n'est pas libre. Eh bien! il lui vient alors de la liberté de tous les corps de l'état une liberté plus grande, plus sûre, plus durable que celle que, dans l'autre supposition, elle tenait seule de la loi, et qu'elle prétendait exercer seule. Ce parallèle judicieux, qui témoigne dans M. Vingtain d'un grand sens politique, fait voir combien il est impossible à la liberté de la presse de vivre seule. Elle sert à toutes les autres libertés; mais seule, elle ne peut pas se suffire à elle-même. Elle ressemble en cela à l'esprit lui-même, dont on a dit qu'il servait à tout et ne suffisait à rien.

Je n'ai parlé jusqu'ici que de la liberté de la presse en général, montrant qu'elle ne peut exprimer l'opinion publique que lorsqu'elle n'est pas seule à l'exprimer. Que serait-ce si je parlais de la condition particulière de la presse dans notre pays? Ici je sens fort bien jusqu'à quel point je dois être timoré et réservé; je plaide *pro domo mea*, je plaide devant un tribunal qui ne m'est pas favorable, et notez bien que par ce mot je désigne moins encore l'administration que le public. Il viendra peut-être un moment où le public accusera la presse d'avoir été faible et timide. Si la presse en ce moment était passionnée, elle ne rencontrerait pas seulement les punitions de la loi, elle rencontrerait l'indifférence publique; elle serait martyre dans le vide, ou même on s'amuserait de ses doléances. Nous nous garderons donc bien de lui parler de nos souffrances ou de nos gênes. Il n'y a qu'entre malades, aux eaux, qu'on parle volontiers de ses maladies, et que nous écoutons celles du prochain pour avoir le droit de lui raconter les nôtres. Comme le public ne souffre pas, il ne comprendrait pas que nous lui disions que nous ne sommes pas sur des roses.

Je suis sincèrement persuadé que l'empereur veut la liberté de la discussion; il la veut décente et sérieuse, mais il la veut et il l'a mise dans la constitution. Il a déclaré qu'il était responsable devant

le peuple français, par conséquent discutable. Qu'est-il arrivé cependant quand le droit d'avertissement aux journaux était exercé par les préfets seulement? Nous trouvons, dans le recueil que M. Vingtain a fait de tous les avertissemens que la presse a reçus depuis huit ans, qu'il y a des préfets qui érigent en principe « que le chef de l'état doit rester en dehors de tous débats, et qu'il n'est pas permis d'invoquer comme élément de discussion ses opinions vraies ou supposées (1). » Un autre préfet avertit un journal parce que les réflexions qu'il a faites « renferment contre l'autorité départementale une menace d'appel devant une puissance désignée sous le titre vague d'autorité supérieure, et qui ne peut être que la personne même du chef de l'état, qu'un sentiment de respect et de haute convenance devait empêcher de mettre en cause (2). » Il est évident que les considérans préfectoraux que je viens de citer ne s'accordent pas avec l'article 5 de la constitution de 1852 et la proclamation du 14 janvier 1852. Cette proclamation en effet disait « qu'écrire en tête d'une charte que le chef du gouvernement est irresponsable, c'est mentir au sentiment public, c'est vouloir établir une fiction qui s'est trois fois évanouie au bruit des révolutions. La constitution actuelle proclame au contraire que le chef que vous avez élu est responsable devant vous. » Ainsi, tandis que la constitution déclare que le chef du gouvernement est responsable et par conséquent discutable, les préfets ressuscitent contre la presse la vieille doctrine de l'irresponsabilité royale. Je ne suis pas étonné que l'administration centrale, voyant les écarts de ses préfets, leur ait enlevé l'exercice spontané du droit d'avertir la presse. Les avertissemens ne sont plus donnés maintenant dans les départemens qu'avec l'approbation du ministre de l'intérieur. Cette mesure est utile à tout le monde : à la presse, qui est frappée de plus haut, mais moins souvent; aux préfets, qui risquent moins de se compromettre par des considérans irréfléchis.

Ce n'est pas que je veuille ici rejeter sur les préfets de provinces tous les maux de la presse. Ils n'ont fait que pratiquer avec plus ou moins d'habileté une loi difficile à manier. J'aurais d'ailleurs bien des choses à dire pour excuser les préfets : le besoin de montrer leur zèle, le désir tout naturel de faire prendre à l'autorité préfectorale sa revanche des affaiblissemens qu'elle avait subis sous l'ancien régime constitutionnel, l'exaltation ou l'enivrement du principe d'autorité. De là, dans le curieux recueil de M. Vingtain, des considérans dont les uns ressemblent quelque peu à des demandes d'avance-

(1) Avertissement de *l'Ami de l'Ordre de Noyon* (Oise), 6 juin 1852, p. 197.
(2) Avertissement du *Progrès du Pas-de-Calais*, 16 mai 1852, p. 182.

ment, des arrêts rendus au nom de l'histoire en conseil de préfecture, et qui érigent en divinité infaillible et inattaquable la mémoire de Napoléon Ier : il y a tel département où le dix-septième volume de l'*Histoire du Consulat et de l'Empire*, avec son mélange de sévérité et d'admiration, n'aurait pas pu être publié (1). Les préfets sont disposés à croire que la moindre critique « affaiblit le principe d'autorité (2) » ou « laisse percer une hostilité mal déguisée (3). » Jusqu'où ne va pas la passion de ce principe d'autorité, excellent en soi, mais qu'il ne faut pas que tout le monde puisse appliquer à tout? Un préfet plein de bonnes intentions croit que certains engrais peuvent être très utiles à l'agriculture : un journal critique cet engrais. Le préfet alors, « considérant que la polémique ouverte dans ce journal au sujet des engrais industriels est de nature à infirmer la valeur et les résultats des mesures de vérification prises par l'administration, qu'elle ne peut porter que l'indécision dans l'esprit des acheteurs et nuire ainsi considérablement à l'agriculture en les détournant d'employer une substance dont les excellens effets, lorsqu'elle est de bonne qualité, ne sont pas contestables, » avertit le journal (4). Je ne demande pas mieux, quant à moi, que de croire à l'excellence des engrais industriels; mais amenderont-ils mieux ma terre parce qu'ils sont déclarés inattaquables?

J'ai cité quelques exemples du recueil de M. Vingtain, pour montrer combien il faut de sagesse et d'habileté pour pratiquer le droit d'avertissement. Si je regarde maintenant ce qu'il faut de circonspection et de bonheur dans les écrivains pour éviter d'encourir les avertissemens, je suis forcé de dire que la loi de la presse n'est pas moins difficile pour ceux qui y obéissent que pour ceux qui l'exécutent.

M. Guizot disait un jour que nous ne savions pas faire usage des libertés qui nous restaient encore. Si la leçon de l'illustre orateur s'adressait au sénat et au corps législatif, elle pouvait être à propos; mais elle ne pouvait pas s'adresser à la presse. Je puis être tenté de faire usage de ma liberté, quand je sais où elle commence et où elle finit. Quand la limite légale de mon droit n'est pas fixée, quand on me dit de parler comme je veux, à la condition de ne pas déplaire à l'administration, et que l'administration ne me dit pas d'avance ce qui lui déplaît; quand, pour avoir rencontré son déplaisir, sans avoir pu le prévoir, elle me frappe d'un avertissement, qui, répété deux fois, fait que le journal peut être supprimé du jour au lende-

(1) Avertissement du *Spectateur de Dijon*, 17 avril 1852, p. 164.
(2) Avertissement du *Courrier de Verdun*, 28 juillet 1852, p. 216.
(3) Avertissement de *la République de Tarbes*, 18 août 1852, p. 240.
(4) Avertissement du *Journal de l'arrondissement de Loudéac*, 29 avril 1854, p. 301.

main, comment voulez-vous que j'use de ma liberté? Réduite à tout craindre, la presse prend volontiers le parti de ne rien dire, heureuse encore quand on ne se plaint pas d'un silence qui est sa seule liberté légale. Mais qu'est-ce qu'un journal qui ne parle pas? Le journal a été inventé pour parler et non pour se taire. J'ajoute que, quand les journaux ne parlent pas, le public, ne sachant rien, tout le surprend, tout l'inquiète. Les commérages remplacent la discussion. La sécurité des esprits n'y gagne rien; le silence ajoute à l'anxiété.

Il y a des personnes qui croient que le système des avertissemens est nécessaire au maintien de l'ordre public. De cette manière, dit-on, la presse est prudente et décente. Je n'ai pas cette confiance dans la vertu des avertissemens administratifs. C'est un système qui n'a encore été essayé que dans un sens, c'est-à-dire pendant le calme des esprits. Dans cet état de choses, si un journal est averti pour quelque intempérance de langage, il ne trouve d'appui nulle part. Le régime des avertissemens se pratique donc sans difficulté. Supposez d'autres circonstances, d'autres dispositions morales et politiques dans les esprits, je ne sais pas comment le droit d'avertissement pourra s'exercer sans inconvénient. Ce ne sera plus en effet un journal qui sera averti, ce sera l'opinion publique qu'aura exprimée le journal. Tout change alors : le journal, sentant qu'il n'est plus isolé devant l'administration, est plus fort et plus hardi. L'administration de son côté, sentant qu'elle n'a plus affaire à quelques écrivains isolés, mais à une partie considérable de l'opinion publique, est plus timide à user de son droit, et elle a raison. Supposez enfin qu'un jour les débats du corps législatif soient vifs et ardens et qu'un journal les commente : l'avertira-t-on? Lui dira-t-on qu'il est coupable de répéter ce qu'ont dit les membres du corps législatif? Si le corps législatif a voté l'impression et la distribution d'un discours, si ce discours est reproduit dans un journal en tout ou en partie, ce journal sera-t-il averti? L'autorisation donnée par le corps législatif sera-t-elle contredite et invalidée par la décision du ministre de l'intérieur? Le ministre n'ose-t-il pas avertir le corps législatif en avertissant un journal, alors le droit d'avertissement s'affaiblit. Le ministre croit-il devoir user de son droit malgré l'autorisation du corps législatif, alors la lutte commence. Jusqu'à ce que le régime des avertissemens ait été exercé dans un temps critique et en face d'une opinion publique déclarée, je puis dire que l'expérience de l'efficacité de ce régime n'a pas été faite.

S'il y a de pareils doutes sur l'efficacité des avertissemens administratifs, s'ils ne sont une garantie que dans les temps paisibles, c'est-à-dire dans les temps où l'administration n'a pas besoin d'ar-

mes pour se défendre, n'étant point attaquée, beaucoup de personnes se demandent s'il ne vaudrait pas mieux remettre la presse sous le régime pur et simple de la loi. M. de Chateaubriand, au commencement de la restauration, demandant une loi sur la presse, disait qu'il n'était pas besoin que ce fût une loi indulgente et douce. Qu'elle soit sévère, disait-il, mais que ce soit une loi ! Point d'arbitraire, dût même l'arbitraire être exercé modérément. Que chacun sache quel est son droit et jusqu'où va ce droit : tel est le régime que nous souhaitons pour la presse. Soumettez-la à l'empire des lois et des tribunaux; que les lois et les magistrats lui soient rigoureux, nous y consentons de grand cœur. Nous aimons mieux une loi dure qu'un arbitraire complaisant. Une fois que la presse aura retrouvé la loi pour règle et pour guide, elle ne sera pas tantôt hardie jusqu'à la licence, parce qu'elle croit s'accorder avec les passions de quelques hommes puissans, tantôt timide jusqu'à l'insignifiance. Étant à la fois soutenue et contenue par la loi, elle rendra à l'opinion publique les services qu'elle peut lui rendre : elle l'informera. — Mais si elle l'égare? — L'opinion publique ne s'égare-t-elle pas aussi dans le silence? Nous voyons dans les mémoires de M. Miot que Napoléon, quelque temps après la mort du duc d'Enghien, se plaignait dans le conseil d'état des bruits qui se répandaient dans Paris et de la crédulité inexplicable des Parisiens. Ce qui expliquait cette crédulité, c'était le silence de la presse. Comme les journaux ne disaient rien, on croyait ou on craignait tout. On sait combien l'obscurité aide chez les enfans à la peur. Le silence de la presse fait à certains momens le même effet sur l'imagination publique.

Substituer le régime légal et judiciaire au régime administratif, voilà, selon nous, un des moyens les plus efficaces de rendre à la presse quotidienne un peu de la force qu'elle a perdue et dont personne n'a hérité. Cependant, si j'avais à choisir entre ce moyen qui ne concernerait que les journaux et un réveil de l'esprit libéral dans le pays et dans les assemblées délibérantes, je n'hésiterais pas à préférer le réveil de l'opinion publique à l'affranchissement de la presse. Qu'est-ce qu'une presse libre et même violente dans un pays indifférent? Un bruit de cymbales dans les airs. Ayez au contraire des assemblées délibérantes qui prennent à cœur d'exprimer l'opinion publique et de l'éclairer, la presse, quelque subordonnée que vous la puissiez supposer aux volontés de l'administration, la presse deviendra libre par le contact de la liberté des assemblées délibérantes.

C'est dans cette pensée que je veux examiner les moyens que le sénat et le corps législatif ont, selon la constitution, de connaître et d'exprimer l'opinion publique.

II.

Le sénat est le corps le plus puissant de l'état et celui auquel la constitution de 1852 a donné le plus d'action. Loin de souhaiter qu'il n'use pas des pouvoirs qui lui ont été confiés, l'empereur, on s'en souvient, s'est plaint, il y a quatre ou cinq ans, que le sénat ne fît point assez usage de ses droits. La constitution en effet veut (article 25) que « le sénat soit le gardien du pacte fondamental et des libertés publiques. » Elle ne veut probablement pas qu'il les les garde comme dans un musée. Le sénat (article 29) « maintient ou annule tous les actes qui lui sont déférés comme inconstitutionnels par le gouvernement ou dénoncés pour la même cause par les pétitions des citoyens. » Le sénat ne reçoit pas seulement les pétitions des citoyens qui dénoncent des actes inconstitutionnels : il reçoit toutes les pétitions, de quelque genre qu'elles soient; il en délibère. C'est par les pétitions que le sénat communique avec les citoyens, c'est par là qu'il entend leurs doléances et les transmet, quand il y a lieu, au gouvernement de l'empereur.

Sans doute le sénat a des droits plus importans que celui de recevoir les pétitions, mais il n'en a pas qui lui donne mieux les moyens de connaître l'opinion publique du pays et de l'éclairer par ses discussions. Je sais des publicistes qui, ayant étudié avec soin dans la constitution de 1852 les pouvoirs attribués au sénat, croient que ce corps a tout à la fois trop et trop peu de pouvoir : trop de pouvoir; songez en effet ce qu'est un corps qui peut s'opposer à la promulgation de toutes les lois (article 26); qui règle par des sénatus-consultes, sans le concours du corps législatif, tout ce qui n'a pas été prévu par la constitution et qui est nécessaire à sa marche; qui prononce sur le sens des articles de la constitution qui donnent lieu à différentes interprétations (article 27); qui peut annuler tous les actes qui lui sont dénoncés comme inconstitutionnels (article 29); qui prononce sur les mises en état de siége des départemens (article 12); qui peut mettre les ministres en accusation (article 13). Investi d'une si grande autorité, le sénat a dû sans doute se prescrire le devoir de tempérer sa force par la modération de son caractère.

En même temps qu'il a trop de pouvoir, le sénat aussi en a trop peu, disent les mêmes publicistes. Il ne peut pas amender les lois, il ne peut que les rejeter; il n'a aucune autorité sur les finances et sur les impôts; il serait enfin plus capable, s'il le voulait, de faire une révolution que d'exprimer simplement et fermement l'opinion publique. Tout cela serait vrai, selon moi, si le sénat n'avait pas le

droit de recevoir les pétitions des citoyens et d'en délibérer. Par là, ses conseils et ses avis pénètrent dans le gouvernement; par là, il connaît et fait connaître l'opinion publique; par là, il échappe à la destinée que semblaient lui imposer quelques publicistes d'être plutôt fait pour porter les grands coups que pour défendre régulièrement et paisiblement la liberté.

C'est seulement depuis quelques mois que se fait sentir cette influence du droit de pétition sur le caractère politique du sénat. Tout le monde y a contribué, le sénat, le public, et le gouvernement plus que personne par la publicité qu'il a donnée aux discussions du sénat.

Le sénat, depuis sa création, recevait des pétitions et il en délibérait; il y avait même des procès-verbaux qui rendaient compte de ces discussions. J'ai eu occasion de lire plusieurs volumes de ces procès-verbaux, et je les ai lus avec plaisir. Les discussions sont sincères, approfondies, intéressantes : on sent que le sénat prend à cœur ses délibérations, toutes secrètes qu'elles sont; mais, comme tout cela se passait en famille et à huis clos, le public ne s'en doutait pas et se souciait peu du droit qu'il avait d'adresser des pétitions au sénat. Je veux citer un témoignage curieux de cette insouciance du public.

Quand au mois de janvier 1859 la France apprit un peu inopinément qu'elle allait avoir la guerre avec l'Autriche, il y eut dans le pays, on s'en souvient, un mouvement visible d'inquiétude. La société moderne, très commerçante et très industrieuse, n'aime pas la guerre. D'où vient donc qu'étant inquiet et alarmé, le parti de la paix n'ait pas songé à adresser ses doléances au sénat sous forme de pétition? Il le pouvait, car l'article 45 de la constitution, en reconnaissant le droit de pétition, ne l'a ni limité ni circonscrit; tout le monde peut pétitionner sur toutes choses. Le sénat juge et délibère. Pourquoi donc n'a-t-il pas été adressé de pétitions au sénat pour demander le maintien de la paix? Est-ce que le pays se défiait de la bonne volonté du sénat? Est-ce que, sachant l'immense pouvoir qu'il avait reçu, il craignait de le mettre en action? Non : cela tient uniquement à ce que le pays ignorait naïvement ce que pouvait et ce que voulait le sénat. Il ne s'en défiait pas, il l'oubliait. La nation, et cela est fort naturel, ne connaît que les pouvoirs qu'elle voit agir. Elle connaît l'empereur, parce que le pouvoir impérial agit, et même elle croit qu'il n'y a que ce pouvoir qui agisse. C'est donc vers l'empereur qu'elle tourne toujours ses regards. J'entends dire sans cesse, et je dis moi-même sans cesse : Que veut l'empereur? que pense l'empereur? Je ne me suis jamais surpris à dire : Que veut le sénat? que pense le sénat? Cet oubli involontaire est un

mal pourtant. De cette façon, les corps de l'état s'effacent. La constitution, au lieu d'avoir trois pouvoirs, se réduit à un seul. Nous croyons donc que le pays avait tort, en 1859, d'oublier qu'il y a un sénat qui reçoit des pétitions, qui peut entendre et faire connaître les sentimens publics. Seulement le pays eût pu répondre, si quelqu'un lui eût reproché de ne s'être point adressé au sénat pour exprimer ses vœux en faveur de la paix, le public aurait pu répondre qu'on ne change pas du jour au lendemain les habitudes qu'on a prises ou qu'on nous a laissé prendre depuis plusieurs années. Il ne suffit pas que les corps de l'état soient inscrits dans la constitution pour que le public entre aussitôt en communication avec eux. La sympathie entre les corps publics et le peuple est chose difficile à établir. Il faut pour cela se donner de la peine; peut-être surtout y faut-il absolument une condition que je ne trouve pas dans les attributions du sénat : il y faut la publicité. Un corps qui délibère en secret est bientôt un corps oublié, ou bien il faut qu'il se révèle par ses actions. Triste chose pour un corps que d'être obligé tous les jours à de grandes actions! La publicité quotidienne et régulière a au contraire cet avantage de mettre les corps délibérans en rapport avec le public sans éclat et sans apparat. Les entendant parler tous les jours, le pays s'habitue à les écouter. Il se fait une opinion publique qui va sans cesse du peuple aux corps délibérans, et des corps délibérans au peuple. La publicité est la vie des assemblées, et de nos jours la publicité, c'est la publication.

J'insiste sur l'insouciance qu'avait le public en 1859 à l'égard du sénat, parce que cette insouciance a cessé. Inquiets de la situation que les suites de la guerre d'Italie faisaient à la papauté, un grand nombre de catholiques français ont réclamé auprès du sénat. Le sujet de ces pétitions était grave et important; la discussion du sénat a été sérieuse et étendue. Le gouvernement alors, par une décision dont je ne puis que le féliciter, a publié cette discussion dans *le Moniteur*. Cette publicité a rompu la glace. Le droit de pétition, qui n'avait qu'une existence de droit, est devenu un droit vivant, et les discussions politiques, qui ne se rencontraient plus que dans les journaux et qui s'y rencontraient sous une forme timide et incomplète, ont reparu dans la publicité sous la forme qui leur est le plus propre, sous la forme de délibérations parlementaires.

Le gouvernement avait-il le droit de publier les discussions du sénat malgré l'article 24 de la constitution, qui dit que les séances du sénat ne sont pas publiques? Le gouvernement n'aurait pas, d'après cet article, le droit d'admettre le public aux séances du sénat; mais il a le droit de publier les procès-verbaux des discussions du sénat. L'article 41 du règlement intérieur du sénat dit que les pro-

cès-verbaux des discussions du sénat sont communiqués au gouvernement; une fois communiqués, le gouvernement peut les publier, comme il publie les documens de toute sorte qu'il veut porter à la connaissance du public. On peut regretter que le sénat ne soit pas maître de sa publicité, que les procès-verbaux de ses discussions doivent passer par le gouvernement pour arriver au public. Les choses sont ainsi réglées. Ce n'est pas le sénat qui publie ses séances, c'est le gouvernement; mais cette publicité, toute dépendante qu'elle est, nous paraît bonne pour tout le monde : pour le sénat, à qui elle donne de la vie et dont elle manifeste la présence et l'action; pour le gouvernement, à qui elle donne l'avantage de mettre en mouvement la constitution de 1852 dans ses divers ressorts et de montrer qu'elle ne se réduit pas à l'autocratie pure, que, loin de là, elle admet aussi la discussion et la délibération parlementaires; elle est bonne enfin pour le public, qu'elle avertit des moyens qu'il a d'exprimer son opinion et de la faire connaître aux corps de l'état.

On sait que c'est à propos de la pétition des catholiques sur la papauté que le gouvernement a pour la première fois publié les procès-verbaux des discussions du sénat. On a dit que dans cette occasion le gouvernement avait senti le besoin de s'appuyer de l'opinion d'un des corps de l'état pour résister aux réclamations des catholiques : c'est possible; mais où est le mal? Et n'est-ce pas une chose excellente que ce soit dans une question toute politique et toute morale que le gouvernement ait introduit la publicité au sénat? Il a montré par là qu'il comprenait l'utilité de la publicité dans ce qui touche aux questions de conscience. Il faut, dans ces questions, parler à l'opinion publique et tâcher de l'avoir pour soi. On a pu regretter que, dans la discussion engagée au sénat sur la papauté, quelques pieux orateurs se soient trouvés surpris par cette publicité inattendue, et qu'ils n'aient pas répondu à l'attente catholique. Dorénavant cette surprise n'est plus possible. Tout le monde au sénat sait maintenant que le public écoute ce qui s'y dit. Le gouvernement en effet n'a pas borné ses publications à la discussion sur la papauté; le public non plus n'a pas borné ses pétitions aux réclamations des catholiques : il a pétitionné sur le traité de commerce avec l'Angleterre, sur la fixation des droits spécifiques, sur le chiffre de la protection promise à notre industrie par le traité de commerce; il a pétitionné sur les congrégations religieuses. Toutes ces pétitions ont été discutées avec chaleur, parfois même avec une vivacité qui semblait se souvenir de nos anciennes institutions parlementaires; toutes ces discussions ont été publiées, de telle sorte que le droit de pétition s'est accrédité dans le public, et que la pu-

blicité des discussions du sénat est devenu un usage. Nous nous félicitons de ce nouveau moyen d'exprimer l'opinion publique introduit dans le sénat, non pas malgré la constitution de 1852, mais en dehors de cette constitution. A Dieu ne plaise que nous voulions discréditer ce parlementarisme imprévu en y applaudissant trop! nous avons encore de quoi être très modestes dans nos espérances, en les comparant avec nos souvenirs. Nous aimons cependant à penser que nos anciennes mœurs politiques, nos anciennes habitudes de discussion et de publicité ne sont pas entièrement effacées, qu'elles reviennent peu à peu par une sorte de penchant instinctif; nous aimons tout ce qui peut nous faire croire à l'influence invisible et puissante des institutions que nous avons eues pendant trente ans, et que nous avons peut-être plus abjurées qu'oubliées.

III.

J'ai examiné les moyens qu'avait le sénat, selon la constitution de 1852, de connaître et d'exprimer l'opinion publique, et j'ai noté en passant les changemens que l'usage a introduits. Il me reste à faire le même examen pour le corps législatif.

La part de pouvoir que la constitution a faite au corps législatif est beaucoup plus petite que celle qu'elle a faite au sénat, et le corps législatif n'a pas à craindre, comme le sénat, s'il usait de son pouvoir, de tomber dans la révolution; mais, quoique ses pouvoirs soient restreints, le corps législatif a cependant un avantage sur le sénat, si nous considérons la communication et les liens entre les corps de l'état et le peuple comme la cause principale de la force des assemblées délibérantes. Le corps législatif émane du peuple, et comme le mandat législatif ne dure que six ans, il y a tous les six ans des élections qui, à défaut de toute autre action politique, avertissent le pays de l'existence du corps législatif. Il tient au pays par son origine; mais les autres liens entre le pays et lui sont faibles et indirects. Ainsi le corps législatif ne reçoit pas de pétitions; de plus, quoique les séances soient publiques, la publicité est incomplète et tardive. L'on sait que, d'après l'article 42 de la constitution, « le compte-rendu des séances du corps législatif par les journaux ou par tout autre moyen de publication ne consistera que dans la reproduction du procès-verbal dressé à l'issue de la séance par les soins du président du corps législatif. » C'est ici, disons-le franchement, le nœud de la question pour le corps législatif. Si l'article 42 continue à être exécuté littéralement, si l'usage n'y introduit pas quelque amélioration, comme au sénat, la communication entre le corps légis-

latif et la nation n'existe pas assez, ou, n'ayant lieu que tous les six ans dans les élections, et d'une manière toute locale et tout individuelle, elle est sans efficacité. L'opinion publique se forme en dehors du corps législatif; elle se forme par les bruits de la ville, par les conversations du jour; elle ne pénètre pas dans le corps législatif, et surtout elle n'est pas réglée et avertie par les discussions du corps le plus populaire de l'état.

La publicité plus ou moins développée, plus ou moins quotidienne, des séances du corps législatif, est une question si importante, qu'il me paraît nécessaire d'examiner de près l'organisation de cette publicité, et les modifications qu'elle pourrait recevoir.

L'article 42 de la constitution a substitué le procès-verbal dressé par les soins du président du corps législatif aux anciens comptes-rendus des journaux. Le décret organique du 31 décembre 1852 détermine la manière dont ce procès-verbal est rédigé. L'article 74 de ce décret dit que « la rédaction des procès-verbaux des séances est placée sous la haute direction du président du corps législatif et confiée à des rédacteurs spéciaux nommés par lui, et qu'il peut révoquer. » L'article 76 ajoute que « les procès-verbaux contiennent les noms des membres qui ont pris la parole et le résumé de leurs opinions (1). » C'est aussi « le président du corps législatif (article 78) qui règle par un arrêté spécial le mode de communication du procès-verbal aux journaux. » Le pouvoir du président du corps législatif est grand, comme on le voit; c'est lui qui fait la lumière et qui la distribue; il donne aux discussions l'allure qu'elles doivent avoir, non pas seulement par la présidence des débats, mais aussi par la rédaction des procès-verbaux; il détermine la manière dont ces procès-verbaux, rédigés sous sa direction, sont communiqués au public, si bien que le pays ne voit les discussions de ses représentans que sous le jour et dans la perspective que veut le président du corps législatif.

J'aurais ici beau jeu, si j'étais un logicien, à critiquer ce pouvoir considérable, qui n'équivaut à rien moins qu'à faire du président du corps législatif l'arbitre et le régulateur suprême de la discussion officielle dans le pays; mais je laisse de côté toutes les hypothèses, et je suis persuadé que jamais les procès-verbaux rédigés sous la direction du président du corps législatif ne donneront aux débats de la chambre des députés une expression différente de la vérité. Tel que je le connais, le président actuel ne le voudra ja-

(1) L'article 13 du sénatus-consulte du 25 décembre 1852 dit que « le compte-rendu prescrit par l'article 42 de la constitution est soumis, avant la publication, à une commission composée du président du corps législatif et des présidens de chaque bureau. En cas de partage d'opinion, la voix du président du corps législatif est prépondérante. »

mais. Quels qu'ils soient, ses successeurs ne le pourront pas, quand même ils le voudraient. La vérité est plus forte que tous les pouvoirs officiels. Je ne crains donc pas que le président du corps législatif abuse jamais, contre l'esprit de la chambre, du droit qu'il a de faire rédiger les procès-verbaux. Je dois seulement remarquer, quoique je sois loin de le craindre en ce moment, que, s'il se rencontrait un jour une chambre des députés qui fût animée d'un esprit contraire à celui du gouvernement et un président qui partageât cet esprit de résistance, ou qui y cédât, rien ne serait si facile au président du corps législatif que de donner aux procès-verbaux un accent hostile et menaçant, et de les répandre partout dans le pays à l'aide des journaux qu'il tient dans sa main, puisqu'il a seul le pouvoir de leur communiquer le récit des séances de la chambre des députés. — Hypothèse fort invraisemblable! dira-t-on. — Je le sais bien; je ne l'ai faite que pour caractériser le pouvoir du président du corps législatif, devenu pour ainsi dire le grand maître de la publicité.

Cette direction de la publicité, qui est une machine redoutable, puisqu'elle peut servir également à étouffer et à exciter l'opinion publique, n'a-t-elle pas quelque part un contre-poids dans la constitution? La chambre des députés et les députés eux-mêmes n'ont-ils pas aussi une publicité qui leur appartienne et qui soit indépendante du contrôle régulateur du président? Je n'ai trouvé dans la constitution qu'un seul article qui conserve aux députés ce qui était autrefois de droit commun dans les assemblées délibérantes : c'est l'article 79 du décret organique du 31 décembre 1852, qui déclare que « tout membre du corps législatif peut, après en avoir obtenu l'autorisation de l'assemblée, faire imprimer et distribuer à ses frais le discours qu'il a prononcé. » Le droit de chaque député est, comme on le voit, soumis à l'autorisation de l'assemblée, et la liberté d'opinion des minorités, chose qui nous semblait si importante dans nos anciennes assemblées, n'est guère respectée par cet article; mais à côté de cet inconvénient il peut y avoir un avantage : c'est que la majorité, en autorisant l'impression des discours, se les approprie jusqu'à un certain point; elle en fait l'expression de son opinion, et il y a des momens où tel ou tel discours individuel peut devenir par le vote de l'assemblée le manifeste du corps législatif.

On voit d'après cet examen que les précautions excessives prises contre la publicité des discussions et des discours du corps législatif peuvent quelquefois tourner contre elles-mêmes, et donner à la publicité dirigée par le président ou autorisée par la chambre une efficacité redoutable et contraire aux intentions de la constitution. Chercherons-nous maintenant à prévoir les modifications que

l'usage peut introduire dans l'organisation de la publicité du corps législatif?

Je ne nie pas les inconvéniens de l'ancienne publicité parlementaire. Son plus grand vice était d'être partiale et incomplète. Il fallait avoir au moins deux journaux de couleur différente pour savoir ce qu'avait été une discussion, chaque journal ne publiant et ne louant que les discours de son opinion. Les défauts de cette publicité partiale n'existent plus aujourd'hui, parce que la publicité elle-même n'existe plus. La maladie est morte avec le malade. Cependant il dépend, je crois, du corps législatif de rétablir entre lui et le public quelque communication, et cela sans sortir de la constitution, et par le seul effet de sa volonté.

Indiquons d'abord très brièvement les inconvéniens de la publicité actuelle. Les journaux sont tenus de publier tout le procès-verbal d'une discussion ou de n'en rien publier du tout. Dans le premier cas, donnant tout, ils donnent trop et s'exposent à fatiguer leurs lecteurs. Dans le second cas, ne donnant rien, ils empêchent le pays de savoir ce que pense et ce que dit le corps législatif. Ils coupent toute communication entre le public et les députés.

Autre inconvénient : la communication du procès-verbal est lente, la publication plus lente encore. De cette façon, le public lit en juin ce que le corps législatif a discuté en mai. Le retard crée l'indifférence. Il y a l'histoire de deux voyageurs assez taciturnes qui, voyageant pour voir le pays, traversaient une prairie : « Jolie prairie, » dit l'un. La voiture roule et s'enfonce dans une épaisse forêt. « Oui, jolie prairie, » répond l'autre voyageur, qui ne cherchait guère l'à-propos dans la conversation. Avec les retards de la publicité parlementaire, telle qu'elle est aujourd'hui, l'entretien du public avec le corps législatif ressemble un peu à celui de nos deux voyageurs.

Comment hâter la publication pour la rendre intéressante? comment l'abréger pour la rendre possible?

Notons d'abord que l'article 42 de la constitution sur les procès-verbaux de l'assemblée a déjà été modifié par l'article 13 du sénatus-consulte du 25 décembre 1852. Ce sénatus-consulte a pour ainsi dire dédoublé l'article 42 de la constitution. Il a introduit deux sortes de procès-verbaux : un procès-verbal qui ne contient qu'une indication sommaire des opérations de l'assemblée, un compte-rendu de la séance qui contient les noms des membres qui ont pris la parole et le résumé de leurs opinions. C'est ce compte-rendu qui est communiqué aux journaux. Le président du corps législatif règle le mode de cette communication (article 78 du décret organique du 31 décembre 1852).

Ici viennent plusieurs questions : ce compte-rendu ne peut-il pas

être rédigé à peu près aussi promptement que l'était le compte-rendu des séances des chambres dans l'ancien *Moniteur?* Ce n'est pas là assurément qu'est la difficulté.

Le président du corps législatif pourrait-il autoriser les journaux à ne prendre qu'une partie de la discussion? La constitution, dans son article 42, n'a voulu interdire aux journaux que le compte-rendu partial et souvent dérisoire qu'ils faisaient eux-mêmes. Elle a voulu que ce compte-rendu fût impartial, et c'est pour cela qu'elle a exigé qu'il se fît à l'aide de la reproduction du procès-verbal officiel. Elle n'a pas dit que cette reproduction devrait être entière et complète : je crois que c'était là son intention; mais ce n'est pas son expression, et le président du corps législatif, qui règle le mode de communication du compte-rendu aux journaux, peut, s'il le veut, permettre à ces journaux de choisir dans ce compte-rendu les discours qu'ils voudront publier. L'impartialité dans le choix et le nombre des discours prononcés pour ou contre la loi sera une des conditions de la faculté de choisir dans le compte-rendu, et cette condition sera d'autant mieux remplie, qu'elle aura été prescrite par un arbitre tout-puissant. Grâce à cette facilité d'abréger le compte-rendu sans l'altérer, les journaux mettront plus fréquemment le corps législatif en communication avec le public. Tout le monde y gagnera : le public, dont l'opinion se formera d'après la discussion parlementaire; le corps législatif, qui trouvera dans cette publicité presque quotidienne une activité et une autorité nouvelles; la constitution elle-même, qui, étant plus visiblement pratiquée, sera mieux comprise; les journaux enfin, dont les réflexions, se rapportant aux discussions des corps délibérans, auront plus de gravité et plus d'à-propos.

Les comptes-rendus du corps législatif sont très bien faits : il ne leur manque peut-être que d'exprimer les divers mouvemens de l'assemblée, les approbations, les interruptions, les marques d'adhésion. Les comptes-rendus du sénat ont ces mouvemens de séance; ceux du corps législatif peuvent les avoir, si le président autorise les secrétaires de l'assemblée à noter ces émotions.

Je suis persuadé que l'usage introduira prochainement les très petites innovations que j'indique. Déjà, depuis cette session, les discussions du corps législatif ont plus occupé l'attention publique qu'elles ne faisaient jusqu'ici. C'est donc le moment d'entrer plus hardiment dans la voie de la publicité presque quotidienne.

IV.

Je ne veux pas pousser plus loin cette étude de la constitution de 1852. On voit dans quel esprit je l'ai faite, non pour la critiquer, non pour en montrer les défauts et les imperfections, mais au contraire pour indiquer de quelle manière elle peut être pratiquée et comment la liberté peut s'en servir. Ceux qui jugent cette constitution avec sévérité ou avec mauvaise humeur peuvent dire qu'elle n'a que deux manières d'être pratiquée, par le despotisme ou par la révolution alternativement. J'avoue qu'à la considérer en logicien pur, elle se prête à cette double pratique; mais la logique ne gouverne pas le monde, et quand même tous les dialecticiens du monde s'efforceraient de me prouver que la constitution de 1852 ne peut être pratiquée libéralement qu'à l'aide de l'inconséquence, je répondrais sans hésiter : Soyons inconséquens, mais soyons libéraux. Que gagnerions-nous à ne pas nous servir de la constitution de 1852? que gagnerions-nous même à la voir aboutir un jour à la révolution après avoir traversé le despotisme? Nous l'avions bien dit! pourrions-nous alors nous écrier; mais le plaisir d'avoir prévu le mal ne vaut pas l'avantage de l'éviter.

A côté de ceux qui croient qu'il ne faut pas s'occuper de la constitution de 1852, même pour l'améliorer, il y a ceux qui craignent que le désir de l'améliorer ne soit qu'une tentative de la rapprocher par la pratique de la charte de 1814 et de 1830. Essayer de revenir plus ou moins au gouvernement parlementaire! quelle horreur! quelle honte! Je dirais volontiers à ceux qui s'alarment de ce côté : Rassurez-vous; entre la constitution de 1852 et la charte de 1830, la différence est telle que la pratique la plus intelligente ne pourra jamais l'effacer. Mais un grand orateur et un grand historien a répondu, mieux que je ne pourrais le faire, à ces bruyans improbateurs du gouvernement parlementaire; M. Guizot dit au commencement du troisième volume de ses mémoires (1) : « Les hommes de sens souriront un jour au souvenir du bruit qui se fait depuis quelque temps autour de ces mots : gouvernement parlementaire, et des mots qu'on met en contraste avec ceux-là. On repousse le gouvernement

(1) Ce troisième volume me semble encore supérieur aux deux autres. Le récit y est admirable, et, quant aux portraits, ils ont une expression de vérité sans minutie qui en fait de vrais chefs-d'œuvre. On a dit des grands peintres comme Raphaël et comme Titien qu'ils étaient admirables dans leurs portraits précisément parce qu'ils ne cherchaient pas les mérites particuliers de ce genre. M. Guizot fait ses portraits de la même manière. Il rencontre la vérité des individus en cherchant la vérité générale de l'histoire.

parlementaire, mais on admet le régime représentatif! On ne veut pas de la monarchie constitutionnelle telle que nous l'avons vue de 1814 à 1848; mais à côté d'un trône on garde une constitution! On distingue, on explique, on disserte pour bien séparer du gouvernement parlementaire le régime national et libéral, mais très différent, qu'on entend lui donner pour successeur. J'admets ce travail; je livre le gouvernement parlementaire aux anatomistes politiques qui le tiennent pour mort et qui en font l'autopsie; mais je demande ce que sera son successeur. Que signifieront cette constitution et cette représentation nationale qui restent en scène? La nation influera-t-elle efficacement sur ses affaires? Aura-t-elle pour ses droits, pour ses biens, pour son repos comme pour son honneur, pour tous les intérêts moraux et matériels qui sont la vie des peuples, de réelles et puissantes garanties? On lui retire le gouvernement parlementaire, soit; lui donnera-t-on sous d'autres formes un gouvernement libre? ou bien lui dira-t-on nettement et en face qu'elle doit s'en passer, et que les formes qu'on lui en conserve ne sont que vaines apparences, indigne mensonge et puérile illusion? »

Voilà la vraie question posée avec une autorité incontestable: il y a une constitution, il y a des corps délibérans, il y a des élections. Tout cela doit-il être ou seulement paraître? Si cela doit être et vivre, je défie tous les critiques du régime parlementaire d'empêcher que la constitution de 1852 ne se rapproche pas dans la pratique de la forme de gouvernement que nous avons eue pendant trente ans. « Qu'il y ait, continue M. Guizot, des formes et des degrés divers de gouvernement libre, que la répartition des droits et des forces politiques entre le pouvoir et la liberté ne doive pas être toujours et partout la même, cela est évident; ce sont là des questions de temps, de lieu, de mœurs, d'âge national, de géographie et d'histoire. » Aussi nous ne prétendons pas que nous reviendrons purement et simplement aux institutions que nous avons eues de 1814 à 1848; mais à côté des différences fondamentales il y aura des ressemblances inévitables. Une assemblée délibérante a plus ou moins de pouvoirs, mais elle ne peut pas avoir d'autres manières de discuter et de délibérer que celles qui sont en usage de tout temps. On peut empêcher une assemblée de parler; mais, si on la laisse parler, il faut qu'elle le fasse avec une certaine liberté. Cette liberté, le corps législatif et le sénat l'ont; c'est à eux d'en user. Tout corps qui discute et qui délibère aime que ses discussions soient connues du public : le sénat, par l'usage qui s'introduit, le corps législatif, par l'article 42 de la constitution, ont le moyen de faire connaître leurs discussions au public; c'est à eux de rendre ces moyens de communication plus prompts, plus fréquens, plus faciles. La pra-

tique a des expédiens qui se découvriront peu à peu, et ces expédiens seront des retours aux formes, sinon au fond du gouvernement parlementaire. Où sera le mal? où sera le danger?

J'ai indiqué les ressemblances inévitables; faut-il indiquer les différences fondamentales, et que rien ne pourra abolir, sinon un changement dans la constitution? Je prends une de ces différences. L'article 44 de la constitution dit que les ministres ne peuvent être membres du corps législatif. Je sais quels sont les motifs de cette disposition. On croit que, lorsque les ministres sont membres du corps législatif, le gouvernement se trouve nécessairement dans les chambres. Elles ont la prépondérance, elles font et défont les ministres. M. de Maupeou, quand il fit son coup d'état de 1771 contre les parlemens, s'applaudissait d'avoir retiré la couronne du greffe. La constitution de 1852 a voulu retirer le gouvernement des chambres. Soit! Les chambres ne discuteront plus contre les ministres : cela peut plaire ou déplaire aux ministres, mais cela n'empêche pas que le gouvernement ne soit forcé de soutenir la discussion dans les chambres. Il la soutient par les conseillers d'état et surtout par le président du conseil d'état, qui a soutenu jusqu'ici les discussions les plus diverses avec beaucoup de talent. Quelles sont les conséquences de cette exclusion des ministres mis en dehors du corps législatif? Quelles sont les conséquences de l'intervention parlementaire du conseil d'état? L'expérience ne me semble pas encore avoir prononcé sur ces questions; mais ce qui est certain jusqu'ici, c'est que la liberté de la discussion parlementaire ne doit pas être plus gênée avec les conseillers d'état qu'avec les ministres.

Ainsi la constitution de 1852, soit que je prenne quelques-unes des différences de principes qu'elle a avec nos anciennes constitutions, soit que je prenne les ressemblances inévitables, ne peut vivre et être pratiquée qu'à la condition de se rapprocher de plus en plus par les formes du régime représentatif ou parlementaire que nous avons eu depuis trente ans. Ce rapprochement est-il bon? Je le crois. Est-il dans le penchant du temps? Oui, si le temps est calme, oui, si la paix continue; et pour hâter ce rapprochement, il faut le concours du gouvernement, des corps délibérans, du public, des partis, et même des plus humbles controversistes politiques.

Tel est le sentiment qui m'a inspiré l'étude qu'on vient de lire.

SAINT-MARC GIRARDIN.

LA QUESTION

DE L'ISTHME AMÉRICAIN

ÉPISODE DE L'HISTOIRE DE NOTRE TEMPS.

I.

DÉBUTS D'UNE EXPLORATION DANS L'AMÉRIQUE CENTRALE.

I. — SAINT-THOMAS.

Le 17 février 1858, par une tiède journée de printemps, j'attendais à midi, sur la jetée du port de Southampton, le petit bateau à vapeur qui devait me conduire à bord de l'*Atrato*, mouillé en pleine rade. J'allais enfin commencer, à travers des régions ignorées, un voyage aventureux dont la fantaisie américaine a presque fait un événement. J'allais chercher au fond de l'Amérique centrale la consécration d'un projet peut-être téméraire, sans trop m'attendre aux difficultés du lendemain. Préparé par plusieurs années d'études, obéissant à une vive sympathie pour les nationalités espagnoles, je croyais avoir désarmé d'avance toutes les hostilités politiques par le caractère éminemment libéral et conciliateur de mon programme. Tout souriait donc à ce début d'une lointaine pérégrination. J'étais heureux et confiant, parce que pour la première fois depuis bien des années je me sentais libre. J'avais d'ailleurs une foi profonde dans la puissance intrinsèque des grandes choses, de quelque part qu'elles viennent. Je m'embarquai, plein de pensées confuses, mais vivantes, impatient de quitter l'Europe pour courir à de plus larges horizons,

et touchant déjà de la main ce monde nouveau où m'appelaient des pressentimens que la réalité devait encore dépasser.

On sait peut-être quel a été le dénoûment rapide de ce prologue du canal de Nicaragua. Trois mois après, le 1er mai 1858, les deux présidens de Nicaragua et de Costa-Rica signaient la convention internationale de Rivas, et le retentissement obtenu par ce traité donnait la mesure de l'importance des intérêts politiques et économiques qui s'y rattachaient. Bien des événemens ont depuis changé les conditions matérielles de l'entreprise. On ne traverse pas impunément une époque aussi troublée que la nôtre. Il en est résulté des mécomptes, une situation incertaine, des appréciations erronées, des obstacles de toute nature, et par suite un temps d'arrêt dans l'opération industrielle. Il ne m'appartient pas de prévoir aujourd'hui l'issue définitive de ces complications. Une année encore nous sépare des délais fixés pour les premiers travaux par les législatures centro-américaines, et il suffirait peut-être d'une volonté intelligente pour amener une soudaine réalisation. La question, dans tous les cas, a besoin d'être mieux comprise dans son ensemble et mieux connue dans ses détails qu'elle ne l'a été jusqu'ici, un peu par la faute de celui même qui s'était donné pour tâche d'en préparer la solution. Le récit qui va suivre a surtout pour objet de combler ces lacunes. Dieu veuille que l'exposé sincère des vues qui m'ont inspiré et des circonstances dont j'ai dû tenir compte dissipe des malentendus regrettables et détermine chez quelques-uns un retour de justice!

J'étais donc installé à bord de l'*Atrato*, beau navire de 800 chevaux, le meilleur marcheur, disait-on, de la malle royale des Antilles. Avec sa carène de fer, jaugeant plus de 3,000 tonneaux, d'une allure effilée et dansante, il devait atteindre rapidement la zone des vents alizés et nous conduire en treize jours à la petite île de Saint-Thomas. Tout nous présageait ainsi une traversée favorable; mais nous avions trop compté sur la température adoucie qui régnait alors à Paris et dans tout le nord de l'Europe. Dès la première nuit, et en vue encore des phares d'Angleterre, le vent sauta au sud : c'était le signal d'un changement complet dans l'état du ciel et de la mer. Les passagers durent s'enfermer dans leur cabine et se résigner aux souffrances, aux inquiétudes des navigations laborieuses. Les vagues déferlaient quelquefois avec tant de violence, qu'une nuit elles emportèrent une des grandes chaloupes du navire en brisant comme une paille, au ras des bastingages, les deux arcs-boutans de fer forgé qui la supportaient. Cette situation durait depuis cinq ou six jours, quand un soir, à dix heures, on signala à l'est, aussi loin que le regard pouvait porter, un feu intermittent

qui devait appartenir à l'île portugaise de San-Miguel. Nous nous trouvions, malgré le vent debout et les courans contraires, au milieu de ce groupe fameux des Açores, qui sert de sentinelle avancée aux grands parallèles. Le temps néanmoins était toujours frais et orageux : ce ne fut même qu'en approchant de Saint-Thomas que nous sentîmes le contact généreux des effluves tropicales; mais le flot se calmait peu à peu, le thermomètre montait par soubresauts, et déjà les brumes du nord s'effaçaient par éclaircies devant de soudaines inondations de lumière.

L'*Atrato*, dont le nom est emprunté à une rivière de la Nouvelle-Grenade, avait d'abord filé de onze à douze nœuds à l'heure. Quand nous approchâmes des chauds horizons, sa marche devint plus rapide, et dépassa même quinze milles. C'était alors une des principales distractions de la journée d'aller lire, dans un cadre accroché près de la chambre du capitaine, toutes les indications qui nous intéressaient : la distance franchie depuis la veille, la vitesse moyenne du navire, le point qui venait d'être relevé, et le nombre de milles à parcourir encore jusqu'à Saint-Thomas ou plutôt jusqu'à Sombrero. On suivait ainsi jour par jour le développement de la diagonale presque mathématique qui nous menait aux Antilles du nord-est au sud-ouest, et qui devait couper le tropique du Cancer en biseau par le 58e degré de longitude occidentale (1).

Le 1er mars, nous touchâmes enfin à cette frontière désirée de la zone torride. Le divorce avec la vieille Europe était consommé. Il n'y avait plus que trois cent soixante milles à parcourir jusqu'à Sombrero, et nous faisions en moyenne trois cents milles par jour. Les signes précurseurs d'autres rivages se pressaient autour de nous. Nous avions rencontré la veille ces amas de fucus qui jadis avaient épouvanté les compagnons de Colomb, et qu'on a nommés depuis les « raisins du tropique. » Les oiseaux des îles voisines traversaient par troupes le ciel bleu, non sans se poser un moment sur les hautes vergues. Des milliers de poissons volans rasaient le flot comme des hirondelles, l'effleurant de distance en distance pour y retremper leurs ailes noires déployées en éventail. La chaleur était loin d'être excessive; elle ne ressemblait en rien à la canicule sèche et étouffante de nos étés : l'air ambiant était tiède et frais à la fois, on s'y sentait complétement vivre; tous les petits malaises, toutes les inquiétudes irritantes de nos climats avaient disparu. Le soir, il y eut bal

(1) A bord d'un *steamer* anglais, on ne peut guère se servir que des longitudes anglaises; mais il serait bien à désirer qu'en attendant l'uniformité des poids et mesures, les nations qui lèvent des cartes s'entendissent enfin pour n'avoir qu'un même méridien, dût-on laisser à l'observatoire de Greenwich le privilége dont il est si jaloux, et que d'ailleurs, toute autre considération écartée, le seul nom de Newton lui mériterait.

aux rayons argentés de la pleine lune. L'orchestre se composait de deux violons et d'un tambour de basque manœuvrés par des matelots. La scène avait pour décoration le double sillage étincelant de l'astre et du *steamer* et la silhouette noire des cordages et des bastingages à claire-voie. C'eût été une fête charmante à bord d'un transatlantique français.

Le 2 mars, à deux heures de l'après-midi, il se fit tout à coup un grand mouvement sur le pont, et toutes les lorgnettes se dirigèrent à gauche vers une espèce de roche nue, à fleur d'eau, sans végétation et sans habitans. Je demandai le nom de cet îlot sauvage. C'était Sombrero, l'avant-garde des Iles-Vierges, le premier piton de cette chaîne de volcans sous-marins qui se prolonge si régulièrement du nord au sud jusqu'à la Trinidad, et dont les larges sommets ont pour couronnement les Petites-Antilles. A six heures, une silhouette de montagne aplatie se dessina au sud-ouest. La nuit arrivait rapidement. Peu à peu la silhouette se rapprocha. A notre droite se développait un rideau de collines abruptes. Nous côtoyions le groupe stérile des Iles-Vierges, et nous cherchions impatiemment dans ces masses noires le phare qui devait nous signaler le port. Enfin, au dernier moment, la lune illumina notre route. Nous doublâmes un rocher solitaire qui se dressait devant nous comme le gardien muet de la passe. Le navire marcha encore quelques minutes au milieu d'un silence profond, puis une fusée enflammée s'élança de l'avant. Une autre fusée lui répondit de terre. On nous avait reconnus, L'*Atrato* tira son coup de canon d'arrivée, tandis que des feux errans semblaient se multiplier sur la plage, et quelques instans après, à neuf heures et demie du soir, — il était deux heures du matin à Paris, — l'écroulement des chaînes de l'ancre nous annonça que nous étions mouillés dans la rade de Saint-Thomas.

Le lendemain, à cinq heures, j'étais debout sur le pont, une lorgnette à la main, attendant le lever du soleil et jouissant déjà d'une température digne de l'Éden. Je savais, sur la foi des géographes, que Saint-Thomas n'était qu'un écueil aride dont le Danemark avait fait une station commerciale importante par une simple déclaration de franchise de droits. Cette île était même restée dans mes souvenirs d'économiste comme un exemple péremptoire de ce que peut la liberté pour créer la richesse naturellement là où elle ne saurait exister; mais j'étais loin de m'attendre à un tableau riant sur une plage que je supposais ingrate et désolée. Quelle ne fut pas ma surprise d'embrasser une enceinte circulaire d'un vert de mousse, au fond de laquelle se dressait une véritable cité orientale, distribuée et coloriée comme un décor! L'entrée de la baie regarde le sud, ce qui nous avait forcés de faire le demi-tour de l'île pour y arriver, et

la ville est adossée au nord contre la montagne principale, du haut de laquelle on découvre l'Atlantique et la route que nous venions de parcourir. Qu'on imagine trois amphithéâtres de maisons étagées sur trois mamelons d'égale hauteur, réunis par une ligne de toits rangés le long de la mer. Les maisons, blanches ou jaunes, sans cheminées, étaient presque toutes entourées de galeries et uniformément couvertes de tuiles rouges. Des panaches de cocotiers semés çà et là mêlaient leur vert de prairie à ces couleurs vivantes. Au bas de la colline de droite où j'apercevais l'embarcadère, un petit fort surmonté du drapeau danois, — une croix blanche sur un fond rouge, — s'avançait dans la mer comme une sentinelle, muni d'une batterie de canons à fleur d'eau. Ce fort contenait une garnison de cent cinquante soldats commandés par un capitaine, force plus que suffisante pour garder une possession que personne ne convoite, parce que tout le monde en profite (1). La demeure du gouverneur danois couronnait le mamelon du milieu et attirait l'attention par son blanc péristyle ionien, encadré dans un fouillis d'arbustes à fleurs éclatantes. M. Berg, qui occupait alors cette magistrature, dominait de ce point la ville et la rade, et pouvait même communiquer par des signaux avec la délicieuse colonie de Sainte-Croix, le siége de son gouvernement général, dont on apercevait au sud les montagnes bleuâtres.

Jusque-là, l'illusion scénique ne laissait rien à désirer; mais, en y regardant de plus près, la stérilité de l'île se devinait bien vite sous le voile de verdure éphémère qui la recouvrait. Sauf les cocotiers, tous les autres arbres étaient disséminés et d'un aspect chétif. Pas la moindre trace de culture sur ces roches dénudées. Nous étions arrivés pourtant au plus beau moment de l'année. Deux mois plus tard, le soleil de juin devait tout dévorer, et peut-être ramener le fléau périodique de la fièvre jaune, qui, en 1857, avait emporté vingt passagers à bord même de l'*Atrato*. Telle est cependant l'irrésistible puissance de la liberté, qu'il a suffi de faire de Saint-Thomas un port franc, favorisé d'ailleurs par sa position à l'entrée de la méditerranée américaine, pour qu'il s'élevât sur ce rocher une ville de treize mille âmes, visitée par les pavillons de toutes les nations, riche de tous les produits des deux mondes. Les Anglais y ont établi le centre de leurs correspondances de *steamers*, et rayonnent de là sur l'archipel entier. Les Américains y ont planté

(1) Cela est vrai pour l'Europe, mais non pour les Américains du Nord, qui veulent avoir un pied partout et qui ont songé à acquérir Saint-Thomas du Danemark en même temps qu'ils cherchaient à enlever la baie de Samana à la république dominicaine. L'éveil donné par la presse anglaise a ruiné le premier projet; mais le second, celui relatif à Samana, pourrait bien être en cours d'exécution.

le drapeau étoilé au bout d'un rail-way de 100 mètres de long pratiqué de la mer à leurs docks pour le déchargement de leurs marchandises. Toutes les nations commerçantes y ont des consuls, même la France, qui ne prodigue pas ces utiles fonctionnaires dans les parages américains. On y parle toutes les langues, on y coudoie toutes les races, et cet îlot, qui ne produit rien, offre certainement plus de comfort, d'élégance, de véritable civilisation que la plupart des capitales des républiques voisines de la Côte-Ferme.

On devine que c'est principalement à son rôle d'intermédiaire que Saint-Thomas doit son importance commerciale et ses avantages. Ce rôle, que la colonie danoise doit aux circonstances, n'est que transitoire, et les relations de plus en plus directes entre le producteur et le consommateur supprimeront tôt ou tard ce rouage inutile. En attendant, Saint-Thomas a vu naître d'immenses fortunes qui sont malheureusement sujettes à de grands désastres, et dont les défaillances locales ont souvent de terribles contre-coups sur nos marchés (1). Au moment où nous arrivions, deux des plus fortes maisons de la ville venaient de sombrer. On pouvait s'attendre à une profonde perturbation sur la place. Il n'en fut rien. Marseille s'en est plus ressentie que Saint-Thomas. Les deux négocians qui avaient déposé leur bilan n'en continuèrent pas moins la gestion de leurs affaires, et leurs vastes magasins, qui représentaient le plus clair de leur actif, ne cessèrent pas une heure d'être ouverts au public et tenus par leurs commis.

Ces magasins, qui s'étendent sous d'immenses voûtes perpendiculaires à la mer, sont de véritables bazars fermés avec des portes de fer, et contenant des échantillons de tous les produits de l'industrie (2). Tout y arrive de l'Europe et surtout des États-Unis. On prend toute l'année à Saint-Thomas, dans un établissement privilégié, des glaces venues des grands lacs du nord de l'Union. Le commerce américain lui fournit des farines, des vêtemens, des meubles, des provisions de toute espèce. L'Angleterre, l'Allemagne et la France lui expédient des étoffes, des vins, des objets de luxe et de comfort. C'est à la fois un entrepôt réel et un centre de commissions pour les Antilles espagnoles et la Côte-Ferme. Chaque *packet* apporte à ses négocians un certain nombre d'achats et de ventes. Il en résulte en temps ordinaire un mouvement commercial très actif qui se traduit par la présence de navires de tous rangs, depuis le trois-mâts jusqu'au côtre, et de pavillons de toute provenance,

(1) Une de ces grandes fortunes est possédée par un M. de Rothschild, qui cependant n'appartient pas à la puissante famille de ce nom.

(2) Un expéditeur de New-York avait envoyé à Saint-Thomas jusqu'à des patins... en pleine zone torride!

depuis le hambourgeois jusqu'au sarde. Il en a été brisé soixante-quatre dans le port, en 1854, par un de ces ouragans des Antilles qui bouleversent les rades les plus sûres. La France figure chaque année dans ce mouvement pour environ cent cinquante bâtimens jaugeant en moyenne 150 tonnes : c'est peu; mais il ne faut point oublier que nos colonies sont placées sous un régime spécial, qui n'est pas de nature à favoriser notre cabotage tropical. La France d'ailleurs lutte difficilement dans ces pays lointains avec le bon marché des États-Unis et de l'Angleterre. Elle y a bien conquis, comme dans toute l'Amérique espagnole, le monopole des soieries, des draps riches, des vins naturels et de quelques autres marchandises de choix; mais elle est primée pour tout le reste par l'exportation aventureuse et universelle des Américains du Nord, par les étoffes soie et coton et les draps communs de l'Angleterre, par les relations naturelles de la colonie danoise avec sa métropole et avec Hambourg, le débouché principal de la presqu'île scandinave aussi bien que de l'exportation germanique.

Mais ce qui rend pour les étrangers ces relations commerciales souvent équivoques, c'est le change des monnaies. J'ai dit qu'on parlait à Saint-Thomas toutes les langues du monde; on y rencontre aussi toutes les monnaies possibles, et toutes y sont l'objet d'un agio effréné. L'unité monétaire du pays, comme de nos Antilles, est la gourde, l'ancienne piastre espagnole, valant de 5 fr. 30 c. à 5 fr. 40 c. Les fortunes s'estiment dans les Antilles par gourdes comme nous les estimons par francs, et l'on peut dire que dans beaucoup de cas, vu le haut prix de la main d'œuvre et des produits du dehors, vu surtout les habitudes largement dépensières de la vie coloniale et américaine, il y a peu de différence entre la valeur absolue de la gourde et celle du franc. Toutefois, si la gourde est l'unité monétaire, elle n'est pas le régulateur du change. Ce rôle appartient au doublon appelé *indépendant*, valant en moyenne 16 gourdes et venant des républiques sud-américaines. Ce doublon qu'on ne frappe plus, qui devient par conséquent de plus en plus rare, n'en est pas moins le type préféré, sur lequel tous les cours se règlent, et que la spéculation maintient toujours à un taux très élevé. Entre ces deux points extrêmes, la gourde et le doublon, toutes les formes et toutes les valeurs d'or et d'argent circulent à Saint-Thomas, sous la réserve d'un change désastreux au profit du négociant ou du changeur du pays. L'or américain lui-même, le plus apprécié de tous, n'est accepté en paiement de marchandises qu'avec un escompte de 5 pour 100. C'est une source de bénéfices réguliers dont le chiffre est illimité, et que l'on multiplie à toutes les occasions et sous tous les prétextes. Pour trois pièces françaises de 20 francs, je

reçus une fois 55 francs d'argent américain et deux ou trois piécettes d'alliage de plomb qui n'avaient cours que sur la place et représentaient peut-être 20 ou 25 centimes. Puis, à chaque dépense payée avec ces 55 francs, je dus subir jusqu'à la fin une réduction de change plus ou moins forte selon l'espèce de monnaie qu'on m'avait rendue. Jamais je n'ai mieux senti quel immense bienfait serait pour le commerce honnête l'uniformité des poids et mesures et des monnaies, et combien il importe à la sécurité des transactions de mettre fin par cette uniformité à des habitudes invétérées de fraudes et de trafics honteux qu'on retrouve sur tous les marchés internationaux.

Nous devions rester quatre jours à Saint-Thomas, grâce à la rapidité avec laquelle l'*Atrato* nous avait amenés, car il nous fallait attendre le retour des *steamers* qui se partagent, avec les lignes principales, le service de la malle royale anglaise. Ce service est en effet organisé avec une précision et une régularité qui ne se démentent jamais. Deux fois par mois, le 2 et le 17, le *packet* part de Southampton et arrive à Saint-Thomas après une traversée de quinze jours en moyenne. Là il trouve trois *steamers* de la même compagnie qui se partagent les voyageurs et les colis d'Europe et se dirigent, l'un vers Haïti et la Jamaïque jusqu'à Belize, l'autre au sud vers les Petites-Antilles, où il fait quatorze stations jusqu'à la Trinidad, le troisième vers Sainte-Marthe, Carthagène, Aspinwall, jusqu'à Grey-Town dans l'Amérique centrale ou plutôt jusqu'à Bluefield, le siége officiel de la royauté mosquite. C'est par ce dernier *steamer* que la ligne de Southampton se rattache, en traversant le chemin de fer de Panama, aux services spéciaux du Pacifique, et dessert ainsi toute la côte occidentale de l'Amérique, de Valparaiso à San-Francisco. Les trois bâtimens reviennent ensuite à leur point de départ avec les dépêches et les voyageurs de cet immense réseau et avec les métaux précieux du Mexique et de la Californie, puis le tout est expédié en Europe avec la même régularité.

Quand je descendis à terre pour la première fois, j'abordai au milieu d'une trentaine de négresses vêtues de robes claires, coiffées de madras et pieds nus pour la plupart, qui offraient aux passans des figues-bananes, des pastèques, d'autres fruits que je ne connaissais pas encore et des pâtisseries du pays. Ces négresses, sans être jolies, avaient toutes des yeux très doux, un grand air de bonté et des dents d'émail. Le balancement un peu théâtral de leur marche choquait d'abord et finissait par plaire, surtout quand elles portaient leur calebasse, comme une amphore, sur leur main renversée à la hauteur de leur tête. La jetée en pilotis qui sert de débarcadère aboutissait à une allée de cocotiers, dont les palmes en berceaux formaient une voûte d'ombre et de fraîcheur. A droite, un

massif de lauriers-roses, de grenadiers et de jasmins d'Arabie en fleurs embaumait l'entrée du jardin botanique : c'est, je crois, la seule institution publique de Saint-Thomas, qui n'a ni bibliothèque, ni musée, ni théâtre; encore cette création éminemment tropicale n'est-elle qu'à l'état d'ébauche. Là commençait une longue rue de deux kilomètres, parallèle à la mer, où je m'engageai résolûment. C'est la rue commerçante et le boulevard de la cité, à laquelle aboutissent tous les magasins tubulaires dont j'ai parlé, et qui sert de trait d'union aux trois mamelons réguliers de la ville haute. Elle est presque droite, très propre, très fréquentée, bordée de trottoirs de dalles, et elle coupe à angle droit toutes les rues qui descendent de la montagne à la mer. Je rencontrai dans une de ces ruelles latérales le marché aux légumes qu'approvisionnent les îles voisines, notamment Sainte-Croix et Porto-Rico. J'y remarquai beaucoup de farineux énormes de l'espèce des ignames, mêlés avec des pommes de terre, des haricots secs, des bananes, de la morue et des cannes à sucre coupées en tronçons, le tout étendu par terre devant des négresses accroupies et souriantes. Un autre marché moins important occupait plus loin une petite place carrée bordée d'une double rangée de tamariniers. J'allais ainsi devant moi, par une chaleur très supportable, retrouvant la mer étincelante au bout de chaque rue traversière de gauche, surprenant à droite, du côté de la montagne, tantôt de petits palais étagés en gradins, tantôt la perspective fuyante d'une vallée ombreuse, et jouissant par-dessus tout, avec un bien-être inexprimable, de l'air délicieux et fortifiant que je respirais à pleins poumons.

La race noire domine le mélange de toutes les races qui peuplent Saint-Thomas. C'est le contingent légué par l'esclavage des anciennes possessions espagnoles; mais le souffle de la liberté a bien vite fait disparaître la prétendue infériorité de l'Africain, et il n'y a plus aujourd'hui à Saint-Thomas, comme dans tous les pays où a retenti l'affranchissement de 1821, qu'une seule infériorité positive, celle de la pauvreté devant la richesse. Les noirs et les blancs subissent également les exigences de la *fashion* particulière aux pays chauds, qui consiste surtout dans du linge de toile fine, dans un *panama* de prix et dans l'irréprochable fraîcheur d'un costume blanc. Le type des bohémiennes de la jetée se retrouvait, plus ou moins pur, à tous les degrés de l'échelle sociale, quelquefois avec toute l'élégance d'une toilette parisienne. Le hasard me fit même entrer dans un temple protestant qui ressemblait à une pagode indienne, où l'on arrivait par un escalier bordé de cocotiers et inondé de femmes de toutes les couleurs. On y procédait à je ne sais quelle cérémonie religieuse destinée aux enfans. La plupart de ces enfans étaient

nègres ou mulâtres. Tous étaient vêtus avec autant de convenance et certainement avec plus de goût qu'on n'en trouve dans nos écoles les jours de fête. Quand le ministre arriva, le recueillement fut complet, et il ne se démentit point jusqu'à la fin. Le sermon avait été prêché en anglais, car Saint-Thomas est en réalité plus anglais que danois ou espagnol, et le journal du lieu, le *S. Thomæ-Tidende*, qui se sert de la langue danoise pour les actes officiels et les annonces légales, est obligé de publier le reste en anglais pour être compris du plus grand nombre de ses lecteurs.

J'avais parcouru ainsi, presque sans m'en douter, toute la ville basse. La chaleur était devenue plus forte, et je sentais le besoin de chercher un abri en dehors de la réverbération des murs blancs. Je m'aventurai dans un chemin pierreux qui montait en pente douce jusqu'à la région des arbres. De chaque côté s'échelonnaient de jolies maisons en briques, entourées de galeries, dont les fenêtres ouvertes laissaient voir de frais intérieurs pleins de femmes décolletées et d'enfans demi-nus. A mesure que j'avançais, ces habitations devenaient plus rares et plus humbles. Les dernières n'étaient que de pauvres cabanes gardées, en l'absence du maître, par quelque vieille mulâtresse. Toutefois cette pauvreté même n'avait rien de triste : la beauté du ciel embellissait tout. Au sommet d'un mamelon, une antique tour ruinée rappelait que Saint-Thomas avait été jadis l'un des refuges favoris de ces fameux boucaniers qui pendant deux siècles ont rempli la mer des Caraïbes de la terreur de leur nom. La végétation était un peu grêle; de temps en temps, une grappe de fleurs éclatantes rappelait seule la flore américaine. Je montai sur le point culminant du mamelon de la tour. D'autres baies, d'autres anses, d'autres ports inconnus et de nombreux îlots se dessinaient à droite. Devant moi scintillait la route lumineuse que je devais parcourir. J'entrevis à l'horizon de cette route un panache de fumée se rapprochant de Saint-Thomas. Ce ne pouvait être que le *steamer* attendu du continent américain. Quand je redescendis en effet, une demi-heure plus tard, la tête pleine encore du spectacle qui m'avait ravi, le *Thames* entrait fièrement dans la rade, et venait se ranger à une encâblure de la coque noire de l'*Atrato*.

II. — L'ISTHME DE PANAMA.

Le *Thames* n'était ni un alcyon ni un *clipper;* mais, exposé aux capricieuses bourrasques trop communes dans ces parages, il possédait les qualités requises de solidité et de résistance. Son *loch* indiquait en moyenne huit nœuds à l'heure, et la tourmente pouvait bouleverser ses agrès sans modifier ses allures et son balancement

régulier. Je retrouvai à bord quelques-uns des passagers de l'*Atrato*, notamment un jeune consul bolivien que la dernière révolution de son pays rappelait inopinément en Amérique. Le sérieux de sa causerie, alternée de français et d'espagnol, tranchait avec le vide désolant de ses compagnons sud-américains. Ces derniers, qui pour la plupart venaient de quitter la France, semblaient n'avoir compris de notre civilisation que la supériorité de certains plaisirs excentriques. Le Bolivien, lui, songeait au contraire à son pays, au malheur des révolutions qui le troublaient, au parti qu'un gouvernement sage pourrait tirer de ses ressources avec de la sécurité, avec un peu de patriotisme et d'intelligence.

— Je doute, me dit-il, que la vue du continent américain vous fasse éprouver quelque chose d'aussi vif que ce que j'ai ressenti moi-même en touchant pour la première fois le sol européen. Vous allez, vous, de la civilisation extrême à la quasi-barbarie; je venais, moi, de la quasi-barbarie, et je tombais sans transition en pleine civilisation. Vous expliquer ma première impression serait impossible. Je suis arrivé à Southampton à l'entrée de la nuit; on m'a transporté sur un chemin de fer qui est parti aussitôt comme un ouragan. Je ne connaissais d'autre moyen de locomotion terrestre que les mulets de La Paz et les petits chevaux de nos montagnes. Le chemin de fer de Panama n'était pas construit alors, et j'avais dû traverser l'isthme comme on l'a traversé jusqu'en 1853, à dos de mules, à travers des fondrières mouvantes, et avec des fatigues et des souffrances horribles. A peine arrivé en Europe, je me trouvais dans un petit salon, comfortablement assis, un tapis et de l'eau chaude sous mes pieds, et j'étais emporté avec une vitesse que je ne pouvais apprécier, mais qui me semblait fantastique. J'arrivai à Londres à dix heures du soir. On me fit traverser toute la ville dans un cab. Ces magnifiques rues, ces monumens, cette foule, cet immense mouvement de l'immense cité, produisirent en moi une sorte d'idiotisme. Ces millions de becs de gaz surtout renversèrent toutes mes supputations d'homme primitif, et me laissèrent hébété. Songez que La Paz, notre capitale, n'a que douze mille habitans, et que les réverbères y sont aussi rares que les voitures. Mais quand le lendemain je parcourus en plein jour les boulevards de Paris, ce que j'éprouvai dépasse toute expression. Après six ans de séjour en France, je ne puis penser encore à cette époque ou à ces émotions sans me sentir bouleversé, et si je retourne aujourd'hui dans mon pays pour obéir aux ordres de mon gouvernement, c'est avec l'arrière-pensée d'abréger le plus possible mon exil, pour revenir dans ce Paris rayonnant qui me semble ma véritable patrie.

Or, au moment où le jeune Hispano-Américain m'exprimait des

espérances si éloignées de mes propres désirs, mais si conformes aux entraînemens de sa race, une barrière de nuages qui nous fermait l'horizon s'entr'ouvrit par le haut, et quelques pitons couverts de neige se dessinèrent dans le lointain. — Voilà la Sierra-Nevada! s'écria-t-on d'une seule voix autour de nous, puis il se fit un silence religieux. Le continent de l'Amérique du Sud s'annonçait par les cimes imposantes de ses Cordillères. Je touchais à cette nature étrange, à cette terre puissante et mystérieuse qui a donné le vertige à tant d'illustres navigateurs, et qui a dévoré, après les avoir enivrées de ses promesses, plusieurs générations de conquérans. Je devais voir le lendemain l'embouchure d'un de ses fleuves-géans, le plus petit d'entre eux, mais sans proportion encore avec les fleuves d'Europe, la Magdalena. Notre *steamer* suivait le sillon tracé par Christophe Colomb à son troisième voyage, quand il reconnut la Colombie. On m'assurait même que nous ne tarderions point à distinguer trois croix gigantesques sculptées sur le rocher par son équipage pour remercier Dieu de sa découverte. Une heure après, une ligne de montagnes chargées de vapeurs nous permit de suivre dans leur développement les côtes désertes de la Nouvelle-Grenade. Ces montagnes paraissaient abruptes, de structure volcanique, et couvertes seulement d'énormes bouquets de cactus vierges. Derrière elles s'entassaient d'autres hauteurs boisées ou neigeuses que l'éloignement noyait dans une teinte bleue. Nous côtoyâmes longtemps ce paysage indécis, doublant des caps à pic, contournant des roches isolées, dernière projection du cataclysme qui a soulevé la charpente osseuse du Nouveau-Monde. Enfin une tour se montra sur la plage, puis des maisons blanches, une église, un petit golfe arrondi fermé par une vaste plaine. C'était Sainte-Marthe.

Sainte-Marthe me causa une véritable déception. Je savais que c'était le port le plus important de la Nouvelle-Grenade, et le point de départ de cette navigation de la Magdalena qui occupe dix navires à vapeur, des milliers de *bongos*, et qui porte les produits européens jusqu'à deux cent cinquante lieues dans les terres, à travers des vallées splendides, des forêts de quinquina et de bois de teinture. Je m'attendais donc à une certaine activité et aux allures ordinaires d'une ville marchande. Il n'y avait pas un navire dans le port; les maisons elles-mêmes paraissaient endormies dans un berceau de cactus à raquettes protégé par de larges têtes de palmiers. Il se fit cependant un certain mouvement à notre arrivée, mais seulement autour du *steamer*. Il fut entouré en un clin d'œil de bateaux chargés de fruits énormes. Je vis alors les premiers échantillons de ces pirogues indiennes creusées dans un tronc d'arbre, longues, étroites, presque cylindriques, dont je devais faire plus tard un si fréquent

usage sur les cours d'eau de l'Amérique centrale, et qui, manœuvrées par des espèces de démons presque nus, armées de palettes ressemblant à des nageoires de requins, bravent les rapides des fleuves, résistent aux tempêtes, remontent les courans les plus impétueux, et font pénétrer nos produits, nos idées et notre influence dans les régions centrales les plus inaccessibles à notre contact.

En revanche, Carthagène me frappa par son grand air (1). Peu de villes américaines se présentent sous des dehors aussi pompeux. Sa rade en fer à cheval, l'une des plus vastes du monde, sa longue ligne de remparts, ses églises, ses palais, ses fortifications toujours debout, rappellent la splendeur passée de cette reine des Indes qui monopolisa pendant deux siècles tout le commerce de l'Amérique, et qui servait de refuge inviolé aux galions de l'Espagne contre les croisières de l'Angleterre et les coups de main de la piraterie. Il en est de Carthagène comme de Constantinople : il ne faut pas la voir de trop près. Ses forts n'ont plus ni soldats ni canons, ses édifices se lézardent ou s'écroulent, son port s'ensable, son commerce est éteint. Une seule chose est restée vivante sous ce beau ciel, et donne de l'éclat au moindre pan de mur et du charme à la hutte la plus misérable, la végétation luxuriante de ses cocotiers et de ses mangliers.

En sortant de la passe de Carthagène sous la conduite d'un pilote sambo, le *Thames* n'avait qu'une bordée à courir pour entrer dans la baie d'Aspinwall, appelée Navy-Bay. Sa route était indiquée par la corde de l'arc de cercle que forme le golfe de Darien, dont la courbe presque pointue s'enfonce dans les terres à la rencontre du Rio-Atrato, l'un des passages interocéaniques de l'avenir. Malheureusement deux ou trois nuages noirs, grands comme le fond d'un chapeau et immobiles au nord, rendaient les marins soucieux. L'indice n'était pas trompeur : une des bourrasques subites de la mer des Antilles nous prit à une lieue en mer et nous accompagna jusqu'à Colon, non sans avoir singulièrement ralenti notre marche. Enfin le 12 mars, à quatre heures du matin, je sentis que le navire s'arrêtait. J'avais été roulé toute la nuit dans ma cabine comme un caillou dans un torrent. Je m'endormis de lassitude, et quand je me réveillai deux heures plus tard, j'entendis sonner la diane tout près de nous. C'était une frégate américaine, mouillée à deux encâblures de notre *steamer*, qui commençait sa manœuvre du matin. La ville que les Espagnols nomment Colon et les Américains Aspinwall s'étendait devant nous, à l'est, sur une plage basse, sablonneuse, termi-

(1) On a pu lire, sur *Carthagène*, *Sainte-Marthe* et la *Sierra-Nevada* de la Nouvelle-Grenade, d'intéressantes études de M. E. Reclus dans la *Revue* du 15 décembre 1859, 1er février, 15 mars et 1er mai 1860.

née par une petite pointe garnie d'un phare en charpente. Le mouvement et l'activité se faisaient déjà sentir sur ce coin de sable arraché à la mer, devant ces maisons de toute couleur entremêlées de cocotiers, protégées contre le soleil par deux galeries superposées et serrées de près par la forêt. Nous étions bien loin des cités endormies de Sainte-Marthe et de Carthagène. Un beau trois-mâts entrait fièrement dans la rade toutes voiles dehors; d'autres bâtimens de commerce appareillaient pour sortir; un vapeur au pavillon étoilé fumait tout près du *wharf* de la compagnie américaine, et pour cadre exceptionnel à ce réveil joyeux, la baie déroulait de tous côtés sa ceinture de forêts vierges, dont les dômes d'un vert sombre formaient de véritables mamelons étagés de cime en cime jusqu'aux dernières limites de l'horizon.

La première chose qu'on cherche à Colon, c'est le chemin de fer; mais on ne le cherche pas longtemps : il est partout. La ville elle-même n'a pas d'autre raison d'existence que cette création de l'audace américaine. On voyait du bord les wagons de marchandises, peints en rose, se ranger sur la voie, et de temps en temps une locomotive passer en sifflant. Au moment même où j'étais monté sur le pont, le panache blanc d'un convoi partant pour le Pacifique disparaissait derrière les croupes lointaines des grands bois. Je n'ai pas besoin de dire avec quelle ardeur secrète ma pensée s'élançait au-delà de ce qu'il m'était permis de voir. Je mesurais en esprit le peu d'épaisseur de cet isthme fameux qui sépare deux océans et deux hémisphères, et je songeais à tout ce qu'il avait fallu d'impossibilités démontrées pour faire renoncer à la coupure de cette langue de terre ceux même qui ne reconnaissent aucune impossibilité. Il n'y a que quatorze lieues en ligne droite d'Aspinwall à Panama, quoique le chemin de fer mesure 72 kilomètres; mais ces quatorze lieues avaient arrêté dix jours dans les marais du Rio-Chagres les indomptables aventuriers qui en 1670, sous la conduite de Morgan, enlevèrent Panama et ses trésors, et quand on se rappelle au prix de quels sacrifices d'hommes et d'argent le rail-way a été jeté sur ces fondrières pestilentielles, on ne s'étonne plus de l'abandon du canal qu'avaient étudié plusieurs ingénieurs anglais et M. Garella, notre compatriote (1).

Aspinwall est donc une ville américaine qui n'appartient que nominalement à la Nouvelle-Grenade, et qui gardera à juste titre le nom de son véritable fondateur, M. Aspinwall, l'un des hommes les plus remarquables des États-Unis. La seule habitation un peu considérable

(1) M. Garella est mort en 1858 des suites de la terrible maladie qu'il avait contractée dans son exploration de l'isthme.

de la ville est la résidence du surintendant du chemin de fer, espèce de casbah à murs blancs entourée de palmiers, qui débouche sur le *wharf* des *steamers* américains. A l'autre bout de la plage s'élève la gare, bâtie en pierres de taille, avec une toiture supportée par une charpente en fer, et fermée par des portes de fer peintes en rouge. Les rails occupent toute la largeur de la berge, et forment eux-mêmes la rue principale, la promenade favorite et le boulevard d'Aspinwall. Les maisons qui bordent ce boulevard sont, comme toutes celles de la ville, bâties sur les terrains de la compagnie, qui accorde aux habitans, non des titres de propriété, mais des concessions de jouissance, payées très cher et révocables à volonté. Ce seul fait donne la mesure du rôle joué par le chemin de fer à Aspinwall. Il est le véritable roi du pays, et roi à la façon de Méhémet-Ali, possédant le sol, employant les bras, fixant à sa guise le tarif de ses services, réglant même, par des notifications officielles qui font loi dans les républiques voisines, le cours et le change des monnaies. La compagnie venait précisément de publier un avis de ce genre dans lequel ce change était déterminé pour toutes les espèces monétaires en circulation, en prenant pour unité le dollar des États-Unis. D'après cet avis, notre pièce de 20 francs n'était acceptée par la compagnie que pour 3 dollars 80 c., tandis qu'elle circulait à sa valeur nominale dans les transactions ordinaires, et toutes les monnaies espagnoles subissaient une réduction relative plus ou moins forte. Cela devait être. Tous les services publics sentent la nécessité impérieuse de l'uniformité du type monétaire, et quand cette uniformité n'existe pas de fait, ils sont dans l'obligation d'en créer une arbitraire, mais légale, ne fût-ce que pour donner une valeur positive à leurs propres calculs. Aussi toutes ces mesures souveraines dictées par l'instinct d'un ordre supérieur à l'anarchie régnante m'ont-elles toujours paru d'une incontestable légitimité (1).

Malgré toutes ses exigences et malgré l'élévation d'un tarif commercial (de 100 à 300 fr. la tonne) qui entrave la circulation des marchandises, le chemin de fer d'Aspinwall est encore la providence du pays. Il occupe, avec un salaire de 5 francs à 7 fr. 50 cent. par jour, toute une population flottante de nègres, d'Européens, d'Américains

(1) On ne saurait approuver de la même façon le tarif exorbitant de 50 centimes par livre de bagages exigé pour la traversée de l'isthme au-dessus de 30 kilogrammes. Les émigrans de Californie, qui portent leur garde-robe sur leur dos et leur fortune dans un sac de cuir, n'ont point à s'en préoccuper; mais pour les voyageurs européens, moins légers d'équipages, le prix du passage s'en trouve quelquefois plus que doublé. Un de nos compagnons, le général Ghilardi, ancien colonel italien sous Garibaldi, réfugié depuis la prise de Rome au Mexique, dut ainsi débourser un millier de francs pour ses bagages en sus des 375 francs de l'impôt personnel (125 francs par tête) pour aller s'embarquer à Panama pour le Pérou, avec sa femme et sa fille.

répandus sur tout le parcours. Dans la ville, il a pour ouvriers permanens trois ou quatre cents individus sur trois mille, et il enrichit tous les autres par le commerce. Son action d'ailleurs est universelle et se fait sentir d'un bout à l'autre du versant occidental de l'Amérique. C'est grâce à lui que la compagnie anglaise de Southampton et les compagnies rivales de New-York ont pu organiser des services de *steamers* qni vivifient toutes ces côtes, et régularisent les relations du Pacifique avec les États-Unis et avec l'Europe. Ce sont là des titres de premier ordre qu'on ne peut passer sous silence, et si le chemin de fer de Panama paie chaque année 40 ou 60 pour 100 à ses actionnaires, il ne leur donne que la juste rémunération d'une courageuse initiative, dont les résultats toujours grandissans témoignent des bénéfices promis à de plus vastes entreprises.

Il faut, du reste, lui rendre cette justice qu'il ne mérite plus aujourd'hui les appréhensions dont il fut l'objet dans le principe. Construit d'abord à la hâte, dans des conditions singulièrement difficiles, il a été le théâtre de nombreux sinistres; encore avait-il fallu sacrifier bien des vies d'hommes pour obtenir un premier passage à travers des marécages mortels, dont le sol fangeux se dérobait à toute consolidation. Les travaux ultérieurs de la compagnie ont fini par créer un véritable sol factice, et à défaut d'ouvrages d'art que le génie américain ne comporte pas, on a réalisé sur plusieurs points des améliorations considérables. C'est ainsi qu'à la station de Barbacoas, à peu près au milieu de l'isthme, des ponts de bois plusieurs fois emportés ont été remplacés par un pont de fer de 4 à 500 mètres de longueur et importé de New-York. Il ne faut cependant demander à ce chemin ni grande vitesse ni comfort; il n'y a comme aux États-Unis qu'une seule classe pour les voyageurs, et chaque wagon doit contenir soixante personnes assises sur des siéges de bois. Rien de plus démocratique, mais on passe, et pour les soixante mille émigrans qui chaque année vont en Californie ou en reviennent par cette voie, l'essentiel est de passer. Peu d'entre eux songent même à jeter un coup d'œil sur le panorama vraiment pittoresque et parfois effrayant de la route.

Ce qui limitera néanmoins, quoi qu'on fasse, le développement de ce coin de terre, si bien placé pour servir de trait d'union aux deux océans, c'est l'insalubrité du climat. Cette insalubrité a été jusqu'ici le grand épouvantail de l'émigration; elle a même frappé de discrédit des régions voisines, comme l'Amérique centrale, qui se trouvaient dans des conditions climatériques diamétralement opposées. La vérité est qu'à Panama comme à Aspinwall, comme sur plusieurs autres points de la côte néo-grenadine, la saison des pluies amène des fièvres intermittentes qui dégénèrent bien vite en

fièvres pernicieuses dont l'effet est quelquefois foudroyant. Dès les premiers temps de la conquête, ce fléau régulier provenant de l'inondation des terres basses, qu'un soleil de feu transforme en foyers d'infection, avait donné une terrible réputation à ces parages. La ville de Porto-Bello, où se chargeaient les galions de l'Espagne, était abandonnée huit mois de l'année, sous peine de mort, par sa population de marchands et d'aventuriers. Je ne parle pas de la fièvre jaune, cet autre visiteur impitoyable, qui de temps immémorial a promené sa torche lugubre des Antilles au fond du golfe mexicain, de la Nouvelle-Orléans à La Havane. Les marais vaseux du Rio-Chagres gardent le secret de bien des victimes allemandes, irlandaises, chinoises même, dont le chiffre ne sera jamais connu. Quant à Aspinwall, il est bâti tout entier sur pilotis, le plancher des maisons élevé à un mètre du sol pour laisser libre carrière à l'inondation périodique. Il y a donc au moins deux mois de l'année où toutes les maisons plongent dans l'eau comme les kiosques chinois de la rivière de Canton, à l'exception de la chaussée du chemin de fer et de quelques autres passages nécessaires. Qu'on juge de ce que doit engendrer de miasmes délétères cette incubation de détritus végétaux et animaux par une chaleur de 30 à 35 degrés Réaumur. Telle est pourtant la double fascination de la liberté et du soleil que le séjour d'Aspinwall, en dehors même de leur intérêt, paraît très supportable à ceux qui l'habitent. Je n'y ai vu, pour moi, qu'une admirable végétation, une large abondance de toutes choses, une population mélangée où le bien-être domine, et la lutte toujours sympathique de l'homme contre la nature.

Je dois ajouter, pour être fidèle à la vérité historique, qu'on y rencontre l'élite des flibustiers sans emploi à l'affût des événemens. Le *colonel* Kinney y passait ses journées assis sous une galerie, aspirant les fraîches brises de la mer, et combinant peut-être déjà la ridicule échauffourée qu'il devait tenter à Grey-Town trois mois plus tard. Walker y faisait de fréquentes apparitions, toujours réservé, toujours impénétrable. C'était à Colon qu'il s'était réfugié pendant une semaine après son arrestation par le commodore Paulding. Je n'avais jamais vu dans ce trop célèbre aventurier qu'un de ces exterminateurs méthodiques pour qui la vie humaine et tous les droits qui découlent de ce premier droit disparaissent devant une théorie ou un intérêt. Les informations recueillies à Aspinwall, et confirmées depuis sur le théâtre de ses exploits, n'ont pas modifié cette première impression. Sa figure même, insignifiante au premier abord, révélait le secret de ce caractère par l'éclat froid et métallique de ses yeux clairs, quand ils étaient animés par la contradiction. Il faut remonter chez nous jusqu'à Saint-Just pour trouver une personni-

fication, encore idéalisée et grandiose, de ce type implacable. Aux États-Unis, dans la partie remuante de la nation et surtout dans les natifs du sol, on peut dire que l'absence de cœur et d'entrailles est un vice national. Il y a un abîme, sous ce rapport, entre les vieilles sociétés de l'Europe et cette race sans tradition intellectuelle et morale, pour qui la religion elle-même n'est qu'un formalisme hypocrite, ne défendant pas de brûler un esclave à petit feu (1), mais proscrivant comme un crime toute distraction musicale le dimanche. Les Américains du Nord ne semblent guère avoir depuis quelque temps qu'une préoccupation incessante et exclusive, la satisfaction d'une ambition sans limites et d'une convoitise sans contre-poids. Leur physionomie porte l'empreinte souvent maladive de cette tension dévorante, qui révèle d'ailleurs un énergique esprit. Chez les enfans mêmes, elle tarit tout élan et toute expansion de leur âge pour ne laisser subsister qu'un égoïsme sérieux et résolu, aussi étranger aux instincts de délicatesse qu'aux convenances sociales. Voilà le peuple auquel la proclamation du prétendu dogme de Monroë, « que l'Amérique appartient aux Américains, » a livré d'avance en pâture les plus belles régions du monde! Il est facile malheureusement de prévoir l'influence d'un pareil principe dans un milieu aussi disposé à l'appliquer. Il y a des légions d'individus, de New-York à la Nouvelle-Orléans, tout prêts à jouer le rôle de Walker avec son parti-pris d'extermination, et ce qui seul a sauvé jusqu'ici l'Amérique espagnole, à défaut d'une protestation effective de l'Europe, c'est l'impuissance matérielle des États-Unis à réaliser leur gigantesque programme.

III. — SAN-JUAN-DEL-NORTE (GREY-TOWN).

J'avais hâte cependant d'arriver à Grey-Town; c'était là que devait commencer pour moi le véritable intérêt de mon voyage. Malgré la confiance sans bornes qui me poussait en avant, je n'étais pas sans inquiétude sur le degré d'opportunité de mon initiative. Je craignais surtout d'arriver trop tard. J'ignorais l'état du pays et la marche des événemens depuis deux mois; je savais seulement que le général Mirabeau Lamar, nouvellement accrédité par les États-Unis auprès du gouvernement du Nicaragua, s'était empressé de reprendre le système d'intimidation de ses devanciers, MM. Solon Borland et Wheeler. Je savais qu'on discutait à Managua, sous ses yeux et sous la pression de ses menaces, ce fameux traité Cass-Irizarri, récemment envoyé de Washington, dont on ne prévoyait point

(1) Il y a trois mois à peine qu'un pauvre colporteur a été brûlé ainsi, en vertu de la loi de Lynch, pour avoir distribué des écrits religieux contraires à l'esclavage.

alors la destinée, comparable à celle de la toile de Pénélope, et je sentais avec douleur que si les efforts du ministre américain le faisaient adopter dans sa rédaction primitive, je n'avais plus qu'à reprendre le chemin de Southampton. J'avais donc les yeux et l'esprit tournés vers le port du Nicaragua, sur l'Atlantique, où m'attendaient sans doute, avec la fin de mes incertitudes, de précieuses indications. La côte, de Navy-Bay à San-Juan-del-Norte, forme une ligne rentrante qu'on perd de vue au bout de deux heures pour la retrouver le lendemain avec son uniforme verdure de forêts vierges. C'est un des priviléges de l'Amérique centrale, — et l'Amérique centrale commence géographiquement à Aspinwall, — que cette magnifique ceinture, d'un vert d'émeraude, dont ses rives sont éternellement rajeunies, aussi bien sur le Pacifique que sur l'Atlantique. Le premier point que j'aperçus à l'horizon le lendemain du départ, avant même de distinguer le sombre bourrelet du rivage, fut le volcan de Cartago, l'Irazù. Était-ce un présage? Ce volcan est peut-être le seul point du monde d'où l'on puisse découvrir les nappes bleues des deux grands océans, séparés cependant par un plateau de cinquante lieues de largeur et de quatre à cinq mille pieds de hauteur. En le voyant se dresser comme un phare au-dessus des sommets dentelés des montagnes de Costa-Rica, je ne pensai plus aux difficultés possibles. La côte se rapprochait insensiblement. Nous avions laissé bien loin derrière nous un archipel fameux dans les annales des boucaniers, qui sera un jour une des merveilles du Nouveau-Monde, la baie de Chiriqui. Tout à coup la forêt s'ouvrit en ligne droite à perte de vue. Un officier me nomma le Rio-Colorado, la principale embouchure du fleuve San-Juan, qui court du lac de Nicaragua à l'Atlantique. Je crus voir se développer à l'horizon un véritable bosphore presque aussi large que celui de Constantinople, et je me réservai d'examiner plus tard si ce n'était pas là l'entrée providentielle du canal interocéanique. Enfin un cap se dessina à gauche, puis, derrière ce cap, la silhouette de deux grands mâts d'un navire de guerre. Le *Thames* longea, pour la tourner, une bande de sable couverte de quelques constructions, au-delà de laquelle on distinguait, à travers une rade fermée, les chaumières éparses d'un humble village. Une demi-heure après, nous jetions l'ancre dans cette rade, ayant devant nous, sur le bord d'une plage unie, resserrée par la forêt sans fin, Grey-Town, le village en question, et derrière, la pointe de sable (*punta arenas*) qui barre son port, et qui était encore occupée par les établissemens de l'ancienne *compagnie de transit*. Nous arrivions le 14 mars, à trois heures, vingt-six jours après notre départ de Southampton. Or nous étions restés quatre jours à Saint-Thomas, douze heures à Sainte-Marthe et à Carthagène, et trente-six heures à Aspinwall, en tout

six jours de perdus, sans compter les détours de la route. N'est-ce pas dire qu'un service direct, affranchi de ces relations compliquées, sans autre mandat que celui d'aller au plus court, n'aurait pas de peine à mettre l'Amérique centrale à dix-huit ou vingt jours de Paris (1)?

Le *Thames* avait été signalé depuis longtemps. A peine mouillé, et tandis que je cherchais au fond du port l'embouchure invisible du fleuve San-Juan, étonné de l'aspect chétif de la ville, mais charmé de son encadrement de forêts, deux ou trois embarcations se détachèrent de la rive et se dirigèrent vers le navire. Je descendis dans la première qui se présenta, et je dis au mulâtre qui tenait le gouvernail de la conduire au *wharf* de M. Jean Mesnier.

— Au *wharf* de don Juan! C'est entendu, monsieur, répondit le pilote.

Quand nous approchâmes, deux personnes sortaient d'une maison voisine dans la tenue toute blanche et peu cérémonieuse de ces latitudes. Le mulâtre les appela en leur annonçant qu'un *gentleman* français les demandait. Elles s'approchèrent aussitôt. Je me levai, et j'allais me faire connaître, quand l'une d'elles, M. Antonin de Barruel, que je n'avais jamais vu, me tendit la main en me saluant de mon nom et en m'assurant que j'étais attendu avec impatience. Une première avance de la fortune me mettait ainsi tout de suite en présence d'un des hommes les plus distingués de la société centro-américaine. M. Antonin de Barruel avait trente ans à peine, une figure marquée du type espagnol, une santé débile; mais il était honoré de la confiance du général Martinez, le nouveau chef du gouvernement nicaraguien, et la considération générale que lui avaient value ses grandes qualités l'avait porté depuis longtemps à la présidence du conseil électif de Grey-Town. Parlant et écrivant également toutes les langues usitées dans le pays, y compris le mosquite, dévoué d'instinct à toutes les grandes causes, d'une modestie qui n'était égalée que par son application, aimant la France malgré son abandon et la nationalité centro-américaine malgré ses fautes, il devait devenir pour moi un ami fidèle et un incomparable auxiliaire. Avec M. Antonin de Barruel et son compagnon, M. Jean Mesnier, étaient arrivés d'autres habitans, Espagnols, Anglais, Améri-

(1) Un ingénieur hydrographe de la marine, M. Édouard Keller, a voulu se rendre un compte exact de la durée possible des traversées de Saint-Nazaire à Grey-Town, dans l'état actuel des vitesses d'essai et des connaissances nautiques, et il est arrivé à ce résultat scientifiquement démontré, que cette durée alternait entre onze et seize jours selon la route suivie et les autres circonstances de mer. Cette enquête concluante d'un homme spécial a été publiée en 1859 sous ce titre : *Notice sur la navigation transatlantique des paquebots interocéaniques*, avec une carte hydrographique du parcours où les transatlantiques français doivent chercher tôt ou tard leur sillon.

cains. Un quart d'heure après, toute la ville savait que « le plus dévoué défenseur de l'indépendance centro-américaine » venait de débarquer. Les suppositions se donnaient pleine carrière, et les circonstances prêtaient aux interprétations les plus erronées. Je fus obligé, pour y mettre un terme, de me composer un rôle tout inoffensif. J'étais un simple explorateur, un curieux, un naturaliste avide de pays nouveaux, désireux d'enrichir la science par des collections ou des découvertes. Je m'intéressai à toutes les singularités locales, j'interrogeai les hommes spéciaux, je commençai même un embryon de musée, ce qui devait du reste me donner l'occasion de faire connaître à la France un pays dont elle savait à peine le premier mot. Cette ruse innocente réussit aussi bien que le permettait l'état des esprits, et détourna surtout complétement l'attention de la question du canal (1).

Pour apprécier sainement la position qui m'était faite, il faut se souvenir que plusieurs mois auparavant sir William Gore Ouseley avait été chargé par le cabinet anglais d'une mission spéciale dans l'Amérique centrale. L'annonce de cette mission avait produit un grand effet aux États-Unis, où le traité Clayton-Bulwer était déjà

(1) Un court passage d'une correspondance singulière publiée alors dans le *New-York Herald* mérite d'être cité comme un indice assez exact des dispositions qui m'accueillirent à Grey-Town.

« San-Juan-del-Norte, 16 juin 1858.

« ..... Il est certain que M. Belly a d'autres desseins sur le Nicaragua que d'y collectionner des spécimens d'histoire naturelle pour le musée impérial. La stabilité de la Banque de France et, comme conséquence mathématique, la stabilité de la dynastie napoléonienne dépendent, on le sait, de leur crédit. Une prime de plus de 60 millions de francs sur l'or a été payée dans cette intention en 1856 et 1857 aux banquiers juifs. La France sent actuellement le besoin d'avoir dans sa dépendance un pays tributaire produisant de l'or, qui soit pour elle ce que la Californie est pour les États-Unis, l'Australie pour l'Angleterre. Aucune contrée à la surface du globe ne contient dans une même étendue de territoire de plus riches métaux précieux. Les districts de Segovia, Matagalpa et Chontalès sont couverts de mines d'or et d'argent dépassant de beaucoup en produit net les plus fameuses mines du Pérou et du Mexique. Toutes ces mines sont d'un facile accès et situées dans une contrée aussi fertile que salubre... On croit que les chefs politiques de Costa-Rica et Nicaragua, en redoublant d'efforts pour fermer récemment ces mines précieuses, avaient en vue ce grand projet Belly, qui consiste à égaliser les revenus en lingots des trois grandes puissances : la France, l'Angleterre et les États-Unis... Ainsi M. Belly n'est plus un voyageur naturaliste! Il fait ses calculs, et trouve que l'or et l'argent peuvent circuler à Paris à 5 pour 100 au-dessous du cours actuel de la monnaie en Europe. Il économisera l'immense intérêt payé aux juifs au grand profit des propriétaires. Il s'assure immédiatement avec Costa-Rica et Nicaragua une souveraineté de 10 pour 100 sur tous les métaux précieux extraits du sol de ces contrées, *ce qui donne à M. Belly le plus magnifique monopole du monde!* Il a soin de mettre sa concession sous la protection de l'empereur et insinue modestement que l'empereur établira un protectorat sur le Nicaragua, et que même il construira le canal par lui projeté autrefois. » (*New-York Herald* du 30 juin 1858.)

battu en brèche par les démocrates, et où l'on avait hâte de voir l'Angleterre renoncer à ses prétentions sur le Honduras et sur la Mosquitie. Elle avait surtout été accueillie avec une grande satisfaction dans les malheureux pays que l'invasion flibustière avait dévastés, parce qu'elle y apportait une promesse implicite de garantie et de protection. Et comme chez ces peuples de race latine aucune réglementation de leurs droits et de leurs intérêts ne saurait avoir lieu sans le concours de la France, toute l'Amérique avait supposé, avec la logique des esprits jeunes, que la France allait envoyer, elle aussi, un négociateur dans le pays, pour agir de concert avec le plénipotentiaire de la Grande-Bretagne. On était alors dans toute la ferveur de l'alliance anglo-française, que venaient de cimenter les triomphes de la question d'Orient, et il était naturel de penser que les deux inséparables ne se sépareraient pas dans le règlement de la question d'Occident, la plus grosse peut-être de l'avenir.

L'opinion, qui voit toujours plus juste que les gouvernemens, s'attendait donc à une nouvelle manifestation de l'entente cordiale sur le terrain le plus favorable à son développement, lorsque mon nom, jusque-là obscur, se trouva tout à coup mêlé à ces grands intérêts, grâce aux besoins d'*excitement* de la presse américaine, dont les étranges déductions avaient pénétré jusqu'au Nicaragua. Sans consistance apparente, les rumeurs propagées par les journalistes américains puisaient une certaine vraisemblance dans mes travaux antérieurs, ou plutôt dans les sympathies nationales que ces travaux m'avaient values. Quand les peuples souffrent d'ailleurs, ils acceptent aveuglement toute illusion qui répond à leurs besoins. Or l'Amérique centrale sortait à peine d'une crise désespérée où son désespoir seul l'avait sauvée. Grenade n'existait plus. Les villes de Rivas et Managua étaient à moitié détruites. Toutes les familles de Costa-Rica portaient le deuil. Le dixième de la population de Nicaragua avait péri; toutes les grandes propriétés avaient été ravagées: ni armée, ni munitions, ni commerce, ni industrie, ni ressources d'aucune espèce pour réparer tant de pertes, mais la menace constante de nouvelles invasions que le général Mirabeau Lamar semblait tenir en réserve, et que le désaveu du commodore Paulding devait encourager. Cette situation explique la réception qui me fut faite. C'est à la France que cette réception s'adressait, et c'est à la France qu'on accorda, six semaines après, cette concession de Rivas, qui comprenait, selon la parole même de mes adversaires, *le plus magnifique monopole du monde.*

Je devais rester trois ou quatre jours à Grey-Town, car, dans l'état des communications avec Costa-Rica, il fallait attendre qu'on eût envoyé des chevaux ou des mules de San-José. J'acceptai donc la

double hospitalité de M. Antonin de Barruel et de don Juan. Ce dernier avait, disait-il, une chambre à ma disposition, luxe énorme dans ces parages. Je m'y fis conduire immédiatement. La maison faisait face à la mer, au bout du *wharf* même où j'avais débarqué. Je montai un escalier en bois, j'arrivai sur une galerie extérieure; on ouvrit une grosse porte verte et deux fenêtres latérales fermées comme la porte, et je me trouvai sur le plancher nu d'un grenier couvert par un toit aigu de feuilles de palmier : c'était la fameuse chambre qui m'était destinée, la seule qu'on pût trouver dans la ville depuis le bombardement de 1854.

J'avoue que je fus un peu désappointé. Ce grenier d'une maison en planches, ouvert à tous les vents, sans vitres (1), sans jointures, sans meubles, me parut un assez triste séjour. Et puis j'avais l'imagination pleine de récits effrayans, de serpens trouvés sous les lits, de bêtes venimeuses pullulant dans les habitations, et mon nouveau domicile me semblait admirablement disposé pour servir de refuge à ces hôtes malfaisans. Je n'avançais donc qu'avec une certaine hésitation. Le toit semblait à peine appuyé sur le bord du plancher, et les interstices étaient assez larges pour livrer passage aux plus gros boas. Je finis cependant par me rassurer. La brise de mer m'apportait d'ailleurs des fraîcheurs très appréciées sous ces heureux climats. Je m'arrêtai un moment sur la galerie pour jouir du coup d'œil de la baie, et, après avoir déposé mes bagages sur le plancher qu'on venait de balayer, je me laissai conduire pour dîner à l'autre bout du village, dont je pus ainsi connaître tout l'ensemble. Qu'on se figure une pelouse du bois de Boulogne, grande comme le Pré-Catelan, et bordée d'un côté par la mer, de l'autre par une forêt tropicale inaccessible : tel est l'emplacement de San-Juan-del-Norte. Sur cette pelouse, on a tracé deux ou trois rues parallèles au rivage, dont la première seulement est garnie de maisons dans toute sa longueur. Ces maisons, il faut le dire tout de suite, sont des baraques en planches couvertes en chaume de palmes et d'une construction tout à fait primitive. Ainsi l'ont voulu les destins, représentés par le génie destructeur des *Yankees*. Ni plafonds, ni fenêtres, ni meubles autres qu'un lit de sangle sans matelas, une table, quelques chaises américaines et un moustiquaire. Sauf quelques rares maisons particulières plus comfortables, blanchies à la chaux et distribuées à l'européenne, ces baraques sont des magasins ou plutôt des bazars où se rencontrent les produits les plus usuels de l'Europe et des États-Unis, mais des produits sans acheteurs de-

(1) Il n'y a dans toute la république de Nicaragua qu'une seule maison dont les fenêtres soient garnies de vitres. C'est celle d'un Anglais à Léon.

puis cinq ou six ans, grâce à la destruction du transit par Walker et à l'absence de communications régulières avec l'intérieur. On devine les conséquences d'un pareil état de choses sur une place qui ne peut vivre que par le commerce. On dirait au premier abord un village abandonné. Les rues sont toujours vertes, sans poussière ni boue. La population, qui avait atteint un millier d'âmes, n'en compte plus aujourd'hui qu'environ six cents, et sans l'espérance qu'elle conserve de voir s'ouvrir bientôt la grande communication interocéanique, transit ou canal, il est douteux qu'il restât un seul Français sur ce coin de l'Amérique, que Colomb a touché en 1502 à son dernier voyage, et qui sera peut-être un jour une cité de premier ordre.

Quand je rentrai le soir dans la chambre dont j'avais pris possession, j'y retrouvai mes vagues inquiétudes. On m'avait dressé au milieu un lit de sangle sans moustiquaire. Je fis le tour de mon grenier, une bougie à la main, je visitai tous les coins avec la préoccupation d'un homme qui croit rencontrer partout des couleuvres et des scorpions, et quoique je n'eusse rien trouvé que des araignées, je ne me couchai pas sans un frisson involontaire. Peu à peu cependant, ma résolution ordinaire prenant le dessus, et ne sentant d'ailleurs ni moustiques, ni moucherons, ni contact glacé ou venimeux, je finis par m'endormir au croassement de plusieurs milliers de grenouilles qui habitaient la rivière. En me réveillant le matin, il me sembla me souvenir que la maison avait tremblé plusieurs fois. Un coq chantait sous la galerie. Le jour m'arrivait par les fentes des portes et par les points d'appui à claire-voie de la toiture, dont le treillage de bambou tamisait la lumière. Il était six heures, et je n'avais senti ni chaleur ni fraîcheur. Il me semblait que j'aspirais un souffle printanier plus doux, plus calmant, plus égal qu'en France. Je n'avais éprouvé pendant la nuit aucune de ces inquiétudes nerveuses, aucun de ces changemens d'air ambiant qui rendent nos nuits d'été souvent si fatigantes. Mon sommeil avait été un véritable sommeil, sans rêve, sans agitation, et aussi sans lourdeur. Je me levai, j'ouvris la porte et les deux fenêtres, et je me trouvai sur la galerie, en face d'une nature reposée, d'une mer sans rides, d'un ciel d'opale, et n'entendant aucun de ces bruits discordans qui signalent chez nous le réveil d'une ruche humaine.

Sur le *wharf* de don Juan, où j'avais débarqué la veille, étaient étendues des formes blanches qui peu à peu se dégagèrent et firent leur toilette à ciel ouvert. C'étaient les équipages de quelques embarcations amarrées, population flottante mélangée de nègres et d'Indiens, dont les *bongos* et les pirogues constituaient la seule navigation du fleuve et du lac. Ils avaient passé la nuit sur le *wharf*, pêle-mêle avec quelques femmes, trop heureux d'avoir pour lit des

planches ajustées, eux qui couchent indifféremment sur les bancs de leurs canots ou sur la terre dure. Leur costume se composait, pour les hommes, d'un pantalon blanc et d'une chemise, et pour les femmes, d'une ou de deux jupes blanches et d'une chemisette très décolletée et à manches courtes. Seulement, comme la chemise et la chemisette ne descendaient pas au-dessous de la ceinture, elles flottaient librement au-dessus du pantalon ou de la jupe, se prêtaient à tous les mouvemens du corps et pouvaient s'enlever à l'heure du travail. J'ai retrouvé depuis ce costume, plus ou moins modifié selon les rangs, dans toutes les parties de l'Amérique centrale que j'ai visitées, et je dois dire qu'il m'a paru réaliser l'idéal de la commodité et de la convenance hygiénique. L'existence en plein air est la seule vraie, la seule qui assure à l'homme la jouissance complète des effluves fécondes par lesquelles se renouvelle incessamment la création. Il n'est pas indifférent pour la santé, pour la vie, pour le jeu régulier de nos facultés, que tous les pores de notre enveloppe physique soient ou non en contact direct avec la lumière et ouverts à ses pénétrantes impressions. La science nous a appris par exemple qu'il y avait entre l'homme et l'arbre un échange incessant de gaz contraires, et que la feuille nous rendait généreusement en oxygène pur ce que nous lui donnions en composés de carbone utiles à sa nutrition. Qui n'a pas éprouvé les effets quelquefois spontanés de ces bienfaisantes combinaisons de la Providence? Même en Europe, où le vêtement cependant ne s'y prête pas, une demi-journée de forêt a souvent suffi pour effacer les rides et calmer les ardeurs d'un mois d'agitations. Sous le ciel des tropiques, au milieu d'une tiède atmosphère saturée d'aromes fortifians, les membres acquièrent plus de souplesse, on se sent vivre avec plus d'intensité, et l'on est débarrassé pour toujours de mille infirmités souvent ridicules de notre civilisation condensée.

Mon hôte était venu me demander des nouvelles de ma première nuit passée sous son toit. — J'ai parfaitement dormi, lui dis-je, je n'ai trouvé aucun serpent dans mon lit; mais il me semble que nous avons eu un tremblement de terre.

— Un tremblement de terre! s'écria mon excellent voisin. Oh! je sais ce que c'est. Un Indien se sera appuyé contre la maison, et elle se sera ébranlée. Il ne faut pas faire attention à ces secousses. Il suffit qu'un rat se promène, — et nous en avons beaucoup, — pour que le plancher tremble sous ses pas.

Je constatai en effet la nuit suivante que les apparences d'un tremblement de terre se produisaient à peu de frais. Quand je rentrai, à dix heures, accompagné de don Juan, qui tenait une lanterne, je trouvai l'escalier et la galerie encombrés de gens qui dormaient

là comme sur le port. Je fus obligé de les déranger pour arriver jusqu'à ma chambre. C'étaient toujours des Indiens ou des mulâtres de l'intérieur et des côtes mosquites à qui don Juan donnait ainsi une facile hospitalité dont il était récompensé par un immense crédit dans les tribus. En me couchant, je les entendis se retourner, et je compris alors les secousses de la veille. La maison bâtie sans fondemens, comme toutes celles de Grey-Town, mais simplement posée à un pied du sol, sur des appuis formés de cinq ou six briques, oscillait librement à tous les souffles de l'air, et s'ébranlait tout entière au moindre contact des bêtes ou des gens.

Jusque-là, comme on le voit, je n'avais pas trop à me plaindre de mon initiation aux choses américaines. La réalité, prise sur le fait, donnait un démenti formel aux préjugés de l'ignorance et aux fantômes de l'éloignement. On m'avait annoncé un climat de feu, énervant, intolérable, assassin, et je me baignais dans une chaleur moite de 20 à 25 degrés Réaumur, incessamment rafraîchie par des brises alternées et par de légères ondées quotidiennes. On m'avait dépeint San-Juan-del-Norte et l'Amérique centrale entière comme un foyer pestilentiel, périodiquement ravagé par la fièvre jaune, et rendu inhabitable par les moustiques, les crocodiles, les trigonocéphales et d'autres fléaux de cette espèce, et je trouvais un pays sain où la fièvre jaune était inconnue aussi bien que les neuf dixièmes des maladies de l'Europe, où je n'avais pas encore eu besoin de me servir de moustiquaire, et où les plus gros serpens sont bien moins redoutables que nos petites vipères. La géographie, comme l'histoire, est pleine de ces contre-vérités qui abusent plusieurs générations. L'Amérique centrale porte la peine de son voisinage de Panama et du golfe du Mexique. On l'a jugée, sans l'avoir vue, d'après l'échantillon du Rio-Chagres; on l'a englobée, par analogie de latitudes, dans les terribles zones de la Nouvelle-Orléans et de La Havane. Et pourtant, si j'en crois ma propre expérience et une exploration consciencieuse des deux républiques de Costa-Rica et de Nicaragua, ce serait aussi bien l'une des régions les plus salubres du monde qu'une des plus magnifiquement douées comme température et comme produits.

Un autre problème à éclaircir, une autre contre-vérité à rectifier, l'ensablement continu du port de Grey-Town, m'avait vivement préoccupé dès le premier jour. Dans tous les anciens projets de canal interocéanique à travers le Nicaragua, ce port figure comme son entrée naturelle du côté de l'Atlantique, et il n'était venu à l'idée de personne qu'il pût être comblé par les atterrissemens du fleuve San-Juan; mais depuis quelques années, depuis surtout l'arrêt de la navigation fluviale par la suppression du transit, ces atterrissemens

avaient pris des proportions inattendues, et on s'en inquiétait en 1858 comme d'un danger pour l'avenir, s'il n'était pas conjuré par de promptes mesures. Il ne m'appartient pas de trancher la question en ingénieur. Je laisse à de plus autorisés le jugement définitif de ce procès; mais j'ai rencontré quelquefois chez les hommes spéciaux tant de parti-pris, un si fier dédain de l'intelligence générale et un si vif besoin de voir des difficultés où il n'y en a pas, que je suis bien aise d'opposer d'avance à des conclusions techniques hasardées les conclusions plus sûres de l'observation pure et simple des faits.

La rade de Grey-Town dessine un véritable arc de cercle, vaste et sûr, presque entièrement fermé par sa corde, et au fond duquel débouche le fleuve San-Juan, ou du moins la branche la plus septentrionale de ce fleuve. La corde de l'arc se compose, dans la moitié de sa longueur, d'une presqu'île plate et boisée qui se rattache au delta par le sud, et pour l'autre moitié d'une prolongation sablonneuse de cette presqu'île allant en ligne droite vers la côte du nord. Cette bande de sable porte indifféremment dans le pays le nom de *punta arenas* ou de *punta de Castilla*, et elle est devenue depuis 1850, par une concession de la ville de Grey-Town, le siége de la compagnie américaine du transit. Je voyais tous les matins, de ma galerie, sa longue ligne blanche et nue se prolonger comme une jetée naturelle parallèlement à l'horizon de la baie, enfermant dans son enceinte deux anciens vapeurs de la compagnie, plusieurs bâtimens de commerce et la frégate américaine dont j'avais aperçu de loin les grands mâts, la *Susquehannah*.

Au premier aspect, rien ne semblait plus heureux que cette formation successive d'une barrière continue et solide provenant évidemment de sables entraînés par le fleuve; mais la pointe de Castilla s'allongeant chaque année de 200 ou 300 mètres, on pouvait prévoir le jour où l'entrée du port serait fermée, à moins qu'une violence subite du courant ne se fût frayé une issue nouvelle. D'un autre côté, il s'était produit dans le fleuve lui-même des changemens récens qui avaient beaucoup contribué à précipiter cet engorgement du port. On sait que le San-Juan, comme tous les grands cours d'eau, se divise, à dix lieues environ au-dessus de Grey-Town, en deux branches principales, dont l'écartement forme un large delta. La tradition est muette sur la date et la cause de cette séparation, et par conséquent de la naissance du Rio-Colorado; mais il est certain que, depuis quelques années surtout, l'importance de cette dernière bouche, qui a l'énorme avantage de courir presque en ligne droite jusqu'à la mer, s'est beaucoup augmentée au détriment de l'autre, et que de plus, par une déviation accidentelle provenant de la position de quelques îles au-dessus de la bifurcation, la branche nord a gagné

en sables et en vases ce qu'elle perdait en volume d'eau et en vitesse. Est-ce un bien, est-ce un mal au point de vue du canal futur, dont le Colorado se présente comme un magnifique tronçon de 350 mètres de large et de 4 à 7 mètres de profondeur? Le moment n'est pas encore venu de vider ce débat; mais on comprend qu'en s'attribuant les trois quarts ou les cinq sixièmes des eaux du fleuve, le Colorado enlevait au bras de Grey-Town l'intensité de courant dont il avait besoin pour maintenir les dimensions de sa passe, et que dès lors tout devenait possible dans un temps donné, même la transformation de la baie en marécage ou son envahissement par l'active végétation des mangliers.

Telle était la situation du port de Grey-Town dans les premiers mois de 1858, au moment où j'étais appelé à ouvrir une enquête sérieuse sur les difficultés de la navigation du San-Juan. Je fus d'abord frappé des ravages causés par la consolidation des vases dans l'intérieur de ce vaste bassin. L'embarcation qui m'avait amené avait dû faire un long détour pour arriver jusqu'au *wharf*, quoiqu'elle ne tirât pas plus d'un pied et demi d'eau. L'embouchure du fleuve, ouverte au fond de l'hémicycle à la droite de la ville, était obstruée par un archipel indéfiniment prolongé, dont les mamelons de roseaux attestaient la formation récente. Jusque devant la ville s'étendait une nappe verte formée d'une espèce de nymphéas à feuilles épaisses et à fleurs bleues, au milieu de laquelle se dressaient deux ou trois îles flottantes, dont l'une portait quelques arbres et la cabane solitaire d'un Américain. Évidemment l'envasement marchait à grands pas, car du jour au lendemain les passages fréquentés devenaient plus étroits et plus enchevêtrés de plantes aquatiques. Quant à l'entrée du port au bout de la pointe de sable, elle avait encore 300 mètres de largeur et vingt-deux ou vingt-quatre pieds de profondeur; mais les trois-ponts n'y pouvaient plus passer. Les frégates seules et les bateaux à vapeur mouillaient encore en dedans de la jetée, et on pouvait prévoir, — ce qui est arrivé en 1859,—que les *steamers* même de la malle royale britannique, avec leur tirant d'eau de 4 mètres environ, seraient obligés de jeter l'ancre en pleine mer à deux ou trois milles du rivage.

Cependant, si ce premier coup d'œil inspirait quelques craintes, un examen plus attentif ne permettait pas le moindre doute sur l'instabilité essentielle de ces agrégations de sable ou de boue et sur le peu de résistance qu'elles offriraient à l'action d'un courant régulier artificiellement établi. Dans une ville comme Grey-Town, qui date de trente ans à peine, et dont le fils du premier colon, M. Samuel Shepherd, investi des fonctions de juge supérieur, est encore un jeune homme, on a bien vite compulsé les archives du passé. Or ces ar-

chives, représentées par des témoignages unanimes, constataient que jusqu'en 1832, et même longtemps après, on ne connaissait ni pointe de sable, ni envasemens, ni champs de roseaux, ni aucun des phénomènes qui ont si profondément altéré depuis la physionomie de cette bouche du fleuve. Don Juan me racontait qu'à son arrivée dans ce pays inconnu, vingt-cinq ans auparavant, les navires mouillaient en face de sa maison par un fond de seize à dix-huit pieds, et que, sans remonter si haut, l'escadre anglaise qui avait proclamé la domination mosquite en 1848 avait commodément manœuvré à deux encâblures de la ville. J'avais précisément sous les yeux une carte hydrographique de George Peacock, de la marine britannique, qui m'indiquait à la fois les projections successives de la pointe de sable et les derniers sondages de la baie; il en résultait que les premiers atterrissemens visibles avaient commencé en 1832, et qu'en 1848, malgré le développement rapide de la pointe, la rade entière gardait encore une profondeur moyenne de 8 mètres. Quant à la mobilité excessive de ces élémens vaseux ou arénacés, il suffisait d'un coup de rame ou de pagaye pour s'en convaincre. Mon hôte s'était ouvert, avec une simple dépense de 20 à 25 dollars, un petit canal particulier pour ses *bongos* à travers la prairie de nénuphars et d'îles flottantes. Tous les ans, la saison des pluies et le retour des hautes eaux déplaçaient ces alluvions d'hier et les détroits qui les séparaient, quand ils ne les entraînaient pas dans leur recrudescence. Un fait d'ailleurs bien inattendu a donné, l'année suivante, la mesure foudroyante de la puissance d'impulsion et de désagrégation du San-Juan, même réduit à son plus mince volume. Au commencement de 1859, la passe se trouvait presque comblée. Tout à coup, en pleine saison sèche et à son plus bas étiage, le fleuve fait un effort, et en deux heures il emporte non-seulement les dernières projections qui gênaient le passage, mais le milieu même du banc de sable, avec les bâtimens et le matériel de la compagnie du transit, de sorte que ce promontoire, presque lapidifié par dix-huit ou vingt ans d'existence, qui semblait aussi indestructible que le continent auquel il se rattachait, a été balayé, sans convulsions, par une eau presque dormante, sur une largeur de 250 mètres, une longueur de 200 et une profondeur de 18 pieds. Qu'est-il besoin d'ajouter à une pareille démonstration?

Pour moi donc, comme pour tous les riverains et les pilotes du San-Juan, comme pour tous les commandans anglais de ces parages que j'ai consultés, la question du dégagement du port de Grey-Town et de ses abords est une question de courant, c'est-à-dire une des plus élémentaires de l'art de l'ingénieur. Cette opinion écarte, il est vrai, les analogies impossibles qu'on voudrait établir au nom de la

science, entre le régime des eaux du San-Juan et celui de certains fleuves d'Europe. Elle laisse à l'Europe ses rivières intermittentes, aujourd'hui ruisseaux, demain torrens, capricieusement épanchées à travers des lits démesurés, sur des fonds solidifiés de grès ou de calcaire, avec les difficultés traditionnelles qu'elles opposent au maintien de passes régulières, surtout dans leur lutte avec le contre-courant de nos marées. Une fois sur le sol du Nouveau-Monde, il faut renoncer aux formules consacrées, désormais sans emploi, et dégager des vues nouvelles de l'observation intelligente de faits nouveaux. L'œuvre du bosphore américain s'affranchira ainsi des obstacles de convention dont on l'a surchargée à plaisir, pour redevenir ce qu'elle est en effet, un travail de praticiens et de machines, d'impulsion vigoureuse et d'argent, non de théories d'école et de bureaucratie.

IV. — DEUX PAGES D'HISTOIRE CONTEMPORAINE.

La première chose qu'on distingue en entrant dans la rade de San-Juan-del-Norte, c'est le pavillon mosquite dressé sur le rivage, à peu près au milieu de sa bordure de maisons; il ressemble à celui des États-Unis, avec cette différence toutefois que les bandes sont bleues et blanches au lieu d'être blanches et rouges, et que les étoiles américaines sont remplacées par le *jack* anglais. La présence de ce pavillon paraîtrait singulière, surtout après les outrages qu'il a subis dans le bombardement de 1854, s'il fallait s'étonner de quoi que ce soit en Amérique. Elle rappelle, dans tous les cas, l'étrange situation faite à Grey-Town, possédée de fait par l'Angleterre, appartenant de droit au Nicaragua, assiégée moralement par les Américains, et qui, depuis dix ans, se gouverne comme une ville libre, sous la suzeraineté d'un pêcheur indien de Bluefield, que les protocoles anglais qualifient de majesté, que ses amis les Mosquites de la côte appellent familièrement *king!* (roi!), et dont le frère, — une altesse royale, — venait, il y a un an à peine, m'offrir ses services à raison de 5 francs par jour.

Dieu me garde de manquer de respect aux têtes couronnées, surtout quand elles sont inoffensives; mais je doute que l'Angleterre elle-même ait jamais pris au sérieux cette royauté de sa façon. Et pourtant c'est en son nom que s'est accompli, il y a douze ans, comme un coup de théâtre, un de ces actes spontanés d'annexion si familiers à nos voisins, la prise de possession de San-Juan-del-Norte. Il est vrai que celui-là ne leur a pas porté bonheur. Ce n'est jamais d'ailleurs impunément qu'une nation puissante donne l'exemple de

l'abus de la force. L'intervention britannique de 1848 était aussi menaçante pour l'indépendance de l'Amérique centrale que le furent plus tard les tentatives violentes du flibustérisme. Elle a été le point de départ des défiances de l'opinion américaine, des colères et des excitations de la presse, des théories exclusives connues sous le nom de doctrine Monroë, et de toutes les complications qui en sont sorties, et elle est encore aujourd'hui une pierre d'achoppement pour le succès de la mission de sir William Ouseley.

J'ai dit que San-Juan-del-Norte comptait à peine trente ans d'existence, bien que la légende espagnole en fasse remonter l'origine au dernier voyage de Christophe Colomb. Jusqu'à la fin de 1847, rien n'avait encore revélé l'importance de cette ville. Le Nicaragua traversait, avec des alternatives de paix et de guerre, la crise intestine qui a bouleversé toutes les républiques hispano-américaines depuis 1821. Il n'y avait pas de transactions régulières entre l'intérieur et l'extérieur, et rarement un bâtiment de commerce s'aventurait dans ces mers ignorées. Cependant, par le seul fait de sa position au fond d'une rade naturelle et à l'embouchure d'un grand fleuve promis à de grandes destinées, la ville s'était développée peu à peu, et l'autorité du Nicaragua y était représentée par un gouverneur et par quelques soldats. Tout à coup, le 1er janvier 1848, on vit entrer dans le port trois navires de guerre anglais garnis de plus de canons qu'il n'y avait de maisons dans le village. Il en descendit un jeune homme de race indienne, en costume d'officier de marine, qu'on appelait George-Frédéric, et qu'on traitait en roi. Ce jeune homme était accompagné de M. Patrick Walker, consul-général de sa majesté britannique, et d'un nombreux état-major. Les équipages armés suivirent leurs chefs. On abattit le drapeau du Nicaragua pour le remplacer par le pavillon mosquite, que les trois frégates saluèrent de leur artillerie. On installa, au nom du roi, un gouverneur mosquite à la place du gouverneur nicaraguien. On lui donna pour conseil et pour auxiliaire un ancien officier anglais sans emploi, et les bâtimens se retirèrent, emmenant George-Frédéric à Bluefield, sa résidence officielle, après avoir exécuté sans coup férir ce changement à vue.

Cependant la conquête n'était pas définitive, et elle devait coûter cher à celui qui en avait été sans doute l'instigateur. Le gouvernement de Nicaragua, dépossédé de son unique port sur l'Atlantique, répondit à la violence par la violence. Ses troupes descendirent le fleuve, rentrèrent dans la ville, s'emparèrent des autorités mosquites, et rétablirent le *statu quo* antérieur. Il fallut une seconde expédition, plus sérieuse que la première, pour consolider l'usurpation. Une nouvelle escadre, qu'on avait appelée de la Jamaïque

avec des troupes de débarquement, reparut devant Grey-Town, et vingt chaloupes armées de canons s'engagèrent dans le San-Juan pour remonter jusqu'à Grenade. Il fallut livrer plusieurs combats aux Espagnols, qui s'étaient fortifiés le long du fleuve. Le courage de ceux-ci ne put tenir longtemps contre la supériorité des armes anglaises, et tous leurs ouvrages furent détruits; mais à la première de ces rencontres, au confluent du Sarapiqui, le consul-général anglais, M. Walker, fut renversé de sa pirogue et périt dans les flots, dévoré, dit-on, par un crocodile. Bref, après s'être emparé des forts Castillo et San-Carlos et avoir traversé le lac dans leurs canonnières, les Anglais arrivèrent un matin devant Grenade, où siégeait le gouvernement nicaraguien. La position était critique pour les uns et pour les autres, car si les assaillans étaient en mesure de détruire la ville, ils couraient le risque de se voir fermer le retour par un soulèvement national, comme cela était arrivé en 1780, lors d'une expédition dont Nelson faisait partie. Il en résulta un arrangement sommaire signé dans une des îles Corales, voisines de Grenade, nommée Cuba. Cet arrangement portait en substance que les Mosquites occuperaient provisoirement le port de San-Juan-del-Norte jusqu'à ce que la question de droit fût vidée. Le Nicaragua subissait ainsi le fait de l'invasion, mais revendiquait hautement sa souveraineté. C'est en vertu de ce titre unique que le pavillon mosquite flotte encore aujourd'hui sur la plage de Grey-Town, appelée ainsi par les Anglais du nom de lord Grey, qui gouvernait alors la Jamaïque. Il me paraît difficile de concilier cette convention provisoire, signée cependant sous la menace des canons de l'Angleterre, avec la prétention de ses géographes d'étendre les limites méridionales de la Mosquitie jusqu'au rapide de Machuca, et de donner ainsi au protectorat britannique les trois quarts de la superficie du Nicaragua et une partie de celle de Costa-Rica.

Quoi qu'il en soit, si ces événemens avaient passé complétement inaperçus en Europe, grâce surtout à la révolution de février, il n'en avait pas été de même aux États-Unis. Dans ce milieu ardent, où fermentaient déjà les plus audacieuses cupidités, l'occupation de Grey-Town devait soulever des tempêtes. Cet acte coïncidait d'ailleurs avec d'autres tentatives dans la baie de Fonseca qui semblaient indiquer des vues ultérieures sur l'Amérique centrale. L'opinion américaine se déchaîna contre ces empiétemens de l'Angleterre; le Nicaragua devint aussitôt l'un des points de mire de l'activité *yankee*; le gouvernement fédéral fut obligé de répondre par son attitude et ses dépêches aux susceptibilités nationales, et c'est de ce conflit des deux nations que sortit, en 1850, deux ans après l'invasion mosquite, l'arrangement connu sous le nom de traité Clayton-Bulwer, l'acte

diplomatique le plus libéral du siècle, qui est devenu la charte d'indépendance et de neutralité de l'isthme américain.

On s'est beaucoup occupé dans les derniers temps de cette importante convention, à propos même de la concession du canal dont elle devait être la sauvegarde et la garantie supérieure. Elle se proposait pour but d'écarter de l'Amérique centrale toute domination étrangère et exclusive, d'en faire un territoire neutre dont tous les passages futurs, chemins de fer ou canaux, seraient neutralisés de fait et placés sous la protection active des puissances contractantes. En proclamant pour la première fois ce grand principe de la neutralité des passages, qui a été appliqué depuis à l'isthme de Suez et qui deviendra la loi de toutes les routes commerciales, l'Angleterre et les États-Unis avaient surtout en vue le bosphore américain, dont la construction semblait imminente. Une compagnie de New-York, représentée par MM. White et Vanderbilt, avait obtenu, l'année précédente, du gouvernement de Nicaragua le privilége de cette entreprise, et l'on n'attendait que les devis de l'ingénieur en chef, le colonel Childs, pour aller demander à Londres les capitaux nécessaires. Chaque nation rivale sentait dès lors le besoin de garantir les intérêts de son commerce et la sécurité de son pavillon contre les vues ambitieuses de l'autre. L'Angleterre, qui voyait poindre le génie remuant et envahisseur de la démocratie du sud, lui imposait du moins une barrière là où elle pouvait la craindre, et les Américains espéraient bien que, par suite de la reconnaissance de l'indépendance centro-américaine, Grey-Town serait évacué, le protectorat mosquite lui-même abandonné, et l'usurpation du 1er janvier 1848, sinon réparée, du moins effacée dans ses résultats.

Malheureusement les difficultés recommencèrent à l'interprétation du traité Clayton-Bulwer. L'Angleterre ne voulait à aucun prix renoncer à la bande mosquite, et si elle se montrait plus accommodante à l'égard du port de Grey-Town, elle ne se pressait pas cependant de le rendre à son légitime souverain. Il en résulta entre les deux chancelleries un échange de notes souvent très vives, et dans les masses américaines une irritation passionnée qui fut pour beaucoup dans le renvoi de M. Crampton en 1856. Pendant ces débats, MM. White et Vanderbilt, repoussés à Londres, où l'opinion ne leur était pas favorable, trouvaient plus facile et plus sûr d'ouvrir un transit d'une mer à l'autre, avec de petits vapeurs sur le fleuve et sur le lac, un service de mulets et de charrettes sur la partie terrestre de l'isthme, que de courir les risques d'une entreprise évaluée à 150 millions. Le canal fut donc abandonné après les études du colonel Childs, et le transit en question organisé en vertu d'un contrat annexe au contrat de canalisation. C'était alors une idée heureuse et

un progrès réel que ce transit. Le chemin de fer de Panama n'existait point encore. Il fallait traverser l'isthme, de Chagres à Panama, à dos de mulets, avec des fatigues et des dangers mortels, qui exigeaient d'ailleurs plusieurs jours. Or le courant de l'émigration californienne commençait à réclamer une circulation plus rapide et plus sûre. La compagnie américaine construisit à la hâte une route macadamisée de six lieues de longueur sur la partie la plus étroite de l'isthme nicaraguien, de la Virgen à San-Juan-del-Sur, installa un service de bateaux à vapeur de Grey-Town à cette route par le fleuve et par le lac, réduisit ainsi à un voyage de dix-huit heures, sans fatigue et à travers un merveilleux pays, ce transit d'un océan à l'autre, qui à Panama, cent cinquante lieues plus au sud, faisait tant de victimes et coûtait si cher.

Le succès fut complet. Un document officiel constate que dès la première année d'exploitation, en 1852, le transit produisait 40 pour 100 de bénéfices nets sur un capital nominal de 12 millions 1/2 de francs, ce qui représentait 140 ou 160 pour 100 sur le capital réellement versé. La concurrence même du chemin de fer de Panama fut impuissante à arrêter ce mouvement. Le passage par le Nicaragua avait le double avantage de la salubrité et d'une réduction de quarante-huit heures sur la traversée totale de New-York à San-Francisco; il resta le passage privilégié des Américains du Nord, et le chiffre des émigrans monta, d'année en année, de mille jusqu'à trois mille par mois. On devine les conséquences que devait avoir pour Grey-Town un pareil établissement. La ville en fut presque subitement transformée. Son commerce dut suffire non-seulement aux besoins de l'émigration, mais encore aux demandes de plus en plus nombreuses de l'intérieur, où l'or américain ramenait l'aisance et encourageait la production. Elle devint ainsi un grand entrepôt de marchandises d'Europe et des États-Unis; sa population s'en accrut, et le transit seul aurait fait la fortune de Grey-Town sans la fatale irruption du flibustérisme.

Cette situation prospère durait depuis près de quatre années, lorsque le 13 juillet 1854, à l'instigation de M. Joseph White, président de la compagnie, et du consul des États-Unis, M. Fabens, devenu depuis l'un des séides de Walker, la frégate américaine la *Cyane*, capitaine Hollins, vint s'embosser tout à coup devant le port, et, après sommation aux habitans d'avoir à payer une somme énorme pour un dommage imaginaire, procéda à cet attentat inoui qu'on a appelé le bombardement de Grey-Town. On sait quel était le but de cette expédition digne d'être comparée aux plus tristes exploits des boucaniers du XVIIe siècle. Les recommandations de M. White, que M. Fabens lui-même a révélées, resteront comme

un sauvage spécimen de ce caractère américain dont j'ai parlé plus haut (1). On voulait venger la compagnie du transit des récriminations méritées dont elle avait été l'objet à l'occasion d'un assassinat commis par un de ses agens, et resté impuni. On voulait surtout faire table rase de la population et des droits existans pour ouvrir libre carrière aux besoins d'envahissement de la compagnie et à ses arrière-pensées de domination exclusive. Le gouvernement des États-Unis, dont la vraie politique n'est qu'une résultante d'intérêts privés inexorables, n'avait pas hésité à se rendre le complice de ces calculs de forbans, et c'est ainsi que du jour au lendemain, en pleine paix, une ville sans défense et toute livrée au commerce a été anéantie en deux heures, au milieu de circonstances qui ajoutent encore à l'atrocité de cette exécution.

Le mot d'ordre était de se montrer sans pitié : il fut suivi à la lettre. Le *Cyane* avait commencé par tirer toute la journée deux cents coups de canon et quelques bombes; mais aucune maison ne fut atteinte. Pour réparer cette maladresse, on fit descendre l'équipage à quatre heures du soir, chaque homme muni d'une torche ou d'un seau de goudron. M. Fabens s'était mis à la tête de cette glorieuse phalange, et il ne resta bientôt plus de la ville entière et de ce qu'elle contenait qu'un monceau de cendres et de débris calcinés : 10 ou 12 millions de marchandises furent dévorés par cet ouragan de feu; cent cinquante familles, riches la veille, se trouvèrent le lendemain non-seulement ruinées, mais sans asile et sans pain. Les deux tiers des habitans s'étaient réfugiés dans la forêt, sur le bord du San-Juan, d'où ils assistaient, serrés les uns contre les autres, à la destruction de leurs foyers. Pour comble de disgrâce, la

(1) Voici le texte de ces recommandations :

« Bureaux de la ligne du Nicaragua, New-York, le 16 juin 1854.

« *A M. J. W. Fabens, agent consulaire des États-Unis à Grey-Town.*

« M. le capitaine Hollins, commandant de la corvette *Cyane*, part lundi. Vous verrez par ses instructions, que je transcris en marge, qu'il faut espérer que cette attitude ne s'emploiera pas à montrer la moindre pitié pour la ville et la population.

« Si ces misérables sont sévèrement châtiés, nous pourrons prendre possession de la ville, la réédifier pour être le centre de nos affaires, y placer des fonctionnaires à nous, transférer la juridiction, et *vous savez le reste*.

« Il est de la dernière nécessité que la population apprenne à nous craindre. Le châtiment lui servira de leçon. Ensuite vous pourrez vous entendre avec lui pour l'organisation d'un nouveau gouvernement et des fonctionnaires dont il doit se composer. A présent tout dépend de vous et de Hollins. Celui-ci est sûr; il comprend parfaitement l'outrage qui a été commis; il n'hésitera point à en tirer satisfaction.

« J'espère savoir de vous que tout a été bien exécuté.

« Je suis, etc., « J. WHITE. »

saison des pluies débuta la nuit suivante par des cataractes tropicales qui durèrent dix-sept jours consécutifs. Soixante personnes durent rester entassées, pendant ce laps de temps, dans une pauvre cabane de chaume mesurant 30 mètres carrés, le seul édifice qui eût été oublié par les incendiaires. D'autres s'étaient enfuis dans des îles inhabitées, au fond des grands bois, au milieu des tigres et des serpens, moins à craindre pour eux que la vengeance *yankee*. Ce ne fut que longtemps après que cette population dispersée, éprouvée par tant de souffrances, put se bâtir de nouveaux abris auprès des décombres des anciens. L'incendie avait été si intense qu'aujourd'hui encore les débris forment des masses coagulées où les étoffes, les porcelaines, les cristaux et les objets de fer ou de cuivre semblent tordus et vitrifiés par la même fusion, et que, dans l'imagination des victimes, il est devenu non-seulement un lugubre souvenir toujours vivant, mais encore une menace perpétuelle pour l'avenir.

Que faisait le pavillon mosquite en présence de ces terribles représailles de 1848? Il subissait le sort commun, se laissait fouler aux pieds, et n'a formulé depuis aucune protestation. Il y avait cependant des intérêts anglais considérables engagés dans la catastrophe, et le *jack* britannique n'a pas l'habitude de dédaigner le chapitre des réparations pécuniaires; mais il s'agissait des États-Unis et non de la Grèce. Toutes les réclamations des citoyens anglais, appuyés sur les chiffres d'une enquête officielle, ont été repoussées; un ministre de la reine a même eu le courage de déclarer en plein parlement que c'était là un fait de guerre qui ne pouvait donner lieu à aucun règlement d'indemnités, et il n'y a pas longtemps qu'une puissante maison de Liverpool s'est encore écroulée par suite des pertes qu'elle avait subies dans cet inqualifiable guet-apens.

Grey-Town ne s'est jamais relevé de ce désastre. Le paiement de l'indemnité qui lui était due, et que l'enquête officielle avait déterminée, aurait eu ce double résultat de réparer le dommage matériel et de dégager la responsabilité morale du gouvernement de l'Union; le principe même de la dette n'en a pas moins été repoussé par le congrès de Washington, et la France, qui seule avait pris l'initiative d'une honorable réclamation, n'a pas cru devoir insister après ce premier échec. La continuation du transit aurait pu, à la longue, cicatriser encore ces blessures saignantes; mais un an ne s'était pas écoulé que Walker, devenu maître du Nicaragua, mettait la main sur les *steam-boats* de la compagnie américaine pour s'en faire de l'argent, et, ne trouvant personne pour les acheter assez cher, les lançait dans les hasards de ses opérations militaires. La plupart de ces vapeurs se sont perdus dans la guerre nationale. On

en rencontre les charpentes informes dans le San-Juan, supportant quelquefois un îlot de verdure. J'ai failli périr en 1859 sur le dernier d'entre eux, la *Vierge*, surpris au milieu du lac par une explosion de chaudière. Toutes les tentatives faites depuis pour réorganiser le transit n'ont pu aboutir (1). San-Juan-del-Norte est resté ainsi sans communications régulières avec l'intérieur, comme le Nicaragua restait sans commerce, sans revenus publics et sans production. Ses habitans ont encore obtenu du crédit pour remplir leurs magasins; mais depuis quatre ans ils attendent en vain des consommateurs, du numéraire, et le riche fret de retour des produits indigènes. Le mouvement du port s'en est ressenti. A peine un trois-mâts génois, espagnol ou américain, vient-il de loin en loin le visiter. Je n'y ai vu qu'un bâtiment de 150 tonneaux, l'*Annetina*, qui, depuis 1842, apporte chaque année à Grey-Town un chargement de vins, de liqueurs, de conserves et d'étoffes anglaises, et s'en retourne frété de cuirs secs, d'écailles de tortue et de bois de Brésil, à défaut de surons d'indigo. Quant au pavillon français, il serait complétement inconnu dans ces parages, y compris les côtes néo-grenadines, quoique nous ayons une station des Antilles à trois cents lieues de là, si une maison de Bordeaux, mieux inspirée que ses rivales, — MM. Jules Hue et Ce, — n'expédiait chaque année à Aspinwall quatre navires chargés de produits du midi très appréciés sur ces marchés lointains, et ne prouvait ainsi tout ce que notre commerce gagnerait à des relations suivies avec l'Amérique centrale.

Telle est l'histoire d'hier de ce coin de terre si merveilleusement doté par la nature et si profondément troublé par les passions humaines. Pourquoi faut-il que l'histoire d'aujourd'hui soit encore un déni de justice et le renversement de tout ce qu'on espérait de la mission de sir William Ouseley? Je ne sais quel génie fatal préside aux conseils des gouvernemens; mais les solutions les plus simples, les plus évidentes, les plus loyales, sont toujours celles qui ont le moins de chances d'être adoptées par la diplomatie. J'ai raconté comment la convention de Cuba, près de Grenade, n'avait toléré l'occupation provisoire de San-Juan-del-Norte que sous la réserve de la question de droit, qui devait être vidée le plus tôt possible. Cette question n'était douteuse pour personne, pas même pour les ministres anglais. C'était bien au Nicaragua qu'appartenait traditionnellement cette porte du fleuve sur l'Atlantique, et du jour où l'on voudrait rentrer dans le

(1) J'ai rapporté moi-même de mon second voyage un traité de transit qui donnait encore à la France ce fructueux privilége jusqu'à l'ouverture du canal interocéanique; mais il ne s'est pas rencontré un seul financier, une seule institution de crédit qui comprit l'importance exceptionnelle de cette opération, et la déchéance est arrivée au bout de six mois, faute d'un cautionnement de 200,000 francs.

droit, on ne pouvait que la restituer au Nicaragua; mais l'Angleterre avait alors des illusions sur l'Amérique centrale: elle n'était pas impatiente d'abandonner ce qu'elle tenait, et elle semblait laisser au temps, ce grand complice des violences impunies, le soin de légitimer son illégitime agression. Peut-être aussi voulait-elle se réserver un point d'appui pour combattre les tendances envahissantes des Américains dans le bassin des Antilles et pour maintenir, au besoin par la force, la neutralité des passages. Quoi qu'il en soit, le vœu de la convention provisoire de Cuba est resté sans effet. Le pavillon mosquite, écartelé du *jack* anglais, flotte encore à Grey-Town. Ce n'est que dans ces derniers temps que, fatiguée de ses luttes avec les États-Unis pour un protectorat sans avantages et sans honneur, l'Angleterre a paru vouloir revenir en arrière, et la nomination de sir William Gore Ouseley comme ministre plénipotentiaire chargé de terminer enfin cet irritant débat a été regardée par l'opinion comme l'annonce officielle de l'esprit nouveau de sa politique dans l'Amérique centrale.

J'ai cru alors, comme tout le monde, que l'acte principal de cette mission devait être un traité de restitution pure et simple de la ville et du territoire de Grey-Town au Nicaragua, sous la réserve d'une déclaration de franchise du port et d'une indemnité plutôt de convenance que d'obligation pour le roi mosquite. J'espérais même que, se plaçant à un point de vue plus élevé encore, la Grande-Bretagne renoncerait à cette ridicule création du royaume mosquite, qui lui a valu tant de sarcasmes de la part des écrivains américains (1), et ferait disparaître de ses cartes la délimitation de fantaisie dans laquelle sont englobées les plus riches provinces nicaraguiennes. Sur ce terrain logique et libéral, toutes les difficultés s'aplanissaient sans qu'il en coûtât rien à sa puissance réelle. Une double satisfaction était donnée aux susceptibilités des États-Unis et aux revendications du Nicaragua. Dix ans de récriminations, de malentendus et de sourdes hostilités se trouvaient effacés d'un trait de plume. Le traité Clayton-Bulwer, dont les Américains ne voulaient plus, à cause même du protectorat mosquite, reprenait du même coup son autorité et sa force (2), et l'Angleterre pouvait avec d'autant plus de raison en réclamer le loyal accomplissement, qu'elle avait commencé par payer d'exemple en sacrifiant deux siècles de prétentions. C'était

(1) Voyez notamment les ouvrages de M. Squier, le promoteur du chemin de fer du Honduras.

(2) L'article 1er du traité porte que les états contractans « renoncent à prendre ou à exercer aucun pouvoir sur les états du Nicaragua, Costa-Rica, la côte des Mosquites, et sur aucune partie de l'Amérique centrale. » Or c'est l'interprétation de cet article qui a jusqu'ici divisé les deux peuples.

en un mot une solution digne de notre temps et de la grandeur britannique, honorable pour le négociateur chargé de la signer, féconde en sympathies et en influence morale pour le gouvernement de la reine Victoria, satisfaisante pour tout le monde, même pour sa majesté George-Frédéric, le pauvre Indien de Bluefield, car le général Martinez avait manifesté sa ferme intention de lui garantir une large indemnité, — de 25 à 30,000 francs de rentes, — en échange d'un titre sans pouvoir et d'un état sans revenu.

Cependant cette solution n'a pas été adoptée. Pourquoi? C'est le secret d'une politique où les intérêts individuels jouent presque toujours un rôle considérable. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en arrivant au Nicaragua, où il était attendu comme un libérateur, sir William Ouseley a trouvé une pétition revêtue de soixante signatures des habitans de Grey-Town, demandant que la ville ne fût pas rendue à sa nationalité territoriale, mais fût déclarée ville libre, et que cette démarche lui a servi de prétexte ou d'occasion pour prendre une attitude qui renverse toutes les espérances hispano-américaines. Est-ce à dire qu'une pareille pétition, émanée d'étrangers, fût un titre concluant contre le Nicaragua? Pour en apprécier la valeur, il faut savoir que l'autorité politique à Grey-Town, exercée nominalement au nom du roi mosquite, réside de fait dans un consul anglais irresponsable, dont le pouvoir s'étend jusqu'à la possession du sol, qu'il loue ou qu'il vend à son gré sans aucun contrôle. J'ignore si cet état de choses est légal, mais il a créé des intérêts qui tendent à se perpétuer. La domination mosquite a d'ailleurs, de tout temps, couvert de son manteau de faciles distributions de terrains qui ne seraient peut-être pas reconnues par une législation régulière. Tout récemment encore, au mois de décembre 1859, le commandant d'un navire de sa majesté britannique s'est fait attribuer, moyennant *vingt livres sterling*, la propriété de huit lieues carrées à l'embouchure du Rio-Monkey, entre San-Juan-del-Norte et Bluefield. Il est tout naturel dès lors que l'élément anglais de ces parages, encouragé dans cette voie par son consul, réclame le maintien d'une situation dont il profite, et comme d'un autre côté les Américains de Grey-Town n'aspirent qu'à fonder leur propre souveraineté sur les ruines de toutes les autres, ils n'ont pas manqué de s'associer à une manifestation qui servait leurs projets. Telle est l'explication de ces soixante signatures obtenues sur cent vingt-cinq chefs de famille.

Sir William Ouseley cependant les a prises au sérieux, sans doute parce que ses instructions étaient formelles, et toute sa conduite au Nicaragua porte l'empreinte d'un parti-pris qu'on ne saurait trop regretter. Il a d'abord présenté au gouvernement du général Martinez

un traité de commerce et de protection calqué sur le traité Cass-Irizarri, c'est-à-dire sur un détestable modèle. Puis, lorsque cette première convention a été amenée à ce point qu'il ne lui manquait plus que la ratification de la reine Victoria, le ministre a fait entendre au président que cette ratification ne serait pas signée, et que par conséquent la protection de l'Angleterre ferait défaut au Nicaragua tant que celui-ci n'aurait pas signé un second traité, dont l'article principal était la reconnaissance de Grey-Town comme ville libre. Ainsi il ne s'agissait plus de restitution au légitime souverain, mais d'une renonciation de ce même souverain à des droits incontestables qu'il avait toujours réservés, même sous la pression de la force. Et on lui demandait cette renonciation, non en faveur d'un allié qui l'aurait défendu contre ses ennemis, mais au profit de ces ennemis eux-mêmes, au profit de ces aventuriers de New-York et de Mobile, contre lesquels il invoquait précisément la protection de l'Angleterre! Il était évident que Grey-Town devenu ville libre, Grey-Town, où l'élément américain dominait déjà les élections et disposait de l'autorité municipale, serait avant un mois un dédoublement de Colon et l'un des quartiers-généraux du flibustérisme, et que, bien loin d'avoir garanti la sécurité du Nicaragua, on aurait ainsi livré sa frontière et son unique issue aux envahisseurs.

Que pouvait répondre le général Martinez à de semblables propositions? C'est une justice à rendre à ces petits gouvernemens espagnols que, dans l'impossibilité où ils sont de lutter à armes égales, ils possèdent du moins au plus haut degré la dignité de la résistance passive. Pour le général Martinez surtout, dont le patriotisme est la grande vertu, cette résistance était un devoir de citoyen et de soldat, et il l'a rempli jusqu'au bout. Sa position pourtant était délicate et pleine de périls, car l'Angleterre d'un côté, les États-Unis de l'autre, pesaient sur ses déterminations de tout le poids de leurs navires de guerre, en permanence dans les deux mers. On lui reprochait surtout comme une folie, presque comme une trahison, la confiance qu'il avait placée un moment dans le patronage de la France, et la vanité de cette confiance étant bien constatée, il ne lui restait plus qu'à subir la loi des circonstances en échange d'une protection plus efficace. Cependant le général savait mieux que personne que du jour où Grey-Town échapperait à la fois à la souveraineté mosquite et à celle du Nicaragua, il tomberait entre les mains des États-Unis, et que du même coup le fleuve et le lac ne s'appartiendraient plus. Mieux valait alors conserver le *statu quo*, qui du moins fermait le passage aux flibustiers et maintenait la paix intérieure. Cette logique brutale des faits a servi de guide à sa politique, et tous les efforts de sir William Ouseley ont échoué devant la patriotique obs-

tination d'un honnête homme, se refusant à livrer l'entrée de son pays aux ennemis acharnés qu'il avait toujours combattus.

Ne serait-ce pas le moment pour le cabinet de Londres de reconnaître enfin qu'il a fait fausse route, qu'il se prépare gratuitement un échec moral au lieu d'un triomphe? Quel intérêt peut avoir pour l'Angleterre l'existence à l'embouchure du San-Juan d'une ville indépendante peuplée en majorité d'Américains, hostile par conséquent à son influence, et faisant cause commune avec Aspinwall, Mobile et la Nouvelle-Orléans? Comment ne voit-on pas que la solution proposée aurait précisément pour effet immédiat de détruire cet équilibre et cette neutralité du canal futur dont le traité Clayton-Bulwer a proclamé le principe? Les Américains, eux, ne s'y trompent pas. Leur enthousiasme pour sir William Ouseley est à la hauteur du service qu'ils en attendent. Le nouveau ministre des États-Unis à Managua, M. Dmitry, aide de tout son pouvoir au succès de son collègue, même en remettant sur le tapis la question des 30 millions (1), si souvent réclamés par son prédécesseur, le général Mirabeau Lamar. N'y a-t-il pas dans cette seule unanimité de tendances et d'action un indice accusateur contre le système suivi? Est-il rationnel que deux diplomaties et deux nationalités s'entendent si bien dans une question où leurs intérêts sont diamétralement opposés? Nous livrons ces réflexions au cabinet anglais. Il y a dix-huit mois que le traité de commerce et de protection reste à l'état de lettre morte faute de la ratification royale; il y a quinze mois que le général Martinez se réfugie dans l'abstention et l'inertie pour échapper à l'alternative du ministre britannique. C'est une situation sans issue, indigne d'une grande nation et des qualités personnelles de sir William Ouseley, mais qui donne la mesure de l'étrange façon dont les affaires américaines sont comprises en Europe, aussi bien, hélas! par la France que par l'Angleterre; peut-être aussi justifie-t-elle à plus d'un égard la tentative sur laquelle je voudrais recueillir ici quelques souvenirs.

FÉLIX BELLY.

(1) C'est le chiffre de l'incroyable indemnité réclamée par les États-Unis aux deux républiques de Costa-Rica et de Nicaragua pour les dommages causés aux citoyens américains établis dans le pays par l'invasion des flibustiers américains et la guerre qui en a été la conséquence.

DE

L'ALIMENTATION PUBLIQUE

LA VIGNE

II.

LES VIGNOBLES DE FRANCE. — LA FABRICATION ET LE COMMERCE DES VINS.

I. *Manuel du Vigneron et Ampélographie*, par M. le comte Odart. — II. *Traité des Cépages*, par M. Bouchardat. — III. *Le Livre du Vigneron*, par M. Monny de Mornay. — IV. *Histoire de la Vigne*, par M. Lavalle, de Dijon. — V. *Ampélographie française*, par M. V. Rendu. — VI. *Travail des Vins*, par M. Maumenée. — VII. *Chimie appliquée à l'œnologie*, par M. Ladrey. — VIII. *Culture de la Vigne et Vinification*, par le Dr J. Guyot.

I.

Si le raisin de treille, à titre d'aliment agréable et salubre (1), mérite tous les soins ingénieux et délicats que lui prodigue la petite culture, le raisin de vignoble, destiné à la préparation du vin et répondant à des besoins plus généraux encore, détermine aussi un ensemble de travaux plus considérable. Que de questions ne soulève pas la viticulture observée sous ce nouvel aspect! Il y a d'abord le choix des climats, la lutte à soutenir contre diverses influences naturelles; il faut ensuite classer les cépages appropriés à la vinification, comme on l'a fait pour les cépages de treille; puis viennent les conditions mêmes de l'industrie vinicole, les agens qu'elle emploie, les travaux de la vendange, la préparation des vins, enfin le

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin.

mouvement commercial dont elle entretient l'activité. C'est en France que nous limiterons nos recherches sur cet ensemble d'opérations, et de la sorte il sera plus aisé d'en tirer des conclusions précises. Ici encore quelques données historiques devront précéder le tableau des faits actuels, mais il suffira d'indiquer celles qui se rattachent étroitement à notre sujet.

Les conditions dans lesquelles s'est faite l'acclimatation de la vigne en France sont généralement peu connues. On fait remonter aux Phocéens les premiers essais de viticulture dans les Gaules. C'est en 600 avant Jésus-Christ, quand ils vinrent fonder la ville de Massilia sur les bords de la Méditerranée, que les Phocéens auraient apporté dans leur nouvelle patrie quelques plants de vigne et propagé autour d'eux les pratiques viticoles des contrées qu'ils avaient parcourues. Comment ensuite la vigne s'est-elle étendue sur notre territoire? Comment surtout se sont produites ces variétés nombreuses si heureusement appropriées à nos sols et à nos climats? La science peut suppléer au silence de l'histoire sur cette question. Puisque toutes les vignes dérivent d'une seule espèce sauvage, spontanément propagée en divers lieux, dans les haies, les terres incultes, le long des forêts, il est bien évident que c'est par la voie des semis et du bouturage, par les procédés de la taille et des cultures, qu'on a pu profiter des résultats d'une expérience séculaire, obtenir et propager, suivant les circonstances locales, les variétés les mieux applicables à la production des vins dans chaque canton. La première période de la viticulture dans notre pays a été marquée par des tâtonnemens et des difficultés que font connaître quelques documens d'histoire locale. C'est par des armes assez étranges qu'on luttait contre certaines influences nées du climat. L'habitude des imprécations publiques et des malédictions contre les insectes et les animaux nuisibles régnait dans toute la France. L'auteur d'un bel ouvrage sur l'histoire et la statistique de la vigne et des grands vins de la Côte-d'Or, M. Lavalle, cite plusieurs exemples de ces imprécations puisés dans les archives de Dijon. Jusqu'aux XVIIe et XVIIIe siècles, cette coutume s'est maintenue; elle caractérise en quelque sorte l'enfance de la viticulture, l'époque où la science n'était pas venue encore révéler les moyens vraiment efficaces de combattre certains fléaux. Plus tard, de célèbres entomologistes, Latreille, Audouin, M. Duméril, devaient étudier quelles étaient, à l'état de larve, de chrysalide et de papillon, les habitudes de la pyrale de la vigne. Un vigneron de La Romanèche (Saône-et-Loire), bon observateur lui-même, Raclet, trouva le secret d'arrêter les ravages de la pyrale, à l'aide d'un simple échaudage à l'eau bouillante qui élève superficiellement la température au point de faire périr

l'insecte sans atteindre au-dessous de l'écorce du cep les organes essentiels de la vitalité de la plante (1).

Je suis loin de prétendre qu'avec le secours de la science on puisse jamais arriver à détruire entièrement une seule des innombrables espèces végétales ou animales localement nuisibles de ces êtres si petits, doués d'une organisation d'autant plus résistante et de facultés de conservation ou de propagation d'autant plus grandes qu'ils sont plus exposés à l'action directe de tous les agens extérieurs, et qu'ils accomplissent un rôle utile en réalité pour limiter le développement parfois exagéré des autres êtres vivans. La présence d'ailleurs et l'action incessante de ces êtres destructeurs partout où les substances organisées vivent, meurent, fermentent et se transforment, sont indispensables au balancement des forces et à l'entretien des harmonies de la nature. Contre des êtres animés si petits, si nombreux, si actifs, l'homme ne peut agir lui-même que très imparfaitement (2); mais enfin les résultats obtenus permettent de compter sur de nouveaux progrès. Avec notre siècle a commencé, pour la culture de la vigne comme pour tant d'autres branches de l'activité industrielle, une période de prospérité croissante où la science s'est donné pour rôle de seconder le travail de l'homme.

Parmi les services spécialement dus à la science, il faut placer les recherches qui ont pour objet la classification des cépages les mieux appropriés à la vinification dans nos principaux crus, et qui doivent être maintenus et propagés à l'aide des boutures et du provignage. Dans chacun de nos principaux centres viticoles, les cépages plus ou moins nombreux peuvent être groupés en deux grandes classes. La première comprend les vignes dont les sarmens déliés, les feuilles étroites, les grappes petites, demandent une culture assidue sur des coteaux bien exposés au soleil, et qui sont destinées à produire en quantités restreintes les vins les plus délicats. Dans la seconde classe se rangent les variétés dont la végétation luxuriante se déploie dans les plaines et présente de fortes tiges, de larges feuilles et des grappes volumineuses. Ces variétés produisent une quantité considérable de vin, dont la valeur totale dépasse souvent, à égale su-

(1) C'est encore ainsi, comme nous l'avons dit ailleurs, qu'on est parvenu à limiter les immenses ravages de l'oïdium. (Voyez la *Revue* du 1er septembre 1856.)

(2) Il en est autrement des animaux plus grands, soit qu'ils disparaissent spontanément de la surface de notre planète, où ne se rencontrent plus les conditions primitives de leur existence, soit que, toujours en butte aux attaques de l'homme, ils soient forcés de lui céder peu à peu le terrain. C'est ainsi que le nombre des animaux féroces diminue toujours à mesure que s'accroît la population humaine, que dans des espaces circonscrits par les mers ils ont même entièrement disparu, comme les loups de la Grande-Bretagne.

perficie, la valeur des récoltes obtenues des fins cépages, qui seuls peuvent donner les grands vins de France (1).

Dans la première classe et au premier rang des meilleurs cépages propres à nos grands vignobles de la région centrale, on doit placer sans hésitation la tribu des *pineaux* (2). Ce nom provient, dit-on, de la forme conique des grappes, qui ressemblent ainsi à des *pommes de pin*. Les quatre variétés principales de cette tribu produisent non-seulement les vins les plus estimés de la Bourgogne, de la Champagne et des localités environnantes, mais encore les bons vins de la Hongrie et de plusieurs contrées de l'Allemagne. On les rencontre sous différentes dénominations dans les départemens d'Indre-et-Loire, du Loiret, de Saône-et-Loire, dans la Franconie et même le banat de Temeswar.

Le *pineau noir*, type fertile de cette tribu, donne de petites grappes irrégulières qui mûrissent en septembre, et dont les grains, d'un violet noir velouté, sont serrés, arrondis, juteux et très sucrés. C'est le raisin qui constitue la base principale des riches cuvées de Chambertin, du Clos-Vougeot, de Coulange, de Volnay et de plusieurs autres crus renommés (3). Ni l'abbé Rozier, ni Chaptal, pas plus que leur devancier le botaniste marseillais Ridel, n'ont décrit le *pineau noir*, du moins avec les caractères distinctifs qui lui appartiennent dans les vignobles les plus renommés de la Bourgogne.

Sous le nom de *pineau gris*, un cépage non moins estimé que le

(1) On pourrait encore classer les nombreuses variétés de la vigne cultivée en plein air suivant l'époque moyenne de l'année où les fruits arrivent à maturité complète. Cette classification relative à nos différentes contrées viticoles aurait même une grande utilité pour l'assortiment des cépages qui doivent concourir à former le bouquet des vins estimés; elle permettrait de faciliter, en les régularisant, les opérations de la vendange et de la vinification. M. le comte Odart a donné, dans son *Ampélographie*, le premier exemple d'un classement des cépages suivant six époques de dix en dix jours de la maturité de leurs fruits, relativement au climat de la Touraine. Les premières notions positives ainsi obtenues seront sans doute étendues aux climats de Paris, de Montpellier et de l'Algérie, grâce au nouvel établissement des collections de vignes dans ces localités. On y peut remarquer que les meilleures variétés de nos vignobles du centre, de l'est et de l'ouest mûrissent pendant les deuxième et troisième époques, tandis que les raisins plus tardifs des quatrième, cinquième et sixième époques ne conviennent guère qu'à nos contrées plus méridionales.

(2) Plusieurs ampélographes ont adopté une orthographe différente du même nom, qu'ils écrivent *pinot*.

(3) En différentes contrées, le *pineau noir* a reçu des synonymes qu'il ne faudrait pas confondre avec des variétés distinctes. On le désigne ordinairement sous les dénominations suivantes : *noirien*, dans la Côte-d'Or; *franc pineau*, dans l'Yonne; *auvernat*, dans le Haut-Rhin, le Loir-et-Cher et l'Orléanais; c'est le *plant noble* d'Indre-et-Loire, le *seau noir* du Jura et de l'Ain, le *schwartz kewner* de l'Alsace, le *noir de Franconie* et le *noir de versith* de la collection de Bude, le *czerna okrugla ranka* de Hongrie et de Smyrne. On l'a parfois, et bien à tort, confondu avec le *tokai*.

précédent fournit le raisin qui entre, en proportions moindres à la vérité, dans la confection du vin des grands crus de la Bourgogne et de la Hongrie. Les vins fameux de Sillery et de Verzenay lui doivent, dit-on, leur doux arome et l'ensemble de leurs précieuses qualités. Sans doute cette excellente variété de raisin a dû contribuer à la légitime renommée de ces deux vins; mais aujourd'hui elle se trouve, par une circonstance bizarre, exclue des cuvées de Sillery. En effet, les récoltes de ce cru de premier ordre étant vendues aux fabricans de vins mousseux, qui examinent attentivement les paniers de raisins au moment où ils sont transvasés, ces fabricans, trompés par les apparences, éliminaient au triage les grappes roses, qu'ils considéraient comme appartenant au noirien ou franc pineau incomplétement mûr, et dépréciaient l'ensemble de la récolte en raison des proportions de ce raisin qu'ils avaient observées. De là est venue, suivant le docteur Guyot, la suppression de cette variété dans les vignobles de Sillery. Les grappes du pineau gris mûrissent en septembre; elles sont courtes et serrées, particulièrement sur les jeunes ceps, et portent des grains arrondis, ovoïdes vers le pédoncule, de couleur gris rose légèrement violacé, contenant un jus sucré de saveur exquise. Cette variété précieuse est assez productive; elle compte en divers lieux de nombreuses dénominations synonymes (1).

La variété analogue au pineau gris que l'on nomme *pineau cendré* complète souvent les cuvées des vins fins de Bourgogne, de Hongrie et d'Allemagne; ses fruits mûrissent en septembre: réunis en petites grappes très courtes, ils présentent des grains serrés, petits, d'une nuance rose pâle, recouverts d'un abondant duvet gris cendré; le jus, très sucré, est d'une délicieuse saveur (2).

Le *pineau blanc*, que caractérise son fruit légèrement doré, tacheté de brun, en grains peu serrés, arrondis, sur des grappes allongées peu volumineuses, est assez productif; il donne un jus doux et sucré qui produit dans les années favorables les vins blancs distingués de la Bourgogne, notamment ceux de Pouilly et de Montrachet (3). De deux autres pineaux, l'un, appelé *chauché gris*, ne donne de bons fruits que dans un sol sec et léger, l'autre, appelé *salles gris*,

(1) On l'appelle aussi bien *burot* que *pinot gris* en Bourgogne, *petit-gris* et *fromentot* en Champagne, *auxois*, *auxerras*, *gris de Dornot* dans la Moselle, *affumé*, *enfumé* en Lorraine, *cordelier gris* dans l'Allier, *griset*, *muscadet*, *malvoisie*, *auvergnat gris* dans le Loiret et l'Indre-et-Loire, *fauvé* dans le Jura, *malvoisien* dans le Doubs, *grauer klœvner* et *ruhlander* en Allemagne.

(2) On le connaît sous les noms de *sarfeger* en Hongrie et de *grauer tokayer* en Allemagne.

(3) On le nomme dans la Côte-d'Or tantôt *noirien blanc*, tantôt *chardenai* ou *chaudenai*; il est connu dans Saône-et-Loire sous le nom de *yonne*.

ou plutôt *gris de salles*, a le fâcheux privilége d'attirer beaucoup les guêpes. Ce raisin est également estimé dans la Meuse et la Moselle, il constitue la base des crus renommés de Thiaucourt et de Dornot; en Alsace, on s'en sert pour préparer le *vin de paille*, et en soumettant à la cuve le fruit sans attendre que la pellicule fût déprimée, M. le comte Odart a pu en obtenir un excellent vin d'entremets.

Les variétés choisies des pineaux sont admirablement appropriées à la viticulture de nos coteaux; elles donnent des vins légers, suaves et salubres, assez alcooliques cependant pour assurer une longue conservation. Dans le midi, ces plants mûrissent trop vite et donnent en tout cas des vins bien différens de ceux de la Bourgogne : le vin de Constance, près du Cap, par exemple, est fabriqué, assure-t-on, avec le jus des raisins récoltés sur des plants de pineaux venus de la Côte-d'Or. Ce vin, comme chacun sait, est doux, aromatique, liquoreux, mais on ne saurait le boire à longs traits comme nos vins plus coulans de Bourgogne, de Bordeaux et de la Champagne.

Après avoir décrit les caractères et les qualités remarquables des meilleurs cépages composant la tribu qui règne sans rivale dans nos vignobles du centre les mieux situés, il est à propos de parler d'une tout autre tribu introduite dans les cultures des mêmes contrées, parfois favorable aux intérêts du viticulteur, mais souvent en butte aux malédictions des connaisseurs, en ce qu'elle laisse presque toujours planer le doute sur la qualité des vins garantis exempts de tout mélange avec des produits de cépages inférieurs. Il est bon d'en dire un mot, ne fût-ce que pour montrer ce qu'il peut y avoir de vrai, de faux ou d'exagéré dans l'opinion qu'on s'est formée sur ce plant.

Un édit du conseil de la république de Messine en 1338, plusieurs ordonnances des ducs de Bourgogne, une notamment qui date de 1395, et depuis lors les édits des parlemens de Dijon, de Besançon et de Metz ont proscrit l'usage d'un plant de vigne nommé *gamay* (1), cépage qui a été traité de *déloyal* et même d'*infâme* par le duc Philippe le Hardi, surnommé *le prince des bons vins*. Une telle proscription était sage alors que l'on ne connaissait que le *gros* ou *rond gamay*, si rarement cultivé en Bourgogne que le comte Odart n'a pu le rencontrer qu'à Paris; mais, comme le fait remarquer ce savant œnologue, on a depuis obtenu, par la voie des semis, des *gamays* qui ne méritent plus de tels anathèmes. Voici les caractères de la tribu si sévèrement proscrite. Le *gros gamay* ou *gamay*

(1) Dont le nom est dérivé du bourg appelé Gamay, en Bourgogne, où d'abord il fut cultivé.

rond, végétant avec vigueur dans les sols fertiles, offre dans sa jeunesse de longs et très gros sarmens. Ses feuilles à limbes épais sont larges, lisses, luisantes et de couleur vert jaunâtre à leur face supérieure, cotonneuses en dessous, peu découpées, supportées par un robuste pétiole de nuance sensiblement violette; ses grappes nombreuses et grosses portent des grains violet noir, oblongs, remplis d'un jus aqueux, produisant un vin dur, plat, peu agréable, surtout lorsqu'une maladie à laquelle il est sujet, la *brouissure*, rend les fruits rougeâtres et acides. Sa seule qualité est de produire d'énormes récoltes, principalement dans une terre riche; il s'épuise en peu d'années, en raison même de sa production surabondante, et peut compromettre la conservation comme la qualité des vins avec lesquels on l'a mélangé.

Plusieurs variétés de *gamay* bien préférables à celle que nous venons de décrire s'en distinguent par des sarmens moins gros, des feuilles moins larges, plus vertes en dessus, moins cotonneuses en dessous, des grappes moins volumineuses portant des grains plus petits et plus sucrés. On peut citer parmi elles un ancien cépage, le *petit gamay* (1), qui garnit presque exclusivement, au nord de Lyon, les vignobles d'où l'on tire les bons vins d'*ordinaire*, dits de Beaujolais. Le gamay le plus recherché des viticulteurs depuis cinquante ans est connu sous les noms de *Nicolas du Beaujolais* et de *lyonnaise du Jonchay*. Le *gamay de Malain*, du nom d'un bourg de la Bourgogne, analogue au précédent, paraît avoir remplacé dans la Côte-d'Or le gros et détestable gamay. Toutefois la réputation du nouveau cépage tient surtout à la grande abondance de ses produits, car les vignobles parmi lesquels il a été introduit ne sont pas rangés au nombre de ceux qui soutiennent le mieux l'antique renommée des excellens vins de la Bourgogne.

L'un des plus estimés parmi les nouveaux gamays, propagé par M. de Meaux, riche propriétaire de Montbrison, constitue sous divers noms (2) le cépage de ce genre le plus cultivé dans les départemens de la Moselle, de la Meurthe et du Doubs. Ce cépage porte des feuilles régulières, planes, d'un vert foncé à la partie supérieure, non cotonneuses dessous; il fleurit de bonne heure; sa grappe est garnie de grains ovoïdes moins pressés que ceux du gros gamay; ils mûrissent bien plus tôt et plus régulièrement. Le vin qu'il produit s'éclaircit aisément, son goût est assez agréable quand la vendange n'a point été égrappée, mais il est peu alcoolique et dénué d'arome prononcé. Au reste, les meilleurs cépages de la tribu des

(1) Ou *gamay noir* du Beaujolais, — *gamay de Laclère*, Yonne, — *lyonnaise commune*, Allier.

(2) *Gamay de Liverdun éricé noir* et *grosse race*.

gamays ne présentent d'autre avantage, il faut en convenir, que d'assurer d'abondans produits aux viticulteurs; mais les acheteurs ont grandement raison de se défier de ces beaux résultats, car il est rare que l'extrême abondance de la vendange ne soit point obtenue aux dépens de la qualité du vin.

Arrivons aux cépages renommés qui sont particulièrement appropriés au climat de la France méridionale. Dans sa dernière session, tenue à Bordeaux du 19 au 24 septembre 1859, le congrès pomologique n'admit, parmi les cépages particulièrement appropriés à la production des meilleurs vins de la contrée, que trois variétés principales bien distinctes, outre quelques sous-variétés moins dignes d'intérêt sous ce rapport.

Le *carmenet* ou *carbenet* (1), cépage assez productif, porte des grappes de moyenne grosseur, aux grains petits, ovoïdes, serrés, d'un violet noir vers la maturité, qui arrive en septembre ou dans les premiers jours d'octobre; le jus est sucré, doué d'un parfum particulier. Les fleurs ne sont pas sujettes à la coulure, les fruits se forment aisément et ne pourrissent presque jamais. Cette variété a la réputation de produire les vins les plus estimés des environs de Bordeaux (2).

Le congrès proposa de conserver le nom de *sauvignon*, adopté dans la Gironde, la Garonne et les Charentes pour un cépage estimé dont les produits entrent dans les cuvées des vins de Graves, de Château-Carbonnieux et de Sauterne. Les grappes en sont petites, cylindroïdes, courtes; elles portent des grains arrondis, serrés, de moyenne grosseur, dont la nuance jaune verdâtre est relevée par des ponctuations brunes. Cette variété assez productive mûrit en septembre ou octobre. Le cépage *semillon blanc*, très productif, est destiné aux mêmes usages que le précédent; ses grappes sont un peu plus volumineuses; les grains, arrondis, de grosseur moyenne, peu serrés, mûrissent en septembre ou octobre; la nuance en est alors d'un jaune doré. Une sous-variété, nommée *sauvignon jaune*, ne diffère du *sauvignon de la Gironde* que par le goût agréable qui lui est tout particulier. Un cépage de premier ordre pour la fabrication des vins de Bordeaux de deuxième classe est désigné sous le nom de *merlot* (son synonyme supprimé était *vitraille*). C'est une variété

(1) Les synonymes sont : *veronas* à Saumur, *breton* dans les départemens d'Indre-et-Loire, *véron* dans la Nièvre et les Deux-Sèvres, *carmenet du Médoc* et *vuidure de Graves* dans la Gironde, *bouchet* dans les vignobles renommés de Saint-Émilion.

(2) D'après M. Bouchereau, la même tribu comprend le *carbenet* ou *carmenet-sauvignon* du Médoc, *vuidure-sauvignon* de Graves, *bouchet-sauvignon* de Saint-Émilion; l'adjectif *sauvignon* vient de ce que les sarmens et les feuilles de ces variétés ressemblent aux parties correspondantes du *sauvignon blanc*.

très productive, qui mûrit en septembre et donne des grains arrondis d'un beau noir duveteux. On peut encore comprendre dans la série des bons cépages de la Gironde le *verdot* (ou *petit verdot*), qui donne des vins de premier choix, et le *malbeck*, le plus productif de tous, et qui, suivant les observations de M. Bouchardat, aurait mieux résisté que les autres aux attaques de l'oïdium.

Deux cépages remarquables, originaires du midi de la France, et cultivés avec succès, particulièrement dans les départemens de Vaucluse, de l'Hérault et du Gard, ont été désignés par le congrès pomologique tenu à Lyon en 1859 sous la dénomination de *terrets*. Le *terret noir* du Gard est le même que la variété nommée *piquepouille* dans le Var, Vaucluse et les Bouches-du-Rhône; il est très productif; ses grappes, assez volumineuses, mûrissent en septembre. Les grains, ovoïdes, de moyenne grosseur, de couleur violet noir, un peu serrés les uns contre les autres, donnent en abondance un jus doux et parfumé. Les produits de la vendange du *terret* entrent dans la composition des vins distingués de La Nerthe (Vaucluse), et fournissent dans l'Hérault un bon vin de table.

Le *terret bourré* du Gard, de même origine que le précédent, correspond à la variété appelée *piquepouille grise* ou *rose* dans les Pyrénées et la Haute-Garonne. C'est un cépage productif dans les conditions favorables de culture; les fruits mûrissent en septembre ou octobre; ils se présentent en grappes assez grosses, *ailées*, à grains serrés, de grosseur moyenne, dont la coloration, grisâtre d'abord, passe au rouge obscur ou clair vers l'époque de la maturité. Ce raisin est ferme, sucré, doué d'un arome agréable; il entre dans la confection de la blanquette de Limoux. Le vin qu'il produit dans l'Hérault est en général destiné à la fabrication de l'alcool. Cette fabrication, très développée, pourra sans doute, à l'aide de soins particuliers de culture et de vinification, être avantageusement remplacée par la production des vins de table lorsque les nouvelles relations commerciales qui se préparent ouvriront de plus larges débouchés aux vins de France et viendront en aide à cette transformation très désirable.

Un cépage en renom, qui fournit le célèbre vin de Tokai, est connu maintenant sous le nom de *furmint*. Originaire de la Hongrie, il avait reçu pour synonymes les noms de *szigethys szoello*, *zapfner* et *moster traube*. C'est un plant assez productif, dont les raisins mûrissent en octobre; ils se présentent sous la forme de grappes de moyenne grosseur, cylindroïdes, allongées, dont les grains, de volume inégal, sont arrondis, peu serrés; la couleur est d'un blanc jaunâtre ou ambré; les grains contiennent un suc doux de saveur peu prononcée. Le même cépage, cultivé dans les contrées méridio-

nales de la France, sous des expositions convenables, produirait un vin comparable à l'excellent tokai de Hongrie. Déjà de remarquables succès en ce genre ont été obtenus par un de nos savans viticulteurs, M. Cazalis-Allut, correspondant de la Société d'agriculture, qui obtint dans les concours régionaux de hautes récompenses pour son vin connu sous la dénomination de *tokai-princesse*.

Au nombre de nos principaux cépages, il faut encore comprendre les *grenaches* blanc et noir du Roussillon, le *mataro* noir, le *carignane* noir, tous quatre d'origine espagnole; le *malvoisie* blanc jaunâtre, le *muscat* rond et doré de *Rivesaltes*, la *roussane*, qui, avec la variété *marsanne* et le petit *chiraz*, compose les excellentes cuvées de l'Ermitage; le *vionnier* roux, qui concourt à la préparation des vins blancs de Condrieu et rouges de Côte-Rôtie; le *poulsard* noir, dont on obtient dans le Jura seulement de bons vins rouges, blancs et mousseux; le petit *riesling* jaune verdâtre, qui entre dans les meilleures cuvées du Johannisberg; enfin la *folle blanche*, de nuance blanc verdâtre tachée de roux, consacrée presque exclusivement à la fabrication des vins qui produisent les célèbres eaux-de-vie de Cognac dans les Charentes et l'eau-de-vie d'Armagnac dans le Gers.

Toute l'histoire de l'établissement des cépages le mieux appropriés aux divers sols, expositions et climats de la France semble être à recommencer dans nos possessions de l'Algérie : les nombreuses tentatives faites par nos industrieux colons depuis la conquête n'ont en effet, pendant de longues années, abouti qu'à de tristes déceptions. Dans le plus grand nombre des plantations de vigne, le raisin sans doute pouvait facilement mûrir, et cependant la plupart des vins obtenus, rouges ou blancs, étaient en général troubles, dénués presque toujours de la finesse de bouquet qui distinguent nos grands crus de France : tantôt ils restaient longtemps trop sucrés, tantôt l'alcool s'y développait en trop forte proportion, et il n'était pas rare d'en rencontrer qui, loin de s'améliorer en vieillissant, acquéraient une odeur sensiblement putride. De temps à autre toutefois, de meilleurs résultats ranimaient les espérances des colons viticulteurs, et depuis quelques années plusieurs vins de l'Algérie se sont présentés avec avantage sur nos places de commerce. C'est que dans cette contrée, comme dans tout pays où se plaît la vigne, le choix des meilleurs plants à introduire ne peut se faire convenablement, si l'on n'a vérifié, pour chacun de ceux dont on essaie la culture sous des conditions variées de sol et d'exposition, les qualités des vins que l'on en doit obtenir. Plusieurs années se passent donc nécessairement avant que l'on ait obtenu un résultat positif; encore arrive-t-il que les vicissitudes des saisons, les négligences accidentelles dans les soins de la culture, de la vendange et de la

vinification viennent jeter de l'incertitude sur les conclusions à tirer de l'expérience. Bornons-nous à dire, relativement au choix des cépages à introduire en Algérie, que les variétés estimées en Bourgogne, notamment les francs-pineaux ou pineaux noirs, blancs et dorés, et quelques plants tirés de l'Espagne, du Portugal ou du Cap de Bonne-Espérance ont produit aux environs d'Alger et de Médéah, dans les crus d'Aïn-Chellala et d'Ermaly, des vins d'une limpidité parfaite, d'une nuance vineuse irréprochable et d'un bouquet assez suave pour être classés (dans les concours des sociétés d'agriculture et d'horticulture en 1860) au rang des bons vins de table par l'un de nos plus habiles et consciencieux dégustateurs, M. Castéra. Le moyen de réaliser dans un temps peu éloigné l'amélioration générale des vins en Algérie consistera tout d'abord à entreprendre et à mener de front plusieurs expériences comparatives, à cultiver par exemple dans chaque contrée viticole les variétés de vigne qui donnent les meilleurs vins des crus renommés en Bourgogne, en Champagne, à Bordeaux et dans nos départemens du midi. Il conviendrait d'y joindre des plants des principaux cépages d'Espagne et du Portugal, et surtout de pratiquer ces essais de culture, relativement à chacune des variétés, sur une superficie assez large pour obtenir de la vendange une quantité telle de raisin qu'il fût possible d'en former une cuvée à part, sur laquelle on concentrerait les précautions essentielles dans les procédés de fermentation appropriés aux circonstances locales (1).

II.

La culture de la vigne, au point de vue de la fabrication des vins, réunit depuis les temps les plus reculés une partie des avantages remarquables qu'offre de notre temps l'alliance de l'industrie manufacturière avec l'agriculture (2). Avant toutefois de songer à cette

(1) Dans le grand concours national d'agriculture qui vient de se terminer par la distribution des récompenses, les vins d'Algérie présentés par un habile viticulteur, M. Dumas, de Médéah, ont obtenu la grande médaille d'or : on a surtout remarqué ses imitations de madère, de muscat frontignan, même un vin rouge de table rappelant certains produits ordinaires de la Bourgogne, remarquable par sa complète diaphanéité, signe certain d'une facile conservation.

(2) M. Jules Guyot, dans un récent ouvrage intitulé *Culture de la vigne et vinification*, en cite de curieux et positifs exemples, puisés dans ses observations directes et sa pratique personnelle. Voici comment il établit les bases du rendement comparatif à superficie égale de la ferme et du vignoble en Champagne :

Vingt-quatre hectares de terrains défrichés mis en culture de ferme donnent, après douze années d'avances de capitaux et de temps, un produit brut annuel de 5,600 francs (soit 233 francs par hectare), recueilli sur huit parcelles de trois hectares chacune, em-

exploitation si productive, il faut se préoccuper d'un emplacement favorable. Dans nos régions tempérées, la première condition pour obtenir les bons vins de table est de planter la vigne sur des coteaux convenablement insolés, offrant des pentes douces de 8 à 32 degrés (1), où la maturation, moins facile que sous le soleil du midi, puisse s'accomplir. Si la vigne produit alors des raisins moins sucrés que sous une latitude plus chaude, ses fruits plus délicats donneront des vins plus légers, plus agréables, assez alcooliques cependant pour s'éclaircir et se conserver longtemps. Un très ancien proverbe en patois rimé de la Bourgogne démontre que cette utile pratique était dès longtemps en usage parmi les vignerons de ces contrées :

Piante tai vaigne dans le coteau,
Seume ton bié entre tarau,
Po sur tu ne t'en trouverai pas mau (2).

D'après M. Élie de Beaumont, la chaîne des monts de la Côte-d'Or, dirigée de l'est à l'ouest, est limitée par une série de collines en pentes presque régulières entre Sautenay et Dijon, et présente les coteaux où ont été établis les vignobles des grands crus bour-

blavées successivement en froment, avoine, seigle (jachère), orge et prairies artificielles maintenues trois années.

La même superficie plantée en fins cépages (pineaux noirs) donne, au bout de huit années de temps et d'avances, un produit brut annuel, calculé sur une moyenne de douze ans, qui s'élève à 36,000 francs (*), c'est-à-dire à 1,500 francs par hectare, ou six fois et demie environ plus élevé que le produit de l'hectare de ferme dans la même localité. Dans les terres de la Champagne où l'on cultive les gros cépages ou gamays, la vendange vaut encore trois fois plus à égale superficie que la récolte brute de la ferme. Ces résultats, considérés au point de vue des intérêts de la population, offrent encore de plus remarquables différences. En effet, la valeur moyenne de la main-d'œuvre pour la culture et la récolte d'un hectare de ferme atteint à peine 25 francs, tandis que le salaire des ouvriers pour un hectare de vigne en Champagne varie, suivant les crus, de 125 à 400 francs. La culture des vignobles peut donc entretenir une population ouvrière de cinq à seize fois plus nombreuse que la culture des champs.

(1) Ce n'est pas qu'on ne puisse au-delà de telles pentes établir des vignobles productifs tels que ceux que l'on rencontre sur des terrains escarpés où, comme dans les vignobles de Condrieux et de l'Ermitage, non loin des rives du Rhône, il a fallu rendre la culture praticable au moyen de terrasses étagées, mode de culture que l'on retrouve sur une partie des coteaux qui produisent le vin blanc si renommé de Saint-Perray.

(2) « Plante ta vigne sur le coteau, sème ton blé entre fossés, pour sûr tu ne t'en trouveras pas mal. » Semer le blé entre fossés, dans un terrain plan et fertile, ordinairement argileux, tel était alors le mode de culture, dit en billons, remplacé depuis avec de grands avantages par les cultures en terrains unis et assainis à l'aide des méthodes plus récentes et plus efficaces encore du drainage perfectionné.

(*) En tenant compte des *maladies* de la vigne et des intempéries des saisons, on a constaté une récolte moyenne de quinze pièces de vin, contenant chacune deux hectolitres, dont le prix moyen a dépassé 50 francs l'hectolitre.

guignons. Aucun d'eux ne s'étend jusqu'à la plaine, ils sont en général exposés ainsi au sud-est avec quelques différences d'inclinaisons (1). En général, ni le sommet des monts, ni les revers des coteaux n'offrent de crus renommés, pas plus que les plaines qui s'étendent au loin depuis le pied des montagnes; celles-ci, sous un climat assez doux, ont l'avantage de se prêter à la culture des volumineux cépages, très productifs, qui donnent en abondance des vins à bas prix et cependant salubres, pourvu que la fermentation et la clarification aient été dirigées avec des précautions spéciales. En tout cas, on doit éviter ou faire disparaître autant que possible les marais et les grands arbres aux abords des vignobles. Les plus mauvaises expositions enfin se rencontrent sur les pentes en regard du nord, du nord-ouest, de l'ouest et du sud-ouest.

Presque tous les terrains calcaires, granitiques, schisteux, sableux, plus ou moins ferrugineux et magnésiens, conviennent à la vigne; la composition spéciale de ces différens sols exerce sans doute, ainsi que les températures variées de nos climats et de nos diverses expositions, une notable influence sur la qualité des fruits et des vins. Il en résulte des aromes et bouquets différens; mais ces variations elles-mêmes sont en somme favorables aux débouchés des vins de France, car elles augmentent les chances de satisfaire aux goûts non moins divers des consommateurs et de défier la concurrence des vins étrangers. Dans tous les cas, les travaux préparatoires destinés à l'exploitation ultérieure, comme à l'assainissement des terres pendant la longue existence du vignoble, doivent être exécutés avant la plantation du cépage. En creusant des chemins larges, on assurera l'aérage et l'égouttage du sol ainsi que la facilité des transports et la possibilité d'établir des drains aboutissant à des fossés latéraux, si des sous-sols argileux retenaient les eaux et rendaient plus imminentes et plus graves les altérations qui résultent de la coulure et des gelées (2). On ne saurait ajourner après la plantation des

(1) Toutefois le cru des Marcs-d'Or près Dijon est presque complétement situé au nord.

(2) Les anciens connaissaient bien l'utilité de l'égouttage du sol planté en vignes comme moyen d'éviter, dans certaines localités, les effets d'une humidité surabondante : ils avaient ordinairement recours dans ces circonstances à l'usage des fossés empierrés; quant au drainage à l'aide de tubes en poterie placés bout à bout suivant une pente légère ou parallèlement à la superficie des terrains inclinés, est-il applicable aux vignobles? Bien des doutes dans ces derniers temps avaient été émis à cet égard : on craignait que la pénétration des racines dans les joints des tubes n'occasionnât promptement des obstructions, que l'établissement des drains ne fût trop dispendieux dans les terrains irréguliers des vignobles. M. le comte Duchâtel a démontré le premier que ces craintes étaient sans fondement ou tout au moins exagérées : il a drainé en 1852-53 près de 2 hectares de ses vignes du Médoc en creusant les fossés à 1m,20 de profondeur et employant 800 mètres de tubes par hectare. Les effets favorables se sont produits presque aussitôt, et dès l'année suivante le drainage fut étendu, dans son domaine, à

vignes aucun des travaux de terrassement qui dérangeraient alors les progrès continus de la végétation des racines, car les vignes ne donnent leurs meilleurs produits que sur les ceps âgés de sept ou huit ans pourvu que l'on évite les provignages multipliés et que l'on entretienne la végétation sans exciter un développement trop fort par l'excès des fumures.

Sur ce dernier point, plusieurs questions d'un haut intérêt, longtemps controversées, peuvent être aujourd'hui résolues dans le sens des traditions anciennes, mais sous la condition d'éliminer, conformément aux nouvelles données scientifiques, ce que de pareilles croyances offraient de trop absolu. Les vignes, disait-on, ne doivent jamais être fumées, ou du moins elles ne doivent recevoir d'autre engrais que les marcs de raisin, les feuilles et débris des pampres ébourgeonnés, les terres végétales superficielles entraînées tous les ans vers le bas des coteaux par les eaux pluviales, et que chaque année on doit remonter sur les parties dénudées du coteau. Ces pratiques sont en effet excellentes, et ne doivent pas cesser d'être observées soigneusement; mais comment ne pas craindre qu'à la longue elles ne conduisent à l'épuisement du sol, puisque les élémens assimilables, notamment les sels alcalins, les phosphates, les combinaisons azotées, sont extraits de la terre par les racines, s'accumulent en partie dans le suc des fruits, et sont en définitive exportés sous la forme de vins? Voici ce que peut répondre une théorie reposant sur des faits bien constatés. Sur les coteaux fertiles où prospèrent les fins cépages, en Champagne, où un hectare porte 10,000 pieds de vigne, en Bourgogne, où l'hectare compte jusqu'à 20,000 pieds, par conséquent où chaque cep, convenablement espacé, prend une portion de sol égale parfois à un mètre carré de surface sur un mètre de profondeur (1), la végétation puise dans la terre où pénètrent les

70 hectares de vignes. Les lignes des tubes furent établies à 8 et 15 mètres d'écartement : dès lors disparurent tous les signes extérieurs et les inconvéniens d'une humidité surabondante. Cet exemple fut bientôt suivi par M. de Bryas, de 1853 à 1855, dans sa belle propriété du Taillon. Une troisième application heureuse a été faite ensuite par M. Persac de Saumur (Maine-et-Loire), qui a fait coïncider les travaux préparatoires de la plantation du vignoble avec l'établissement du drainage.

(1) Les plants doivent toujours être disposés en lignes, de façon à recevoir plus directement l'air et surtout la lumière indispensables à l'accomplissement des phénomènes de la vie dans toutes les parties vertes des plantes. Dans un grand nombre de terrains peu fertiles, où la culture des fourrages et des céréales serait impossible, les plants délicats de la vigne peuvent encore donner des résultats avantageux; mais alors l'espace entre les ceps doit être agrandi, afin que les racines puissent librement s'étendre et trouver dans un plus grand volume de terre une nourriture suffisante. Nous citerons à ce propos un exemple des plus remarquables, donné dans des conditions très difficiles par un habile viticulteur, M. Cazalis-Allut, de l'Hérault, qui vient d'obtenir la prime d'honneur au dernier concours régional. Sur son exploitation viticole de 160 hectares,

racines et radicelles d'une seule souche les composés salins, ou minéraux et organiques, qui se répartissent entre les tissus; ceux-ci n'en retiennent que la moindre part, encore la plus faible portion seulement passe-t-elle dans le jus : ce n'est donc que cette dernière portion qui se trouve exportée hors du domaine avec le vin livré au commerce. Cette minime quantité se trouve largement compensée par les produits de la désagrégation des fragmens de roches et de matières terreuses que l'action incessante des radicelles a fait dissoudre, en même temps que les organes foliacés absorbaient les combinaisons de carbone et d'azote répandues dans l'air, et les engageaient dans les formations organiques de la plante. Ce sont les phénomènes de cet ordre qui fertilisent par degrés les terres en culture, en augmentant d'année en année les proportions des substances terreuses rendues assimilables et des composés organiques empruntés à l'atmosphère, sous la condition, bien entendu, que la plus grande partie des résidus de la récolte restera sur le terrain (1).

Toutefois, il faut le reconnaître, un tel enrichissement de la superficie ne peut s'obtenir qu'aux dépens du fonds, et, dans tous les cas, quelque peu épuisante que soit une culture, l'entretien indéfini de la fécondité du sol exige impérieusement que l'on rende par des engrais appropriés ce que les produits vendables des récoltes ont enlevé. Il faut encore qu'on ait le soin de rendre à la terre tous les résidus de la taille, de l'ébourgeonnage, de la pression des vendanges, et jusqu'aux premières lies des vins soutirés. Même dans ces conditions favorables, la déperdition du sol n'en serait pas moins

le sol calcaire et ferrugineux contient peu de terre végétale; les pierres dures sont tellement nombreuses qu'on ne peut faire de défoncement. Il a fallu se borner à remuer la couche pierreuse avec la charrue pour atteindre le peu de terre qu'elle recouvre. Des trous de 25 centimètres ont reçu les *crossettes* enracinées mises en rangées parallèles distantes de 3 mètres, les pieds de vigne étant eux-mêmes plantés à 1m,10 d'intervalle les uns des autres. Les façons tous les ans se sont bornées, en guise de labours et de binages usuels, à déplacer les pierres tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre. La culture ainsi dirigée donna en moyenne (au bout de six ans) 50 hectolitres de vin par hectare, valant 500 fr. et laissant un bénéfice net de 300 fr. Les vins du domaine d'Aresquiès n'étaient applicables autrefois qu'à la fabrication de l'alcool : ils ont été améliorés de telle façon par le choix des cépages et les soins de vinification qu'ils entrent aujourd'hui directement dans la consommation. Lorsque des plants de bonnes variétés sont trop vieux, on les renouvelle par le recepage; s'ils sont de qualité inférieure, M. Cazalis les rajeunit par la greffe : il y a réussi même sur des souches âgées de plus d'un siècle.

(1) On supposait autrefois (et cette opinion subsiste chez quelques viticulteurs) que toujours et pour tous les terrains les fumures étaient nuisibles dans les vignobles. La célèbre ordonnance de Philippe le Hardi prouve qu'en 1395 la prohibition absolue des fumures et l'exclusion des plants de gamay semblaient les seuls moyens de rendre aux vignobles de la Bourgogne leur antique renommée et à ses vins leur vertu bienfaisante.

réelle, si l'on ne s'appliquait à réparer tous les ans les pertes qu'il éprouve. On atteindra sans peine un tel but en proportionnant les doses d'engrais aux quantités de vins obtenues, à la végétation des vignes et à la nature du sol. Il ne faut pas oublier surtout que les terres crayeuses ou calcaires hâtent la décomposition des engrais organiques et sont peu abondantes en substances salines, tandis que les sols argileux offrent des conditions précisément contraires.

Si parfois on emploie d'abondantes et actives fumures qui répandent au loin l'excès de leurs émanations ammoniacales et sulfurées, comme cela se remarque dans les vignobles d'Argenteuil, aux environs de Paris (1), ce n'est pas, tant s'en faut, que l'on espère améliorer ainsi le vin : c'est uniquement en vue d'accroître la production des gros plants, au point d'obtenir de cinq à dix fois plus de vin que n'en donneraient les fins cépages sur les crus renommés. C'est aussi parce que, dans ces localités, ni la température moyenne du climat, ni l'exposition, ne permettraient d'y produire des vins fins (2), tandis que, d'un autre côté, la proximité de la capitale facilite les débouchés des vins communs. D'ailleurs les petits vins ainsi obtenus présentent encore l'avantage de rehausser par leur acidité la saveur un peu fade des gros vins du midi, avec lesquels on les coupe à dessein.

Ce ne sont pas seulement les fumures trop abondantes qui pourraient, en développant outre mesure la production du raisin dans les bons vignobles, rendre le jus plus aqueux, amoindrir l'arome du fruit, et altérer par suite le bouquet du vin : on aurait à redouter de semblables effets de la part des plants trop jeunes ou trop souvent renouvelés par le provignage (3). Il faut craindre enfin tout ce qui peut porter vers les organes de la fructification une séve trop abondante, trop aqueuse (4). Le bon entretien des vignes sans provigna-

(1) Ces engrais infects résultent de l'accumulation des boues de la ville de Paris qui séjournent durant deux années en tas considérables aux abords des champs de vignes sur le territoire de la commune d'Argenteuil. Ce n'est qu'après les plus rapides dégagemens des vapeurs nauséabondes si désagréables aux propriétaires voisins que l'on peut répandre l'engrais sans avoir à craindre une action trop vive, qui serait nuisible à la végétation. Les fumiers de ferme conviennent bien mieux dans les terres à vigne de la Champagne. Dans la plupart des vignobles, les engrais à décomposition lente tels que les débris des tissus de laine ou de soie, les râpures de corne, les os en poudre, sont préférables encore. On y ajoute avec profit les cendres des foyers, qui fournissent des sels alcalins utiles à la plante.

(2) Nous devons dire cependant que, par des cultures expérimentales sur un des coteaux d'Argenteuil bien exposés, M. J. Guyot, après avoir substitué au gamay des plants fins de pineaux, a pu obtenir des vins comparables à ceux de plusieurs de nos crus renommés.

(3) Dans la Côte-d'Or, on entretient les cépages en se bornant à provigner en proportion des pertes qu'éprouvent les ceps par vétusté ou par suite des intempéries des saisons.

(4) Le grand vin du Clos-Vougeot par exemple se prépare exclusivement avec des raisins de très vieux ceps.

ges exagérés, le renouvellement par le recepage des ceps, les soins donnés à la taille, qui prépare la formation du bois d'une année à l'autre pour les sarmens à fruit, enfin l'ébourgeonnage, qui enlève toutes les pousses inutiles, permettent de limiter au strict nécessaire la végétation que la séve ascendante doit entretenir, et proportionnent ainsi la production des feuilles, rameaux, fleurs et fruits à la quantité de nourriture que le sol peut fournir, sans qu'il soit besoin d'engrais actifs en trop fortes doses.

M. Lavalle cite de nombreux proverbes qui ont cours parmi les vignerons de la Côte-d'Or sur l'époque à choisir pour la taille de la vigne, sur l'émondage, etc. Ces préceptes sont toujours vrais; cependant on ne les doit appliquer qu'en tenant compte des circonstances locales. C'est ainsi que l'effeuillage, généralement utile pour hâter les progrès de la maturation au moment où le raisin commence à *tourner*, a bien plus d'importance dans les terrains plus ou moins argileux et humides que dans les sols sableux ou arides. Pour ces derniers, et surtout aux expositions chaudes, il convient de laisser sur les sarmens assez de feuilles pour abriter les fruits contre les ardeurs du soleil; cette précaution est utile surtout dans les vignes à fruits rouges du Médoc. Non loin de là, les vignes à raisin blanc, les *graves* et les *sauternes*, peuvent au contraire profiter d'une forte insolation, car les fruits en deviennent plus sucrés et le vin plus alcoolique et d'une conservation plus longue, bien qu'il ne soit jamais pourvu des fortes proportions de tanin qui assurent la conservation du vin rouge.

Lorsqu'une vigne est *usée*, que le produit s'est considérablement amoindri, on ne peut replanter un cépage dans le même terrain qu'après une fumure, des labours et des cultures successives en céréales, prairies ou sainfoin durant plusieurs années. Ces replantations exigent parfois des approvisionnemens de boutures que l'on peut aisément se procurer en suivant la méthode économique recommandée par M. J. Guyot : elle consiste à mettre en réserve sur son domaine ou à se procurer, en les achetant dans de bons vignobles, des sarmens de fins cépages qui chaque année, de décembre à mars, tombent sous la serpette à l'époque de la taille des vignes. Ces sarmens, enfouis en couches de 12 centimètres d'épaisseur environ dans des fosses plus ou moins longues et de 40 ou 50 centimètres de profondeur, puis recouverts de terre légèrement foulée, s'y conservent à l'abri des intempéries des saisons, et se trouvent favorablement disposés pour la plantation des vignobles ou des pépinières (1). On a donc tout le temps de préparer le sol et d'effec-

(1) L'humidité acquise sous terre assouplit l'écorce et facilite les développemens ulté-

tuer la plantation depuis les premiers jours d'avril jusqu'à la fin de mai et même au-delà. M. Guyot a établi suivant ce procédé des pépinières contenant plus de deux millions de boutures qui ont produit des plants d'une rare beauté. C'est évidemment un des meilleurs moyens de suppléer au provignage et de réaliser à peu de frais l'extension des meilleurs cépages soit en France, soit dans notre grande colonie algérienne, soit même en Corse (1).

Pour rendre le plus profitable possible l'extension de la vigne dans toutes nos régions qui offrent des circonstances naturelles favorables, il est certaines garanties inconnues aux époques anciennes de la viticulture, mais qui lui sont offertes de nos jours. Contre les fléaux accidentels, rien ne semble préférable au système des assurances : on a ainsi la certitude d'éviter à jamais la ruine de quelques cultivateurs sans imposer de notables sacrifices à l'ensemble des vignerons assurés. Il était plus difficile de se garantir des désastres périodiques, tels que les gelées printanières ou automnales, les pluies trop persistantes, etc. Contre ces causes générales, les assurances sont impuissantes, car le taux en serait trop élevé. Heureusement des procédés nouveaux, garantis déjà par de suffisantes épreuves, peuvent préserver les vignobles à fins cépages des terribles chances dont ils sont tous les ans menacés : ce sont des abris analogues à ceux qui assurent constamment les treilles et contre-espaliers de Thomery et de Fontainebleau contre les intempéries des saisons. De minces planchettes sont en Alsace inclinées au-dessus des ceps de vigne. Des abris moins dispendieux ont été construits mécaniquement et employés avec succès par M. J. Guyot sur de grandes surfaces de vignes. Ce sont d'étroites bandes de paillassons qui se déroulent comme de légères toitures au-dessus des cordons de vignes. Ce genre d'abri exige, il est vrai, que les ceps alignés soient palissés sur des fils de fer ou de longues lattes transversales; mais il faut remarquer que ce mode de palissage, conseillé par André Michaux

rieurs des racines sur les parties souterraines, de même sans doute que l'écorçage de cette portion des boutures, conseillé récemment et pratiqué avec succès.

(1) Par suite d'une fâcheuse négligence dans le choix des cépages, la culture des vignobles et la fabrication du vin, la Corse ne fournit en général que des vins peu estimés, ne se conservant pas mieux que les produits similaires de l'Algérie, de la Toscane et de plusieurs régions de l'Italie. Quelques vignobles cependant, entretenus dans des conditions meilleures, restent comme les indices de ce que la France pourrait obtenir de cette île, remarquable déjà par tant d'autres productions, ses fruits, ses bois, ses marbres, ses houilles, ses mines de fer, etc. Au premier rang des vins de la Corse, et comme le meilleur de tous, on cite le vin de *Tallano*, d'un vignoble auprès de Sartène. Plusieurs autres crus se font remarquer aux environs de Bastia, d'Ajaccio, de Calvi et de Corte. Le commerce tire encore de cette île quelques bons vins analogues au madère et aux vins de liqueur, notamment le *malaga* et le *muscat du Cap-Corse*.

et plusieurs viticulteurs distingués, est lui-même des plus favorables à la végétation de la vigne, aux nombreuses façons qu'on lui donne et à la maturation du raisin.

A l'époque sans doute prochaine où l'on aura généralement adopté les moyens économiques de garantir les vignobles contre des chances multiples de ruine, on pourra facilement admettre le calcul suivant: 1 hectare coûtant en moyenne 4,750 francs pour frais de culture, le capital déboursé, en portant l'acquisition à 1,000 fr., sera d'environ 6,000 fr. à la fin de la septième année (déduction faite des récoltes obtenues dans les trois précédentes années); il laissera un revenu net, moyen de 1,000 francs, ou de 17 pour 100 du capital. Le bénéfice serait double si la culture exclusive en fins cépages produisait des vins d'une valeur commerciale de 50 francs l'hectolitre, car 80 hectolitres à l'hectare, représentant 4,000 francs, auraient coûté la huitième année, intérêts et frais de culture et d'abris spéciaux, 2,000 fr., laissant un bénéfice net de 2,000 francs. Dans les localités favorablement situées, la valeur de nos vins dépassera généralement ce taux, à dater surtout du moment où le traité de commerce avec l'Angleterre exercera son heureuse influence.

III.

Après le choix du cépage, les soins de la culture, viennent les préoccupations qui touchent à l'avenir des récoltes, et une première question se présente. On s'est demandé si le climat de la France n'avait pas subi de graves variations, si l'époque de la vendange n'avait pas changé depuis quelques siècles et ne devait pas changer encore. On a pu répondre à cette question par des renseignemens précis tirés des archives de nos communes. A partir de l'année 1336, on voit les vendanges pratiquées à des époques variables, mais qui correspondent néanmoins assez généralement aux époques actuelles. Il n'y a guère d'exception que pour une seule contrée viticole. On a remarqué un retard assez notable depuis plus de cinquante ans dans les époques de la vendange du territoire de Dijon. Or ce retard coïncide avec le temps néfaste où l'on a successivement arraché les fins cépages de *pineaux* pour les remplacer par les plants grossiers de *gamay*, dont les raisins, plus volumineux, mais moins sucrés, mûrissent six ou huit jours plus tard. On ne remarque de semblables différences que dans les vignobles de plusieurs communes où cette fâcheuse pratique s'est introduite. Il reste établi en définitive que, sauf dans quelques cultures soumises à des conditions exceptionnellement défavorables, les époques de maturité sont demeurées les mêmes qu'autrefois.

On n'était pas libre au reste anciennement de choisir l'époque de la récolte : des ordonnances et des règlemens, rigoureusement exécutés, déterminaient en chaque lieu le jour où devait s'ouvrir pour tous le ban des vendanges. Ce n'est que depuis 1832, dans la commune de Dijon, et un peu plus tard sur d'autres territoires, que la suppression du ban des vendanges a laissé chacun maître de choisir à son gré le moment où la cueille doit être faite (1). On reconnaît à certains signes la maturité du raisin, et, ainsi que l'ont conseillé M. Morelot et M. de Verguette-Lamothe, il faut saisir ce moment pour faire la vendange, sans s'inquiéter s'il reste dans le vignoble çà et là quelques grappes incomplétement mûres. Durant les années où la maturité se fait trop attendre, les premières gelées déterminent la chute des feuilles. Dès ce moment les fruits ne peuvent que subir des altérations sur le cep; il faut se hâter de les cueillir. La même obligation se présente lorsque des altérations semblables commencent à se manifester par l'effet de pluies automnales trop prolongées.

L'époque des vendanges est attendue avec impatience par les populations. C'est comme un jour de fête qui se lève pour la contrée. Les travailleurs des environs y trouvent une occupation relativement lucrative. Il faut faire en sorte de se procurer un assez grand nombre de vendangeurs pour effectuer en un jour la récolte d'une cuvée. C'est une condition nécessaire pour la régularité des fermentations, qui doivent se succéder et non être interverties; encore doit-on parfois éviter les rosées du matin pour les raisins à vins rouges, profiter au contraire de ce moment de la journée pour récolter les raisins destinés à la confection des vins mousseux ou des différens vins blancs, car alors le jus, plus facile à extraire, se clarifiera plus facilement aussi. La récolte se fait en quelque sorte méthodiquement. Les ouvriers, rangés en ligne, coupent chaque grappe, évitant d'égrener le raisin, ou recueillant dans le panier placé sous le sarment les grains qu'un excès de maturité fait tomber spontanément. Cette précaution a souvent une réelle importance, elle évite une déperdition notable. Des ouvriers spéciaux échangent contre des paniers vides les paniers pleins qu'ils vont vider dans de grandes hottes posées de distance en distance; celles-ci sont portées au fur et à mesure qu'elles sont remplies dans des cuves ovales dites *balonges*, que des voitures font circuler sans cesse de la vigne au pressoir.

(1) Le ban des vendanges est également supprimé dans les crus du Médoc, où l'on observe de si bonnes pratiques de viticulture et d'œnologie; mais cette fixation de l'époque des vendanges par l'autorité, sur l'avis de vignerons experts, existe encore dans beaucoup de communes de France, dans la Champagne notamment. Choisie souvent à temps utile pour le raisin noir, elle est parfois trop hâtive pour les raisins blancs, qu'un certain excès de maturité améliore.

Les précautions varient suivant la qualité des vins qu'on veut obtenir. Quand on récolte les raisins noirs destinés à la fabrication du vin blanc mousseux de la Champagne, on s'applique surtout à préserver le raisin de tout écrasage avant l'arrivée au pressoir, car on courrait le risque de faire dissoudre dans le jus, par la plus légère fermentation, les matières colorantes renfermées dans le tissu sous la pellicule du fruit. Le jus dès lors, plus ou moins coloré, ne pourrait donner ces vins blancs que l'on cherche à obtenir d'un premier foulage.

Reste à produire la fermentation, et cela en temps utile. Le seul moyen d'éviter que la fermentation commence trop tôt (c'est-à-dire avant que tous les raisins soient réunis dans chaque cuve) consiste à conserver les fruits intacts pendant la vendange et le transport. On fait usage de paniers larges, peu profonds, à anses élevées (1), afin que les grappes ne puissent y être accumulées en grande masse. A l'aide de ces précautions, les négocians-manufacturiers en Champagne, qui achètent les récoltes sur pied et surveillent attentivement les vendanges, peuvent faire transporter dans leurs ateliers (dits *vendangeoirs* ou *pressoirs*) les produits en raisin noir récoltés à plusieurs lieues (10 ou 30 kilomètres), et obtenir encore des vins d'une nuance blanche irréprochable (2), sous la condition toutefois que des soins particuliers seront donnés aux opérations d'égrappage, d'écrasage des grains, de pressurage, et au traitement des jus. Nous ne saurions toutefois faire bien comprendre le but et les résultats de ces opérations successives sans exposer succinctement d'abord les phénomènes qui se manifestent spontanément durant les fermentations spéciales du jus, soit qu'on le maintienne en contact avec les rafles et les pellicules du fruit lorsqu'il s'agit de fabriquer des vins rouges, — soit qu'on le sépare au contraire de ces enveloppes et grappes égrenées lorsqu'on veut préparer des vins blancs mousseux.

Le principe général des différentes fermentations qui s'emparent de tous les corps organisés du règne animal ou végétal au moment où la vie s'éteint en eux réside dans l'activité que le contact de l'oxygène contenu dans l'air atmosphérique imprime aux fermens inertes

(1) Les paniers de cette sorte préférés en Champagne ont environ 45 centimètres de diamètre et 11 centimètres de profondeur; l'anse de ces paniers s'élève de 33 centimètres au-dessus des bords.

(2) Ce n'est pas une blancheur semblable à celle des vins que l'on prépare exclusivement avec des raisins blancs : on sait que le meilleur vin blanc mousseux de Champagne, fabriqué avec des *pineaux* noirs, offre toujours une très faible teinte fauve; mais ces vins doivent être exempts de coloration rouge ou rose, sous peine d'être classés parmi les vins mousseux rosés, qui souvent ont une valeur moindre et trouvent de moins faciles débouchés.

jusque-là. Ces fermens, organisés eux-mêmes, accomplissent une fonction providentielle en faisant éprouver à tous les corps ou produits complexes de l'organisme des transformations diverses, qui finalement les réduisent en vapeurs, gaz et résidus minéraux désagrégés, déblayant ainsi chaque jour le terrain pour des formations nouvelles, obéissant, dans de continuelles alternatives de développement des germes, de destruction apparente et d'assimilation nouvelle, aux lois primordiales qui maintiennent les grandes harmonies de la nature, et renouvellent les êtres vivans à la surface du globe.

En dirigeant et surtout en arrêtant à point plusieurs transmutations spontanées de ce genre, on peut en tirer parti dans la préparation d'un assez grand nombre de nos substances alimentaires. C'est par exemple en transformant les sucres du raisin, de l'orge germée, des pommes, que nous savons fabriquer les différens vins, la bière, les cidres, plusieurs autres boissons alcooliques et gazeuses, l'eau-de-vie et l'alcool; c'est en dépassant un peu, souvent à dessein, le terme normal de cette fermentation particulière et en faisant intervenir l'oxygène de l'air, que nous produisons à volonté des condimens acides, tels que le vinaigre. On voit que la connaissance des fermens et de leur mode d'action nous intéresse à divers titres. Les premières observations expérimentales sur cette partie de la physiologie contemporaine sont dues à Cagniard-Latour, ingénieux physicien, récemment enlevé à la science. En examinant sous le microscope la levûre de bière qui se dépose pendant la fermentation active du moût d'orge, Cagniard-Latour reconnut que cette matière pâteuse, grisâtre, se compose de granules minimes, se reproduisant par de plus petits bourgeons arrondis, adhérens en chapelets ramifiés. Chaque granule est un très petit végétal complet. Plusieurs notions positives nouvelles ont confirmé ces premières données en les complétant. Cherchant moi-même à vérifier par l'analyse chimique si les lois générales que j'avais découvertes relativement à la composition des plantes et de leurs organes s'y pouvaient appliquer, je suis parvenu à reconnaître en effet que, comme tous ces organismes jeunes, et dans des proportions analogues, la levûre de bière contient de la cellulose formant ses enveloppes globuliformes, et que toute la cavité est remplie de substances azotées, grasses, amylacées, minérales (phosphates, soufre et silice). De là l'explication de ce fait, jusqu'alors incompris : la multiplication des globules coïncidant avec l'accroissement d'activité de la levûre dans le moût d'orge, — la diminution coïncidant aussi avec une perte totale de vitalité de cette substance dans les solutions aqueuses de sucre pur. L'explication est des plus simples : dans le moût d'orge, la levûre, tout en réagissant sur la matière sucrée (glucose), trouve ce qui est indis-

pensable à sa propre alimentation, notamment les composés minéraux et organiques azotés. Ces conditions normales favorisent sa végétation et sa reproduction; mais lorsqu'elle est placée dans de l'eau sucrée sans les autres alimens assimilables aux corpuscules qui font partie intégrante de son organisation, elle ne peut que dépérir après avoir excité la transformation du sucre en alcool et gaz acide carbonique. Tel est effectivement le résultat final dans ce cas (1).

M. Pasteur, le savant directeur des études scientifiques à l'École normale, a depuis constaté expérimentalement que les composés ammoniacaux dissous dans l'eau sucrée avec du phosphate de chaux pouvaient suffire à la nutrition et à la reproduction de la levûre. Un professeur distingué, M. Berthelot, vient d'annoncer que ce n'est pas la levûre tout entière qui possède la propriété de transformer le sucre en alcool et en gaz carbonique, mais que cette propriété remarquable réside dans un principe soluble sécrété par la levûre : les réactions spéciales de plusieurs autres fermens reposeraient sur une base semblable.

On connaît en somme aujourd'hui d'une manière bien plus précise qu'autrefois les principes de la fermentation alcoolique, les circonstances qui la favorisent et celles qui l'entravent. Les germes latens de la levûre particulière qui se produit dans le raisin dès que le jus s'écoule librement des cellules où il était renfermé respirent, s'animent, commencent à réagir sur la substance sucrée, à déterminer peu à peu la transformation en alcool, qui demeure dans le liquide, et en gaz, qui s'exhale; la température s'élève graduellement, et la réaction n'en est que plus active. Cependant, soit que la température s'élève trop, soit qu'au contraire elle s'abaisse au-dessous d'un certain terme, deux accidens fâcheux sont imminens : dans le premier cas, en présence de l'air, une autre fermentation se développe, produisant en abondance l'acide acétique; le vin bientôt serait partiellement changé en vinaigre. Dans le second cas, la fermentation, interrompue brusquement par un abaissement subit de température, laisse le ferment se précipiter et s'engourdir au fond de la cuve. Il devient difficile alors de ranimer dans toute la masse une fermentation régulière. Quels sont donc les moyens de régula-

(1) Dans un grand nombre de réactions spontanées et plus complexes sur les matières végétales et animales, les fermentations acides, putrides ou ammoniacales, sont activées par des fermens organisés : ces êtres microscopiques, c'est-à-dire isolément invisibles à l'œil nu, séminules des diverses végétations cryptogamiques, comprennent des milliers d'espèces distinctes susceptibles de se développer au sein d'une foule de substances organiques solides ou liquides, et d'exercer des influences funestes à l'hygiène publique lorsque, à défaut des soins dont les populations en général ignorent l'importance, ces substances s'accumulent, s'altèrent, fermentent et exercent spontanément autour de nous leur action délétère.

riser dans les cuves cette fermentation alcoolique? Déjà nous avons vu que l'écrasage non interrompu, au fur et à mesure de l'arrivée de la vendange aux ateliers qui précèdent les cuves et presses, constituait un des meilleurs procédés en usage pour préparer dans chaque cuve en bois, ou citerne en solide maçonnerie ouverte ou voûtée, une fermentation régulière (1), de beaucoup préférable au foulage opéré par des hommes entièrement ou à demi-nus, qui écrasent très incomplétement sous leurs pieds les raisins dont on a directement rempli les cuves.

Lorsque les grappes sont simplement pressées par leur propre poids, il s'en écoule spontanément une partie du jus le plus sucré provenant des grains les plus mûrs. On pourrait soutirer à part ce premier jus, qui produirait un vin délicat, mais peu coloré. C'est ainsi que les anciens préparaient une délicieuse liqueur vierge avant le foulage du raisin. Nous nous garderons bien de recommander cette méthode, car elle donne un premier produit trop doux, dépourvu de bouquet prononcé, et laisse un résidu dans lequel les substances astringentes et colorées surabondent. En supposant le cas le plus général qui se présente lorsqu'on a réuni l'ensemble des grains partiellement écrasés et des rafles dans la cuve, non-seulement le ferment se développe et provoque cette effervescence, signe certain de la production simultanée de l'alcool et du gaz acide carbonique, mais encore l'eau et les acides naturels du raisin, pénétrant dans les tissus sous les enveloppes des grains, y font dissoudre par degrés les matières colorantes, une certaine quantité de tanin et diverses essences. En même temps, réagissant sur les tissus plus résistans de la rafle et des pépins, le liquide acidulé en extrait plusieurs principes sapides, notamment encore du tanin, et y laisse engagée à sa place une certaine dose du moût déjà faiblement alcoolique. Le cuvage du moût en contact avec les pellicules, les pépins et les rafles a donc pour but et pour résultat de multiplier dans le vin les prin-

(1) En Bourgogne, les cuves sont en bois, de forme conique, posées sur leur plus large base, afin que l'on puisse resserrer facilement les cercles en bois ou en fer; elles ont une contenance qui varie de 15 à 50 hectolitres. Les grandes citernes en maçonnerie, cimentées à la chaux, sont principalement en usage dans le midi de la France. Des poutrelles transversales à la partie supérieure supportent un plancher mobile sur lequel on jette le raisin. Des hommes piétinent avec leurs sabots en bois sur les grappes, puis, soulevant quelques planches, font tomber dans la citerne tout ce qui ne s'y est pas spontanément écoulé. On abrége le transport au moyen d'un chemin en pente douce qui permet aux voitures de monter facilement au niveau des bords, lors même qu'ils s'élèvent plus ou moins au-dessus du sol. Dans toutes les régions viticoles, lorsque la vendange tardive ne peut se faire que par un temps froid, la fermentation serait trop longtemps arrêtée, si l'on n'avait la précaution de récolter le raisin le plus possible après la rosée du matin, et mieux encore d'échauffer le cellier à 16 ou 20 degrés, et d'y étendre les grappes afin qu'elles prennent la température ambiante avant d'être écrasées.

cipes colorans, sapides, aromatiques et astringens. Il convient à la fabrication des vins rouges ordinaires et des vins fins les plus estimés, les plus salubres, et dont il se fait la plus grande consommation.

Dès que, dans les moûts ainsi préparés, la fermentation commence, on voit peu à peu se produire l'effervescence due à l'acide carbonique gazeux qui se dégage, et qui amène à la superficie une partie des pellicules du raisin. Ainsi se forme l'espèce d'écume que les vignerons désignent sous le nom de *chapeau*. C'est alors, en vue de répartir dans la masse cette écume et d'achever l'écrasage des grains amollis par la fermentation, qu'un second foulage, dans beaucoup de localités encore, est opéré par des hommes qui de nouveau descendent tout nus dans la cuve, et tous les ans il arrive que plus d'un ouvrier fouleur (*calcator*), respirant au milieu d'un air chargé de gaz acide carbonique, tombe sous le coup d'une asphyxie mortelle, s'il n'est secouru à temps. On ne saurait trop prémunir par de sages conseils les vignerons contre les dangers d'une semblable méthode, que l'écrasage préalable remplace d'ailleurs avec avantage au point de vue de la régularité de la fermentation et de la qualité du vin. En tout cas, il importe de refouler le *chapeau* dans l'intérieur de la cuve, afin de l'immerger complétement sans attendre que le contact de l'air ait développé, sur la superficie considérable que présente cette masse spongieuse, des fermens acides et putrides, et même des végétations cryptogamiques ou moisissures à odeur nauséabonde (1).

L'époque la plus convenable pour le décuvage ou le soutirage du vin laisse encore quelques doutes dans l'esprit des œnologues; cependant on s'accorde assez généralement à choisir le moment où la fermentation vive, ayant à peu près complétement cessé, permet au *chapeau* de s'affaisser spontanément et au vin de s'éclaircir. Ces phénomènes offrent des indications plus certaines que l'avis des paysans dégustateurs ou la diminution de la densité du vin jusqu'à

(1) Parfois il arrive que, sous l'influence d'une température douce et humide, ces altérations se sont inopinément produites; il faut se garder alors de refouler la masse écumeuse dans la cuve et se hâter soit d'enlever toute la partie superficielle atteinte, si la fermentation est encore peu avancée, soit de soutirer le vin éclairci, qui doit achever sa fermentation alcoolique dans des tonneaux ou des foudres, sauf à séparer du marc la superficie altérée avant de porter le surplus au pressoir. L'emploi des cuves closes, ou mieux des grilles en bois à larges ouvertures qui maintiennent toutes les rafles immergées, permet d'éviter ces accidens de fabrication. M. Maumenée, dans son remarquable ouvrage sur le travail des vins, conseille un moyen simple et facile de répartir les rafles et pellicules dans toute la masse de la vendange préalablement écrasée : il dispose, à mesure que la cuve s'emplit, à chaque cinquième de sa hauteur, un filet fixé à des crochets renversés : le marc est ainsi retenu et convenablement espacé; ne pouvant monter en écume, il offre une grande surface à l'action du liquide, qui peut aisément dissoudre les substances utiles à la coloration et à l'astringence du vin.

zéro à l'aréomètre (1). Trois procédés sont en usage pour décuver, c'est-à-dire soutirer le vin en laissant le marc dans la cuve : le plus simple consiste à enfoncer au travers du *chapeau* un panier dans lequel un ouvrier puise le vin et le verse par-dessus les bords sur une bavette en tôle ou en bois inclinée vers une plus petite cuve ou balonge. Ailleurs on écarte des parois le *chapeau* à l'aide d'une claie, puis un siphon introduit dans le liquide permet de le faire écouler au dehors. La manœuvre est plus facile encore lorsque l'on a préalablement adapté un gros robinet près du fond de la cuve et fixé devant l'ouverture intérieure de ce tube une grille ou plaque percée de trous ou même un petit fagot de sarmens qui arrêtent au passage les rafles, pellicules ou pépins susceptibles d'engorger le robinet. Ce dernier moyen est le seul que l'on puisse employer lorsque la première fermentation du raisin ou le cuvage s'opère dans des cuves closes, des citernes voûtées, ou des *foudres*, énormes tonneaux primitivement construits en Allemagne.

Dès que le marc est bien égoutté, on se hâte de le porter au pressoir, afin d'en faire écouler le plus rapidement possible le vin qu'on en peut extraire, et d'éviter ainsi les altérations spontanées qui ne tarderaient guère à s'y manifester. Les presses naguère encore en usage dans la plupart des vignobles fonctionnaient au moyen de vis en bois d'orme dont les cannelures en hélice étaient constamment lubréfiées avec du savon vert. Malgré la bonne qualité du bois, les variations occasionnées par les alternatives de la sécheresse, qui le contractait, et de l'humidité, qui le faisait gonfler, laissaient trop d'intervalles entre l'écrou et la vis ou resserraient trop fortement l'espace : tantôt les cannelures étaient brisées partiellement, tantôt on ne pouvait que très difficilement faire tourner la vis. Généralement aujourd'hui, en Bourgogne comme en Champagne, et d'année en année dans le midi, les vis en bois sont remplacées par des vis en fer, beaucoup plus résistantes, plus faciles à mouvoir, et d'un effet plus puissant. Au bout d'une heure, le marc soumis à la pression ne laissant plus guère écouler de liquide, on desserre la vis pour étendre sous la presse les portions latérales du bloc de marc, moins complétement exprimées que les parties centrales. Le marc subit durant trois heures une deuxième pression, plus énergique, qui en

(1) Chacun sait que la plupart des vins de table sont plus légers que l'eau, puisqu'ils y surnagent lorsqu'on les a versés très doucement. Le jus du raisin est au contraire plus lourd que l'eau en raison du sucre qu'il renferme. On conçoit sans peine que le sucre, en se transformant en alcool, comparativement très léger, allége de plus en plus le liquide devenu vineux. C'est au moment où, la densité du vin étant égale à celle de l'eau, l'aréomètre ou œnomètre y descend à 0°, que plusieurs œnologues conseillent de procéder au décuvage.

fait sortir le vin de deuxième pressurage. Deux autres opérations semblables font sortir du marc les liquides de troisième et de quatrième pressurage. Tous ces liquides, de plus en plus astringens, sont successivement réunis au vin de soutirage, qui forme un peu plus des deux tiers du volume total.

Dans les tonneaux remplis aux deux tiers ou aux trois quarts avec le vin soutiré, puis complétement à l'aide des liquides écoulés sous la presse, la fermentation, excitée de nouveau par le ferment remis en suspension, reprend et continue plus ou moins longtemps. Elle dégage des volumes de gaz acide carbonique proportionnés aux quantités d'alcool qu'engendre le dédoublement de la matière sucrée en ces deux produits. On doit donc s'abstenir de fermer hermétiquement les tonneaux durant quelques jours; autrement le gaz, en s'accumulant d'heure en heure, déterminerait une pression intérieure telle que l'explosion pourrait s'ensuivre par la rupture des cercles ou la projection des douves de fond.

Il est facile d'éviter de pareils accidens en laissant la bonde ouverte, puis, lorsque le mouvement se ralentit, en la recouvrant avec une toile ou deux feuilles de vigne maintenues en place à l'aide d'un caillou. L'application de la bonde de sûreté serait bien justifiée dans ce cas, puisqu'elle offrirait toute garantie et dispenserait de la surveillance pour reconnaître le moment où cesse la fermentation. C'est à ce moment que l'on doit fermer la bonde; encore pratique-t-on souvent à l'aide du foret une petite ouverture que l'on remplit incomplétement à dessein avec une cheville de bois posée très légèrement. On abandonne alors le vin en tonneau aux très lentes fermentations spontanées, qui par degrés déterminent de nouvelles productions d'alcool et d'acide, la précipitation d'une partie des matières colorantes azotées et salines, notamment du tartre (bitartrate de potasse), en même temps que l'éther œnantique à odeur vineuse (1) se développe, que le tanin se change partiellement en acide gallique et amoindrit l'astringence, que certains composés très volatils s'échappent par une imperceptible exhalation au travers des parois ligneuses (2), dégageant les essences plus stables et le bouquet, ainsi graduellement affiné, des bons vins.

Au bout de six mois environ, vers les premiers jours de mars, le vin, laissé en repos jusqu'à cette époque, doit être soutiré au clair et transvasé immédiatement dans un autre tonneau : c'est ainsi qu'on

(1) Découvert par MM. Liebig et Pelouze; son nom, dérivé de deux mots grecs signifiant vin et fleur, annonce que cet éther entre pour sa part dans le bouquet des vins.

(2) On ne peut se refuser à croire qu'il en soit ainsi en considérant que la finesse de l'arome des vins comme des excellentes eaux-de-vie de la Charente ne saurait s'acquérir en bouteilles à parois imperméables qu'après un assez long séjour dans des tonneaux.

isole la lie déposée dans le premier tonneau. Après cette première clarification spontanée, les soins indispensables consistent à clarifier artificiellement le vin tous les ans, en hiver ou avant l'arrivée des premières journées douces du printemps. On fait usage pour cette clarification, dans chaque pièce de vin contenant environ 225 litres, de quatre ou cinq blancs d'œufs ou d'un volume presque double de sang frais de bœuf ou de mouton (1). Dans les deux cas, on bat fortement le mélange avec un faisceau d'une douzaine de menues baguettes en bois ou en gros fil de fer, et même avec une fourchette de table. On remplace souvent les œufs ou le sang par 20 grammes environ de gélatine ou de colle de Flandre préalablement dissoute dans 2 décilitres d'eau chaude. Parfois encore il arrive que la clarification spontanée des vins est lente, difficile, et demeure incomplète; alors il faut recourir à certains agens énergiques de clarification, le plâtre ou l'alun, sur lesquels on ne saurait trop appeler l'attention des fabricans et des consommateurs, car de semblables pratiques ne peuvent tendre qu'à déprécier les vins de France. Heureusement nous sommes en mesure de démontrer par des faits bien constatés les causes de ces altérations accidentelles et les moyens de se passer d'agens chimiques insalubres. Indiquons d'abord en quelques mots les circonstances naturelles qui prédisposent les moûts à subir ces altérations.

C'est principalement dans les contrées méridionales de la France, en Italie et en Espagne, là où les robustes ceps de vignes, isolés ou soutenus en hutins par des perches ou maintenus en cordons entre des arbres, mûrissent inégalement leurs fruits, que la méthode du plâtrage des moûts est adoptée. La cause principale de la difficulté que l'on éprouve dans ce cas pour clarifier les vins dépend surtout de l'excès de maturité d'une partie de la vendange. Les raisins en cet état commencent à se désagréger, ils éprouvent même un commencement de pourriture; leurs tissus, partiellement réduits en pulpes brunies et d'une extrême ténuité, restent indéfiniment en suspension dans le vin. A une époque très reculée déjà, alors que les anciens employaient le plâtre pour clore de grands vases vinaires, l'on avait observé que dans ces conditions le liquide était devenu spontanément limpide. De là sans doute est née la méthode d'ajouter de fortes doses et jusqu'à 1 kilogramme de plâtre pulvérisé par hectolitre de jus sur la vendange en fermentation. L'effet qu'on en attend est assuré : sous cette influence, la fermentation se modère, les matières organiques en fines particules sont contractées et se pré-

(1) Ce sang a dû être primitivement battu au moment même où l'on a saigné l'animal, afin de lui enlever la fibrine, qui autrement le ferait prendre en caillots.

cipitent au fond des cuves; on peut aisément obtenir des vins d'une limpidité parfaite et d'une belle teinte rouge vineuse. Il vaudrait mieux pourtant prendre plus de peine et arriver par une autre voie au principal résultat désiré, car voici ce que produit en définitive cette défectueuse méthode. Le plâtre ou sulfate de chaux se dissout dans le liquide en assez grandes proportions (3 ou 4 kilogrammes pour 1,000 litres). Une partie, réagissant sur le bitartrate de potasse, se transforme entièrement en sulfate de potasse, de telle sorte qu'au lieu d'un sel acidulé rafraîchissant, de saveur agréable, il ne reste dans le vin, après cette réaction, outre du sulfate et du tartrate de chaux, qu'un sel factice, le sulfate de potasse, amer et purgatif, auquel les médecins ont même renoncé dans leur pratique habituelle, parce que son action purgative n'était pas sans inconvénient : on lui préfère d'autres purgatifs plus doux, le *sel d'Epsom* (sulfate de magnésie) par exemple.

Bien certainement un vin qui ne contient presque plus de tartre naturel et qui renferme en quantités considérables du sulfate de potasse amer et purgatif, sans compter parfois l'excès du sulfate de chaux que l'on considère à juste titre comme insalubre dans les eaux potables, ne saurait être assimilé aux vins naturels qui en Bourgogne, en Champagne, dans le Bordelais et chez quelques viticulteurs progressifs du midi, sont exempts d'un pareil mélange (1). Dans plusieurs enquêtes sur ce point, tout en faisant valoir les résultats avantageux du plâtrage, qui facilite la clarification des vins et en assure la conservation même durant les voyages, on ajoutait que jamais chez les propriétaires qui ont adopté cette méthode on n'avait remarqué une influence défavorable au point de vue hygiénique. En outre les marchands expéditeurs de ces vins, loin de se plaindre de l'application du plâtre dans les cuves, exigeaient que les vins dont ils devaient prendre livraison eussent été plâtrés. Tout ceci était et se trouve encore parfaitement exact, mais ce n'est qu'une face de la question. Des améliorations ont été projetées, réalisées même avec succès. Si les propriétaires de vignobles dans le midi ne se plaignent pas de l'insalubrité des vins plâtrés, c'est qu'en général ils n'en font point usage, puisqu'ils les réservent pour l'exportation, se conformant ainsi au désir des expéditeurs (2). Quant

(1) On a essayé l'année dernière avec succès, paraît-il, de substituer au plâtre, dans les cuvées, le sel marin, doué également de vertus antiseptiques et exempt des propriétés insalubres des sulfates de chaux et de potasse; mais on ne saurait avoir la certitude que cette addition fût elle-même d'une parfaite innocuité. Le vin clarifié de la sorte ne serait plus en tout cas le délicieux et irréprochable breuvage assimilable aux grands crus de France.

(2) Ce fait, signalé à l'attention de la Société centrale d'agriculture de France et au

aux consommateurs étrangers, l'absence de plaintes de leur part dépendait de ce qu'ils ignoraient souvent l'application du sulfate de chaux aux vins qu'ils avaient reçus, et la preuve, c'est qu'aujourd'hui plusieurs imposent la condition formelle d'exclure le plâtrage des vins qui leur seront envoyés. Déjà un assez grand nombre de viticulteurs habiles du Gard et de l'Hérault, parmi lesquels je pourrais citer M. Maigre et M. Cazalis-Allut, ont substitué à la défectueuse méthode du plâtrage des procédés plus naturels de vinification. « Il faut vendanger, dit M. Cazalis-Allut (1), dès que les raisins sont bien noirs, afin de les soustraire à la pourriture, et décuver, si la vendange est logée en cuve ouverte, dès que le chapeau s'est affaissé. Dans des foudres ou des cuves en maçonnerie voûtées, on peut retarder la décuvaison sans nuire à la qualité du vin. » Cette année même (1860), dans un intéressant compte-rendu des progrès de l'agriculture et de la viticulture du département de l'Hérault, M. Cazalis-Allut, expliquant les motifs de la préférence qu'on accorderait aux vins du midi fabriqués d'après ses prescriptions dans les contrées de la France et de l'étranger où l'on est habitué à boire des vins plus légers, tels que ceux de Bordeaux, disait de ces produits de l'industrie méridionale progressive : « Ces vins, moins alcooliques et plus brillans que les vins des raisins trop mûrs, se conservent bien mieux; ils n'ont pas besoin d'une addition d'alcool pour supporter les plus longs voyages sans se détériorer. Obtenus dans d'aussi bonnes conditions, les produits de ces vendanges ne demanderont ni plâtre ni sel pour se bien éclaircir et se conserver. »

Ainsi c'est l'un des plus dignes représentans de la viticulture de l'Hérault qui nous fournit la meilleure réponse aux observations en faveur du plâtrage des vins publiées par quelques savans œnologues dans l'intérêt, mal compris à notre sens, de l'industrie vinicole du midi. Il paraît donc bien acquis que le plâtrage des vins doit être supprimé. C'est dans le choix des fins cépages assortis suivant l'ordre de leur maturité, dans une culture soignée en lignes permettant de donner à la vigne toutes les façons en temps utile, dans la vendange faite à point en éliminant les raisins pourris comme les grappes trop vertes, que se rencontrent les meilleures conditions de succès pour nos vignobles des régions méridionales de la France, de l'île de Corse et de nos possessions algériennes.

Les principes d'œnologie que nous avons exposés relativement à la fabrication des vins rouges ne sont pas tous applicables à la pré-

conseil d'hygiène et de salubrité du département de la Seine, est en outre consigné dans le bel ouvrage publié par M. V. Rendu.

(1) Mémoire inséré au bulletin de la société d'agriculture de l'Hérault.

paration des vins blancs ordinaires ou des vins mousseux. La cause originaire des principales différences qu'on a remarquées réside dans la suppression du cuvage, c'est-à-dire de la fermentation du jus au contact des pellicules et des rafles : il en résulte l'absence presque complète de matière colorante et une diminution très grande du tanin.

L'égrappage, généralement pratiqué pour la confection des vins blancs (1), facilite l'extraction directe du jus sous la presse. Le jus s'écoule spontanément dans une cuve cylindrique de 15, 25 ou 30 hectolitres que l'on remplit aux huit dixièmes de sa capacité. Un premier mouvement de fermentation se prononce, amène à la superficie différens corps en suspension avec les plus actifs globules du ferment; une partie des substances insolubles de même nature tombent au fond de la cuve, et le liquide intermédiaire s'éclaircit. Au bout de vingt-quatre heures, on profite de cette première clarification spontanée, qui a éliminé, sous forme d'écume et de dépôt, une partie de l'excès des matières azotées et du ferment, pour soutirer le moût éclairci dans des tonneaux d'une contenance de 200 ou 300 litres que l'on remplit aux neuf dixièmes. Là, une nouvelle fermentation se développe plus lentement, et la température s'élève moins que dans les cuvées à vin rouge, où l'air interposé dans les pellicules et les rafles active la formation et les effets du ferment. De même, mais plus longtemps que dans la première cuve, le dégagement de l'acide carbonique en nombreuses et très petites bulles amène vers la superficie une partie du ferment et des autres corpuscules en suspension, le surplus se déposant au fond du vase. Il est bon de maintenir les tonneaux dans un local fermé (sauf à renouveler l'air à propos pour la respiration des hommes), où la température puisse être régularisée entre 12 et 18 degrés centigrades. Au bout de dix-huit ou vingt jours, dès que l'on n'entend plus le pétillement du gaz, on remplit presque complétement les tonneaux avec le liquide semblable soutiré de l'un d'eux; on ferme l'ouverture avec une bonde légèrement posée, et mieux avec une bonde hydraulique ou de sûreté, puis on laisse le tout en repos. Une nouvelle et plus lente fermentation se produit; de temps à autre, l'on renouvelle le remplissage des tonneaux, et l'on replace la bonde comme la première fois. Enfin, lorsque la température extérieure, en s'abaissant, a facilité le dépôt, vers le milieu ou la fin de décembre, on soutire le vin au clair dans des tonneaux que l'on remplit entièrement. C'est deux mois plus tard seulement que l'on procède à une première clarifi-

(1) On frotte tout simplement les grappes sur un grillage étamé où les fruits entrent dans chaque maille que la grappe ne peut traverser : les grains ainsi détachés roulent directement vers le pressoir sur un plan incliné ou dans une trémie en bois.

cation artificielle, non avec l'albumine, des œufs ou de la gélatine, mais avec de la *colle de poisson* (1).

La théorie de cette sorte de clarification toute spéciale (2) est très curieuse et très facile à comprendre : la matière première aujourd'hui préférée à juste titre sous le nom d'*ichthyocolle* se compose des membranes minces, lavées, superposées et desséchées de la vessie d'un esturgeon (*acipenser huso*). On prépare ces membranes sèches en les divisant par un battage sur une enclume, on les découpe ensuite en fines lanières; immergées dans l'eau douce pendant vingt-quatre heures, on les réduit sous le pilon en une pulpe d'apparence semblable à la pâte de papier. Cette pulpe, délayée dans dix fois son volume de vin blanc, donne un liquide d'aspect mucilagineux, dont 3 ou 4 décilitres, jetés dans le vin, puis vivement agités, suffisent pour produire (comme dans la bière de table) une clarification complète en vingt-quatre ou quarante-huit heures. Ce n'est pas toutefois comme gélatine que cette substance agit, c'est en raison de sa structure en fibrilles organisées, d'une ténuité extrême et d'une grande transparence, qui, délayées dans la masse du vin, s'y détendent et forment un vaste réseau enserrant entre ses mailles tous les corps solides qui en troublaient la transparence, et qu'elles précipitent avec elles au fond du tonneau. C'est une sorte d'action mécanique que les gélatines commerciales les plus diaphanes et les plus pures, mais toujours dépourvues de la moindre trace d'organisation, ne sauraient accomplir.

On peut encore classer dans la catégorie des vins blancs ou jaunâtres les vins mousseux et les vins ordinaires. Rien n'est plus facile que de donner aux divers vins blancs obtenus soit des raisins blancs, soit des raisins noirs pressés sans cuvage, l'apparence et la propriété gazeuse des vins mousseux de Champagne; mais ceux-ci conservent une incontestable supériorité, en raison de la finesse de leur parfum, de leur légèreté, ainsi que de leurs qualités hygiéniques, qui permettent à la plupart des consommateurs de boire à longs traits ces vins pétillans et d'une suavité incomparable (3). Peut-être ne

(1) Quelques vins blancs qui renferment une notable proportion de tanin pourraient être clarifiés une ou deux fois au plus par la gélatine; l'ichthyocolle serait indispensable pour les clarifications ultérieures.

(2) J'ai eu l'occasion de la découvrir en étudiant la rédaction du programme de l'un des concours de la Société d'encouragement.

(3) Les qualités tout exceptionnelles des vins mousseux de la Champagne, un peu variables d'ailleurs suivant les crus et les expositions, s'expliquent par le choix judicieux de fins cépages très soigneusement entretenus, et d'où l'on écarte les gros plants de gamay. L'attention du viticulteur doit se porter encore sur le terroir, sur divers procédés de culture et de vinification, qui exigent des soins extrêmes. Les grands fabricans président eux-mêmes à la composition si importante de leurs cuvées.

sera-t-il pas hors de propos de dire brièvement en quoi consistent les différentes opérations qu'on leur fait subir. Le principe même de cette vinification particulière consiste à retenir dans chaque bouteille, pendant les derniers temps de la fermentation, une quantité de gaz acide carbonique représentant à peu près un cinquième de la quantité totale de ce gaz qui s'est produite durant tout le cours de la vinification. La pression exercée par le gaz avec le secours du bouchon est quadruple de celle de l'air atmosphérique, et elle doit pouvoir maintenir quatre fois le volume de la bouteille, c'est-à-dire quatre fois 8 décilitres, volume qu'occuperait le gaz, s'il était libre, et qu'il occupe si vivement en effet, en produisant une explosion plus ou moins forte, dès que, coupant les ligatures, on laisse sauter le bouchon (1). Une des principales difficultés du problème tient à ce que ce grand volume de gaz, réduit des quatre cinquièmes par la pression, ne se peut produire dans la bouteille que sous la condition de la préexistence ou du développement d'une quantité de ferment naturel suffisante pour troubler le liquide. La production simultanée d'un vin limpide et du gaz qui le rend mousseux serait chose impossible. On résout le problème en coupant le nœud gordien, faute de pouvoir le délier, grâce à l'adresse extrême des ouvriers dégorgeurs, qui peu à peu rassemblent le dépôt de ferment sur la face inférieure du bouchon en tenant la bouteille graduellement et assez longtemps renversée sur des étagères; puis, au moment opportun, prenant une à une chaque bouteille renversée, et retirant à peine d'un millimètre le bouchon au dehors, ils laissent se produire un jet rapide d'une petite quantité de vin qui suffit pour expulser le ferment ainsi accumulé sur une étroite surface. Le bouchon est aussitôt enfoncé vivement, afin d'éviter une perte plus forte du liquide. Quant à la dose de sucre qui doit donner au vin mousseux sa douce saveur, on la peut régler à volonté, car elle dépend de la quantité, introduite dans chaque bouteille, d'un sirop préparé avec volumes égaux de vin et de solution saturée de sucre (2).

Tels sont les principaux moyens de développer la production des bons vins dans nos vignobles; nous n'avons rien dit cependant d'une grave question posée à grand bruit par Chaptal, ranimée récemment avec quelques variantes. Chaptal avait assuré que l'on pouvait améliorer les moûts faibles des raisins incomplétement mûrs par l'addi-

(1) Lorsque le vin, au moment de la mise en bouteilles, ne contient pas la dose suffisante de glucose échappée à la fermentation, ce qu'on reconnaît par un essai d'évaporation jusqu'au sixième de son volume et par la vérification du degré aréométrique, on y fait dissoudre une dose convenable de sucre de canne candi de nuance très légèrement ambrée.

(2) Il faut 620 grammes de sucre pour préparer un litre de ce sirop vineux.

tion du sucre en quantité équivalente à celle que la maturation aurait naturellement produite dans des circonstances plus favorables de température; il assurait qu'en certains cas cette addition avait quadruplé la valeur du vin. C'était beaucoup dire sans doute, et cependant l'on est allé plus loin, en prétendant de nos jours qu'il était facile de doubler, de quadrupler parfois le volume des vins ordinaires, et même des vins fins, dont la qualité même était ainsi améliorée. Il ne s'agissait plus, comme l'avait conseillé Chaptal, de compléter par le sucre brut de canne le sucre de raisin qui manquait dans les moûts faibles, mais bien d'ajouter à la vendange de l'eau sucrée en quantité égale, double ou triple, du volume du jus naturel, car, disait-on, tous les principes sapides et colorans se trouvent, à l'exception de la substance sucrée, en un tel excès dans le raisin venu à maturité, que les deux tiers au moins refusent de s'y dissoudre et restent en pure perte dans le marc pressé. Si donc on mettait ces principes sapides et colorans en présence d'une quantité d'eau sucrée suffisante pour en opérer la dissolution, ils compléteraient tous les élémens nécessaires à la constitution des vins de bonne qualité, et pourraient tripler le produit brut de la vendange.

Le raisonnement était spécieux. Un certain nombre de viticulteurs s'y laissèrent prendre, et l'on vit en 1856 paraître à l'exposition agricole de Paris des vins de quelques crus renommés dont les propriétaires se vantaient d'avoir doublé le volume en améliorant la qualité, espérant sans doute une récompense proportionnée à l'importance du résultat; mais les membres du jury, aidés de l'avis des habiles dégustateurs de Paris, ne pouvaient partager l'illusion des exposans: ils crurent devoir, dans l'intérêt même de ceux-ci, s'abstenir de mentionner leurs produits. Peu de temps après, la question, portée devant les congrès viticoles des propriétaires bourguignons, y fut l'objet de discussions approfondies, et, à la suite d'expériences incontestablement défavorables, il fut décidé, d'une voix unanime, que, dans l'intérêt mieux entendu de la juste renommée de nos grands crus de la Côte-d'Or, tous mélanges d'eau sucrée dans les cuves devaient être rigoureusement proscrits.

IV.

Quand le vin est produit, d'autres questions se présentent, et en première ligne les questions commerciales. Si la classification des treilles et des cépages intéresse les viticulteurs, la classification des vins doit préoccuper surtout les commerçans. Les produits de la Côte-d'Or, de la Gironde, de la Champagne, ont été à ce point de vue l'objet de remarquables études.

Parmi les crus *hors ligne* de la Côte-d'Or, on s'accorde à ranger (1) les *Romanée-Conti* à Vosne, les *Clos-Vougeot* (2), *Chambertin* et *Clos-de-Bèze* à Gevrey. Viennent ensuite par ordre alphabétique les *Clos-de-Tart*, *Musigny* à Chambolle, *Richebourg* à Vosne, *Saint-George* à Nuits, une partie des *Bonnes-Mares* et *Lambrays* à Moreys, *Romanée-Saint-Vivant* à Vosne, et *Corton* à Aloxe, etc. Les vins blancs renommés de la Bourgogne sont moins nombreux et moins variés dans leur bouquet. Le *Montrachet*, venant de la côte moyenne, constitue la seule qualité hors ligne.

Immédiatement après les vins de la Côte-d'Or, parmi les vins de table et au premier rang des vins d'exportation, se placent les grands vins de Bordeaux, remarquables entre tous par leur propriété de résister au-delà des limites ordinaires aux diverses causes d'altérations spontanées. Cette propriété si caractéristique dépend elle-même de la grande quantité de tanin que renferment les raisins, et qui communique aux vins des différens crus de la Gironde leur astringence longtemps persistante. Les substances salines qui s'y rencontrent également en plus fortes proportions, notamment les bitartrates de potasse et de fer, concourent à la saveur acidule et styptique qui caractérise les vins du Bordelais et à leur plus longue conservation (3). Il en résulte encore que ces vins doivent

(1) Nous suivons ici les indications d'un consciencieux écrivain, M. S. Lavalle.

(2) Près du château de Gilly, jadis habitation somptueuse des pères celériers de l'ordre de Citeaux, alors détenteurs des principaux vignobles de la Côte-d'Or, où, dit M. L. Leclerc, le congrès des vignerons français fut cordialement et splendidement reçu en 1845 par M. Ouvrard. Les expériences de dégustation eurent lieu sur les vins célèbres de Chambertin, Clos-Vougeot, Montrachet, dans la salle même où jadis les révérends pères s'étaient si souvent réunis.

(3) Les résultats suivans des analyses comparées des vins fins de Bordeaux et de Bourgogne faites par M. Fauré (pour la Gironde) et M. Delarue (pour la Côte-d'Or), analyses que M. de Gasparin a reproduites dans son *Cours d'Agriculture*, donnent une idée plus complète des différences qui existent entre les produits de ces deux grands crus de France; quant aux principales substances que l'analyse immédiate peut facilement extraire, elles sont indiquées dans le tableau suivant :

Composition des vins fins	de la Gironde.	de la Côte-d'Or.
Alcool	9,188	13,480
Tanin	0,112	0,079
Bitartrate de potasse	0,160	0,057
— de fer	0,089	0,006
Sels minéraux	0,025	0,065
Matières colorantes	0,041	0,078
Eau	90,085	86,235
	100	100

La plupart des vins de France, même les vins de Champagne, analysés en Angleterre, offrent des quantités d'alcool plus grandes que celles trouvées dans nos laboratoires. Cela

attendre pour être livrés à la consommation bien au-delà du terme où les autres vins sont potables. C'est que parmi les réactions qui graduellement dégagent l'arome plus agréable et la saveur plus douce des grands vins, il en est une qui, relativement aux vins de la Gironde, exige un temps plus long proportionné aux doses plus fortes de tanin qu'ils recèlent. Or ce principe immédiat en qui réside l'astringence n'abandonne que lentement cette propriété prédominante, à mesure que spontanément, ou sous l'influence d'une *fermentation spéciale*, il se change en acide gallique dont la saveur persiste, et s'ajoute à l'astringence amoindrie des vins de Bordeaux plus ou moins vieux. L'abondance primitive du tanin dans les moûts de la Gironde exerce d'ailleurs pendant toute la durée des fermentations une action antiseptique favorable à la conservation du vin, soit en s'unissant aux substances azotées très altérables, soit en se précipitant avec elles dans les dépôts ou lies au fond des tonneaux.

On ne compte guère que trois grands vins de Bordeaux, provenant des vignes de *Château-Margaux*, *Château-Laffitte* et *Château-Latour;* viennent ensuite les *Haut-Brion*, *Branne-Mouton*, *Pontet-Canet*, *Léoville*, *Château-de-Gruau-Larose*, *Saint-Émilion*, *Pichon-Longueville*, *Cos-d'Estournelle*, etc. On range dans une troisième classe les *Saint-Julien*, *Château-de-Becherelle*, *Château-Carnot*, *Cantenac*, etc. Enfin *Saint-Estephe*, *Pauillac* et quelques autres de *Labarde* et *Margaux*, plusieurs crus inférieurs des mêmes localités, forment une quatrième classe des vins de la Gironde.

Parmi les vins blancs, le cru du *Château-Yquem* tient le premier rang au-dessus des vins, renommés toutefois, de *Sauterne*, *Barsac*, et des *Graves*, *Langon*, *Blanquefort*, etc.

Dans les vignobles moins favorisés des palus, où règnent une humidité constante et une inégale insolation, les vins désignés également sous le nom générique de Bordeaux sont moins généreux et se conservent bien toutefois en raison des proportions de tanin qu'ils recèlent, et dont on doit même longtemps attendre la transformation, qui, par degrés, fait dissiper leur trop forte astringence (1).

tient à ce que, voulant se conformer au goût général des consommateurs, les négocians exigent que les doses voulues soient complétées par les exportateurs à l'aide d'additions convenables d'esprit fin de Montpellier.

(1) La valeur moyenne des grands vins hors ligne du Médoc se trouve comprise entre 2,000 et 6,000 francs le tonneau de 912 litres, soit de 219 à 548 francs l'hectolitre. La plus grande partie de ces vins de première classe se consomment à l'étranger.

Les vins de	2e	classe valent de	1,200 à	1,400	francs	le tonneau.
—	3e	—	800 à	900	—	—
—	4e	—	700 à	800	—	—
—	5e	—	600 à	700	—	—

Si les vins des différens crus de Bourgogne et de Bordeaux occupent à juste titre le premier rang parmi les plus salubres et délicates boissons alimentaires, on peut dire qu'aux vins mousseux de la Champagne est dévolu en Europe et dans le monde entier le premier rôle parmi les vins de luxe le plus généralement appréciés. Les entreprenans touristes de l'Angleterre comptent volontiers au nombre de leurs plus agréables stations dans les régions aimées du continent les célèbres vignobles de la Marne. Ils visitent attentivement et connaissent tous les détours de ces vastes et profondes galeries creusées dans les roches ou les masses crayeuses qui maintiennent les vins délicats de la Champagne en voie de fermentation active ou lente, à l'abri des variations de la température atmosphérique si fréquentes à la superficie du sol et plus préjudiciables encore à la conservation des vins mousseux et légers qu'à la durée des autres vins. Mieux que nous, les étrangers connaissent ces immenses berceaux de caves à embranchemens nombreux, sortes de voies souterraines numérotées comme les rues d'une ville, remplies d'étagères, de piles et de rayons, où les vins se préparent ou se reposent. Ils ont vu ces caves prolongées, superposées parfois, où l'aérage s'opère et la lumière pénètre à l'aide de puits nombreux creusés verticalement, présentant en face de chaque galerie horizontale un plan incliné garni de feuilles métalliques à brillant étamage, sorte de miroir qui reflète dans la longueur des galeries la lumière diffuse naturelle régnant au-dessus du sol. Ils ont vu à Châlons un embranchement spécial du chemin de fer lancer des wagons jusque dans l'intérieur des galeries à niveau creusées sous la colline par MM. Jacquesson, qui, avant ces innovations contemporaines des voies ferrées, avaient reçu dans leur magnifique exploitation la visite de Napoléon Ier.

On ne saurait établir de classification précise parmi les vins mousseux de la Champagne, car aucun de ces vins ne provient d'un seul cru; ils se composent des produits de plusieurs cépages, les meilleurs résultant du mélange des fruits récoltés dans les vignobles le plus favorablement exposés. Ceux des fabricans qui disposent de plusieurs crus renommés dont ils sont partiellement propriétaires ont conquis la première marque dans le commerce; la qualité des vins de Champagne dépend des proportions plus ou moins grandes des raisins de qualité supérieure qu'ils ont achetés et mêlés à leurs vendanges pour améliorer tous les ans les cuvées destinées à leur industrie (1). Force nous sera donc de nous borner à signaler ici

(1) De là vient l'habitude de désigner un ou deux vins seulement par le nom des fabricans de premier ordre et de donner aux autres des dénominations rappelant les crus, qui cependant n'ont pas seuls fourni les raisins de ces cuvées. C'est ainsi que l'on éta-

les crus de premier ordre en Champagne. On les désigne sous les noms de *Sillery*, *Verzenay*, ancien vendangeoir de la maréchale de Sillery, *Aï*, *Bouzy*, *Côte-à-bras*, dépendances de l'ancienne abbaye d'Hautvillers, renommée pour ses vins; *Pierry*, *Épernay*, en particulier dans les terres du *Closet* et des *Buissons de Cramant*; *Avize*, territoire d'une ville de ce nom. Aï, Bouzy, Sillery et Verzenay sont situés dans l'arrondissement de Reims; les autres vignobles, Pierry, Épernay, Avize, sont sur le territoire de l'arrondissement d'Épernay (1).

Dans les vins rouges que fournit la Champagne, on ne saurait trouver le fin bouquet que relève et semble accroître le dégagement du gaz acidule. La légèreté même du vin blanc mousseux, qui assure une incontestable supériorité aux crus de la Champagne, ne peut compter comme une qualité utile relativement aux vins rouges. Ceux-ci n'entrent donc pour rien dans les élémens de la renommée de ces grands vignobles, et cependant, à l'aide d'un cuvage modéré convenablement et bien approprié à l'extraction des substances colorantes, astringentes et salines, on prépare avec les fruits bien mûrs du pineau noir les bons vins rouges de Bouzy, Saint-Thierry, Verzy, Verzenay, Cumières et Mailly.

C'est aux mêmes soins que sont dus, dans les vignobles de l'Orléanais, des vins de table légers, agréables, très salubres, assez faciles à conserver dans cette région à l'aide d'une fermentation spéciale activée par l'air chaud des *vinaigreries*, mais qui ne se prêtent guère à de longs transports. De cette difficulté même est née la pratique ancienne de transformer en vinaigre la quantité des vins qui excède la consommation locale (2).

blit assez ordinairement dans le commerce la classification suivante entre les vins mousseux, dont la valeur est graduellement décroissante, depuis 6 francs ou 5 francs la bouteille de huit décilitres jusqu'à 3 francs ou 2 francs 50 centimes : *Moët et Chandon, veuve Cliquot, Avize rosé, fleur de Sillery, Sillery supérieur, Sillery mousseux, tisane de Sillery*. Chacun connaît aussi les grandes industries viticoles de MM. de Montebello de Mareuil-sur-Ay, Jacquesson de Châlons, Mumm de Reims, Rœderer, etc.

(1) La fabrication des vins mousseux dans le département de la Marne a suffi en 1859 pour remplir 35,648,124 bouteilles; dans le cours de la même année, 8,265,395 bouteilles ont été expédiées à l'étranger, et 3,039,621 bouteilles sont entrées dans la consommation intérieure de la France.

(2) La juste renommée des vinaigres d'Orléans a longtemps contribué au remarquable succès de cette utile industrie. Malheureusement d'autres branches d'exploitation moins recommandables au point de vue de l'alimentation des hommes, parfois même dangereuses pour l'hygiène publique, ont envahi le marché, et menacent en ce moment d'une désastreuse concurrence la fabrication du vinaigre de vin. C'est que toutes les boissons plus ou moins faiblement alcooliques qui tournent à l'aigre peuvent être converties en *liquides acides* appelés *vinaigres*. D'autres industries, développées à la suite des fabrications des faux vinaigres avec les diverses boissons aigries, ont eu pour objet d'accroître la force de ces faibles acides. On y est parvenu en carbonisant en vases clos les menus

Pour terminer l'énumération des vins de France, nous dirons quelques mots seulement des autres crus plus ou moins renommés.

Dans les Basses-Pyrénées, on distingue le vin célèbre de *Jurançon* rouge et blanc, d'une saveur relevée et d'un fin bouquet.

Les vins de Saône-et-Loire sont remarquables par leur résistance aux altérations durant les voyages. Quelques-uns des crus sont célèbres sous les noms de *Thorins* et de *Moulin-à-Vent*. Le département du Rhône donne des produits analogues à ceux de Saône-et-Loire, outre ses vins, riches de saveur et de parfum, dits *Côte-Rotie* et *Condrieu*. Les *Saint-Perray* blancs et rouges offrent les types des meilleurs vins de l'Ardèche. Le *Saint-Perray* mousseux est, dit-on, le champagne du midi de la France. Dans l'industrieux département du Gard, où la production viticole est abondante, on compte les crus renommés de *Lirac*, *Tavel*, *Saint-Geniès*, *Saint-Laurent*, *Beaucaire*. Parmi les produits estimés sur la rive gauche de la Dordogne, on cite surtout les vins de *Bergerac*. Les Charentes, qui donnent les premières eaux-de-vie du monde, n'ont aucun vin en renom. Les vins du Lot, alcooliques et d'une coloration intense, sont achetés surtout pour relever la nuance et le goût des petits vins. Dans le Tarn, on prépare de bons vins de table, notamment ceux d'*Alby* et de *Gaillac*, qui rivalisent pour l'exportation avec les produits des crus secondaires de la Bourgogne. Le Gers extrait de ses vins les eaux-de-vie désignées sous le nom d'*Armagnac*. Dans le Jura se rencontrent les vins d'*Arbois* et de *Château-Chalons*. L'Hérault, grâce à une impulsion active, est en train de développer sa production viticole en consacrant aux vins de table et d'exportation les crus abandonnés à l'industrie peu lucrative de la distillation. Depuis longtemps d'ailleurs, les célèbres *muscats de Frontignan* et le vin de *Lunel* règnent au premier rang parmi les vins de dessert. Ils rencontrent de dignes émules dans les vins de liqueur que produisent les Pyrénées-Orientales sous les noms de *grenaches*, *malvoisie* et de *rivesaltes*. Nos vins du Roussillon, de Rhodez et de Conflans s'exportent facilement en Suisse et en Allemagne. On ne les connaît guère à Paris que dans les vins mélangés obtenus par des coupages avec

bois par une température élevée jusqu'au rouge; l'acide acétique, facilement obtenu ainsi, épuré jusqu'à ce qu'il devint complétement incolore et sept ou huit fois plus fort que le vinaigre d'Orléans, fut d'abord mélangé aux faibles acides de la bière, du cidre, etc. Ce n'est pas tout : l'acide du bois fut ensuite tout simplement étendu de sept fois son volume d'eau ordinaire, puis on versa des matières gommeuses et sucrées, de l'éther acétique, etc., afin d'en masquer l'âcreté et de l'offrir aux consommateurs sous l'inexacte dénomination de vinaigre. A la fin du concours national qui vient de se clore, le jury, voulant récompenser la loyale préparation du vinaigre véritable d'Orléans et le recommander à l'attention générale dans un intérêt public, vient de décerner la médaille d'or à l'un des plus dignes représentans de cette utile industrie agricole.

divers vins légers. Les produits les meilleurs qu'on rencontre dans cette province, après une très longue fermentation en tonneaux et en bouteilles, deviennent généreux et secs; ils sont alors renommés sous la dénomination de *rancios*.

L'Isère aussi possède un vin justement recherché que l'on désigne sous le nom de *Côte-Saint-André*, et produit des vins durables propres à l'exportation. Parmi les vignes de la Drôme, on cite les nombreux quartiers appelés *mas*, dont l'ensemble constitue le magnifique vignoble de l'Ermitage. Le département de Vaucluse est en possession d'approvisionner la France et l'étranger du vin célèbre de *Château-Neuf-du-Pape*, dont le meilleur provient du vignoble de La Nerthe, et qui figure sur les tables opulentes. Parmi les produits les plus estimés du Gard, on doit compter les vins de *Saint-Gilles*, de *Langlade* et le *Tokai-Princesse*. Les progrès de la vinification dans les Bouches-du-Rhône promettent un plus grand essor aux exportations des produits bien connus de *Saint-Louis* et *Sainte-Marthe*, des vins blancs de La Ciotat, enfin des vins de liqueur qui concourent, avec les raisins desséchés, à développer un commerce déjà très étendu. Le Var, la Loire et la Loire-Inférieure promettent des résultats non moins satisfaisans. Dans le Haut et le Bas-Rhin, on fabrique d'excellens vins dits de *paille* avec des raisins desséchés, suivant une méthode analogue à celle qui produit le vin de Tokai. Quelques vins blancs justement appréciés donnaient lieu autrefois à un commerce d'exportation avec l'Allemagne que raviveront un jour les fécondes relations ouvertes entre la France et tous les peuples commerçans du monde. Déjà en effet, sur plusieurs points, les exportations de nos vins se sont accrues sous l'influence de quelques mesures favorables.

Les importations de vins français dans la Grande-Bretagne se sont depuis quatre mois accrues du double, si on les compare aux importations de 1859. Alors les quantités s'étaient élevées seulement à 1,003,500 litres, tandis qu'en 1860 elles atteignent 2,376,000 litres, et cependant l'attente certaine d'un nouveau dégrèvement au 1er janvier 1861 a nécessairement restreint les commandes aux quantités que les marchands anglais ont la certitude d'écouler avant cette époque (1). Pour se faire une idée de l'importance de cet accroissement dans nos relations commerciales, il suffit de rappeler que, sur les 2,109,647 hectares de vignes cultivés dans soixante-seize de nos départemens, sans y comprendre l'Algérie (2), on récolte,

(1) Pendant la même période, la valeur des objets de l'industrie parisienne expédiés à Londres a signalé un plus grand progrès encore, car elle a dépassé de 3,775,000 fr. la valeur constatée en 1859 par la douane de Paris.

(2) En 1859, le commerce des vins avec les nations étrangères a présenté les résultats suivans : Les quantités importées de diverses contrées du monde en vins ordinaires et de

année commune, au-delà de 45 à 50 millions d'hectolitres de vins. Or les prix du vin en France varient, suivant les crus, les années et les circonstances commerciales, entre 10 et 200 francs, et s'élèvent même jusqu'à 600 francs l'hectolitre; si l'on en estime la valeur moyenne à 25 francs, on trouvera qu'une somme de 1 milliard 250 millions représente l'importance actuelle du commerce intérieur et extérieur en ce genre. Cette importance ne peut manquer de s'accroître, si rien n'entrave la marche ascendante de notre commerce : grâce à de plus larges débouchés pour nos vins de table, à la multiplication de nos voies ferrées, on livrera moins de vins à la distillation, et l'on se préoccupera davantage de développer, en les améliorant, la culture des vignes et la vinification. En voyant à quel degré d'importance est parvenu le commerce extérieur de nos vins malgré de fâcheuses entraves, on peut sans hésiter prévoir le développement considérable que lui vaudra un régime plus libéral. Toutefois, pour qu'un tel progrès se maintienne, la viticulture doit satisfaire à bien des conditions. Nous avons indiqué dans quelle mesure elle peut s'aider de la science pour répondre à toutes les exigences d'une situation nouvelle. Les efforts qui se poursuivent dans toutes nos régions viticoles nous assurent que ces exigences seront satisfaites.

PAYEN, de l'Institut.

liqueur, contenus dans des tonneaux et dans des bouteilles, représentaient 11,446,764 litres, évalués à 7,612,310 francs. Les quantités de vins ordinaires et de liqueur exportées, soit en tonneaux, soit en bouteilles, et provenant, pour un tiers environ, du département de la Gironde, se sont élevées à 161,970,000 litres, représentant une valeur vénale de 186,630,021 francs. Si l'on ajoute les importations aux exportations, on arrive au chiffre de 194,242,331 francs, c'est-à-dire à près de 200 millions de francs, représentant le mouvement commercial auquel ont donné lieu en 1858 les divers vins entre la France et les nations étrangères.

Les exportations, année moyenne, représentent 2 millions d'hectolitres sur une récolte totale de 50 millions (en faisant la part des mauvaises années). 8 millions et demi d'hectolitres étant employés dans les distilleries et les vinaigreries, il en reste pour notre consommation intérieure 37 millions et demi, ce qui représente plus de 100 litres de vin pour chaque habitant de la France, autant que les Portugais en consomment et près de cent fois plus que les Anglais n'en gardent pour leur usage sur les quantités importées par leur commerce. Encore, sur les 330,000 hectolitres des vins consommés dans la Grande-Bretagne, la France ne figure-t-elle que pour 55,000 hectolitres.

LA FANTAISIE

AUX ÉTATS-UNIS

I. *The Potiphar Papers*, illustrated by A. Hoppin, New-York 1854. — II. *Fern Leaves from Fanny Portfolio*, London 1855. — III. *The Autocrat of the Breakfast Table*, Boston 1859.

Il y a des livres sérieux, il y a des livres frivoles : jusque-là nulle difficulté; mais quels sont les uns et quels sont les autres? Ici l'esprit s'embarrasse, et le doute est permis. Un bien gros volume de niaiseries et de lieux-communs, parce qu'on y traite des questions théologiques ou métaphysiques, est-il *ipso jure* dans la première catégorie? Un conte parfaitement chimérique d'ailleurs, mais où la raison s'étonne de trouver une saine et profitable pâture, sera-t-il, sur l'étiquette du sac, rangé dans la seconde? Les sermons de l'abbé Cotin, s'ils ont jamais été recueillis, constituent-ils un ouvrage grave? Et *Micromégas* et *Candide* sont-ils de pures billevesées, bonnes pour des intelligences puériles et des cerveaux vides? Telles sont les réflexions qui nous encouragent à chercher dans la littérature américaine ce que les dernières années ont produit de moins austère, ou, si l'on veut, de plus aventuré, les plaisanteries qui ont le mieux égayé New-York ou déridé Boston, celles qui pourraient nous donner à la fois les meilleurs renseignemens sur la vie qu'on mène aux États-Unis et sur l'esprit qu'on y goûte. Nous nous arrêterons, comme on le pense bien, aux ouvrages qu'une vogue exceptionnelle recommande à notre attention. Ainsi le pseudonyme sous lequel sont publiés les *essays* de Fanny Fern est devenu aujourd'hui populaire; il

abrite et laisse entrevoir la sœur d'un écrivain fort connu de toute l'Amérique, M. N.-P. Willis. Les *Potiphar Papers* avaient atteint déjà, il y a six ans, leur septième édition, et l'*Autocrate du déjeuner* (*The Autocrat of the Breakfast Table*, — singulier titre, bien républicain surtout!) s'était vendu à vingt-deux mille exemplaires lorsqu'il est arrivé en France dans les premiers mois de la présente année. Tant de succès dégagent en quelque sorte notre responsabilité, et nous permettraient au besoin, si quelques esprits dédaigneux nous reprochaient une curiosité poussée trop *bas*, de les renvoyer à frère Jonathan. Nous ne sommes pas tellement engoués de notre supériorité nationale que nous ne devions tenir quelque compte des jugemens qu'il porte et des lauriers qu'il décerne.

D'ailleurs, en étudiant les portraits satiriques dont il a proclamé la ressemblance et les épigrammes qu'il se décoche à lui-même, nous apprenons à le mieux connaître. Il est à la fois le sujet très important et le juge très compétent des tableaux de mœurs que nous voulons examiner à notre tour. Nous saurons donc du même coup comment il vit, comment il lit; et si nous trouvions par hasard trop à dire sur la manière dont il apprécie les œuvres de l'esprit, nous serions fort tentés d'en conclure qu'il y a quelque vice caché dans son état social : *something rotten in Denmark*, comme dit Shakspeare. Tout s'enchaîne et se tient dans l'existence complexe de ces grands organismes qu'on appelle nations. Les divers ressorts qui les meuvent sont solidaires les uns des autres. Une laçune que vous signalez sur un point doit vous avertir qu'une lacune correspondante existe ailleurs. Les subtils Athéniens par exemple, qui battaient des mains aux grossièretés d'Aristophane, dénonçaient ainsi à la postérité perspicace les anomalies de leurs mœurs non épurées. Un peuple plus corrompu, mais plus civilisé, où les femmes auraient joué le rôle qui leur appartient désormais, n'eût pas toléré ces énormités. Elles n'accusent donc pas seulement une infirmité de goût littéraire, mais un vice radical dans l'organisation domestique et publique. L'historien en tient compte et en tire profit tout autant pour le moins que le critique. C'est ainsi que, pour apprécier l'état général du corps humain, un médecin habile pose l'extrémité de ses doigts sur une petite veine où vient battre le flot vermeil qui, tantôt précipité, tantôt ralenti, lui dénonce le mal caché dans les plus inscrutables profondeurs.

Depuis quelques années, nous avons eu sur le compte des Américains bien des renseignemens qu'il serait malaisé de faire concorder ensemble. Mettez seulement la médisance superficielle de mistress Trollope en regard des appréciations sympathiques et hautement favorables de M. Ampère : vous allez vous trouver dans une grande

perplexité. Voulez-vous en sortir? Sollicitez le témoignage, non de l'étranger qui a traversé le pays, — et qui en parle selon le hasard des rencontres, selon l'état de son humeur particulière, selon les préjugés qu'il y apportait, selon l'accueil qu'il y a trouvé, — mais l'habitant lui-même, pour qui rien n'est énigmatique, qui n'en est pas réduit à questionner, à interpréter, à mettre d'accord des renseignemens incomplets avec des impressions plus ou moins trompeuses. Où le voyageur n'a fait que voir, l'indigène a pu savoir; où le premier a rencontré un masque impénétrable, le second n'a pas même besoin de soulever un voile transparent. Le même contraste qui a laissé l'un dans un doute insoluble est pour l'autre l'alliance toute simple, toute naturelle, de deux faits corrélatifs. Son œil exercé en saisit le rapport secret, que mille menus faits épars ont éclairé pour lui d'une lumière toujours plus vive.

Tous nos voyageurs par exemple ont eu à signaler l'un après l'autre cette contradiction flagrante du républicanisme qui s'éprend des distinctions sociales et l'étrange contraste qu'offrent ces fiers *citizens* ébahis devant un titre nobiliaire souvent fort suspect. Il y a là une inconséquence grave et un ridicule bien complet : la première choque notre logique impérieuse, notre impérieux sentiment d'égalité; le second réveille en nous ce besoin de raillerie qui est une des forces et une des faiblesses de l'esprit français. Étonnons-nous donc et rions! Nous nous trouverons parfaitement d'accord en ceci avec l'auteur des *Potiphars Papers*, dont un des meilleurs chapitres (*our best society*) est justement une dénonciation très formelle de cette bévue anti-démocratique. Il faut l'entendre signaler avec amertume l'insolence patricienne de ces jeunes gens qui vont au bal chez un riche négociant, boivent son vin, détériorent ses tapis, rient de son luxe maladroit, et se croient quittes envers eux-mêmes de cette dérogeance moyennant le soin qu'ils ont pris de « ne pas se faire présenter. » Et ils prennent, ajoute-t-il, ces façons de lords tout simplement parce qu'ils portent, en le déshonorant, le nom de quelqu'un qui, certain jour, fut utile à son pays, tandis que Potiphar (le négociant en question) est tout bonnement un honnête homme qui a fait fortune.

Cette brillante jeunesse qui croit se devoir à l'oisiveté la plus absolue se trouve bientôt, par le jeu naturel des choses, reléguée au second plan. La fortune due à l'ancêtre se divise, s'émiette et se fond; de là une triste et avilissante nécessité, celle d'un mariage d'argent. C'est comme « chasseurs de dot » que vous les voyez s'entasser dans les salons éclairés et dorés à outrance que leur ouvre la vanité de M. Potiphar. Ils y étalent leurs grands airs blasés, leur condescendance aristocratique. La plupart sont allés à l'étranger

chercher le droit de mépriser leur pays; ils ont passé un an ou deux à Paris, un mois ou deux dans le reste de l'Europe : c'en est assez pour qu'ils affectent de déprécier tout ce qui est américain. Les dames sont sujettes à se laisser éblouir par ces merveilleux qui les obsèdent; mais la jeune Amérique s'indigne et proteste.

« Ces élégans Pendennis (1), nous dit l'auteur de *Potiphar,* qui lui sert ici d'interprète, ont eu leurs jours de candeur juvénile, de généreux élan, de noble ambition. Ils avaient lu l'histoire des grands hommes, de leurs conceptions, de leurs luttes, de leurs victoires. Ils honoraient les femmes, ils croyaient en elles. Un sûr instinct les ralliait à ce qu'il faut aimer, et les éloignait de la séduisante apparence, du piége artificieusement tendu, de l'élégance qui ment, de la grâce qui trompe. L'antique croisade contre l'hypocrisie et le mal avait en eux de nouveaux chevaliers. Malheureusement le luxe de Corinthe les a perdus. Ils ne cherchent plus au-delà les rivages âpres et glorieux. Le sourire d'aujourd'hui leur paie les larmes de l'avenir. Ils ont renoncé au culte sévère du Dieu inconnu pour tomber aux pieds des divinités païennes. Le sceau définitif de leur honte est dans ce sourire avec lequel ils parlent de leurs rêves passés et des illusions de leur jeune âge, méfians de toute simplicité, sceptiques à l'endroit des hommes et des mobiles qui les font agir.

« Cette jeunesse, avide de gloire, qui voulait combattre et vaincre, et laisser un souvenir, une trace de son passage, se contente maintenant à moins de frais : boire, manger, dormir le mieux possible, voilà son rêve. Elle est assidue à l'opéra, elle ne manque pas un grand bal, elle se complaît à être qualifiée de « comme il faut, » élégante, aristocratique, dangereuse. — Elle savoure la somptueuse indolence qui l'énerve et les succès qu'elle doit à la réputation d'avoir « mené la bonne vie de Paris. »

« Dès le début, il est aisé de prévoir comment finiront ces brillans insectes. Un « bon mariage » est leur éteignoir, et fait d'eux les annexes de quelque femme opulente. Quand cette chance de salut leur échappe, ils dégénèrent en vieux roués, hommes du monde pour tout de bon, hélas! et en vrais blasés, qui ne jouent plus l'élégante comédie du dédain. Ils ont commencé comme Arthur Pendennis, ils finissent comme le major. »

En face de ces types dénationalisés figure la jeune Amérique. Vous pouvez l'observer aussi dans les salons de M. Potiphar. Elle a d'autres défauts : elle est bruyante, familière; elle se lance, avec toute l'impétuosité du *go-ahead yankee,* dans le tournoyant labyrinthe des valses et des polkas. Le buffet, où elle a puisé une portion notable de cette ardeur parfois incommode, la voit plus fréquemment qu'il ne faudrait revenir à l'assaut. Et si l'auteur des *Potiphar Papers* n'a point calomnié la « meilleure société » de New-York, l'abus des rafraîchissemens met en relief, d'une bien singulière façon, les inconvéniens d'une hospitalité prodigue au-delà de toute prudence.

(1) Allusion au roman bien connu de William Makepeace Thackeray.

Quant à ces belles jeunes filles qui se confient avec une audace tranquille au tourbillon ardent où les entraînent des *partners* respectueux peut-être, mais à coup sûr très peu solides sur leurs jambes, elles étonnent le spectateur désintéressé par l'extrême confiance qu'elles ont dans leurs charmes et la générosité, tout innocente, il le faut croire, qu'elles mettent à les faire admirer. Elles l'étonnent aussi, quand il se hasarde auprès d'elles, par des naïvetés tout à fait imprévues. — « M'adressant à une de ces houris essoufflées qui s'était réfugiée dans une embrasure de croisée, je lui parlai (assez sottement, je l'avoue) de la galerie de Dusseldorf. — Oui, me répondit-elle, il y a de jolis tableaux; mais, grand Dieu! quelle patience il a fallu à M. Dusseldorf pour couvrir tant et tant de toiles (1)! »

Quand l'écrivain à qui nous empruntons ce bel échantillon de causerie résume les impressions que laisse un bal de New-York, sa plaisanterie tourne à l'amertume. Il a compté les regards d'envie jetés par les invités sur ce luxe absurde et sans goût; il a écouté les réflexions que provoque une dépense appelée à faire règle; il s'est rendu compte des effets désastreux qu'entraîne la lutte, toujours plus ardente, des vanités rivales : le mariage devenant par degrés un luxe de moins en moins abordable, la jeunesse conviée à d'ignobles calculs, les bons partis poursuivis par de chastes demoiselles comme le sont par les notabilités du « demi-monde » certaines protections opulentes, la richesse prisée avant tout et par-dessus tout, l'isolement des vieillards dans une société ainsi matérialisée, qui les foule aux pieds comme autant de « non-valeurs » gênantes. Une triste vision s'offre alors à lui : le bal étincelant de mistress Potiphar lui rappelle le tableau où l'un de nos peintres a représenté, non sans quelque arrière-pensée d'allusion, les Romains de la décadence; il croit lire sur les murs tapissés de soie la terrible inscription du festin de Balthasar; il se rappelle les somptuosités au milieu desquelles Venise s'éteignit lentement, et se demande si la jeune république en est déjà, moins d'un siècle après sa fondation, à sentir la gangrène mortelle gagner peu à peu ses parties nobles.

Boston se vante d'être l'Athènes des États-Unis; c'est la ville intelligente, la ville littéraire par excellence. On n'y voit pas les choses aussi en noir. Le dandysme y compte au moins un avocat : c'est cet écrivain dont les *essays*, publiés dans l'*Atlantic-Monthly*, viennent d'être réunis et forment l'un des trois ouvrages que nous avons voulu consulter. A ses yeux, plus ou moins prévenus, le dandy, s'il n'est pas bon à grand'chose, n'est pas cependant bon à rien.

(1) *Potiphar Papers. — Our best Society.*

« Premièrement il met en circulation certaines expressions qui, vaguement significatives, et d'une élasticité presque sans bornes, deviennent pour ainsi dire « les signatures en blanc » distribuées à ses créanciers par l'intelligence en état de banqueroute. Vous leur attribuez telle valeur qui peut vous convenir, et cela n'importe guère, puisque la caisse est vide sur laquelle ces effets sont tirés : excellente affaire pour certains idiots, dont ces locutions si commodes arrivent petit à petit à défrayer tous les entretiens! Pour eux, les choses d'ici-bas se divisent en deux grandes catégories : ce qui n'est pas *fast* est *slow*, ce qui n'est pas *slow* est *fast* (1). Un ami dans le malheur est invariablement *a good deal cut up*. Les incidens ordinaires de la vie sont neuf fois sur dix rangés dans la classe des *bores* (2). Et ces formules algébriques d'un usage si général, si commode pour les esprits paresseux, qui les a inventées, qui en a doté la langue? Un *dandy* très certainement. En second lieu, le *dandy* conserve les traditions de la toilette, et maintient au degré voulu l'importance de l'art des tailleurs. Le dandysme d'ailleurs suppose une certaine énergie, un certain *pluck*, qui fait front à la raillerie, et se bat au besoin pour des bagatelles. Lord Wellington regardait les dandies de son état-major comme ses meilleurs officiers. Alcibiade, « le fils bouclé de Clinias, » était un dandy. Aristote en fut un autre. Marc-Antoine aussi, celui de tous qui joua le plus gros jeu; Pétrarque, sir Humphry Davy, lord Palmerston, purs *dandies!* Les méprisez-vous par hasard? Ne les imitez cependant pas, si la nature vous a créé pour un autre rôle. On naît *dandy* comme on naît poète. Certaines têtes se refusent à porter chapeau, certains cous ne vont à aucune cravate, certaines mâchoires se refusent à toute espèce de faux-cols. »

Après cette profession de foi plus ou moins sincère, M. Wendell Holmes, « l'autocrate du déjeuner, » explique et justifie la formation d'une aristocratie au sein de la grande république.

« Elle n'est point *gratiâ Dei*, elle n'est point *jure divino*, nous dit-il; c'est la supériorité *de facto* d'une couche sociale qui flotte à la surface des flots agités de la vie inférieure, comme cette espèce de pellicule irisée que vous avez pu voir s'épandre sur l'eau dans le voisinage de nos embarcadères, très brillante malgré son origine, qu'elle doit peut-être à quelques substances onctueuses et viles, goudron, suif, cambouis, etc.

« Cette aristocratie se forme, et, en tenant compte du caractère transitoire de toute chose ici-bas, elle se maintient assez bien. Sa base est l'argent, nul doute là-dessus; mais remarquons ceci : l'argent, conservé pendant deux ou trois générations, transforme la race qui le possède. Il la transforme, non-seulement sous le rapport des mœurs ou de la culture intellectuelle, mais en chair et en os littéralement. L'argent procure de l'air et du soleil; à l'air et au soleil, l'enfance s'épanouit tout autrement que dans une arrière-boutique, au fond de quelque ruelle. On a, grâce à l'argent, des résidences rurales où les bonnes influences du beau temps viennent se joindre à des soins

(1) *Fast*, rapide; *slow*, lent : le premier, synonyme de *qui va bien*; le second, synonyme de *qui va mal*.

(2) *Cut up*, entamé; — *bore*, ennui, assommoir.

attentifs, à des prescriptions médicales intelligentes, à une nourriture exquise et substantielle... Quand des poulets de printemps arrivent sur le marché... Pardon, ce n'est pas d'eux que j'ai à vous parler... A mesure que les jeunes filles débutent dans le monde, les plus beaux échantillons de l'espèce, à mérite égal pour tout le reste, attirent naturellement ceux qui peuvent prétendre au luxe d'une belle femme. Par cette première alliance se trouve déjà relevée la génération qui va suivre. Il est clair que de proche en proche certaines familles ont acquis ainsi un type de conformation et de traits supérieur à la moyenne. De là ce fait significatif que les villages d'un comté tout entier vous fourniraient à peine ce que vous trouvez de beaux hommes et de plus belles femmes, à la ville, dans l'enceinte du même salon. Les causes de déchéance, les abus, la déperdition de vie qui atteignent et font dégénérer les classes les plus riches ne doivent pas fermer nos yeux à ce résultat, qui sera plus sensible encore après deux ou trois générations.

« Le côté faible de notre *chryso-aristocratie,* comme le côté faible de notre dandysme économique, c'est que la virilité, la vaillance, lui font faute plus souvent que son luxe et les blasons, moins légitimes encore, qu'elle étale aux panneaux de ses carrosses. La très petite estime accordée par nos gens du nord à l'état militaire est un fait curieux à noter. On exige de nos jeunes gens qu'ils dorent leurs éperons, mais ils n'ont pas à les gagner. Le partage égal des biens met les cadets de nos riches familles au-dessus du besoin qui les pousserait dans la carrière des armes. L'armée perd ainsi un élément qui élèverait son niveau moral, et la classe supérieure de la gent financière oublie que l'héroïsme devrait être une de ses vertus. Je ne crois cependant pas à une aristocratie sans vigueur, à une aristocratie éreintée. On verra peut-être la nôtre montrer son énergie quand le temps sera venu, si ce temps doit venir jamais. »

En attendant, notre *Bostonian* ne fait nulle difficulté d'avouer son penchant pour le *man of family*, l'homme de race, qu'il oppose au *self-made man*, à l'homme fils de ses œuvres. Celui-ci a sa valeur et son mérite; mais il lui manque toujours quelque chose. Il ressemble à ces maisons bâties par le propriétaire lui-même, architecte improvisé; on les admire en raison de leur origine, non pour leur perfection intrinsèque. A mérite égal d'ailleurs, l'homme bien né l'emporte dans l'estime de notre dilettante républicain, qui définit ainsi son idéal : « Quatre ou cinq générations de *gentlemen* et de *gentlewomen;* parmi elles, un membre du conseil de province nommé par le roi, au moins un gouverneur, un ou deux docteurs en théologie, un membre du congrès, ce dernier remontant à l'époque où on portait encore des tiges de bottes ornées de glands. » Il lui veut une galerie de portraits de famille. Il faut que ces portraits soient signés par le peintre à la mode du temps où ils furent faits. Le membre du conseil aura posé devant Smibert, et le grand-oncle négociant aura été peint par Copley en pied, coiffé de velours, assis dans son fauteuil, avec sa robe de chambre à grands ramages.

Une sphère, placée sur son bureau, indique l'étendue de ses opérations. Des lettres, scellées de grands cachets rouges, sont éparses sur ce même bureau. L'une d'elles, bien en vue, porte pour suscription : *To the honourable*, etc. La grand'mère (par le même artiste), modestement magnifique, étale de merveilleuses dentelles sur sa robe de satin brun qui sert de repoussoir à des mains... superlatives : grande, vieille, un peu raide, mais imposante. Après la galerie, la bibliothèque; une de ces bibliothèques comme on n'en trouvera jamais chez un enrichi de la veille; des Elzévirs, chacun portant le nom de la famille, précédé du petit nom latinisé de l'étudiant auquel il servit, avec la mention : *Hic liber est meus* sur le titre; une collection originale des gravures de Hogarth; Pope, l'*editio princeps*, en quinze volumes, Londres 1717; un Barrow *in-folio* sur les rayons inférieurs; en haut, Tillotson en une sombre rangée de petits in-18. L'argenterie doit être vieille aussi, avec une collection de bagues, anneaux de mariage, anneaux de funérailles; les armes de la famille blasonnées de tous côtés, entre autres sur cette tapisserie qu'une grand'tante a brodée. Tout cela n'est bien à sa place que dans une vieille maison meublée de fauteuils à pieds-de-biche, de tables massives en acajou noir, de glaces taillées en biseau, et de grands *cabinets* massifs, aux nombreux tiroirs incrustés d'écaille.

Quelque chose manquera toujours à l'homme fils de ses œuvres, et qui n'hérite pas des richesses intellectuelles accumulées pendant trois ou quatre générations successives : il faut, tout enfant, avoir respiré l'air d'une vieille bibliothèque. Tout homme a peur des livres qui ne les a pas maniés avant de les pouvoir comprendre. « Certainement il n'est pas à supposer que notre cher *didascalos* ait jamais lu la *Polysynopsis* ou consulté le *Castelli Lexicon*, alors que peu à peu il arrivait à la taille de ces formidables in-folio. Il s'en gardait bien; mais leur essence se faisait jour, tandis qu'il les caressait de ses petites mains, à travers leurs enveloppes parcheminées ou maroquinées. Aussi se retrouvera-t-il comme chez lui toutes les fois qu'il aspirera le parfum du cuir de Russie. Jamais un *self-made man* n'a éprouvé cette sensation. » Qu'on puisse posséder tous les avantages énumérés ici et n'être qu'un imbécile ou un personnage de fort petite valeur, personne ne le niera. On ne niera pas davantage que, sans en posséder aucun, tel homme richement doué sera fait pour siéger aux conseils d'en haut et briller à la cour. En ce cas, le remède est simple; que ces deux hommes changent de place. « Nos arrangemens sociaux ont cela d'excellent que les couches diverses dont ils se composent montent ou descendent, selon les lois de leur gravité spécifique, sans en être empêchées par les immuables barrières de la prescription. »

Il nous semble que, dans tout ce que nous venons d'emprunter à ces deux témoignages contradictoires, il est aisé de démêler deux penchans très raisonnables tous deux et nullement inconciliables : l'un, d'une moralité plus rigoureuse et plus exclusive, qui proscrit comme tout à fait chimériques les priviléges de la naissance, et déplore vivement qu'un orgueil déplacé maintienne hors du cadre d'activité sociale une jeunesse digne à tous égards d'y figurer; l'autre, plus indulgent, plus dominé par la curiosité des choses passées, plus acquis aux raffinemens d'une civilisation déjà mûrie, qui avoue naïvement ses préférences élégantes, ses fantaisies aristocratiques, mais sans leur accorder « droit de cité, » sans permettre qu'elles interviennent, autrement qu'à égalité de mérite, dans la répartition des charges et des bénéfices publics.

Il en est de la religion comme de la politique. Nos *essayists* en parlent avec une liberté qui n'exclut pas le respect. C'est une excellente figure que celle du docteur *puseyite* dans les *Potiphar Papers*, et les consultations qu'il donne à mistress Potiphar nous ont remis en mémoire plus d'une scène qui ne se jouait pas à New-York. Ce docteur est jeune, bien mis, recherché, accommodant, bénin, mielleux, parfumé. Mistress Potiphar ne peut s'empêcher de mentionner la perfection avec laquelle « il fait sa raie » et la fine batiste dans laquelle sont taillés ses mouchoirs ourlés à jour. Elle ne fait pas sans quelque arrière-pensée l'éloge de l'élégant ministre à miss Caroline Pettitoes, sa correspondante. Un mariage qui unirait ces deux êtres chers à son cœur n'est pas absolument impossible; mais l'empressement passionné avec lequel mistress Potiphar s'en occupe pourrait donner à penser à M. Potiphar, si l'honnête négociant était plus tourmenté par la jalousie. Ce n'est point là ce qui le préoccupe, et l'orthodoxie du révérend Cream-Cheese lui est plus suspecte que ses fréquentes visites. Il le croit secrètement voué à « la femme vêtue de rouge (1). » Il se méfie de son goût pour le décor religieux, les pompes inusitées, l'appel fait à l'âme par les sens. Mistress Potiphar bien naturellement ne tient aucun compte des scrupules de son mari; elle en a qu'elle veut soumettre au charmant Cream-Cheese. Il s'agit de savoir quelle sera la couleur du velours qui doit recouvrir son *prayer-book*. Le docteur prend la balle au bond, et par une longue série de raisonnemens obscurs que sa voix caressante, ses regards langoureux, ses tendres *dear mistress Potiphar* rendent tout à fait victorieux, il arrive à cette conclusion que le *prayer-book* ne saurait être d'une autre couleur que « bleu pâle. »

(1) *The scarlet woman*, expression consacrée pour désigner la religion catholique, la papauté.

« Quelle jolie religion que la sienne! s'écrie à ce sujet son ouaille enthousiasmée. Il a des mains et des pieds tout à fait patriciens, et non-seulement dans mon salon, mais en chaire, vous ne trouveriez pas un plus parfait *gentleman*. Jamais il n'élève la voix au-dessus du diapason convenable, et ses gestes sont d'un onduleux!... M. Potiphar est obligé de le reconnaître, mais il lui reproche un goût secret pour les flambeaux d'autel et les fleurs artificielles. D'après cela, j'ai commandé chez ma fleuriste le plus beau faisceau d'immortelles qu'on ait pu se procurer, et le jour de saint Valentin je l'ai adressé « au révérend Cream-Cheese de la part de sa reconnaissante *Bleu-pâle,* » ces derniers mots soulignés. Ne pensez-vous pas qu'il devinera l'auteur du cadeau? »

Le carême est cher à la mondaine mistress Potiphar à cause des relations plus fréquentes qu'il lui procure avec cet insinuant pasteur. Elle se sent meilleure auprès de lui et lui sait gré de l'ineffable tristesse avec laquelle il la contemple, tandis que, du haut de la chaire, un autre prédicateur, dans sa brutalité orthodoxe, énumère à grand bruit les anathèmes lancés contre Babylone et ses habitans.

« Je me demande pourquoi ces malheureux s'exposaient à de telles malédictions. Le savez-vous, chère Caroline? Pour nous, rendons grâces au ciel de vivre à une époque où il y a tant d'églises et de si belles, et desservies par des ministres aussi comme il faut que M. Cheese. Et comme cet arrangement est bien entendu, qui fait qu'après deux ou trois mois de dîners en ville, de bals, de soirées sans fin ni trève, pendant lesquels nous ne pouvons aller à l'église qu'une fois par semaine, arrive, quand nous sommes à bout de forces, un temps de halte qui nous permet d'entendre l'office quotidien, et,— comme le dit si heureusement M. Potiphar, — de « balancer notre compte » en songeant à nous réformer, etc.! Nous n'y perdons pas énormément, savez-vous? Cela jette un peu de variété dans l'existence, et après tout on se voit bien aussi souvent qu'en carnaval; seulement on ne danse plus. Mais il serait fort à propos d'emporter à l'église sa lorgnette de spectacle, car, pas plus tard que mercredi dernier, aux prières de neuf heures, j'ai vu Sheena Silke traverser l'église pour gagner le petit banc de famille dans le coin reculé que vous savez. Or elle avait, ce me semble, un chapeau neuf. Pourtant, j'ai eu beau y regarder tout le temps des prières, je n'ai pu savoir au juste s'il était réellement neuf, ou si c'était son ancien chapeau blanc, rajeuni avec quelques fleurs fraîches. Munie de mon binocle, j'aurais su immédiatement à quoi m'en tenir, et n'aurais pas perdu tout l'office. »

Les humoristes américains, on le voit déjà, n'ont rien de trop profond. Leur plaisanterie, très ménagée en ces matières délicates, est plutôt dirigée contre l'imperfection et l'insuffisance des convictions que contre les convictions elles-mêmes. Ils raillent un chrétien ignorant, mondain, léger, qui se contente de pratiques extérieures et se

satisfait de momeries; mais la religion même est toujours respectée par eux. Ils ne sont acceptés qu'à cette condition par les gens qui se piquent de bonne éducation et de savoir-vivre. Une critique de cet ordre ne se fait admettre qu'avec des ménagemens infinis, lorsqu'elle porte sur les ministres du culte, et les remarques de *l'autocrate* à propos des « prédicateurs qui n'entendent jamais de sermons » sont sous ce rapport tout à fait caractéristiques. « Toute profession, dit-il, demande une longue étude... Les gens comme il faut chez nous entendent, bon an, mal an, une centaine de sermons ou de discours sur le dogme. Ils lisent en outre bon nombre d'ouvrages théologiques. Le prêtre, en revanche, entend rarement d'autres sermons que ceux qu'il prêche lui-même, et on s'explique fort bien que tel prédicateur routinier et sans génie tombe peu à peu dans un état de quasi-paganisme, simplement parce qu'il manque d'instruction religieuse. D'un autre côté, tel auditeur doué d'une intelligence active et attentif aux enseignemens successifs d'une série de commentateurs éloquens pourrait à la longue devenir un meilleur théologien que pas un d'eux. » — « Nous sommes tous étudians en théologie, ajoute M. Wendell Holmes, et souvent plus dignes du titre de docteur que ceux qui l'ont reçu après examen dans nos universités... » Et quelle conclusion tire de là ce fier revendicateur de l'érudition laïque? On ne le devinerait jamais. C'est qu'un sermon, même mauvais, profite encore à l'auditeur intelligent, et dès lors forcément inattentif. Ce discours, en lui-même insignifiant, agit *par induction*, pour nous servir d'une expression empruntée au vocabulaire de la science électrique, et en déterminant au sein de l'intelligence des *courans* qui n'étaient point en jeu. Le prédicateur fournit le thème sur lequel l'esprit de l'auditeur brode des fioritures sans nombre; il provoque un appétit qu'il ne saurait satisfaire, et auquel fournit pâture la faculté créatrice cachée au dedans de nous.

Cette foi des Américains en même temps si fière et si humble, si libre et si docile, qui voit si bien toute lacune et la comble avec tant de zèle, est peut-être le lien qui retient en faisceau les forces exubérantes de cette vaste communauté, si laborieuse, si aventureuse, si téméraire. Elle est honnêtement, sincèrement religieuse, et dans le respect qu'elle accorde, non pas à tel ou tel culte, mais à l'idée générale d'un pouvoir suprême, elle trouve le contre-poids de ses instincts matériels si développés et de sa hardiesse spéculative poussée si loin. Cette idée se résume admirablement dans un des récits authentiques qu'a donnés de sa vie un de ces missionnaires méthodistes qui vont de tous côtés, portant librement la parole de vie aux congrégations de leur secte disséminées sur le vaste territoire

de l'Union. Le révérend M. Milburn nous raconte (1) qu'après avoir *exhorté* pendant quelques années, sa santé profondément altérée et une cécité presque complète le réduisirent au rôle de collecteur de quêtes. C'est en cette qualité que, vers l'année 1845, il se trouvait, à peu près sans le sou, à bord d'un bateau à vapeur qui de Cincinnati devait le conduire à Wheeling. Parmi les passagers embarqués avec lui se trouvaient bon nombre de membres du congrès, soit du sénat, soit de la seconde chambre, qui se rendaient à Washington. Ces messieurs causaient, riaient, jouaient sur le pont en fumant leurs *cheroots* et leurs *panatellas*, sans trop s'inquiéter du pauvre jeune *quêteur* qui les guettait d'un œil curieux, attentif à leurs moindres propos, à leurs moindres gestes, espérant s'instruire et s'édifier, mais cruellement désappointé en définitive par la légèreté mondaine de leurs propos, et fort scandalisé d'entendre « jurer et blasphémer » ces « représentans du peuple souverain. »

« Le dimanche matin, poursuit notre missionnaire, quelques passagers, sachant ce que j'étais, vinrent me demander un sermon. Je saisis avec empressement cette occasion de confesser publiquement ce que j'avais sur le cœur. A dix heures, j'avais devant moi trois cents auditeurs attentifs. Jamais je ne m'étais vu à pareille fête, mais je me sentais au cœur une résolution invincible, et, arrivé à la fin de ma harangue, cédant à l'impulsion qui me dominait : « Je vois ici, m'écriai-je, des hommes appelés à représenter le peuple américain, non-seulement comme professant certains principes politiques, mais aussi comme pouvant donner une idée de sa condition morale, intellectuelle et religieuse. Je les ai observés avec soin, et s'il me fallait juger de la nation dont ils sont les délégués par ce que j'ai vu sur ce bateau, je devrais conclure que cette nation se compose de blasphémateurs, de joueurs et de débauchés. Un étranger s'en serait fait cette idée. Il penserait que notre république est à cette heure en pleine décomposition, en pleine décrépitude. Songez de plus à ce que votre exemple a de périlleux pour la jeunesse. Craignons que la contagion de nos vices n'arrive, de proche en proche, jusqu'à ceux qui sont l'espoir de la patrie. Comme citoyen, vous m'avez révolté ; comme ministre du Christ et prédicateur de son saint évangile, je me dois de vous dire que si vous ne luttez contre vos mauvais penchans, et faute d'un repentir sincère, vous serez infailliblement damnés. »

Nous voudrions, avant de passer outre, — et pour bien établir la différence des deux pays, — nous demander et demander à nos lecteurs si jamais ils ont pu concevoir l'idée de rien qui ressemble à la scène ainsi décrite. Elle est doublement inouie pour nous. Nos députés, nos pairs, nos sénateurs, si l'on veut, observent mieux les lois du décorum, et ne se commettraient pas ainsi sous l'œil du pu-

(1) *Ten Years on Preacher Life, chapters of an autobiography.* Ce volume, d'abord publié en Amérique, a été réimprimé à Édimbourg par la maison Ballantyne.

blic; mais ensuite, — et c'est ici le point essentiel, — jamais en France un humble curé de village, un pauvre missionnaire à peu près mendiant n'oserait flageller d'une si vive parole les méfaits de gens qu'il tiendrait pour ses supérieurs. Et s'il s'y hasardait, entraîné par un saint zèle, il serait infailliblement blâmé, réprouvé pour ce « fanatisme » de mauvais goût.

Au missionnaire américain, voulez-vous savoir ce qui arriva? Il s'était retiré dans sa cabine, un peu embarrassé, il l'avoue, de sa vive improvisation, mais tout prêt néanmoins à maintenir le langage qu'il avait cru devoir faire entendre. Pendant qu'il était absorbé dans ses réflexions, on frappe à sa porte. Un passager se présente et lui dit : « Je suis chargé par les membres du congrès qui ont assisté à votre sermon de vous rendre grâces, en leur nom, de la franchise avec laquelle vous leur avez parlé. Ils ont fait entre eux une collecte destinée à votre œuvre, et vous prient d'accepter les cent cinquante dollars renfermés dans cette bourse comme un gage de leur estime et de leur reconnaissance. Je viens également vous demander en leur nom si vous accepteriez la charge de chapelain du congrès. Ils s'engagent, s'il en est ainsi, à vous faire nommer immédiatement. » L'offre fut acceptée après quelques minutes d'hésitation, et quelques jours plus tard M. Milburn recevait effectivement la nomination promise.

Revenons à nos *essayists* et surtout à miss Fanny Fern, dont nous avons peu parlé. Sous ce pseudonyme, et prenant le rôle d'une vieille fille désabusée, miss Willis, — nous ne lui connaissons pas d'autre nom authentique, — s'est fait remarquer dans la presse américaine par l'extrême vivacité de ses petits tableaux de mœurs et de ses boutades satiriques. Elle outre à plaisir la rude franchise qui appartient à son rôle fictif, et frappe à tour de bras sur les ridicules, les travers, les vices de ses compatriotes. Il faut voir de quel ton acariâtre et chagrin elle sermonne les hommes, célibataires ou mariés, leur égoïsme, leur vanité, leur gaucherie, leur avarice. N'allez pas croire cependant qu'elle ait pour son sexe une indulgence à toute épreuve. Elle sait aussi bien que personne combien les belles Américaines abusent de la condescendance, de la courtoisie qu'on leur témoigne : enfans gâtés et capricieux auxquels en définitive on laisse trop d'empire, et dont les fantaisies coûteuses, le luxe absurde, trop peu réprimés, ruinent plus de familles que l'activité de leurs maris n'en saurait enrichir. En tous ces intérieurs rapidement esquissés par Fanny Fern, soit qu'elle donne tort à l'homme, raison à la femme, ou *vice versâ*, la même situation se reproduit sans cesse. La dépense et la recette y sont aux prises. Le mari défend ses dollars comme il peut. Sa femme tourne autour du

coffre-fort, qui ne s'ouvre jamais assez. L'économie de l'un est en lutte avec la vanité de l'autre. La force est d'un côté, mais l'adresse vient à bout de la force. Ce n'est peut-être pas là l'idéal d'un ménage modèle; mais l'idéal n'habite pas plus New-York que Paris, et la réalité se retrouve en Amérique comme en France.

Donc, et pour ne citer qu'un exemple, voici comment les choses se passent (1). M. John Smith a débuté dans la vie comme marchand de comestibles. Il portait alors le tablier blanc et servait la pratique. Levé tôt, couché tard, vivant de peu, gagnant gros, il faisait « sa petite pelote. » Dans la même rue, miss Mary Wood avait un atelier de modes. Assidue à son travail, ses jolies boucles blondes effleuraient sans cesse les belles étoffes qu'elle taillait, plissait, fronçait, ourlait au gré de ses capricieuses clientes. A peine si de temps en temps, les soirs d'été, elle venait s'accouder à sa fenêtre. Si rarement qu'elle y vînt pourtant, John Smith avait remarqué ses joues blanches et rondes, ornées de fossettes, et s'était dit qu'il serait bien temps de procurer quelque repos à ces longs doigts effilés et laborieux dont il admirait de loin les ongles roses taillés en amande. Certain jour, un panier mystérieux alla du magasin de John Smith à l'atelier de Mary Wood. En écartant les feuilles vertes qui recouvraient le contenu, les joues de la jolie modiste prirent tout à coup la teinte rouge des belles fraises qui lui arrivaient ainsi. Un petit billet se dissimulait sous les fruits parfumés. A partir de ce jour, le marchand de lait (qui est aussi à New-York le marchand de fleurs) s'étonna du nombre de bouquets commandés par John Smith, qui, dans chacun de ces bouquets, voulait absolument voir figurer un bouton de rose emblématique. De leur côté, les clientes de miss Mary s'étonnaient de ses fréquentes distractions, et ses ouvrières, la voyant se sourire à elle-même, casser mainte et mainte aiguille, se tromper à tout bout de champ dans le règlement de leurs petits comptes, commençaient à craindre pour sa raison; mais un beau jour elles apprirent qu'un beau costume de mariée qu'elles venaient de parachever serait porté le dimanche suivant par leur maîtresse elle-même, transformée en mistress Smith.

Voilà John et Mary installés dans un petite maison bâtie en briques, simple d'architecture, mais comfortable et commode. Un bon mobilier, accru petit à petit, la décore. Au bout de quelques années, John, tout à fait à son aise, ne veut plus habiter sous un toit qui ne lui appartient point. Il achète la maison dont il était locataire, et, une fois qu'elle est à lui, l'agence, l'aménage de son mieux. On

(1) Voyez le chapitre intitulé *A house in a fashionable square.* — *Fern-Leaves*, seconde série.

y installe le gaz, on y ajoute une salle de bains. Mary est encore jolie; John est encore amoureux et galant. Ils ont deux beaux enfans, fille et garçon, qui grandissent et prospèrent. Et quand John Smith, par un beau dimanche de juin bien *ensoleillé*, mène au temple sa petite femme aux tresses d'or, fraîche et riante sous sa capote bleue, suivi de Katy et de Georgy, brillans de santé dans leurs vêtemens de fête, ne vous semble-t-il pas que voilà un homme parfaitement heureux et bien partagé?

Tout irait à souhait si Mary n'avait, on ne sait où, rencontré mistress John Hunter, une dame pour tout de bon, une oisive, qui chaque jour tue son temps à courir les magasins (*do a shopping*). C'est la grande affaire de ces merveilleuses, qui ont laquais à livrée et déjeunent dans une robe de chambre en soie *couleur de biche*, — notons ces détails pour nos chères lectrices, — *couleur de biche* et doublée de *cerise*, posée sur un jupon brodé, en bonnet de fine dentelle (*cobweb lace cap*), bas de soie, et avec les plus mignonnes pantoufles importées de Paris. Un jour donc qu'elle n'avait rien à faire, — et ces jours-là ne sont point rares dans la vie de ces belles dames, — mistress John Hunter fit à mistress John Smith l'insigne honneur de la venir voir : visite imprévue, un lundi, jour laborieux et néfaste.

— Bon Dieu! pensa la petite bourgeoise après s'être fait répéter par sa grosse servante irlandaise le nom patricien de la terrible visiteuse, un jour de blanchissage!.. La *nursery-maid* est à la cuisine, et j'ai sur les bras, pour toute la journée, mon troisième petit dernier!... Mon col brodé est à tremper... avec les rideaux du salon... Il y a du linge à sécher aux fenêtres de la salle à manger!... Un lundi!... Elle ne sait donc pas que c'est le jour choisi par les maris pour faire faire « un point » à leurs habits endommagés,... et que ce jour-là l'enfant le choisit pour ne pas vouloir faire sa sieste, les quêteurs pour venir vous importuner, le ministre pour sa visite annuelle, les fournisseurs pour leurs petits comptes!

Mistress John Hunter cependant, — tandis que la pauvre mistress Smith passait à la hâte une robe, un châle, un chapeau même, pour masquer le désordre de sa coiffure, — mistress John Hunter se prélassait dans le petit *parlour*, riant à part soi de cet intérieur si bien rangé, si propret, si minutieusement épousseté, brossé, lavé, reprisé. Puis, quand mistress Smith, un peu revenue de son effroi, fut venue se jeter, — en chapeau, disions-nous, et sous prétexte qu'elle « venait justement de rentrer, » — dans les bras de sa noble visiteuse; quand ces dames eurent bavardé tout à leur aise et passé la revue des modes nouvelles, quand mistress Smith, en vraie connaisseuse, eut admiré le chapeau *habillé* de mistress Hun-

ter, celle-ci, par voie d'échange et de bon procédé, lui conseilla en amie « d'insister pour que M. Smith la transplantât, de ce quartier vulgaire et mal peuplé, dans une localité plus aristocratique. » A quoi l'innocente Mary répliqua « qu'elle n'y avait jamais songé, mais qu'en effet... » Et mistress Hunter prit alors la peine de lui donner quelques conseils sur la marche à suivre pour dompter la résistance de son mari, si par hasard ce mari se mettait en tête de dire non à une requête si raisonnable. Il fallait voir comment la petite bourgeoise écoutait la grande dame, et comme elle s'instruisait, et comme elle rougissait *in petto* de se trouver tout à coup mêlée à une conspiration quasi diabolique.

Il s'agissait maintenant non plus d'y renoncer et de faire amende honorable, mais de mener à bien l'entreprise convenue, et de montrer que, si bourgeoise qu'on fût, « on savait s'y prendre. » Hélas! Smith était pour ainsi dire vaincu d'avance dans ce tournoi conjugal. En effet n'était-il pas le père très prévenu, très faible, très orgueilleux, d'une belle jeune fille tout récemment épanouie? Et un jour qu'il faisait remarquer à mistress Mary que « leur fille Kate était une vraie beauté, » la rusée, habile à saisir l'occasion et prenant son attitude la plus tendre, sa voix la plus câline, lui répondit que le temps approchait de marier cette enfant, et qu'on ne la marierait pas convenablement si on ne changeait de résidence. A ce prix seulement, on aurait des relations *un peu distinguées*. Le grand mot était lâché. Peut-être au premier abord, — espérons-le du moins, — le bon sens de l'honnête Smith s'alarma-t-il un peu de ce symptôme inquiétant; mais la vanité paternelle devait reprendre en sous-œuvre l'insinuation si adroitement lancée par une femme dont il n'était pas aisé de se méfier. Marier Katy était le grand point, et la marier à Stubbs, à Jones, à Jenkins, n'était déjà plus, pour le glorieux Smith, une perspective attrayante. Un Smith n'est point un Howard, comme chacun sait; mais de Smith à Stubbs il y a vraiment, — il peut au moins sembler qu'il y ait, — certaines distances à garder.

Tourmenté de cette idée, Smith fit taire ses scrupules bourgeois. La maison de briques fut vendue, et l'heureuse mistress Mary alla s'installer, avec miss Katy, dans le noble *square* dédié à saint Jean. Les tapissiers firent merveille pour le nouveau logement, un peu moins vaste et un peu moins commode que l'ancien. Sofas de velours, fauteuils *antiques, vis-à-vis,* rideaux de damas, glaces, tentures, tapis, que n'entassèrent-ils pas en cette demeure encombrée! Le soleil, cet ennemi dévorant des couleurs, n'y pénétrait plus; on lui en interdisait l'accès par égard pour le flamboyant mobilier dont on s'était entouré. Se mettre à la fenêtre de temps en temps pour respirer l'air pur et admirer la verdure du *square* eût semblé bon

à la mère et à la fille; mais mistress Hunter y avait mis ordre en déclarant *snobbish*, — c'est le superlatif du mot *vulgar*, — cette habitude de venir se mettre en étalage aux croisées donnant sur la rue. On dînait dans une salle à manger obscure, où le gaz était allumé dès midi, et Mary ne vivait plus, inquiète de ses tableaux et de ses statues, que la maladresse d'un domestique pouvait si aisément endommager. Aussi, — lorsqu'elle n'avait pas à craindre une visite de mistress Hunter, — se donnait-elle le soin de les passer elle-même au plumeau, et comme c'était là une tâche assez assujettissante, on entrait le moins possible dans les pièces d'apparat où tout ce luxe était amoncelé; elles ne servaient plus que les dimanches et pour les jours de réception. La plupart du temps en conséquence, la famille se reléguait dans les appartemens du sous-sol, de niveau avec les cuisines.

Justement en face de mistress Smith logeait mistress Vivian Grey, une des reines de l'*uppertendom* (1). Être ou n'être pas invitée chez mistress Grey était le *to be or not to be* de la bourgeoise dépaysée. Mistress Hunter n'y voyait rien de tout à fait impossible. Elle promettait de *patroner* jusque dans cette haute sphère son humble et reconnaissante amie, à une condition cependant : c'est qu'elle aurait un *vrai* cachemire, un cachemire de mille dollars pour le moins, et un valet de pied, Irlandais à la rigueur. Un nègre pourtant vaudrait mieux. Le cachemire acheté, le nègre ajouté au ménage, il semblait que tout fût aplani. Pour se préparer à sa *présentation*, Katy ne jouait plus, ne sautait plus, et marchait à tout petits pas dans un corset bien serré. A plus forte raison n'osait-elle plus manger autrement qu'en cachette, avec sa mère, qui lui ménageait, loin de tous les regards, un *private lunch* substantiel. John Smith cependant, voyant sa maison montée sur un si grand pied et les dépenses augmenter de jour en jour, s'absorbait de plus en plus dans son commerce, dont il fallait, vaille que vaille, grossir les profits, et sur le front blanc et poli de sa gentille petite femme, deux plis commençaient à se fixer, qui, d'un jour à l'autre, si tant d'inquiétudes ne prenaient fin, pourraient bien devenir des rides. Or les soucis au contraire ne faisaient qu'augmenter chaque jour. Le cuisinier français gaspillait les provisions comme s'il eût été chargé d'alimenter toute une colonie de compatriotes émigrans. Le valet de pied nègre déclarait que c'était un déshonneur pour lui de vivre dans une famille où l'usage des rince-bouches n'était pas encore introduit, et la femme de chambre (elle avait servi chez mistress Grey) se plaignait haute-

(1) Ce mot, tout à fait américain, veut être décomposé pour être compris. Il signifie littéralement : *le royaume des dix-d'en-haut*. C'est ce qu'à Vienne, dans la langue des salons, on appellerait *la crème de la crème*.

ment que ses nouveaux maîtres n'eussent pas voiture. De plus l'invitation de mistress Grey n'arrivait pas. On en désespéra tout à fait le jour où le petit Julius Grey, précoce *gentleman* de dix à douze ans, notifia froidement au petit George Smith que « sa maman lui avait défendu de jouer aux billes avec le fils d'un ex-fruitier. »

Pour les débuts de miss Katy dans le monde, — pour son *coming out*, c'est le terme sacramentel, — fut donnée la première grande soirée de mistress Smith. On en parla beaucoup, on en parla trop; les mauvaises langues brodèrent si bien sur ce texte que la petite presse, toujours aux aguets de ces médisances privées, se crut autorisée à publier un récit burlesque de ce qui s'était passé ce soir-là dans Saint-John-Square. Entre autres allusions délicates aux antécédens de M. Smith, il était dit par le malicieux journaliste que les appartemens étaient « enguirlandés de saucisses. » Ce fut là comme le coup de grâce. Personne ne voulut plus prendre au sérieux ces déserteurs d'une caste infime, et la chaleureuse amitié de mistress Hunter, cette amitié si souvent éprouvée, ne tint pas contre le ridicule qui débordait ainsi sur ses protégés. La famille Smith se constitua immédiatement en conseil de guerre. Mistress Mary, repentante et jetant ses bras potelés autour du cou de son mari, le supplia d'acheter une maison de campagne. John Smith fut charmé de fuir les lieux témoins de son désastre plébéien. Peu à peu, — et à mesure que les fruits, les fleurs, le bon air, l'absence de tout souci rongeur leur rendaient la bonne humeur d'autrefois, — père, mère et fille, se rassérénant, en vinrent à pouvoir rire de grand cœur chaque fois que dans leurs causeries intimes revenaient les noms de mistress Hunter et de Saint-John-Square.

Sauf le dénoûment, — et pourquoi le dénoûment lui manquerait-il toujours? — l'histoire de la famille Smith est exactement celle de la société américaine. C'est aussi celle de la littérature en Amérique; celle-ci, malgré tous ses efforts, n'est pas encore parvenue à s'affranchir du joug métropolitain. On voit que ce manque d'originalité lui pèse. Elle fait d'incroyables efforts pour être elle-même, et les airs d'indépendance qu'elle se donne attestent un désir immense d'affranchissement, mais non la réalisation de ce vœu si légitime. On est frappé en lisant les essais de Fanny Fern de tout ce qu'elle doit aux *Sketches* de *Boz* (Dickens). L'auteur des *Potiphar Papers* proclame en toute occasion son enthousiasme pour Thackeray, et la sincérité de cette admiration est attestée par le zèle avec lequel il marche sur les traces de l'auteur de *Pendennis*. Quant à l'*autocrate*, il remonte un peu plus haut; c'est de Burton, de Montaigne et de Charles Lamb qu'il nous semble avoir principalement voulu s'inspirer.

Le cadre choisi par lui est aussi simple que possible. Autour d'une table d'hôte, le hasard a réuni quelques convives parfaitement étrangers les uns aux autres : un doux et pacifique vieillard, un jeune homme irrévérent et bon compagnon, adonné aux cigares et aux calembours, un étudiant en théologie, une jeune et jolie personne, pauvre enfant déclassée par le malheur et tombée tout à coup des hauteurs sociales aux humbles fonctions de maîtresse d'école. La *landlady* et la fille de la *landlady*, jeune fille aux allures décidées, qui lit Byron et cherche un épouseur, complètent, avec un groupe de personnages secondaires où se laisse entrevoir le profil anguleux d'une vieille demoiselle puritaine, ce cercle, au milieu duquel se prélasse et pérore *l'autocrate du déjeuner*. Ce dernier se dérobe au sein d'une personnalité nuageuse. Il n'a ni nom, ni état connu. Son âge (il l'avoue) se rapproche fort de la quarantaine, et lui permet de parler avec une certaine autorité. Cette autorité, il l'exerce pour réprimer les écarts du jeune John, comme on appelle le représentant de la *Young America*, protéger au besoin la placide stupidité du « vieux *gentleman* en face, » railler doucement les prétentions littéraires ou autres qu'affiche la « fille de la *landlady*, » mais surtout pour surveiller de près l'étudiant en théologie, quand il lui semble regarder un peu trop complaisamment la douce et charmante figure de la *school-mistress*.

C'est l'intérêt toujours plus vif que l'*autocrate* accorde à cette modeste et digne enfant (il l'épouse en fin de compte), c'est l'attention chaque jour croissante avec laquelle la *school-mistress* écoute les théories abstraites et les dissertations excentriques de son compagnon de table, qui forment le lien très fragile et très peu nécessaire de ces *essais*, particulièrement ondoyans et divers. Ils touchent au mysticisme par la politique, aux journaux de *sport* par le calembour, aux mathématiques par la poésie, à l'ironie par l'émotion, à la vérité par le paradoxe. Si ce mélange de tous les genres, de tous les tons, de toutes les couleurs, ce kaléidoscope aux images mobiles et brisées, ce salmigondis de vers et de prose, ce tohubohu de théories incohérentes et de maximes sens dessus dessous est précisément ce qui plaît le mieux à nos voisins d'outre-Atlantique, il y a là un symptôme bien curieux à noter. D'où vient en effet qu'un peuple industriel, positif, ennuyé, prend ainsi son plaisir à ces capricieux zigzags d'une pensée presque insaisissable, à ces divagations savantes, à ces *museries* d'un esprit fantasque qui, muni d'un assez gros bagage d'érudition mal digérée, voltige, papillon allemand, autour d'une lampe fumeuse? Après y avoir rêvé, nous ne voyons qu'une explication à ce problème. C'est l'erreur, commune à la vanité privée et à l'amour-propre national, en vertu de laquelle

chaque homme et chaque peuple aspirent plus spécialement aux succès pour lesquels la nature ne semble point les avoir faits, à ceux que l'opinion leur conteste pour ainsi dire d'avance. Complimentez sur son éloquence tel avocat de mine chétive, il vous parlera de ses succès à Cythère. Dites aux Français « qu'ils n'ont pas la tête épique, » vingt Iliades manquées naîtront de cet anathème. Les Américains se sont vu contester les qualités, acquises ou innées, qui constituent la littérature de luxe, celle dont le vulgaire n'a pas la clé, celle qui passionne l'élite des *dilettanti*, et ils ont saisi le premier prétexte à peu près raisonnable qu'on leur ait fourni de protester contre cet humiliant arrêt. — *Ed anch' io son pittore.* « Nous aussi, nous avons nos humoristes ! »

Ce beau titre, il ne faudrait pas s'y tromper, ne serait pas tout à fait gratuitement accordé à l'auteur de *l'Autocrate*. Tout en le plaçant au-dessous de quelques écrivains de son pays, de Hawthorne par exemple et d'Edgar Poë, il faut lui reconnaître des dons précieux, une rare culture d'esprit, et le sentiment très développé des modèles qu'il a choisis. Il a bien l'allure lente, discursive des anciens *essayists*. Il sait comme eux, entant une idée sur une autre idée, enchevêtrant un sujet dans un autre sujet, imiter le vagabondage du rêve et de la causerie. Il sait aussi, quand il vous a égaré dans les régions sublimes de la philosophie transcendentale, vous en faire brusquement redescendre par quelque bouffonnerie sournoisement préparée. Ce ne sont là toutefois que les rubriques de l'humoriste et non pas l'*humour* elle-même. Tous les procédés littéraires du monde, ajoutés l'un à l'autre, ne donnent pas pour résultat un génie original.

Nous voudrions, au moins par un extrait, justifier en même temps que nos éloges les réserves dont ils sont accompagnés. La chose n'est point aisée, car un des mérites de l'écrivain qui nous occupe est justement d'être à peu près intraduisible, tant sa phrase, bien de race, bien saturée de *yankeeism*, se prête peu à nos façons de dire, plus régulières, plus modérées, plus sobres. Nous n'avons la ressource ni de forger le mot qui nous manque, ni de tordre à notre guise celui que nous employons, ni de brouiller tous les vocabulaires spéciaux, ni de mettre en réquisition à toute minute les tropes les plus téméraires. Aussi devons-nous nous prémunir d'avance contre les reproches d'infidélité qui pourraient nous atteindre, et renvoyer à l'original ceux qui voudraient avoir l'idée tout à fait exacte d'un talent réel, mais peu accessible. Cela dit, nous prendrons presque au hasard un chapitre à peu près entier qui, mieux que des pages détachées, donnera une exacte idée de l'écrivain :

« — Vous pensez savoir, dis-je, tout ce qui concerne la *marche*? Vous le pensez, n'est-il pas vrai?... Eh bien! comment supposez-vous que vos jambes tiennent à votre corps? Elles sont en quelque sorte pompées par une paire de ventouses (cavités *cotyloïdes, en forme de coupe*), et tiennent là jusqu'à votre mort, voire quelque temps après. Vous pensez aussi sans doute que vous les mouvez, soit en avant, soit en arrière, au gré de votre vouloir? Tout au contraire, leur rapidité d'action est exactement déterminée par leur longueur, comme celui du pendule. Vous pouvez, par un effort musculaire, altérer un peu cette proportion normale et les faire se mouvoir un peu plus lentement ou un peu plus vite, de même que vous pouvez accélérer pour un temps la marche du pendule; mais votre allure habituelle n'en reste pas moins soumise au même mécanisme que les mouvemens du système solaire.

« Or justement, de même que nous trouvons une règle mathématique pour base de presque tous les mouvemens de notre corps, de même on peut supposer que la pensée a ses récurrences dans des cycles réguliers. Telle ou telle idée revient en nous périodiquement, à intervalles égaux. Cependant assez de suggestions accidentelles se jettent à travers ces cycles pour que la règle échappe à l'observation pratique. Prenez cet axiome pour ce qu'il peut valoir : à tout le moins reconnaîtrez-vous que, si certaines idées particulières ne se représentent pas à nous une fois par jour, une fois par semaine, il ne s'écoule jamais une année sans qu'elles traversent votre esprit. Celle que je vais formuler, par exemple, est sujette à ces retours intermittens. A peine est-elle exprimée par quelqu'un, et aussitôt un sourire d'acquiescement est sur les lèvres de celui ou de ceux qui l'écoutent. Oui, vraiment, ils en ont tous été frappés :

« *Tout à coup la conviction naît en nous, prompte comme l'éclair, que nous nous sommes trouvés précisément dans les mêmes circonstances qu'à la minute actuelle, une ou plusieurs fois déjà.*

« — Certes, dit un des assistans, — personne qui n'ait éprouvé cela.

« La *landlady* déclara qu'elle n'avait aucune idée de ces notions bizarres. On se mettait ces choses-là dans la tête; du moins c'était son avis.

« La *school-mistress*, — non sans quelque hésitation, — dit que ce sentiment lui était familier, et qu'elle ne prenait aucun plaisir à l'éprouver. Il lui faisait croire parfois qu'elle était un revenant.

« Le jeune homme qu'on appelle John se prétendit très au courant de la chose. L'autre jour encore, il venait d'allumer un *cheroot*, quand se fit jour en lui cette effrayante conviction que la même chose lui était arrivée déjà bien des fois dans des circonstances identiques. A ces mots, je le regardai sévèrement, et sa physionomie redevint sérieuse, au moins *de mon côté*, car je le vois de profil seulement, et je sais qu'une moitié de son visage peut ricaner et cligner de l'œil, sans que l'autre ait l'air de s'en douter. »

« — Il y a bien des choses à remarquer là-dessus, repris-je incontinent. *Primò*, il s'agit souvent dans ces *récurrences* d'un état mental qui n'a rien d'extraordinaire et qui a dû se reproduire fréquemment. *Secundò*, l'impres-

sion produite est des plus fugitives, et, du moins après quelque laps de temps, aucun effort de volonté ne peut nous la rendre. *Tertiò,* nous n'aimons pas à nous rappeler ce phénomène, et nous nous sentons incapables de rendre par des paroles ce que nous avons alors ressenti. *Quartò,* j'ai cru m'apercevoir que cette condition par *duplicata* n'était jamais la reproduction d'une seule condition antécédente, mais de plusieurs autres, qu'elle m'était familière et pour ainsi dire habituelle; *quintò,* et finalement, que, dans mes rêves, j'avais perçu les mêmes impressions et acquis des convictions identiques.

« Comment s'expliquer ceci? — Beaucoup d'hypothèses à choisir. La première, à laquelle mademoiselle faisait allusion tout à l'heure, c'est que ces éclairs de mémoire sont de soudaines ressouvenances qui nous rappellent une vie antérieure. A vrai dire, je n'en crois rien, car je me rappelle un pauvre étudiant qui avait, massurait-il, observé ce fait en cirant ses bottes. Or je ne puis penser qu'il eût antérieurement vécu dans un autre monde où l'on fît usage du précieux liquide fabriqué chez Day et Martin (1).

« Nous pouvons encore emprunter une explication à la théorie du docteur Wigan, à savoir que « le cerveau étant un organe double, ses hémisphères travaillent d'accord, comme les deux yeux. » Nous supposerons alors qu'un des hémisphères fait long feu; le petit intervalle entre les perceptions de la moitié la plus active et celles de la moitié la plus lente prend, dans nos calculs imparfaits, des proportions indéfinies, et la perception seconde nous semble la reproduction d'une autre, dont la date exacte nous échappe. Je n'adopte pas non plus cette explication, fondée sur trop de suppositions arbitraires. Il me semble plus à propos d'admettre que la coïncidence des circonstances ou leur récurrence n'a lieu qu'en partie, et que nous confondons ici leur ressemblance avec leur identité. Le rapport de l'état présent avec un des états antérieurs qui nous le fait accepter pour exactement pareil est précisément celui qui existe entre la figure de l'étranger que nous accostons en lui serrant la main et celle de l'ami pour lequel nous l'avons pris.

« Autre remarque à ranger parmi ces idées qui se représentent à nous avec une régularité périodique. Je l'ai moi-même exprimée plusieurs fois; bien souvent aussi je l'ai entendue, et je la rencontre de temps à autre dans mes lectures. Elle figure dans les romans de Bulwer, à ce que je pense, et dans un des ouvrages de M. Olmsted, — pour ceci, j'en suis sûr.

« *Le sens de l'odorat, plus que tout autre intermédiaire, met en action la mémoire, l'imagination, les sentimens passés, les associations de pensées et de faits.*

« Voulez-vous savoir à quelles impressions de ce genre je suis particulièrement accessible? D'abord l'odeur du phosphore. Durant une année ou deux de mon adolescence, je me mêlais assez de chimie, et à la même époque j'avais, tout comme un autre, mes petites passions, mes petites aspirations sentimentales. Avec le temps, ces préoccupations diverses se sont amalgamées dans mes souvenirs, si bien que les fumées orange de l'acide nitrique servent

(1) Les plus célèbres marchands de cirage et de vernis.

de fond à certaines apparitions radieuses et fugitives; une joue qui rougit me rappelle la teinture de tournesol... Hélas!

Soles occidere et redire possunt...

Mais qui me donnera un réactif capable de rendre leur éclat aux roses fanées de l'année mil huit cent...? Ayons pitié d'elles! Ainsi que je vous le disais, le phosphore met le feu à cette traînée de souvenirs; ses lumineuses vapeurs, avec leur odeur pénétrante, me jettent dans une sorte d'extase... Seulement les allumettes chimiques allemandes, — *ohne phosphor geruch*, — ont un peu usé ma sensibilité à cet endroit.

« Le *souci* de même. A l'époque où j'étais encore de dimensions assez réduites pour voyager à cheval, incrusté dans la fourchette paternelle, nous traversions parfois le pont de la bourgade voisine, et là nous faisions halte en face d'un cottage aux murailles basses et brunes, au toit chevelu. Il en sortait une certaine Sally, sœur du brun fermier, brune elle-même, lèvres ombragées d'un léger duvet, voix triste, qui, se penchant sur ses plates-bandes, cueillait ce qu'il lui plaisait d'appeler « un bouquet » pour le donner au « petit garçon. » Sally est maintenant couchée dans le cimetière avec une plaque d'ardoise bleue au-dessus de sa tête; le lichen envahit ce dernier vestige, qui depuis quelques années penche visiblement. Le cottage, les plates-bandes, les bouquets et les sauvageons d'oignon, — le plus monstrueux légume que je connaisse, — alignés comme des grenadiers à la parade, rien de tout cela n'existe plus : mais l'odeur du souci les fait reparaître devant moi... »

« Le « vieux *gentleman* en face » ne faisait pas, je crois, grande attention à mes paroles; mais, tandis que je discourais ainsi sur le sens de l'odorat, il se nichait commodément au fond de son fauteuil, et finit par extraire de sa poche un vaste foulard rouge, vrai *bandanna*, puis, se trémoussant encore un peu du côté opposé, il retira, non sans peine, des profondeurs où elle reposait, une ample tabatière de forme ronde. Je la lui regardais ouvrir, et je l'observais pétrissant la prise accoutumée. Dans le *rappee* humide gisait une fève de Tonka. Je fis de la main ce geste bien connu de toute l'humanité priseuse, et mon cerveau, à l'heure même, répondit à ce stimulant dont je n'avais pas usé depuis tant d'années. »

« O jeunes gens, — qui le fûtes! — papas et grands-papas peut-être de l'ère présente, — quelques-uns avec des crânes qu'un joueur de billard comparerait à ses billes, — d'autres à cheveux noirs argentés, — d'autres à cheveux d'argent rayés de noir, — vous rappelez-vous, à moitié endormis sur ces lignes, ces après-dîners aux *Trois-Frères*, alors que la tabatière au plaid écossais circulait à la ronde, et que le *lundy foot* bien sec se frayait sa voie chatouilleuse dans nos *sensoria* béatifiés!... C'était alors que le chambertin ou le clos-vougeot faisait son entrée, mollement couché dans son berceau d'osier (vrai Moïse sauvé de l'eau)! — Et il était un de vous, — vous ne l'avez pas oublié sans doute, — qui demandait toujours un morceau de glace à mettre dans son vin de Bourgogne : il le faisait tinter contre les parois cris-

tallines du verre en forme de bulle, et il croyait entendre, nous disait-il, les clochettes du troupeau comme il les entendait naguère, lorsqu'aux lueurs du crépuscule le bétail haletant rentrait des pâturages vers la cour de la maison paternelle, ce *home* chéri que ses regards cherchaient à mille lieues de nous, dans la direction où le soleil se couche...

« *Ay de mi!* quelles strophes de belle poésie (je ne les écrirai jamais) frappent à la porte de mon cœur ému, quand j'ouvre certain cabinet de la maison où je suis né! Sur les rayons dont il est garni reposaient d'ordinaire maint et maint paquet de marjolaine et de pouliot, de cataire, de menthe et de lavande. Il y avait aussi des pommes, qu'on laissait là jusqu'à ce que leurs pepins devinssent noirs, époque volontiers devancée par des dents plus blanches que le lait. Là, dans l'obscurité, dormaient des pêches, songeant aux bons rayons de soleil qu'elles avaient perdus jusqu'au moment où, comme « le cœur des saints qui, dans leur angoisse, rêvent du ciel, » elles prenaient « l'odeur de l'haleine angélique. » L'écho parfumé d'une douzaine d'étés défunts plane encore dans les ténèbres de ce recès mystérieux.

« Il m'est quelquefois arrivé de penser que moindre est l'incident qui ébranle cette « chaîne électrique du souvenir » dont Byron a parlé en si beaux vers, et plus énergiquement il agit. Qu'y a-t-il de plus trivial que cet incident si souvent raconté d'un vieux Shakspeare *in-folio* entre les feuillets duquel, en l'ouvrant, on retrouve quelque débris d'un gâteau de Noël demeuré là depuis un siècle et plus? Et voilà qu'en face de cette misérable relique d'une génération éteinte, le monde entier change de face en un clin d'œil! Le vieux George II remonte sur son trône, Pitt l'ancien arrive au pouvoir. Le général Wolfe n'est encore qu'un brillant jeune homme, donnant de belles espérances. De l'autre côté de la Manche, on tire à quatre chevaux le sieur Damiens, et par-delà l'Océan les Indiens assomment à coups de tomahawk, à Fort-William-Henry, une foule d'Hirams, de Jonathans et de Jonas. Tous ces morts, enfouis dans une poussière séculaire, ressuscitent à la fois, tous, jusqu'au cuisinier robuste qui battit et mêla cette pâte épaisse. Notre planète revient sur une centaine des cercles lumineux qu'elle a décrits, et sur le cadran céleste on prend à rebours la précession des équinoxes... Tout cela pour une simple miette de croûte à pâté! »

« — Voilà un pâté dont je vous rends grâces, dit alors le provoquant jeune homme dont j'ai déjà parlé si souvent, le même qu'on appelle John... Il regarda quelques instans le vénérable gâteau qui figurait devant nous, et porta ses mains à ses yeux, visiblement ému, à ce qu'on pouvait croire. — Je me demandais, reprit-il ensuite, en bégayant un peu...

« — Quoi?... que voulez-vous dire? s'écria notre *landlady*.

« — Je me demandais, reprit-il, qui pouvait bien être roi d'Angleterre à l'époque où cet antique pâté fut mis au four,... et je m'attristais en songeant que ce pauvre monarque était mort depuis bien longtemps.

« Notre *landlady* est une personne convenable; elle est pauvre, elle est veuve naturellement, *cela va sans dire* (1). Elle m'a jadis conté son histoire.

(1) En français dans l'original.

C'était comme si un pauvre grain de blé, broyé avec des millions d'autres, eût voulu me signaler son individualité en me faisant part de ses souffrances particulières. Il y avait l'amourette obligée, et la noce après l'amourette, — le début dans la vie, — les déceptions, — les enfans qu'elle avait mis au monde, puis enterrés après les avoir nourris; — la lutte acharnée contre le sort, — le dépouillement graduel; — la vie perdant peu à peu d'abord les joies d'un luxe bien modeste, puis les comforts presque nécessaires; — le découragement, — le changement survenu dans le caractère de celui qui était son appui naturel; — puis la mort arrivant, qui, entre elle et toutes ses espérances ici-bas, tirait comme un grand rideau noir.

« Depuis le jour où elle m'a fait ce récit, je n'ai plus ri de notre hôtesse; en revanche, il m'est arrivé souvent de pleurer sur elle, non pas de ces grosses larmes que nos gouttières déversent à grand bruit sur le terrain du voisin, le *stillicidium* d'un sentiment qui s'affirme et se connaît, mais de ces pleurs qui se glissent muets, par des conduits ignorés, jusqu'à ce qu'ils arrivent aux citernes voisines du cœur, de ces pleurs que nous versons en dedans, sans qu'un seul muscle de notre face ait bougé. — Voilà ceux que m'a souvent arrachés, sans le savoir, notre *landlady*, lorsque les diablotins de notre infernale table d'hôte fouillaient son âme avec leurs pincettes rougies. »

« — Jeune homme, — je pris la parole, — le pâté dont vous parlez avec tant de légèreté n'est point de date si ancienne. En revanche, la courtoisie envers qui nous sert, plus spécialement envers les personnes du sexe le plus faible, est un devoir dont l'origine remonte loin, et qui mérite d'être conservé. Permettez-moi de vous recommander la règle suivante, toutes les fois que vous aurez à traiter avec une femme, un poète, un artiste; — elle n'est pas de mise envers un journaliste ou un homme politique; — je l'ai lue au dos d'un de ces joujoux français où de petites figures de carton se meuvent sous l'action d'un courant de sable fin, et on vous la traduira si vous voulez; mais voici le texte : *Quoiqu'elle soit très solidement montée, il ne faut pas brutaliser la machine*... Maintenant passez-moi, si vous voulez bien, une tranche de pâté. »

On connaît maintenant notre autocrate et on voit, nous ne dirons pas à quelle famille d'esprits il appartient, mais de quels auteurs il s'est inspiré. Sterne a écrit d'après Burton, et de Maistre d'après Sterne. M. Oliver Wendell Holmes aspire à doter la littérature américaine d'un humoriste qu'elle pût opposer à ces immortels causeurs. L'ambition est louable; la tâche était difficile. Nous ne nous chargerions pas, malgré le succès obtenu par *l'Autocrate*, d'établir qu'il a touché le but et mérité la couronne.

Qui sait du reste s'il ne marchait pas sur une route sans issue? L'indépendance réelle de la pensée, son originalité vraie, sont-elles compatibles avec certains états de civilisation, et par exemple avec la condition matérielle et morale où se trouve placé de nos jours

un écrivain de Boston ou de New-York? Le mouvement, le bruit, l'activité dont il est entouré, lui permettent-ils ce recueillement, cet isolement qui laissent s'épanouir librement et pousser dans toute direction ce qu'on pourrait appeler les « végétations » de la pensée? Le tumulte des intérêts, le langage immodéré de la tribune et de la presse politique, les habitudes que le journalisme donne au public lisant, et que ce même public impose plus ou moins à qui veut être lu, tout cela favorise-t-il l'éclosion du rêve, le culte de l'idéal, le développement de la spontanéité littéraire? Aucun des trois ouvrages que nous venons de lire ne nous a permis de résoudre affirmativement cette question délicate. Les *Fern Leaves* et les *Potiphar Papers* portent plus profonde l'empreinte de leur origine démocratique. Ce sont des esquisses rapides, charbonnées sur le mur pour amuser la foule. *The Autocrat* est tout autrement étudié, avec plus de soin, de patience et aussi avec de plus hautes prétentions; mais, il faut bien l'avouer, ce n'est qu'un assez heureux *pasticcio*, une œuvre d'artifice et d'effort : elle ne donne pas des facultés humoristiques chez les Américains une idée aussi favorable que les *Essais* d'Emerson et les romans de Hawthorne, bien qu'elle nous ait plus d'une fois rappelé ces deux écrivains. La vogue qu'elle a obtenue n'en est pas moins significative. Il faut regarder comme un symptôme excellent la popularité acquise à un livre qui n'est ni un roman d'aventures, ni une collection d'anecdotes, ni un excitant scandaleux, ni un brandon de discordes politiques; à un livre dont toutes les conditions de succès sont rigoureusement cherchées dans cette curiosité de la pensée et de la forme qui donne leur prix à un bien petit nombre de chefs-d'œuvre, et dont la tradition, interrompue ailleurs, ne semblait pas devoir se renouer par-delà les mers, chez un peuple sans ruines, sans passé, dénué, disaient ses ennemis, de toute finesse de goût, de tout penchant pour les choses réellement exquises. Ces choses-là, il est beau de les chercher, même au risque de quelques erreurs et de quelques malentendus. Ce n'est point l'enthousiasme à faux, c'est l'indifférence qui les tue en germe. Où on les aime, où on les attend, elles se produisent tôt ou tard.

E.-D. Forgues.

LE ROI OSCAR

ET

LES ROYAUMES-UNIS SOUS SON RÈGNE

II.

LES RAPPORTS EXTÉRIEURS. — LE SCANDINAVISME.

I.

La péninsule scandinave a deux puissans voisins avec lesquels elle doit compter. Par la Norvége, elle est à trente-six heures de l'Angleterre, et par la Suède elle touche à la Russie. Elle ne peut se soustraire à l'influence de ces deux grands états, mais il lui importe et il importe à l'Europe en général, à la France en particulier, que ni l'une ni l'autre n'y obtienne un trop grand ascendant. Tels sont les intérêts extérieurs de la Suède dont le roi Oscar a dû se préoccuper (1).

L'influence anglaise a dans le Nord d'énergiques pionniers, d'autant plus actifs peut-être qu'ils le sont à leur insu, allant en avant au nom du plaisir ou du négoce, non pas en diplomates ni en soldats. Chaque année, la Mer du Nord et la Baltique sont parcourues en tous sens par de riches Anglais que des yachts de plaisance amènent à travers les archipels de la Suède ou dans les *fiords* de la Norvége. De là, les uns, comme lord Dufferin, pénètrent hardiment dans les régions polaires, par pure distraction, pour satisfaire leur

(1) Voyez sur la politique intérieure du roi Oscar la *Revue* du 1er juillet.

humeur aventureuse, et affrontent des mers que la *Reine-Hortense* elle-même a cru devoir éviter; les autres mettent pied à terre dans la péninsule et y rencontrent un *sport* où ils n'ont pas de rivaux. Le jeune attaché du *foreign-office*, le gradué d'Oxford ou de Cambridge, le lord ou le gentilhomme, comptent pour leurs meilleures vacances celles qu'ils peuvent consacrer en Norvége à chasser l'ours ou à pêcher le saumon. On les rencontre dans les environs de Throndhiem, d'Hammerfest et de Tromsoe, et aux approches du Cap-Nord, aussi nombreux que dans les Pyrénées, en Suisse, à Rome ou au Vésuve, mais plus libres, plus amusans et plus barbus; ils ont abdiqué la raideur britannique, ils ne sont plus en vue et se sentent comme chez eux. Ils achètent pour 2 ou 3,000 francs par mois de l'hospitalité norvégienne ou laponne, qui sur ce point n'a plus rien de primitif, le seul droit de pêcher à la ligne sous les piqûres des moustiques dans le Namsendal, le Tana-elv ou l'Alten, ou bien ils attendent que la chasse au poil soit permise, vers la fin d'août, et ils passent des mois d'automne au milieu de profondes solitudes. Aux passages les plus périlleux, ils ont fait établir des hôtelleries et des guides; ils ont sondé ces glaciers et mesuré ces terribles chutes; ils sont descendus, portés dans une barque de caoutchouc, au fond de ces abîmes, et ils y ont écrit fièrement leurs noms sur le roc noir. Puis ils reviennent en Angleterre, familiarisés non-seulement avec les durs exercices et le danger, mais aussi avec une nature particulière, avec un peuple et un pays voisins, dont ils connaissent désormais les ressources, le climat et les mœurs, dont ils ont soulagé la misère et dissipé l'ignorance. A la suite des touristes viennent les industriels et les négocians. Un bon nombre des principales maisons de Suède et de Norvége ont été fondées ou agrandies par des Anglais. Tout le monde connaît encore aujourd'hui à Stockholm la maison Wickers et Ce de Sheffield et d'Amérique. Vous verrez au sud-est de Christiania une ville entière fondée par un Anglais. Tout près de Frédérikstad, sur la rive droite du fiord, un baronet ennuyé de la vie a acheté, il y a dix ans, du gouvernement norvégien la chute de Sarp, une des cinq grandes chutes du pays, une rivale du Voring et du Riukan; on lui a cédé un peu du terrain environnant, à la condition qu'il rebâtirait là une ancienne ville ruinée jadis par les Suédois. Il en a tiré un million de rente. Là s'est établi le premier rail-way norvégien; là se voient aujourd'hui d'une part des roues, des moulins, des viaducs, d'immenses scieries, un nombre énorme d'ouvriers, une ville tout entière, de l'autre des prairies, des fermes, toute une grande exploitation agricole, avec trois cents laboureurs, tout cela fondé en dix années. La ville est encore dans l'enfance; la grand'place entoure une très belle église; elle a d'un côté des boutiques où sont exposés les produits anglais

et l'article de Paris; de l'autre, comme aux États-Unis, les pins de la forêt. Dans la Norvége septentrionale, dans le Finnmark, nul n'était plus influent ni plus connu naguère encore qu'un Anglais, M. Thomas, inspecteur des mines de cuivre de Kaafiord, qui avait pendant vingt années travaillé sans relâche à civiliser ce triste et intéressant pays. Dans ce même Finnmark enfin, les Anglais n'ont pas laissé que de remarquer de très bonne heure toute l'importance de ces golfes profonds que les courans et le *gulfstream* préservent des glaces, et il y a plus de trente ans déjà qu'ils ont essayé pour la première fois d'y établir une factorerie. De ce moment date leur rivalité commerciale dans ces régions lointaines avec d'autres voisins de la Suède. Les mêmes avantages avaient attiré vers les mêmes lieux la convoitise de la Russie.

Les fréquens rapports avec la Russie sont aussi inévitables pour la péninsule scandinave qu'avec l'Angleterre, mais ils sont d'une autre nature. Tandis que l'Anglo-Saxon reconnaît aisément dans le Scandinave un frère, le Russe a trop mêlé ses origines slaves au sang qu'il tient de Rurik pour ne point apparaître à la Scandinavie comme un étranger. D'étranger, il n'est devenu que trop facilement ennemi, grâce à l'ambition de ses souverains, au souvenir des fautes par lesquelles la Suède moderne a suscité elle-même leur grandeur, aux ressentimens qu'ont laissés après elles les violences et les usurpations de la politique moscovite, à l'abîme enfin qu'a creusé entre deux peuples si voisins une entière diversité de vues, d'instincts, de mœurs, d'institutions et d'esprit national, tandis que l'Angleterre, si elle faisait quelquefois blâmer ou même maudire parmi les peuples scandinaves sa politique, savait ravir par certains côtés leur admiration et faire estimer toujours très haut le prix de son alliance, sinon par la sympathie, au moins par l'espérance du profit commun. Il est bien vrai que les Russes ont, eux aussi, d'importantes relations commerciales avec la péninsule. C'est par centaines que les embarcations venues de la Mer-Blanche et d'Arkhangel encombrent les ports norvégiens pour y acheter le hareng. De puissantes maisons russes font en Suède concurrence aux maisons anglaises pour la banque et l'industrie. Le bois et le fer suédois trouvent sur la côte orientale de la Baltique d'excellens débouchés, et le gouvernement russe n'est pas le moins précieux client de la fonderie de canons de M. le baron Vahrendorf (1); mais ces rapports, souvent interrompus par des guerres ouvertes, ont été rarement exempts, ici de pensées d'envahissement politique, là de défiances traditionnelles et profondes, et ils ne porteront tous leurs fruits que lorsque la Rus-

(1) Les trois principales fonderies de Suède avaient expédié, pour le seul compte de la Russie, 426 pièces de gros calibre en 1836, 477 en 1837, 1,000 au moins en 1840, etc.

sie, par des réformes intérieures et une longue modération au dehors, aura réconcilié avec elle les peuples de la péninsule et ceux du continent, qui sont devenus plus que jamais solidaires.

On sait de quel poids, devenu insupportable, l'amitié russe pesait sur la nation et sur la cour de Suède pendant les dernières années du règne de Charles-Jean. Des articles secrets avaient été ajoutés en 1812 au traité d'Abo. L'opinion publique le savait, et, sans les connaître exactement, elle en exagérait l'étendue. On parlait mystérieusement de l'intervention possible d'un corps d'armée russe dans les querelles intérieures de la Suède; on affirmait qu'une pareille intervention avait été offerte par le cabinet de Pétersbourg en 1838, quand des émeutes avaient agité la capitale : si le trouble avait duré, on aurait vu les soldats russes rétablir l'ordre dans les rues de Stockholm. La cour ne démentait pas ces bruits, qui étaient vrais en partie; Charles-Jean était opprimé sous d'anciens engagemens. Au milieu de cette inquiétude générale des esprits, le moindre incident suffisait à faire éclater la passion populaire et à réveiller des haines héréditaires : le Russe n'était plus que le ravisseur de la Finlande et l'ennemi commun de toute liberté. Le mécontentement public se contenait à peine, quand en 1831 un agent du gouvernement provisoire de Pologne, le comte Zalucki, venait implorer inutilement le cabinet de Stockholm, signataire des traités de 1815; quand la même année le tsar devenait parrain d'un prince de Suède; lorsqu'en 1834 le comte Gustave de Löwenhielm, ministre de Suède à Paris, recevait mission d'aller à Pétersbourg représenter Charles-Jean pour l'inauguration de la statue d'Alexandre, au pied d'un monument dont la première pierre avait été rapportée de Pultava et dont les bronzes avaient été fondus avec les canons suédois de Sveaborg ou de Rathan, pris pendant la campagne de Finlande; enfin quand le prince Menchikof venait avec fracas, après maints cadeaux russes distribués à la cour de Stockholm, remercier le roi d'une telle démonstration, qui répugnait au peuple. De sourdes accusations, peut-être d'aveugles calomnies flétrissaient en Suède quiconque était suspect de bon vouloir ou de relations amicales avec la Russie. On prétendait que la légation russe avait mission de ruiner le pays en achetant les consciences. L'aristocratie suédoise, disait-on, était devenue un vaste dépôt de mendicité, et la corruption était habituelle et régulière... Peu s'en fallait que les agens russes ne fussent insultés publiquement dans Stockholm. Un jour un brick venu de Saint-Pétersbourg amène une trentaine de soldats portant divers uniformes russes. Commandés par les deux fils du général Suchtelen, ces soldats traversent la ville et sont passés en revue par Bernadotte chamarré de décorations russes. Le peuple de Stockholm, fort surpris, se demande si c'est d'une prise de possession ou d'une

occupation moscovite qu'il s'agit; il apprend que cette visite est le résultat d'une gracieuseté d'Alexandre, à qui l'administration suédoise a demandé des modèles d'équipement militaire, et il en exprime tout haut son mécontentement. Le 22 août 1833, le navire russe l'*Hercule*, en passant devant la citadelle de Waxholm, qui précède et protége la capitale de la Suède, néglige de répondre à la sommation d'envoyer, selon l'usage, ses papiers à terre. Peu de temps auparavant, un cutter anglais, appartenant à lord Exmouth, avait passé outre en bravant la forteresse, et l'on venait de donner des ordres très sévères. Deux boulets lancés contre le vaisseau russe le forcent à se soumettre. La nouvelle en arrive bientôt à Stockholm; l'idée qu'on a pu, sous un prétexte quelconque, tirer avec des canons suédois contre des Russes excite la joie populaire, que les journaux entretiennent et exaltent, et que la prudence du gouvernement empêche seule de se porter à quelque excès. Tel était, pendant toute la seconde moitié du règne de Charles-Jean, l'état des esprits, plein d'amers souvenirs, plein d'agitation et de passion dans le présent, et de périls pour l'avenir.

Oscar, prince royal, témoin longtemps inquiet et ému de ces haines populaires, avait compris à l'avance toutes les difficultés qu'elles menaçaient de créer à son règne, et s'efforçait, sans préparer de rupture avec un voisin redoutable, de se rapprocher du peuple qu'il était appelé à gouverner un jour. Loin de rechercher les témoignages d'amitié du tsar, il n'était qu'à demi flatté, soit des vases précieux qu'on lui envoyait de Saint-Pétersbourg en 1831, soit de l'ordre de Sainte-Catherine, que recevait, en avril 1832, la princesse royale, soit des tabatières ornées de diamans, des rubans et des plaques qu'on distribuait à son entourage. Un des épisodes de cette triste histoire qui lui furent le plus pénibles, nous le savons, et nous ne le rappelons ici que parce qu'il caractérise l'habileté de la politique russe à envelopper par des alliances de famille des états secondaires et voisins, fut, en 1838, le mariage du duc de Leuchtenberg, frère de la princesse royale de Suède et fils du prince Eugène Beauharnais, avec la grande-duchesse Olga, princesse impériale de Russie. Pendant les dernières années du règne de son père, Oscar, malgré toute sa louable prudence, ne laissa pas que de se mettre quelquefois à l'unisson avec le sentiment populaire. Il pressait activement les travaux de fortifications des côtes orientales de la Suède, et permettait à ses jeunes fils de prendre part aux démonstrations scandinaves, où ne manquait jamais le refrain du chant de Tegner à la gloire de Charles XII : « Hors d'ici, Moscovites! En avant, mes garçons bleus! »

La Russie de son côté, pendant tout le règne de l'empereur Nicolas, ne ménagea pas plus les susceptibilités ombrageuses des peu-

ples du Nord qu'elle ne prit souci des dispositions du continent. Elle comptait sur les agitations de l'Europe et poursuivait en aveugle le cours de ses envahissemens. Les plus dangereux étaient peut-être les plus cachés, c'est-à-dire ceux qu'elle tentait d'achever à l'extrémité septentrionale de la péninsule scandinave, dans le Finnmark et la Laponie norvégienne. Rien de plus curieux que cet épisode peu connu, sinon des diplomates et des hommes d'état, qui a eu pour théâtre la contrée la plus reculée, la plus triste et la plus désolée peut-être de tout le continent européen; rien de plus propre à démontrer cette solidarité des peuples en vertu de laquelle la cause commune de leur indépendance menacée a réuni les intérêts des pauvres pêcheurs de quelques baies du Nord et ceux des plus puissantes nations de la terre; rien qui accuse mieux et les blâmables excès de la politique que le cabinet de Saint-Pétersbourg a trop longtemps pratiquée, et le perpétuel danger du voisinage russe pour les peuples scandinaves, et la nécessité d'une alliance qui autorise les cabinets de l'Occident à surveiller et à sauvegarder au besoin les intérêts de ces peuples.

Ce n'est pas que nous blâmions l'énergie d'un grand empire dont l'action, dépassant ses frontières, va trouver des peuples de race ou de culture inférieure, et s'efforce, par le commerce, par les institutions civiles ou la prédication religieuse, de les élever jusqu'à lui. Une telle action est toujours héroïque et par là bienfaisante; mais nous redoutons l'intempérance usurpatrice et violente d'un grand peuple à qui la Providence a réservé une admirable mission, et qui, mal dirigé par d'ambitieux souverains, s'en détourne pour poursuivre à travers mille hostilités et mille répugnances même un but tout contraire. Au lieu d'être l'ennemie acharnée de l'Europe, la Russie doit être son invincible alliée dans l'œuvre commune de la réédification de l'Orient. N'est-elle pas, suivant les plans d'une sagesse supérieure, l'anneau précieux qui doit unir la vieille Europe et l'Asie? Les mœurs patriarcales de ses tribus devenues chrétiennes ne les destinent-elles pas à attirer elles-mêmes peu à peu les tribus asiatiques, dont elles sont presque sœurs, vers le christianisme et la civilisation, plutôt qu'à venir parmi nous ajouter à nos discordes et à nos guerres la terreur d'un épouvantable fléau? Par plus d'un signe non équivoque, le rôle qu'elle doit remplir a été marqué à la Russie. Ce n'est pas pour rien que sa domination s'étend sur tous ces peuples qui occupent l'immense Sibérie, et que par ce côté elle devient limitrophe de la Chine. Qu'elle étende vers ces dernières frontières de l'Orient les longues files de ses caravanes; une civilisation meilleure marchera infailliblement avec elle, et l'Angleterre et la France seront là, si elle est fidèle à ce beau rôle, ses constantes alliées; mais quand elle cherche à troubler, au profit de sa

seule ambition, l'ordre établi dans le continent européen, elle se nuit à elle-même, et devient à juste titre l'ennemie commune aux yeux des peuples civilisés.

Les habitans du Finnmark sont pauvres, il est vrai, et l'on peut être tenté de se demander s'il ne leur vaudrait pas mieux d'appartenir à la puissante Russie qu'au gouvernement de Suède et de Norvége, qui les protége mal; mais par bonheur d'autres sentimens que celui des intérêts matériels viennent concourir à fixer les affections des hommes. Le pauvre pêcheur d'Hammerfest ou de Tromsoe sait bien qu'il y a autre part un plus chaud soleil, un climat plus doux et des terres plus fertiles; il leur préfère cependant le sol natal, et les régions extrêmes de la Scandinavie ne sont pas celles qui fournissent à l'émigration le plus nombreux contingent. De même il sait fort bien que l'idée de patrie est complexe, et que la communauté des institutions sous un souverain qui lui doit protection en échange de sa fidélité la constitue au moins autant que la communauté du sol. Il distingue fort bien d'ailleurs le despotisme russe, antipathique à sa race, du gouvernement libre et constitutionnel auquel il tient à cœur de rester soumis (1).

Le voisinage de la Russie eût été béni du Finnmark, si elle s'était bornée à un simple échange de relations profitables aux deux pays. Le commerce du Finnmark était jadis affermé à une compagnie de négocians de Bergen. Les prières de toute la population firent abolir ce monopole en 1787; le commerce redevint libre, et presque aussitôt les Russes s'en emparèrent. C'était inévitable: à partir de Throndhiem, la culture de l'orge commence à diminuer d'une manière sensible. A cinquante lieues plus au nord, elle cesse complétement. La population dispersée le long des golfes et sur les côtes de l'Océan-Glacial n'a guère plus d'autres ressources que la chasse et surtout la pêche; mais encore faut-il qu'elle en puisse échanger le butin contre les denrées de première nécessité. Le midi de la Norvége ne produit pas assez de blé pour en fournir à ses provinces septentrionales. Le Danemark et la Suède trouvent plus d'avantage à exporter le leur qu'à l'échanger contre du poisson. Restent donc les provinces septentrionales de la Russie, qui ont besoin de poissons et de fourrures, et qui apportent en échange les farines dont le Finnmark ne peut se passer. Chaque année, de juin à septembre, il arrive en Norvége deux cent cinquante bâtimens russes au moins qui stationnent à Hammerfest et Tromsoe, puis s'en vont dans les innombrables îles voisines de la côte, où ils échangent leurs sacs de

(1) M. Bayard Taylor, l'auteur d'un spirituel *Voyage dans le Finnmark norvégien*, a noté soigneusement avec quelle intelligence et quelle dignité les pauvres paroisses de l'intérieur du Finnmark s'acquittent de leurs devoirs politiques, des élections au *storthing*, etc.

farine contre le poisson, l'huile, les peaux de rennes, de loutres, d'ours et de renards. Quant aux objets de fabrication, les Russes de la Mer-Blanche les tiraient autrefois du Finnmark norvégien, où on les apportait d'Allemagne; mais ils se sont mis à fabriquer eux-mêmes, et au lieu d'acheter, ils vendent désormais. Des deux peuples, les Russes, il faut bien le reconnaître, déploient dans ces rapports le plus de persévérance et de hardiesse. Ils arrivent d'Arkhangel en tournant le Cap-Nord sur de mauvais navires, cousus avec des cordes d'écorce, que l'on croirait incapables de résister au moindre orage. Ils savent en outre profiter habilement et des tarifs de douane qui n'atteignent pas les denrées de première nécessité, et du privilége de traiter directement avec les pêcheurs, sans l'entremise des marchands, pendant une certaine période de l'année au moins. Ils sont plus riches, plus actifs et plus intelligens que les Lapons et les Norvégiens du Finnmark : raison de plus pour les accuser davantage, s'ils ont voulu changer en tyrannie ce qui devait rester une loyale et féconde réciprocité d'échanges. C'est ce qu'ils n'ont pas manqué de faire. Il faut les voir dans le port d'Hammerfest conclure leurs marchés, et l'on reconnaît bientôt lequel des deux contractans commande et lequel forcément obéit. Le pêcheur leur livre son meilleur poisson qu'ils examinent de près, trient avec soin et rejettent pour la moindre cause. Le choix fait, ils remettent leur farine; elle est renfermée dans des sacs d'écorce de bouleau qu'on place dans la balance sans les ouvrir et qui renferment quelquefois, en forme d'appoint, d'étranges ingrédiens... Ils agissent durement et déloyalement, on les déteste et on les méprise; mais ils arrivent comme la moisson de l'année, et il faut bien les accepter. Le gouvernement russe a paru quelquefois autrement inspiré : il a voulu essayer de l'effet des caresses sur la population du Finnmark, il a organisé à Arkhangel des écoles de commerce où il appelait la jeunesse norvégienne et où il s'efforçait de la séduire, il a répandu les insinuations et les promesses; mais ses agens le servaient mal et irritaient les peuples en autorisant les exactions de leurs nationaux, en fermant aux troupeaux de rennes norvégiens les pâturages des hauteurs situés au-delà de la frontière, au risque de priver les leurs du bain de mer sur la côte norvégienne qui leur est nécessaire chaque été, en multipliant enfin les exactions et les mauvais traitemens.

Le gouvernement russe cachait mal d'ailleurs ses véritables projets. Le commerce, qui doit, en les rapprochant, réconcilier et civiliser les peuples, était entre ses mains un instrument secret d'usurpation violente et d'ambition coupable. Depuis plus d'un demi-siècle, au mépris du droit des nations, des conventions et des traités, la Russie travaillait sourdement et sans relâche, non pas seulement à

répandre son influence dans le Finnmark norvégien, mais à l'occuper et à en faire une de ses provinces en dépouillant le roi de Suède. Personne n'ignore quel immense intérêt excitait de ce côté sa convoitise : tandis que ses matelots, dans la Mer-Blanche, sont emprisonnés par les glaces et cloués à terre pendant six mois de l'année, les profonds golfes de la Norvége septentrionale, soit à cause de la violence des courans, soit par l'effet des eaux du *gulfstream* qui les réchauffent, ne gèlent jamais ; si le gouvernement russe, s'en emparant, parvenait à y fonder des établissemens militaires, il commandait la Mer du Nord comme la Baltique et la Mer-Noire. Même pendant la mauvaise saison, il pouvait entretenir et faire mouvoir dans ces ports toujours ouverts des flottes capables d'inquiéter l'Angleterre et la France, et, par le nord et l'ouest comme par l'orient et le sud, il enserrait et maîtrisait le continent européen. Après de longues intrigues, pendant lesquelles le cabinet suédo-norvégien avait eu à souffrir de ses violences et de sa mauvaise foi, il avait cru toucher au but. En 1847, on avait vu paraître dans ces pauvres contrées un agent russe, M. le baron Ungern-Sternberg, qui, préludant avec même imprudence et même hauteur à la mission fameuse du prince Menchikof six ans plus tard à Constantinople, avait déclaré qu'il était temps d'en finir, que le Finnmark était fief de la Russie, et qu'on devait se préparer à l'occupation moscovite.

Les choses en étaient là, et l'Europe était ainsi menacée, soit par l'audacieux coup de main que la Russie tentait dans la Mer-Noire, soit par ses envahissemens silencieusement préparés dans les régions polaires, quand la guerre d'Orient éclata et réunit l'Angleterre et la France dans le commun projet de sauvegarder à la fois Constantinople, la Baltique et le Nord.

L'alliance des deux puissances occidentales contre la Russie devait assurément sourire tout d'abord à la Suède. Par la position géographique, par les traditions d'ancienne amitié, par le génie et par les mœurs, la France était son alliée naturelle. Il avait fallu des complications extraordinaires et terribles pour armer l'une contre l'autre en 1812 les deux nations. Les Suédois voulaient espérer que ces souvenirs étaient effacés, et que nul engagement datant de cette époque ne pesait plus désormais sur eux. Voir la France unie contre la Russie, qu'ils détestaient, à l'Angleterre, leur puissante et redoutable voisine, dont l'amitié, si elle devenait possible et qu'elle fût acceptée, devait être décisive, c'était rencontrer dans le jeu mouvant des circonstances politiques une conjoncture inappréciable, qui semblait autoriser, pourvu qu'on en profitât habilement, les plus magnifiques espérances.

Ainsi raisonnaient les peuples, qui se laissent volontiers conduire par leurs affections. Le roi Oscar, tenu à plus de réflexion et de sang-

froid, tout en accueillant de grand cœur les désirs d'affranchissement et même l'espoir anticipé des conquêtes, voyait, à côté des brillantes perspectives qui semblaient s'ouvrir devant la Scandinavie, les dangers que pouvait recéler l'avenir, et le sentiment qui dominait chez le fils de Bernadotte était celui de la lourde responsabilité qu'il encourait.

Nous ne tenterons pas de refaire en entier l'histoire du traité du 21 novembre 1855 entre les puissances occidentales et la Suède que nous avons déjà esquissée ici (1). Nos informations, devenues plus complètes encore, n'ont fait que confirmer ce que nous avons avancé une première fois : le roi Oscar a montré dans ce grave épisode de son règne une prudence à laquelle s'est ajoutée très vite une hardiesse généreuse, qui s'inspirait des sentimens les plus libéraux; le roi Oscar a, dès la première année de la guerre, offert la coopération de la Suède en échange des subsides et des garanties nécessaires; le roi Oscar a solennellement revendiqué l'indépendance de la Suède et sa liberté d'action; il a replacé son pays dans les voies de sa politique traditionnelle, que le triste épisode de 1812 avait malheureusement interrompue.

La première démonstration du cabinet suédois après la déclaration de guerre fut de proclamer pour les royaumes-unis et pour le Danemark une neutralité armée : acte de prudence nécessaire, alors que les nations occidentales ne lui avaient fait encore aucune offre de secours; mais déjà cette neutralité elle-même, avec les conditions qu'elle comportait, pouvait passer pour un acte hardi envers la Russie, et favorable à la France et à l'Angleterre. L'empereur Nicolas avait demandé que les ports de Suède et de Norvége fussent fermés aux navires des deux puissances occidentales, et il avait émis la prétention que le port de Slitö, situé dans l'île suédoise de Gottland, et qui ne gèle que rarement, restât ouvert à sa flotte comme lieu de refuge exclusivement assuré. Par dépêche du 31 janvier 1854, on expédia de Stockholm à Saint-Pétersbourg un refus formel à ce sujet. Les ports scandinaves, sauf certaines restrictions, offrirent aux flottes alliées des moyens de relâche et de ravitaillement. Il fut décidé que les pilotes royaux ne pourraient refuser de conduire les bâtimens de guerre étrangers, et l'on songea dès février à expédier dans Gottland de dix à onze mille hommes avec quarante canons; bien plus, le roi se rendit, deux mois après, avec le prince royal, dans cette île, et, en remettant à la milice locale de nouveaux drapeaux, il l'engagea, « si quelque ennemi voulait arracher à la mère-patrie cette belle île, perle précieuse dans la couronne de Suède, » à la défendre avec courage. On ne laissa pas que d'être inquiet à Stockholm jus-

(1) Voyez *la Suède avant et après le traité de Paris*, dans la *Revue* du 1er juin 1856.

qu'à ce que la déclaration de neutralité, ainsi conçue, fût entièrement acceptée par la Russie; pendant toute la première moitié de février 1854, des bruits sinistres alarmaient les Suédois : des voyageurs assuraient que le tsar était fort irrité, qu'il faisait scier la glace dans le golfe de Finlande, qu'il voulait s'emparer de Gottland dès que la Baltique serait navigable, et l'on était déjà résolu, s'il en était ainsi, à faire décidément cause commune avec la France et l'Angleterre.

Dès le commencement de la guerre, les cabinets alliés avaient fait parvenir au roi Oscar des paroles qui l'encourageaient à soutenir avec énergie ses droits, à conserver ses positions actuelles, à reprendre même celles que la Suède avait occupées autrefois. On lui promettait vaguement d'être avec lui. Dès avril 1854 et non pas dès mars 1855, comme on l'a cru longtemps, comme on le croit peut-être encore à Stockholm, le roi laissa entendre que sa neutralité pouvait ne pas être éternelle, qu'il serait en état, s'il le fallait, de mettre sur pied une armée de cent vingt à cent trente mille hommes, dont soixante ou soixante-dix mille pourraient aller combattre au dehors; mais il lui fallait des subsides et des garanties : il fallait que les puissances alliées cessassent de déclarer qu'elles ne prétendaient porter aucune atteinte aux possessions de la Russie, car pour lui le prix de sa coopération devait être la Finlande reconquise. Il fallait que la question d'Orient devînt question européenne, et aux yeux d'Oscar un des signes les plus certains de ce changement eût été la détermination de l'Autriche non-seulement de coopérer avec l'Angleterre et la France pour rétablir l'intégrité de l'empire ottoman, mais aussi de les suivre ultérieurement dans leur grande entreprise pour garantir la sécurité de l'Europe entière contre les envahissemens et la prépondérance de la Russie. Dès juillet, une négociation officielle était entamée, un projet de convention rédigé, et un plan de campagne presque déjà préparé à l'avance. Si l'Autriche se fût déclarée alors pour les puissances occidentales, il est infiniment probable que celles-ci n'eussent pas refusé au roi Oscar les subsides et les garanties qu'il demandait, et la guerre changeait singulièrement d'aspect; mais on se rappelle comment l'Autriche resta sourde et immobile. L'été de 1854 s'écoula. A la rigueur, on aurait pu encore commencer les opérations en Finlande au 15 août ou au 1er septembre, dates extrêmes; mais il aurait fallu que cinquante mille Français fussent alors prêts à débarquer, et que l'alliance suédoise eût été proclamée quelque temps auparavant, afin de permettre au roi Oscar de mobiliser son armée. D'autre part, prendre des quartiers d'hiver dans un pays aussi découvert que la Finlande était impossible; il fallait donc renoncer pour le moment à cette invasion. Les alliés pouvaient du moins signer pendant l'automne la conven-

tion; le roi Oscar, en présence de leur acceptation pure et simple, aurait sans doute passé outre sans attendre plus longtemps le consentement de l'Autriche; l'escadre anglo-française aurait pris les Aland; un corps de soixante mille hommes, appuyé désormais, en cas d'attaque, sur un pays allié, les aurait gardées facilement pendant tout l'hiver, et au 1er mai 1855 Suédois et Norvégiens seraient entrés en campagne avec les Anglais et les Français.

Telles étaient, dès la première année de la guerre, les dispositions du roi Oscar. On ne pouvait assurément les accuser ni d'être timides à l'excès ni d'être téméraires. Ce ne fut pas sa faute si les puissances occidentales ne crurent pas devoir s'avancer aussi vite et aussi loin qu'il le proposait. Lorsque, Bomarsund une fois prise, en août 1854, on lui proposa d'occuper les Aland, sans que l'alliance eût été préalablement conclue avec lui, il eut bien raison de refuser, en alléguant précisément le même motif qui empêchait les alliés de garder eux-mêmes ces îles : la difficulté de les défendre.

Il n'est pas nécessaire d'aller plus loin dans l'histoire des négociations qui amenèrent le traité de novembre 1855, d'énumérer toutes les missions particulières, toutes les interventions personnelles qui conduisirent dans le secret ces négociations. Ces détails d'une assez curieuse histoire diplomatique n'ajouteraient rien à la démonstration, qui nous importe seule ici, de la conduite parfaite du roi Oscar dans des circonstances si critiques pour son pays. Ne s'exagérant pas les forces dont il pouvait disposer, il a été prudent, et n'a pas voulu conclure une alliance offensive sans de fortes garanties. Nul ne peut l'en blâmer. Confiant dans le courage et dans le patriotisme des Suédois, il n'a pas dédaigné non plus en leur nom les grandes espérances, et c'est de quoi répondre à tous ceux qui le disaient encore enveloppé dans les liens de la politique de 1812, particulièrement aux journaux semi-officiels de la Suède même, qui, croyant lui plaire, tant ils ignoraient ses démarches, tant il se montrait, au milieu d'une négociation si importante pour les plus chers intérêts de son pays, réservé et impénétrable, publiaient à l'envi qu'il fallait toujours rester neutre, qu'il n'y avait, à marcher contre la Russie, que des coups à gagner, et que la Suède n'avait plus à tout jamais qu'à tâcher de passer inaperçue parmi ces grands débats. Nous venons de donner, relativement à la conduite du roi Oscar, quelques dates que nous avons lieu de croire tout à fait exactes; que les Suédois les comparent aujourd'hui avec ce qui se disait et s'imprimait chez eux en 1854 et 1855 : ils apprécieront ensuite à leur juste valeur et la publication du sixième volume des *Souvenirs* de M. le colonel Schinckel, et les paroles du roi Oscar à M. Brinck en octobre 1855, et les discussions des états à propos des crédits demandés par le roi, et cent autres circonstances encore.

Il n'a pas tenu au roi Oscar qu'une alliance offensive ne liât désormais la Suède aux puissances occidentales au lieu du traité tout défensif qui fut signé le 21 novembre 1855, et l'on ne doit pas comparer la position de la Suède dans ces graves circonstances à celle de la Sardaigne, qui n'avait rien à perdre et qui jouait presqu'à coup sûr. Il n'a pas tenu au roi Oscar que la Suède ne méritât ou n'obtînt, lors du traité de Paris, des garanties plus solides pour l'avenir. Un écrivain suédois, M. Lallerstedt, aujourd'hui député libéral et actif dans l'ordre des bourgeois, publia à Paris même, un peu avant l'ouverture du congrès de 1856, un intelligent volume intitulé : *La Scandinavie, ses craintes et ses espérances*. La première partie de son titre faisait allusion à des soupçons immérités, nous l'avons vu, contre la politique du cabinet suédois. Elle se fût mieux appliquée à l'anxiété des Suédois et du roi Oscar lui-même quand ils apprirent la prochaine conclusion de la paix quelques mois seulement après la démonstration du 21 novembre 1855. Après des espérances hardies, la Suède concevait des craintes peut-être exagérées. Elle demanda contre le redoutable voisin à l'égard duquel elle s'était compromise des garanties pour l'avenir : la possession des Aland, l'engagement imposé à la Russie de n'élever sur les côtes des golfes de Finlande et de Bothnie aucune nouvelle forteresse outre celles qu'elle y possédait actuellement : Reval, Sveaborg et Cronstadt. On sait que le traité de Paris stipula seulement que la Russie ne referait dans les Aland aucun établissement militaire. Le meilleur résultat pour les royaumes unis fut encore l'engagement pris en 1855 par l'Angleterre et la France « de fournir au roi de Suède et de Norvége des forces navales et militaires suffisantes pour résister désormais aux prétentions ou aux agressions de la Russie. » Ainsi donnée solennellement, en présence de toute l'Europe et sans aucune limite de temps, une telle garantie est pour la Suède et la Norvége une sûreté précieuse dont leur politique, si elle est habile, pourra tirer profit au milieu des complications même les plus fâcheuses de l'Occident. Tout au moins cet épisode, le plus grave de tout le règne d'Oscar, aura-t-il servi à dissiper les nuages qui planaient entre le fils de Bernadotte et ses peuples. L'alliance de la nation et du gouvernement s'est resserrée ; elle est plus que jamais intime aujourd'hui. Si la Norvége paraît ne pas apporter dans ses relations avec le *peuple-frère*, comme on dit dans le Nord, toute la modération désirable, elle est étroitement attachée à la dynastie, que volontiers elle dit sienne et dont elle se montre presque jalouse ; l'hommage dû à la conduite que le roi Oscar a tenue pendant les circonstances critiques de 1854 et de 1855 n'a pu que fortifier cette union. Ce sont là de bonnes conditions pour permettre désormais au gouvernement des royaumes unis une attitude, non pas téméraire, mais indépendante et digne envers

la Russie. Tout le monde y trouvera son intérêt : la Suède et la Norvége pour leur politique extérieure, qui ne sera plus en désaccord avec leurs sentimens, et pour le développement et le jeu de leurs institutions à l'intérieur; les nations occidentales et l'Europe pour l'utilité dont leur est infailliblement une Scandinavie forte et respectée; la Russie en particulier, la Russie elle-même, que des tentations dangereuses ne détourneront plus de sa vraie carrière : les réformes intérieures et une intervention loyale dans l'extrême Orient. Bien plus, à l'œuvre décisive et personnelle du roi Oscar la mémoire de Bernadotte elle-même aura gagné. S'il y a du vrai dans le langage de ceux qui reprochent à Bernadotte d'avoir songé principalement aux intérêts de sa dynastie, on est obligé de reconnaître qu'à ces intérêts particuliers les intérêts généraux du pays qui l'avaient adoptée étaient bien intimement unis. S'il a pris pour sauvegarder la cause qui lui était confiée un mauvais expédient et qu'il se soit trompé de route, eh bien! son fils, en rendant à son pays l'alliance occidentale, l'alliance française, a réparé cette faute aussi complétement qu'il était en son pouvoir. Le père a fondé la dynastie à laquelle se rattachaient les destinées nouvelles de la Suède et de la Norvége; le fils a renoué la tradition d'une politique à laquelle se rattachent les plus glorieux souvenirs et les plus chères sympathies du nord scandinave.

II.

Les rapports avec l'Allemagne ne sauraient être pour le cabinet de Stockholm de la même nature que ceux avec la France et l'Angleterre ou ceux avec la Russie. N'ayant plus la Poméranie et Rügen, qui, promises au Danemark en 1814, ont été bientôt après données à la Prusse, il n'est plus forcément engagé dans les guerres du continent, et tout récemment la guerre dirigée contre les états italiens de l'empire d'Autriche n'a exigé de lui aucune résolution qui engageât ses intérêts ou son honneur. La Suède n'aura plus peut-être les occasions de montrer au monde un Gustave-Adolphe, mais elle n'aura pas sans doute à souffrir des fautes d'un nouveau Charles XII. L'Allemagne, par sa position géographique, est séparée d'elle, et les deux pays peuvent n'avoir de rapports directs que ceux qui intéressent la civilisation générale, l'industrie, le commerce et la littérature. Indirectement toutefois leurs relations peuvent devenir hostiles, tant que l'Allemagne n'aura pas renoncé à ses projets d'envahissemens contre le Danemark, tant que la cour de Suède croira de son devoir et de son intérêt de ne déserter nulle part la cause du *scandinavisme*.

Le mouvement qui porte les différens membres de la race scandinave à se rapprocher et à s'unir date, comme on sait, du commencement du XIXe siècle. Après les grandes guerres de l'empire, chaque peuple, sentant plus profondément que jamais le prix de son indépendance reconquise, et voulant respecter celle des autres peuples après avoir fait respecter la sienne, au lieu de songer, comme autrefois, aux imitations en littérature, aux envahissemens et aux usurpations en politique, prétendit vivre de sa vie propre, retrouver ses origines, raviver ses souvenirs, demander des inspirations à son seul génie et y conformer ses institutions morales ou politiques. Au milieu de ce mouvement vers l'indépendance qui agitait les peuples et pendant ce retour sur eux-mêmes, les nationalités se reconnurent, et celles qui avaient été morcelées ou divisées, oubliant leurs anciennes haines ou détestant la contrainte, s'efforcèrent de se réunir. Les Scandinaves ne restèrent pas en dehors de l'entraînement général. Bien qu'ils eussent été éloignés les uns des autres pendant plusieurs siècles par des antipathies et des dédains mutuels, bien qu'ils eussent parfois et tour à tour accepté des souverains qui n'étaient point de leur race, cependant nulle domination étrangère n'avait finalement subsisté au milieu d'eux; ils restaient rapprochés les uns des autres par la position géographique, par la langue et par la religion. Ils se rappelaient sans beaucoup de peine qu'ils avaient eu autrefois aussi mêmes origines, même histoire et mêmes dieux. Isolés comme ils l'étaient à présent à une extrémité de l'Europe, entre plusieurs redoutables voisins, qui les avaient dépouillés de leur ancienne puissance, ne feraient-ils point sagement de mettre en commun tout ce qui leur restait de force intellectuelle et morale en attendant mieux encore? Ainsi naquit un scandinavisme idéaliste, sentimental et littéraire. Il semblait inoffensif, ne parlait que de réconciliation et ne chantait qu'hymnes de fête. Bientôt cependant il sortit des régions de la poésie, de l'archéologie et de l'histoire, pour s'aventurer dans le domaine économique et administratif; il souhaita des réformes douanières, commerciales et financières; bien plus, il afficha au dehors des sympathies et des répugnances, maudissant tantôt l'Allemagne et tantôt la Russie, et faisant de la sorte invasion dans le cercle des idées politiques. Cessant dès lors d'être purement théorique, il commença de hâter de ses vœux l'accomplissement d'une union pratique et réelle entre les trois peuples scandinaves, et ouvrit, à partir de ce jour, une nouvelle arène où comparurent d'une part les intérêts dynastiques et d'autre part les intérêts des peuples.

Cette dernière distinction nous aidera à suivre le développement et les vicissitudes du scandinavisme sous le roi Oscar, et à en saisir le sens. C'est encore un épisode intéressant de son règne; s'il nous a semblé réservé et presque timide dans les affaires intérieures, mais

sage et hardi dans une grave complication extérieure, on le verra ici prendre, avec une initiative presque téméraire, la tête du mouvement qui agitait le nord scandinave.

Ce n'était pas cependant que le roi Oscar se fût montré tout d'abord favorable au scandinavisme. Au contraire, quatre mois à peine après son avénement, pendant l'été de 1844, il avait mis obstacle à un voyage projeté par les étudians d'Upsal à Copenhague. A la même époque le cabinet suédois avait paru à M. de Bacourt, envoyé en mission temporaire, assez froid sur la question de la succession danoise. On pouvait craindre dès lors un démembrement du Danemark. La Prusse, disait-on au baron d'Ihre, ministre des affaires étrangères à Stockholm, abandonnerait peut-être pour le Slesvig-Holstein les îles danoises à la Russie, qui, à son tour, désintéresserait l'Angleterre par Bornholm ou peut-être même par Gottland; ne fallait-il pas que la Suède conclût au plus tôt avec le Danemark un traité défensif, que confirmeraient les grandes puissances? — Et M. d'Ihre répondait que le cabinet de Stockholm n'avait encore reçu aucune communication à ce sujet; qu'il croyait savoir qu'il y avait eu en effet récemment des conférences à Vienne sous la présidence de M. de Metternich, mais qu'officiellement il n'en avait rien su, et qu'il resterait sur la réserve. — C'était, il faut l'avouer, beaucoup de quiétude dans un moment déjà bien périlleux pour le Danemark. Le prince Frédéric de Hesse, candidat à la couronne danoise, venait d'épouser la grande-duchesse Alexandra de Russie, et on avait quelques raisons de croire que le roi Oscar inclinait pour ce prétendant. Évidemment, pendant les quatre premières années de son règne, Oscar ne résistait pas encore ouvertement à la double influence de la Russie et de la Prusse. Il eût accueilli le candidat de la première, et, quant à la seconde, il avait des sympathies pour le roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV, dont il appréciait les grandes qualités, et dont le règne, ouvert peu de temps avant le sien, débutait par des mesures libérales.

Mais en 1848 la Prusse, entraînée par la démagogie allemande, attaqua ouvertement le Danemark. Oscar n'hésita point : un corps suédo-norvégien se mit en campagne, et le scandinavisme reçut une première et solennelle consécration. Nul n'y pouvait redire assurément; ce n'était pas un résultat excessif ni regrettable que cette alliance défensive entre deux peuples voisins et frères, et, dans ces limites, c'étaient les intérêts des peuples que la dynastie suédoise prenait l'engagement de sauvegarder et de défendre. L'Europe le reconnut; lorsqu'à la suite de la guerre, les grandes puissances s'accordèrent à régler enfin, par le traité de Londres de 1852, la question difficile et périlleuse de la succession danoise, la Suède leur fut adjointe comme signataire et garante du traité. L'arrangement

de 1852 était la combinaison la plus funeste pour le Danemark, nous l'avons pensé dès cette époque; en l'acceptant, la Suède servait bien mal la cause du scandinavisme, à moins que celui-ci n'espérât son plus prompt triomphe que du malheur extrême de l'un des membres de la famille scandinave. Cependant la Suède, pas plus que l'Angleterre et la France, occupées en 1852 de bien autres débats, n'était alors maîtresse des circonstances, et l'accord par lequel l'Europe a réglé si malheureusement les affaires danoises a été dicté par ce qu'on a appelé la *nécessité européenne*, dont le vrai nom était peut-être nécessité ou volonté prussienne et russe.

La guerre d'Orient, et la bonne conduite du roi Oscar en présence des complications qu'elle pouvait entraîner dans l'avenir, achevèrent de briser les attaches extérieures qui retenaient encore sa politique, et son attitude envers le scandinavisme fut dès lors plus décidée et plus hardie qu'elle n'avait jamais été. En même temps que la vice-royauté confiée au prince royal flattait les Norvégiens, et, grâce aux qualités du jeune prince, conquérait leur dévouement à l'héritier de la double couronne, le roi lui-même se laissait aller à des démonstrations fort significatives. En juin 1856, les étudians de Christiania et de Copenhague venant rendre visite à ceux d'Upsal, Oscar prit sur lui d'imprimer à la fête sa complète signification. Il reçut les étudians à leur arrivée à Stockholm, il les reçut encore à leur retour d'Upsal, leur offrit dans un château royal un banquet, et, dans ces diverses occasions, leur adressa jusqu'à cinq harangues. « Ces réunions, leur dit le roi Oscar, ont un autre sens que celui du moment. Un jour cette jeunesse dirigera les affaires de la patrie... Jeunesse, avenir, se confondent ensemble dans notre pensée; ils s'appartiennent l'un à l'autre. Sur tous deux brille aujourd'hui le soleil levant d'une étroite fraternité. Ses rayons illuminent les vieilles montagnes de la Scandinavie, ses obscures forêts, ses lacs resplendissans, ses joyeux champs de fleurs. Plus de discordes et plus de haines! Nos poètes chantent les mêmes hymnes, nos épées sont tirées pour la même défense..... Je propose un toast au roi et au peuple de Danemark; peuple et roi sont aujourd'hui inséparables dans nos hommages!... » Pendant qu'Oscar parlait ainsi, les orateurs scandinaves, s'autorisant de ses harangues ou répondant à ses paroles, s'exprimaient à peu près en ces termes : « Le temps est venu où l'idée scandinave doit sortir des limbes pour devenir une réalité. Les sentimens actuels qu'échangent entre eux les peuples scandinaves ne suffisent pas. Peu s'en est fallu que, dans la récente guerre des nations occidentales contre la Russie, le Danemark ne se vît entraîné dans une résolution contraire aux sympathies du peuple, et les autres membres de la famille scandinave étaient impuissans à le retenir en l'affranchissant de toute contrainte. En 1848,

un corps d'armée suédo-norvégien est venu au secours du Danemark, envahi par la Prusse; mais la guerre n'eût pas même commencé du côté de l'Allemagne sans aucun doute, si l'on eût appris sur la rive droite de l'Eyder que les Danois fissent désormais partie intégrante d'une Scandinavie fortement unie. Il faut donc que la pensée de l'unité scandinave rencontre enfin son accomplissement; il faut qu'elle sorte de l'ombre stérile des idées particulières, du domaine des efforts littéraires et des sympathies affectueuses, pour prendre une forme et un corps; il faut qu'elle soit inscrite dans les lois et dans les conventions mutuelles, qu'elle se fasse reconnaître au dehors par les autres nations de l'Europe. Elle doit, en un mot, nous conduire à une *alliance politique*. Jamais, pour une telle alliance, le moment ne pourra être plus favorable, puisque les deux rois, Oscar et Frédéric VII, sont liés aujourd'hui par une intime et réciproque amitié, par une entière conformité de sentimens et de vues sur tout ce qui concerne les intérêts du Nord. Toutefois il faut faire un pas de plus; cette alliance elle-même ne serait pas complétement sûre pour l'avenir : nul ne peut savoir de quels conseils s'entoureraient leurs successeurs, et à quelles inspirations ils pourraient obéir. L'union politique serait toujours en péril. Il faut de toute nécessité la garantir par l'*unité dynastique*. »

Ces dernières paroles, dont l'impression se confondait avec celle que produisaient les paroles royales, apportaient un élément nouveau dans la question scandinave et empruntaient une gravité particulière de l'état présent et des malheurs du Danemark. L'affaire de la vente des domaines situés dans les duchés allemands, que le gouvernement danois voulait ranger dans la catégorie des affaires communes à toute la monarchie, venait de réveiller le perpétuel esprit d'hostilité qui animait l'Allemagne contre les Danois. Poussée en avant par les états secondaires, qu'elle ne voulait pas voir prendre à sa place un rôle auquel s'attachait un grand prestige de popularité, la Prusse multipliait auprès du cabinet danois ses remontrances et bientôt ses menaces. A l'intérieur, la situation n'était pas moins difficile : de déplorables intrigues, des tiraillemens funestes dans les hautes régions du pouvoir entre le parti constitutionnel et un parti décidément, quoique secrètement absolutiste; des efforts redoublés de ce dernier parti pour faire abdiquer le roi Frédéric VII, dans l'espoir d'arriver prochainement, sous le règne de l'héritier désigné en 1852 par l'Europe, à renverser la constitution de 1849, à laquelle ce prince n'a pas encore aujourd'hui prêté serment; un profond désespoir enfin du parti national en présence du misérable avenir que la diplomatie, à moins qu'elle ne se ravisât, avait préparé au pays.

C'est au milieu de ces tristes circonstances, — le roi de Danemark pouvant cesser bientôt de régner et ne laissant pas d'héritier direct;

l'héritier présomptif, son oncle, étant fort âgé; la maison d'Oldenbourg, désormais éteinte, devant être remplacée par le duc de Glücksbourg, que la seule diplomatie avait rapproché du trône, que la nation danoise regardait avec raison comme un prince allemand et non scandinave, attaché par sa naissance, par son éducation, par ses alliances de famille, par ses sympathies, à la Russie et à l'Allemagne beaucoup plus qu'aux puissances occidentales, à l'absolutisme beaucoup plus qu'aux idées libérales et constitutionnelles; — c'est au milieu de cette anarchie qu'on vit paraître à Copenhague, deux mois après la réception des étudians scandinaves à Stockholm, en septembre 1856, le prince Charles de Suède, aujourd'hui Charles XV, alors prince royal. Aussitôt les démonstrations scandinaves éclatèrent de nouveau. Le 16 au soir, jour de l'arrivée du prince, une promenade aux flambeaux eut lieu en son honneur. Aux discours de la députation il répondit par une harangue qu'il termina ainsi : « Dans quelques instans, ces flambeaux vont s'éteindre; mais en moi ne s'éteindra jamais le reflet de leur lumière... Jamais le souvenir de cette soirée ne s'effacera de mon cœur. » Le roi Frédéric VII avait assisté à cette fête. Quand il se fut retiré, les acclamations et les chants redoublèrent pendant que les torches étaient réunies en faisceau, et jusqu'à ce que les flammes eussent consumé le bûcher. Le lendemain, une grande représentation de gala eut lieu au théâtre royal. Il y eut neuf hourras pour le roi de Danemark, neuf hourras pour le prince de Suède, en présence du prince Christian de Glücksbourg, silencieusement assis de l'autre côté du roi, pendant qu'on disait dans le public : « Voici le roi entre les deux prétendans! » Bien plus, les manœuvres militaires d'automne devant se terminer le 20 septembre par un simulacre de bataille, le roi, par galanterie, remit son commandement de l'un des deux corps qui devaient combattre au prince royal de Suède; le prince de Danemark commandait l'autre. Le programme, arrêté d'avance, assurait la victoire au premier, et les *scandinavistes* ne manquèrent pas, comme on pense, d'ajouter leurs commentaires et leurs présages à la situation déjà embarrassante des deux rivaux. Ils faisaient mieux encore, et un de leurs journaux, dépassant toute convenance, s'avisa, dans un article intitulé *les Deux Princes*, de proposer aux regards et aux sympathies du public deux portraits dont l'un trahissait un reflet visible de la dernière fête scandinave, et dont l'autre semblait reproduire les ombres au milieu desquelles elle avait brillé.

De telles démonstrations devaient attirer nécessairement des représailles de la part du cabinet danois, moins ardent scandinaviste que les étudians de Copenhague et que le prince royal de Suède, vice-roi de Norvége. Ces représailles en suscitèrent d'autres, et donnèrent ainsi lieu à une petite comédie diplomatique. M. de Scheele,

ministre des affaires étrangères du Danemark, adressa, en date du 28 février 1857, à la cour de Stockholm, mais en même temps à celles de Londres, de Paris et de Pétersbourg (non pas à celles de Vienne et de Berlin, les pamphlétaires allemands rendaient ici cette démarche superflue), une dépêche circulaire destinée à détruire, s'il était possible, aussi bien dans la première de ces cours que dans les autres, l'effet de la double campagne que le scandinavisme avait faite pendant l'été et l'automne de 1856 à Stockholm et à Copenhague. M. de Scheele avait été pourtant l'objet d'attentions très particulières de la part du prince royal de Suède, qu'on avait vu lui remettre son propre ruban bleu de Séraphin, le même que cette altesse royale avait autrefois reçu du roi Charles-Jean, son grand-père. La dépêche danoise n'en répudiait pas moins les ménagemens et les délicatesses; elle commençait par qualifier assez ironiquement, en termes généraux, les plans et les espérances du scandinavisme, et elle se permettait d'ajouter : « Nous avons tout lieu de croire que les vues du gouvernement danois à ce sujet sont entièrement partagées par le gouvernement de sa majesté le roi de Suède et de Norvége... Aussi l'idée scandinave ne nous paraît-elle pas le moins du monde dangereuse, tant que l'intervention de quelque influence du dehors ne viendra pas lui donner l'intensité et la force intérieure qui lui manquent... Nous ne voulons pas examiner, ajoutait-on plus bas, si réellement la conduite observée par les gouvernemens du Nord a été, dans les récentes occasions, la mieux appropriée aux circonstances, et celle qu'on aurait dû préférer, s'il avait été possible de mesurer d'avance les proportions que prendrait l'agitation scandinave. » A ces paroles aigres-douces, le cabinet de Stockholm, piqué, répondit qu'il aurait laissé passer inaperçue « cette pièce diplomatique, nullement motivée par un acte quelconque du gouvernement de sa majesté suédoise, et renfermant une longue dissertation sur une question réservée jusqu'ici au domaine de la discussion littéraire, » si ce document n'avait été livré à la publicité, « non sans dessein, » et n'était devenu « le sujet d'une polémique générale. » Et la seule réponse qu'on lui accordait consistait dans ces lignes fort sèches : « Le roi ne reconnaît à qui que ce soit le droit de jeter d'une manière officielle, dans une lettre adressée aux agens d'une puissance étrangère, un blâme direct ou indirect sur les actes de son gouvernement. » La pièce finissait malicieusement par l'expression renouvelée de l'intérêt que le roi de Suède et de Norvége portait à la nation danoise et de sa volonté de resserrer encore, s'il était possible, les liens qui l'unissaient... à sa majesté le roi de Danemark. Les agens suédois devaient donner lecture de cette circulaire aux chefs des cabinets étrangers « sans y ajouter aucune réflexion ultérieure. »

De la part du public danois tout au moins, les réflexions ne manquèrent pas. Les dernières démarches du prince royal de Suède avaient remis en mémoire les harangues et le banquet du roi Oscar. On avait commenté cette désignation d'une seule patrie dans l'avenir, cette annonce d'un soleil levant qui illuminait toute la Scandinavie, ces hommages au peuple de Danemark; on avait enfin rapproché de ces expressions les paroles de M. Ploug que nous avons citées sur la nécessité d'une alliance politique et d'une union dynastique, et l'on s'était demandé si le dernier discours était destiné à paraphraser et à développer tous les autres. En un mot, l'opinion avait cru apercevoir des intérêts dynastiques primant dans la question scandinave les intérêts des peuples, et l'on avait vu se produire, non-seulement dans le cabinet, mais encore chez le peuple danois, une réaction subite. Est-ce à dire que cette réaction dût être durable, et que le roi Oscar fût fort à blâmer? Nous ne le pensons point. Quiconque est dévoué doit s'offrir, et s'il s'offre au moment le plus périlleux, il doit cesser d'être suspect.

On a cru que le roi Oscar et le prince Charles travaillaient exclusivement en 1856 pour l'intérêt de leur seule ambition, « croyant la poire mûre, » comme disaient sans façon les brochures allemandes, et voulant la cueillir. Qui sait s'il n'y avait pas au contraire dans leur conduite plus de prudence inspirée par la crainte que d'audace puisée dans l'extrême confiance et dans les vues égoïstes? En juin et en septembre 1856, on était au lendemain de la guerre d'Orient, au lendemain du traité défensif conclu par la Suède et la Norvége avec les puissances occidentales. Il était bien permis de se demander si la position de la Scandinavie était fort rassurante. La Russie se recueillait, à la bonne heure; mais si le recueillement ne lui portait pas bon conseil et qu'au sortir de sa méditation intérieure elle sentît encore au vif le mécontentement que lui avait causé ce qu'elle appelait la défection du roi Oscar, on pouvait bien conserver quelques inquiétudes sur le peu de précision de la garantie occidentale... Quoi qu'il en soit, il n'y avait rien d'étonnant à ce que le roi Oscar essayât d'élargir après coup la base du traité de 1855 et d'y faire entrer, grâce à la solidarité des états du Nord mieux que jamais cimentée, la monarchie danoise elle-même. C'était un nouvel hommage à la nécessité du scandinavisme; il ne dépendait pas du roi de Suède que cette nécessité fût moins impérieuse et moins manifeste. En face de la Russie et, le cas échéant, en face de l'Angleterre ou de toute autre puissance ennemie, la Suède et la Norvége ont besoin de l'alliance intime du Danemark, qui, avec elles, tient les clés du Sund et celles de la Baltique.

Et le Danemark, n'a-t-il pas besoin aussi de demander des secours au scandinavisme? L'Allemagne, qui se sent mal à l'aise chez elle,

souffre impatiemment son indépendance et voudrait l'absorber. L'esprit public allemand se tourne vers cette conquête avec convoitise. Les gouvernemens, pour se faire bien venir, ne voient rien de mieux à tenter que de satisfaire cette passion et de détourner de ce côté l'ardeur populaire. La Prusse, qui, par sa position géographique, est en contact immédiat avec les états danois, ne veut pas laisser aux états secondaires de la confédération, à la tête desquels se place le Hanovre, le mérite de déployer contre l'ennemi désigné le plus d'activité véhémente et jalouse; elle voudrait d'ailleurs devenir puissance maritime, et les ports excellens du Slesvig avec les côtes voisines lui permettraient d'abriter des navires et lui fourniraient des matelots : elle est donc doublement intéressée à persécuter le Danemark pour le compte de l'Allemagne et pour son propre compte. De son côté cependant, l'Autriche, comme puissance allemande, ne pense pas le moins du monde à s'effacer dans cette question et à céder le beau rôle à la Prusse, de sorte qu'elle intervient aussi dans ce véritable *steeple-chase* de popularité. Les absurdes obligations du *helstat* imposées en 1852 au Danemark fournissent aux efforts réunis de toute l'Allemagne trop d'occasions d'intervenir dans les affaires danoises, et la diète germanique se pose incessamment en protectrice des duchés allemands de Lauenbourg et de Holstein; mais l'organisation des rapports entre ces duchés et le reste de la monarchie danoise n'est que le prétexte et non le but de l'intervention allemande : elle en veut au Slesvig, qu'il s'agit, en le rattachant illégalement au Holstein, de ravir au Danemark. Là est le nœud de la question; si une fois le Slesvig était détaché des états purement danois, ne fût-ce qu'administrativement, l'influence germanique envahirait même le Jutland, et le Danemark serait entièrement perdu. D'ailleurs il n'est pas question seulement de liens administratifs et d'influence politique ou morale; c'est par les armes que l'Allemagne prétend agir, et les Danois sont perpétuellement sous le coup d'une seconde guerre contre la confédération allemande, après celle qu'ils ont soutenue en 1848 avec tant de courage et de succès malgré l'infériorité du nombre.

En de telles circonstances, on comprend avec quelle anxiété ils cherchent aux quatre points de l'horizon qui pourrait les secourir. S'ils voient la France, dont ils savent que le gouvernement et l'opinion leur sont sympathiques, donner à l'Allemagne par quelque côté de très graves inquiétudes, ils se rassurent; mais s'ils imaginent que, dans des vues d'agrandissement personnel elle puisse être tentée de chercher de quoi flatter quelque puissance allemande qui leur soit voisine et de quoi lui offrir à l'occasion des compensations acceptables, ils tremblent. Ils savent que l'Angleterre aussi leur témoigne diplomatiquement du bon vouloir; mais ils réfléchissent que

dans le cas d'une rupture avec la France par exemple, elle n'aurait pas d'alliée plus précieuse comme puissance militaire continentale que la Prusse elle-même, leur ennemie. La Russie, en échange de sa protection déclarée, exigerait, à ce qu'ils pensent, le retour vers l'absolutisme, et peut-être même à ce prix ne risquerait-elle pas une guerre compromettante pour les intérêts d'un si petit état. La doctrine de l'ancienne politique de soutenir généreusement les médiocres puissances ne leur paraît plus jouir d'un grand crédit au milieu des transformations actuelles, et ils se disent avec inquiétude qu'une *annexion* du Danemark à l'Allemagne, qui amènerait probablement une scission entre les deux moitiés septentrionale et méridionale du corps germanique, cette seconde moitié voulant former contre-poids, pourrait bien après tout n'être pas mal vue d'une politique européenne devenue fantasque et aventureuse.

De telles craintes sont extrêmes assurément, et la seule issue qui se présente aux yeux des Danois n'est point si peu rassurante qu'ils ne doivent reprendre courage et bon espoir. Un principe surnage au milieu des alertes de la diplomatie, celui du respect des nationalités. Au nom de ce principe, et s'il veut l'invoquer résolûment, le Danemark aura d'abord les sympathies déclarées du peuple anglais, qui entraîneront le cabinet de Londres; il aura probablement ensuite l'assentiment du gouvernement français, à la politique duquel ce principe ne paraîtrait pas devoir déplaire. Néanmoins, pour qu'il acquière le droit d'invoquer du secours à ce titre, il faut nécessairement qu'il se rapproche des autres membres de la famille scandinave le plus étroitement possible, afin que l'Europe sache bien qu'elle a affaire, non pas à une réunion éphémère d'élémens opposés qui se sépareront d'un moment à l'autre, mais à un groupe homogène qu'il vaut la peine de fortifier et de compter dans la balance. Il ne suffit donc pas que de temps en temps, quand le péril se fait plus imminent du côté de l'Allemagne ou du côté de la Russie, les trois états scandinaves fassent un traité en commun, sauf à le rompre et à se séparer après le danger. Une alliance intime et durable est absolument nécessaire, tout au moins un rapprochement comme celui de la Norvége et de la Suède, qui, s'il est sujet pour les deux états à quelques difficultés intérieures, offre au dehors une union compacte.

L'alliance que nous souhaitons peut-elle exister, peut-elle naître sans l'unité dynastique? Oui, à trois conditions : c'est que le souverain du Danemark n'ait personnellement ni alliances ni sympathies contraires à celles dont s'inspirent et la partie purement danoise de ses peuples et tout le reste de la nationalité scandinave, qu'il soit en état d'imposer à son cabinet les sentimens dont il serait animé; c'est enfin que le gouvernement danois ne soit plus courbé sous la nécessité déplorable de rester à moitié allemand et à moitié

absolutiste en vue de ses relations avec la partie de ses états qui n'est pas scandinave, et à laquelle il ne saurait imposer le gouvernement constitutionnel. Que M. le duc de Glücksbourg opère un jour tous ces miracles, s'il le peut, et le Danemark, redevenu un royaume homogène et purement scandinave, réalisera, par une simple alliance offensive et défensive avec la Suède et la Norvége, celle des formes du scandinavisme qui sacrifierait au salut général le moins de scrupules et le moins d'affections particulières; mais si l'on persiste à maudire l'arrangement de 1852 et à le croire irrémédiable, il faut donc se résoudre à invoquer quelque remède extérieur. Le plus naturel est d'en appeler de la diplomatie de 1852, qui a évidemment cédé à des influences hostiles au Danemark, à la diplomatie de 1860, qui s'inspirera des vues plus libérales de l'Occident. Seulement les difficultés sont grandes. La question de la succession au trône de Danemark se posera alors de nouveau. Comment la résoudre? Est-ce M. le duc de Glücksbourg qui acceptera ou qui sera accepté? Est-ce M. le prince Frédéric de Hesse qu'on ira rétablir dans ses anciens droits? Évidemment tout cela n'est pas possible. Nous ne disons point que la réunion du Danemark à la Suède et à la Norvége sous un seul et même roi ne soit pas une extrémité à laquelle puissent répugner avec raison les Danois. Un peuple qui sent sa dignité ne se voit pas sans chagrin privé de l'avantage et de l'honneur d'avoir un souverain particulier, qui le représente seul dans les cours étrangères et qui soit le symbole vivant de sa personnalité. En dépit de tous les raisonnemens, le Danemark, état souverain, et dont la partie scandinave est si intelligente et si vivace sous le malheur qui l'opprime, n'abdiquera qu'à la dernière extrémité, nous le savons bien, une partie de ses droits pour conserver l'autre. D'autre part, la diplomatie consentira-t-elle à un remaniement fondamental du Nord? Permettra-t-elle par exemple que M. le duc de Glücksbourg devienne prince souverain d'Allemagne avec les duchés de Holstein et de Lauenbourg, et que la monarchie de Danemark, y compris le Slesvig, soit définitivement et librement détachée pour entrer désormais dans l'orbite de la nationalité scandinave? On peut en douter; la diplomatie ne défait pas facilement ses trames. Alors quel remède? Les patriotes danois croient-ils qu'il suffirait pour sauver leur pays d'y incorporer le Slesvig en laissant subsister l'union *personnelle* des duchés allemands? Espèrent-ils que cela les garantirait de quelque obscur coup d'état, venant un de ces jours rétablir chez eux l'absolutisme? S'estiment-ils fort à l'abri d'un pareil danger? Ne pensent-ils pas que l'absolutisme rétabli équivaudrait à l'annexion pleine et entière dans la confédération allemande? Imaginent-ils quelque issue enfin, et peuvent-ils reprocher bien longtemps au roi Oscar de s'être offert à eux? L'exem-

ple de la Norvége est-il si fort à dédaigner? N'a-t-elle pas réservé largement son indépendance et sa dignité intérieures dans l'union avec la Suède? Ne s'est-elle pas ouvert une large carrière de liberté? Le Danemark, qui entrerait de plus haut que n'a fait la Norvége dans une telle alliance, n'en saurait-il pas tirer un profit égal et probablement supérieur encore? Après ce que nous avons dit des résultats actuels du traité de Kiel et de la convention de Moss pour la Suède (1), n'est-il pas permis de se demander qui donc serait mieux servi après tout dans une combinaison pareille, de la Suède ou du Danemark?

La presse allemande et même la presse danoise ont cru dans ces derniers temps à un refroidissement sensible entre les cabinets de Stockholm et de Copenhague. Nous n'en voulons rien croire, persuadé comme nous le sommes que Charles XV, suivant l'exemple de son père, ne reniera pas les devoirs où pourrait l'engager le scandinavisme, et que les états du Nord, si abaissés et si humiliés naguère encore, n'ont d'asile que dans le mouvement nouveau qui entraîne les peuples vers ces grandes et naturelles alliances que conseille la voix fraternelle des nationalités. « Oubliez vos anciennes haines et vos vieux préjugés, disait Napoléon au plénipotentiaire de Suède en 1810, alors qu'il était question de réunir les trois couronnes sur la tête du roi de Danemark et de Norvége; unissez-vous, et tous vos malheurs seront réparés. » Ces paroles, où respirait, en planant au-dessus des circonstances et des nécessités du moment, le bon sens du génie politique, exprimaient l'intérêt permanent et durable des états du Nord, et doivent encore aujourd'hui être pour eux un oracle. Quant aux souverains de la Suède, en continuant à s'offrir contre les dangers communs, ils n'ont qu'à contribuer de toutes leurs forces à mériter la confiance, à faire naître les sympathies mutuelles, à favoriser dans le sens le plus libéral le rapprochement des institutions et des mœurs, afin que l'unité dynastique, s'il est bon qu'elle se réalise un jour, ne soit que le couronnement naturel de l'unité nationale, et que, loin de soupçonner leur ambition, les peuples n'aient qu'à bénir leur patriotisme.

Le règne effectif d'Oscar Ier a été court, puisque, monté sur le trône le 8 mars 1844, il était obligé dès le 25 septembre 1857 d'abandonner les affaires et de laisser la régence au prince Charles, son fils aîné. Il avait reçu déjà en 1852, par la mort de son second fils, le prince Gustave, qu'il chérissait, un coup terrible dont il ne s'était jamais relevé entièrement. La guerre d'Orient était venue ensuite tendre à l'excès toutes les forces de son esprit par l'inquié-

(1) Dans la première partie de cette étude; voyez la *Revue* du 1er juillet.

tude d'un redoutable avenir, raviver toutes les émotions de son cœur par le souvenir de 1812 et de son père, par les suggestions de ses fils, dont il tenait le sort futur entre ses mains, par les soupçons injustes d'une partie de ses sujets, dont il voulait conserver l'estime sans trahir imprudemment leurs intérêts. Roi constitutionnel et scrupuleux observateur de la réserve que les lois de son pays lui imposaient dans les affaires intérieures, il se retrouvait, en face de la grande question de la guerre ou de la paix, à peu près seul responsable, et il sentait tout le poids de cette responsabilité. Toutes les dépêches importantes étaient conçues par lui; à lui seul aboutissaient tous les fils d'une négociation qui devait rester longtemps secrète, et dans laquelle M. le baron de Manderström était son seul collaborateur et son seul confident. Le travail assidu, le travail des nuits, s'ajoutait ainsi trop souvent à son inquiétude et à ses scrupules. Il n'eut le temps, après ce principal épisode de son règne, que de désigner, comme nous l'avons vu, aux différens membres de la famille scandinave le chemin qu'ils avaient à suivre. Dès l'année suivante, la cruelle maladie dont il portait le germe, dont il avait déjà ressenti les atteintes, augmentée par une blessure morale et par un effort intellectuel que le secret et l'attente avaient envenimé, s'empara de son esprit comme de son corps. Il dut déposer le fardeau des affaires, et le 8 juillet 1859 il s'éteignit, n'offrant plus déjà que l'ombre de lui-même, mais entouré de respect et de reconnaissance, et presque également pleuré de sa famille et de ses peuples. « Au moment où s'éteint ma vie mortelle, disait l'éloquent adieu de son testament, que ces feuilles reçoivent et conservent l'expression de ma gratitude pour l'affection douce et profonde dont une épouse chérie m'a sans cesse entouré, pour le bonheur et l'éclat que ses rares vertus et sa haute intelligence ont répandus sur la famille royale et sur le royaume, pour la soumission et la confiance que mes chers enfans m'ont toujours témoignées, pour le zèle patriotique avec lequel mes fils m'ont assisté dans les soins du gouvernement, pour la fidélité loyale avec laquelle tous les serviteurs de l'état ont accompli leurs missions et satisfait à leurs devoirs, enfin pour l'affection et l'amour que je n'ai cessé de rencontrer chez mes peuples! Que la grâce et la bénédiction du Très-Haut reposent sur les deux royaumes et sur la famille royale! C'est l'expression de ma dernière prière, c'est l'expression de mon dernier soupir! »

Le fils de Bernadotte appartenait à cette génération, de citoyens ou de rois, qui a vu sortir de l'ancien régime l'ordre nouveau, qui a dû à cet ordre nouveau toutes ses idées, toute son élévation et toute sa grandeur, qui, au lieu de demander à la liberté politique, noble base du jeune édifice, tous les droits, en a accepté avant tout et de préférence tous les devoirs, qui a confondu ensemble dans un

commun dévouement à la chose publique les peuples et les rois; qui a vu cependant la liberté courir de téméraires aventures, subir de funestes échecs, et qui n'a pas désespéré de son avenir, le croyant immortel, au prix de l'expiation et du dévouement. Ainsi s'expliquent les qualités personnelles du roi Oscar. Il avait une instruction à la fois profonde et variée, en science militaire, en marine, en législation; il laisse, comme on sait, un livre, *Des Peines et des Prisons*, où se rencontrent des pages éloquentes sur le droit de grâce royal et sur la peine de mort. Ainsi s'explique l'éducation qu'il a donnée à ses fils. Celui qu'il a perdu le 24 septembre 1852, le prince Gustave, s'annonçait comme un protecteur éclairé des lettres et des arts; il a laissé toute une œuvre de musique religieuse empreinte d'une grande élévation d'âme et d'une tristesse profonde. L'aîné, aujourd'hui Charles XV, s'est distingué à la fois par des travaux de géographie et de statistique et par quelques compositions littéraires qui trahissent en même temps une étude enthousiaste du grand passé du Nord et une préoccupation très louable de son présent et de son avenir. Le prince Oscar-Frédéric, frère du nouveau roi, a publié un poème où se reflètent les espérances que la Suède avait un instant conçues en 1854 et 1855, et où les glorieux souvenirs de la flotte, à la tête de laquelle le prince est placé, apparaissent comme une ardente aspiration vers une carrière nouvelle.

Le prince Auguste, avec les deux jeunes fils du prince Oscar-Frédéric, achèvent de promettre à la dynastie de Bernadotte une longue possession des deux couronnes de Suède et de Norvége. Cette dynastie est déjà parvenue à la quatrième génération, et chacune de ces générations est représentée encore aujourd'hui dans la maison royale, puisque la veuve de Bernadotte, survivant à son mari, à son fils, à l'un de ses petits-fils, voit grandir ses arrière-petits-enfans. La Suède était donc bien inspirée quand elle demandait à la famille du prince de Ponte-Corvo d'assurer à un trône devenu vacant un lendemain et une longue durée. Après une mutuelle adoption, peuple et roi ont conclu une intime et durable alliance, et si Oscar Ier nous a offert l'exemple d'un honnête homme assis sur le trône, ce spectacle ne s'est pas séparé pour nous de celui de deux nobles nations avançant chaque jour dans la voie du progrès social et moral. Cette union et ce progrès réalisaient les désirs du roi Oscar, ils étaient sa récompense; il faut lui faire hommage, alors même que son influence personnelle n'intervient pas, de tout ce qui s'est fait de bien pendant son règne, et son respect scrupuleux de la liberté est devenu pour la famille souveraine de Suède et de Norvége le fondement le plus sûr et le plus inébranlable.

A. Geffroy.

LA RÉFORME

ET

LES RÉFORMATEURS EN ESPAGNE

I. *Historia de los Protestantes Españoles y de su persecucion por Felipe II,* obra escrita por Adolfo de Castro; 1 vol. Cadiz 1851. — II. *History of the progress and suppression of the Reformation in Spain,* by Thomas M'Crie, D.-D. a new edition, Edinburgh and London 1860.

« Dites la vérité dans son amertume, — *dezid la verdad aunque amargue,* — » c'est un mot d'un réformateur espagnol qu'on se rappelle involontairement chaque fois qu'on interroge les travaux récens publiés en Espagne sur l'histoire même de la Péninsule. S'il est en réalité un sujet qu'il importe de traiter sans faiblesse, c'est le passé de la nation que Charles-Quint et Philippe II soumirent à de si cruelles expériences. Parmi les époques de cette histoire dont quelques parties commencent seulement à sortir des ténèbres, on peut citer tout le XVIe siècle. Du mouvement de libre pensée qui se produisit alors dans le domaine des choses religieuses, on ne connaît guère que la fin sanglante; on ignore l'énergique persistance qui précéda la crise suprême, les conquêtes durables qui suivirent et compensèrent le tragique dénoûment. Il y a là un spectacle sur lequel l'attention semble se reporter aujourd'hui, et le livre estimable de M. Adolfo de Castro sur l'histoire des protestans d'Espagne (1), les recherches plus intéressantes encore de M. M'Crie, nous invitent à préciser, d'après les écrits des réformateurs eux-mêmes, quel fut leur véri-

(1) On doit toutefois reprocher à M. A. de Castro quelques lacunes et une certaine timidité d'exposition. L'ouvrage de M'Crie, publié il y a quelques années déjà et réimprimé aujourd'hui par le fils de l'auteur, est bien plus complet et plus satisfaisant dans son ensemble.

table rôle, quels services ils rendirent au pays, quels obstacles les firent échouer. Les origines de la réforme en Espagne, les progrès et la fin de ce mouvement hardi, l'histoire de ses principaux chefs, seront tour à tour l'objet de cette étude. On y trouvera la preuve, nous l'espérons, que la victoire de l'inquisition a été toute matérielle, et que la tentative des réformateurs espagnols n'a pas été entièrement stérile. L'inquisition n'a fait en définitive qu'exclure par la terreur l'esprit de réforme du domaine religieux; elle n'a pu empêcher le mouvement de libre pensée que représentent hors du pays les réformés espagnols échappés au supplice, et qu'on peut suivre en Espagne même, dans la littérature, jusqu'à l'avénement de Philippe IV, c'est-à-dire jusqu'au moment où s'éteint la forte race du XVIe siècle.

I.

La contagion s'était manifestée de bonne heure : elle vint d'abord de l'Italie. C'est là en effet que les écrivains connus sous le nom d'humanistes, qui inaugurèrent en Espagne la renaissance des lettres, cherchèrent dès la fin du XVe siècle leurs inspirations. Antonio de Lebrixa est le représentant le plus remarquable de cette classe de penseurs et d'érudits. A leur approche, la vieille scolastique frémit. Le célèbre savant Louis Vivès raconte qu'à Valence, sa patrie, son vieux maître, dévoué à la routine de l'école, faisait déclamer ses élèves contre les novateurs; lui-même avoue qu'il avait composé contre Antonio de Lebrixa des déclamations détestables et vivement applaudies. Des succès de ce genre ne pouvaient séduire un homme tel que Vivès, l'esprit le plus judicieux de son temps. De bonne heure il quitta l'Espagne, et profita si bien de son séjour dans les universités du nord, qu'il ne tarda point à prendre rang lui-même parmi les plus illustres humanistes; il figura, malgré sa jeunesse, entre Érasme et Budée, dans ce glorieux triumvirat du XVIe siècle, où il brilla par le jugement autant que ses deux rivaux par l'éloquence et l'invention. Vivès devina mieux que nul autre le rôle souverain qui était réservé à l'érudition, c'est-à-dire au savoir joint à l'esprit de libre recherche. Il est un de ses écrits surtout qui atteste combien ce génie étendu et pénétrant comprenait l'état et les tendances de son époque : c'est le *Traité des causes de la décadence des études*, son chef-d'œuvre peut-être. Dès le début de sa carrière, il s'était fait connaître par son *Commentaire sur la Cité de Dieu* de saint Augustin. La préface de cette œuvre est un modèle de bon sens et de fine raillerie. On y voit mise à nu l'ignorance prétentieuse de la scolastique monacale; les franciscains et les dominicains y sont vigoureusement raillés : on bat avec leurs propres armes ces infatigables ergoteurs, on les confond avec

des citations empruntées à leurs propres ouvrages : jamais Érasme n'a porté de tels coups. Vivès aimait et vénérait comme un maître l'auteur de l'*Éloge de la Folie;* nul plus que lui ne contribua à répandre ses écrits en Espagne. Cette propagande ne dura guère cependant. Les moines détestaient Érasme, ils abhorraient Vivès. Ce dernier était plus particulièrement l'objet de la haine des ordres mendians, les dominicains et les franciscains, dont il avait démasqué la crasse ignorance et l'insatiable avidité. Vaincus un moment, les moines ressaisirent le sceptre de la scolastique et rentrèrent dans les chaires des universités. Quant aux jésuites, ils n'avaient pas attendu, pour mettre Érasme et Vivès hors de leurs bibliothèques, que le saint-office eût interdit la lecture de leurs écrits; ils les rangeaient parmi les suspects : *autores de sospechosa doctrina,* dit le père Mariana dans une lettre inédite à don Gaspar de Quiroga, inquisiteur général et archevêque de Tolède.

Plus libéral et plus instruit que le clergé régulier, le clergé séculier en vint à s'indigner de ces rancunes monacales. On a conservé d'un chanoine de Salamanque un mot qui est passé en proverbe : *Quien dice mal de Erasmo, ó es fraile, ó es asno.* Il n'en est pas moins vrai que les moines, insensibles à ces épigrammes, eurent raison des humanistes en proscrivant leurs écrits. Telle est la ténacité des préjugés qu'à la fin du siècle dernier, lorsque la munificence d'un prélat ami des lettres permit enfin de donner une édition des œuvres de Vivès, les *Commentaires sur la Cité de Dieu* furent exclus de la collection. « Notre temps, disait Vivès, ne manque pas de vils parasites et d'insignes flagorneurs, dont les douces flatteries fomentent des énormités : *blandis adulationibus facinora fovent.* » Ces courtisans sans vergogne, instigateurs de tant de crimes et de tant de sottises, n'étaient autres que les moines; ils avaient l'oreille des rois, qu'ils gouvernaient par la confession, et diriger la conscience des princes, c'était exercer la puissance suprême.

Vivès n'était pas uniquement un homme d'étude, un humaniste : c'était aussi un penseur, un politique, un publiciste éminent. Un autre enfant de Valence, Federico Furió Sériol, était de la même école. Comme Vivès, il quitta Valence de bonne heure; il alla continuer ses études à Paris, et les acheva à Louvain. Dépassant Érasme, il soutint contre les théologiens catholiques une thèse tout à fait protestante, la convenance et la nécessité des traductions de la Bible en langue vulgaire. Ce qu'il avait publiquement soutenu, il l'imprima, et pour avoir osé écrire ce qu'il pensait, Sériol fut en danger de perdre la vie. Il ne se sauva que par la protection spéciale de Charles-Quint. Son génie politique plaisait à l'empereur, qui l'estimait aussi pour son caractère droit et ferme. Il l'envoya

auprès de son fils comme un conseiller dont les lumières pouvaient éclairer sa conduite. En effet, l'influence de Sériol ne contribua pas médiocrement à la pacification des premiers troubles des Pays-Bas. Son crédit se maintint tant qu'il vécut; mais après sa mort l'inquisition lui fit son procès, et Philippe II n'y trouva point à redire.

Vivès et Sériol appartiennent à la réforme, sinon par leur profession de foi, du moins par leurs idées libérales et hardies, leurs tendances avouées et leurs théories politiques. Ils ne séparent point l'ordre social de l'ordre religieux; ils veulent un gouvernement animé de l'esprit véritablement chrétien, conforme à l'Évangile. L'un et l'autre ont recours à la logique et à l'exposition savante, à la méthode sévère d'argumentation qu'ils ont puisée, non pas dans l'arsenal de la scolastique, mais dans l'étude de l'antiquité, la méditation des saintes Écritures, et surtout dans leurs convictions intimes. Là est le secret de leur force. La critique des humanistes ne suffisait point cependant pour régénérer l'Espagne. Telle était du moins l'opinion des réformateurs religieux qui leur succédèrent, et dont les tentatives datent de la même époque que le grand mouvement qui éclata en Allemagne. De la période de satire et d'ironie, l'idée de réforme entra avec ces hommes hardis dans sa période militante.

Dès l'année 1521, Léon X s'effrayait du nombre considérable d'écrits luthériens qui circulaient en Espagne. Averti à temps, le saint-office redoubla de vigilance, et commença d'établir le cordon sanitaire qui devait préserver la Péninsule. La surveillance s'étendit sur la frontière des Pyrénées et sur les côtes des deux mers. Tout fut vain. Ce fut l'entourage même de Charles-Quint qui s'imprégna d'abord des doctrines réformées. Les Espagnols qui étaient dans la suite de l'empereur entendirent Luther à la diète de Worms : ils frayèrent avec les principaux réformateurs. Mélancthon surtout savait les séduire par les charmes de son esprit, par l'aménité de ses manières. Il eut bientôt gagné des disciples, au premier rang desquels figurent deux hommes également remarquables par leurs talens et leur position : Alfonso Valdès et Viruès. Le premier était secrétaire du chancelier de l'empereur; le second, savant bénédictin, remplissait auprès de ce dernier les fonctions de confesseur et de prédicateur ordinaire. Ils eurent plus tard des comptes à rendre à l'inquisition. Alfonso Valdès se préserva par la fuite; Viruès fut condamné à faire une abjuration solennelle, suivie d'un emprisonnement de plusieurs années. La protection impériale ne put le soustraire à cette humiliation.

Ainsi les premiers symptômes de ce mal contagieux, qui devait un jour éclater en Espagne, se manifestaient dans l'entourage même de l'empereur, chez les hommes qui avaient mission de diriger sa

conscience et de combattre l'hérésie. Viruès eut des successeurs, qui subirent comme lui l'influence des idées nouvelles. Cette circonstance a pu faire soupçonner que les convictions religieuses de Charles-Quint avaient été ébranlées, sinon transformées; mais un pareil soupçon tombe devant sa conduite, notamment devant les mesures atroces qu'il prit dans les Pays-Bas pour contenir le torrent de l'hérésie. Rien n'est plus connu que ces terribles édits qui condamnaient les coupables et les suspects à périr par le feu : les femmes étaient enterrées vives. C'était une loi draconienne avec des raffinemens de supplices qu'aurait pu envier l'inquisition. Ces mesures étaient tellement atroces que Philippe II lui-même crut devoir les adoucir, et les adoucit en effet (*moderó*, dit son biographe Cabrera) dès la seconde année de son règne par un autre édit publié le 28 avril 1556.

On trouve quelques détails bien significatifs sur l'attitude de Charles-Quint vis-à-vis des réformateurs dans l'ouvrage d'un disciple de Mélancthon dédié à ce réformateur (1); l'auteur était un Espagnol fort connu de son temps sous les trois noms de Dryander, Quercetanus, Du Chesne, qui traduisent en grec, en latin et en français son véritable nom de famille : Enzinas. Francisco de Enzinas, né à Burgos, avait accompagné à l'université de Louvain deux frères plus âgés que lui. Le cadet devint professeur en médecine à l'université de Marbourg. L'aîné, nommé Jayme, se rendit à Rome après avoir publié un catéchisme conforme à la foi évangélique. Dégoûté de l'effrayante corruption qu'il trouva dans la capitale du monde chrétien, il allait rejoindre son jeune frère, lorsqu'il fut dénoncé comme hérétique à l'inquisition. Il comparut devant une assemblée d'évêques et de cardinaux, persista dans sa croyance, et fut condamné à être brûlé vif. Il périt sur le bûcher en 1546. Ce fait suffirait, à défaut de tant d'autres, pour mettre à néant l'assertion erronée de Jacques Balmès, qui affirme résolûment que l'inquisition de Rome n'a jamais fait mourir un seul condamné.

Le plus jeune des trois frères Enzinas, Francisco, arrêté sous l'inculpation d'hérésie, en fut quitte pour quelques années de prison. Il a raconté lui-même naïvement et en grand détail l'histoire de sa captivité. Son crime était d'avoir publié une traduction du Nouveau-Testament en langue espagnole. Cette traduction était dédiée à l'empereur Charles-Quint. Le confesseur du monarque, Pedro de Soto, un dominicain fanatique, parut peu sensible à cet hommage, et ce fut lui qui provoqua contre Francisco de Enzinas des mesures de rigueur. Le récit de l'audience où Enzinas présenta sa traduction

(1) *Histoire de l'Estat dv Pais Bas et de la Religion d'Espagne*, par François Du Chesne. — François Perrin, in-12, M.D.LVIII.

des Évangiles à Charles-Quint montre combien était profonde l'ignorance de ce prince, dont la vie se passa au milieu des controverses théologiques. Les aveux mêmes de Charles-Quint, recueillis par l'historien Sandoval, prouvent qu'il n'alla jamais, en fait d'études, au-delà des élémens de la grammaire, et qu'il était encore enfant quand on l'arracha aux leçons de ses maîtres pour l'appliquer aux affaires. C'est pour cette raison qu'il fermait l'oreille aux propositions des hérétiques, craignant de se laisser séduire par leurs doctrines et de n'être pas en état de réfuter leurs argumens. A la diète d'Augsbourg, il avait d'abord refusé d'entendre lire la confession des luthériens; puis, par une inconséquence singulière, il fit traduire cette même confession en latin et en français pour la répandre par toute l'Europe. C'est ainsi que les doctrines luthériennes, mitigées il est vrai, mais réduites en symbole, avaient pu pénétrer en Espagne, non sans y produire une certaine agitation. L'habitude de Charles-Quint dans les affaires de religion était d'ailleurs de suivre aveuglément les maximes des moines ou prélats, ses conseillers. Enzinas nous en cite l'exemple suivant.

Francisco de San-Roman appartenait à une riche famille de commerçans de Burgos. Une question d'intérêt l'ayant amené à Brême, il eut occasion d'entendre prêcher un ministre de la religion, ancien prieur des augustins d'Anvers. Touché de ses paroles, il eut plusieurs conférences avec le prédicateur, et bientôt, oubliant l'objet de son voyage, il se mit à lire et à commenter l'Écriture. Il composa des catéchismes et autres traités religieux, écrivit trois lettres à l'empereur touchant les choses de la religion et la pacification de ses états; puis, avec l'enthousiasme d'un néophyte, il adressa des exhortations pressantes aux Espagnols qui résidaient à Anvers. Ceux-ci le dénoncèrent aux autorités ecclésiastiques, après quoi ils lui persuadèrent de venir les rejoindre. A peine San-Roman était-il arrivé à Anvers que les moines s'emparèrent de sa personne, le soumirent à un interrogatoire sévère, brûlèrent tous ses livres protestans, même le Nouveau-Testament. Quand il eut avoué tout ce qu'on désirait de lui, on le relégua dans une tour solitaire à six lieues d'Anvers, où il passa six mois. Remis en liberté, il ne s'arrêta qu'une vingtaine de jours à Anvers, et sans écouter les conseils d'Enzinas, son compatriote et son ami, il se rendit à Ratisbonne, où se tenait alors la diète (1541). Triomphant de tous les obstacles, il se présenta trois fois à l'empereur, l'engagea à établir dans tout l'empire la vraie religion, celle des protestans, et à veiller au service de Dieu et à la paix de ses états. L'empereur l'écoutait patiemment, lui répondait avec douceur que ces affaires le préoccupaient fort, et qu'il verrait à les terminer de son mieux. La quatrième fois que San-Roman se présenta, les Espagnols se saisirent de lui, et ils allaient le préci-

piter dans le Danube, si l'empereur ne leur eût dit qu'il fallait garder cet homme pour lui faire son procès suivant les lois de l'empire. On dit qu'il fut chargé de chaînes et mis dans une basse-fosse, où il demeura jusqu'à ce que l'empereur revînt d'Afrique. D'autres prétendent, et cette version est la plus accréditée, que le prisonnier, lié sur un chariot, fut traîné à la suite de Charles-Quint, et qu'il le suivit ainsi jusqu'en Afrique, d'où il fut ramené en Espagne après la désastreuse expédition d'Alger. Livré immédiatement à l'inquisition de Valladolid, après quelques mois de tortures il fut condamné à périr par le feu. Le lieu du supplice était hors de la ville, et il fallait pour s'y rendre passer devant une grande croix. Sommé de l'adorer, le condamné refusa. Alors le peuple s'imagina qu'une vertu divine était dans cette croix, puisqu'elle avait repoussé les adorations d'un hérétique; d'un mouvement unanime il se précipita sur elle et la réduisit en menus morceaux, qu'on se partagea comme les débris d'une précieuse relique. San-Roman refusa d'abjurer et fut brûlé vif. Des archers de la garde impériale recueillirent les cendres du corps; l'ambassadeur du roi d'Angleterre, présent à la cérémonie, partageait les convictions du condamné; il le considéra comme un martyr, et fit chercher parmi ses restes quelques parcelles d'os. Tout cela ne put se faire si secrètement que les inquisiteurs n'en fussent instruits; le bruit en arriva jusqu'à l'empereur, qui en fut grièvement offensé. Par son ordre, les archers furent mis en prison, et l'ambassadeur dut s'absenter de la cour pour quelque temps. C'est la première et la dernière fois peut-être que les spectateurs de ces fêtes sanglantes ressentirent un mouvement de commisération et le firent éclater. C'était aussi la première fois que l'inquisition condamnait un Espagnol au bûcher pour crime d'hérésie luthérienne.

Sous le règne de Charles-Quint, on le voit par ces récits d'Enzinas, la réforme avait pénétré en Espagne sans y être ouvertement prêchée; mais dès cette époque les réformateurs espagnols se préparaient à remplir leur mission. L'université d'Alcalá, célèbre dans toute l'Europe, était alors un centre d'instruction où l'on respirait un air de liberté et d'indépendance. Il s'y trouvait un fervent admirateur d'Érasme, Juan Vergara. Les moines le dénoncèrent, et l'inquisition fit instruire son procès. Toutefois l'archevêque de Tolède, Fonseca, obtint la délivrance du prisonnier, mais ce ne fut qu'à la suite de nombreuses démarches, et non sans s'exposer lui-même. Vergara était le disciple du prélat, et le soupçon d'hérésie qui l'avait atteint pouvait retomber sur le maître. La juridiction du saint-office était dès lors toute-puissante, et l'on était bien loin de l'époque où l'archevêque de Tolède pouvait de sa propre autorité assembler les théologiens et les canonistes pour juger des propositions hérétiques.

— Vers la même époque, c'est-à-dire quelques années seulement après la confession d'Augsbourg, vivait à Alcalá le docteur Mateo Pascual, savant théologien, hébraïsant distingué, profondément versé dans la connaissance des Écritures. La lecture de la Bible était alors une mauvaise recommandation. Dans les universités, où la tradition de l'enseignement scolastique régnait encore à côté des méthodes et des principes introduits par la renaissance, on appréciait surtout les dialecticiens, les disputeurs subtils, et par dérision l'on appelait *biblistes* les théologiens qui préféraient la méditation des textes sacrés aux arguties de saint Thomas et de Duns Scot. Bibliste pouvait devenir synonyme d'hérétique. Un jour que Mateo Pascual défendait devant un grand concours d'auditeurs une thèse de théologie, il s'échauffa dans la dispute, et battit pleinement son adversaire; mais celui-ci, reprenant avec malice ce que le docteur avait dit, l'exposa à sa manière, ajoutant comme conclusion que, si les choses étaient telles, il s'ensuivait qu'il n'y avait point de purgatoire. « Et puis? » reprit Pascual, attendant sans doute la suite de ces conclusions. Pour ce seul mot, dont le sens pouvait paraître ambigu, il fut incontinent arraché de sa chaire, traduit devant le tribunal du saint-office et mené en prison. Il y passa des années, tandis qu'on instruisait sa cause. Finalement, n'osant le condamner au feu sur un seul mot, l'inquisition le relâcha, non sans avoir confisqué tous ses biens.

Un nouvel épisode peut servir à caractériser cette période des premières manifestations réformistes en Espagne. Pedro de Lerma, né à Burgos, appartenait à l'une des grandes familles de la Péninsule. Il avait suivi par vocation la carrière ecclésiastique. Docteur de Sorbonne, chancelier de l'université d'Alcalá, chanoine et prédicateur ordinaire de la cathédrale de Burgos, il jouissait d'un revenu considérable; sa réputation s'étendait par toute l'Espagne. Dès sa jeunesse, il avait pris l'habitude de lire et de méditer l'Écriture, et il s'était insensiblement dégoûté des sophismes captieux et des arguties scolastiques. Dans sa vieillesse, il lut les écrits d'Érasme; cette lecture acheva de le détacher de la vieille théologie de l'école. Sa prédication se ressentit de cette double influence; elle prit un caractère qu'on ne connaissait point dans les églises catholiques. Les moines dénoncèrent le prédicateur à l'inquisition. Pedro de Lerma, à l'âge de soixante-dix ans, fut jeté brusquement en prison. L'inculpé récusa hardiment le tribunal, et déclara qu'il ne consentirait jamais à disputer avec des juges ignorans et passionnés. Il les engagea à mander quelque théologien étranger qui pût entendre ses raisons et reconnaître son innocence. Les inquisiteurs, qui faisaient soutenir leur infaillibilité dans les écoles, accusèrent Pedro de Lerma d'avoir proféré un blasphème. Finalement ils le contraignirent à se dédire publiquement, dans toutes les grandes villes

d'Espagne où il avait prêché, de onze propositions qualifiées hérétiques, malsonnantes, scandaleuses, exécrables. Après cette humiliante palinodie, il fut rendu à la liberté. C'était en 1537. Pedro de Lerma se retira à Burgos, où le vit Enzinas, son neveu, qui rapporte longuement cette histoire. Le vieil athlète ne put dévorer son chagrin, et il résolut d'aller finir ses jours loin de sa patrie. Il s'embarqua pour la Flandre, et de là se rendit à Paris, où il reçut les honneurs qui étaient dus à sa réputation et à son grand âge : il était le doyen des théologiens de Sorbonne. Il mourut à Paris au mois d'août de l'année 1541. Pedro de Lerma peut être considéré comme le premier réformateur de l'Espagne, d'autant que le caractère de sa prédication se retrouve tout entier dans ses successeurs. Aucun d'eux ne se dit luthérien; ils prêchent tous la doctrine évangélique, comme aux temps primitifs de l'église; ils déclarent unanimement que leur foi tout entière repose sur la connaissance des Écritures, et que c'est de la Bible qu'ils tirent tout leur savoir. De même San-Roman, quand il fut arrêté à Anvers, s'écriait : « Je ne suis point luthérien, mais je fais profession de la sagesse éternelle et de la doctrine du fils de Dieu. »

Que conclure de tous ces exemples? Que les inquisiteurs et les moines, sous le prétexte de confirmer la foi et d'entretenir l'unité de l'église en maintenant le dogme inaltérable, élevaient leur propre autorité au-dessus de celle des Écritures. C'est en vain que les chrétiens sincères s'efforçaient, en remontant à la source de la religion, c'est-à-dire à l'Évangile, de ramener les temps de la primitive église et cette liberté sans licence que pratiquait saint Paul, quand il disait en face à saint Pierre « qu'il ne marchait pas droitement selon l'Évangile, » parce qu'en s'écartant des païens convertis il semait la division dans la communauté naissante. L'inquisition redoutait à l'égal du diable cet esprit d'examen et de critique, né de la renaissance, qui déjà pénétrait de tous côtés dans les vieilles institutions. La logique de leur principe, autant que la nécessité, forçait les défenseurs de la politique romaine de repousser, de poursuivre cette curiosité dangereuse, dont on ne prévoyait que trop les effets. Au point de vue de l'autorité infaillible, la violence et la force étaient des argumens péremptoires bien plus efficaces que les disputes, car la dispute laisse toujours à l'adversaire la liberté de recommencer l'attaque, tandis que l'inquisition argumentait de telle façon qu'on ne pouvait jamais lui répondre. Bientôt cependant il ne lui suffit plus d'ôter la parole à ses adversaires, c'est à leur vie même qu'elle s'attaqua. La période des persécutions suivit la période militante, comme celle-ci avait succédé au mouvement satirique représenté par les humanistes.

Dans un codicille dicté douze jours avant sa mort, Charles-Quint

recommandait à son fils d'écraser les hérétiques, de les châtier d'une façon éclatante, sans égard pour la qualité des coupables, et de poursuivre contre eux une guerre d'extermination sans trêve ni merci. Pour assurer la prospérité du royaume et son propre repos, il lui recommandait encore de protéger l'inquisition pour tout le bien qu'elle avait fait et tous les services qu'elle devait rendre encore. Telle est en substance la dernière pensée politique du plus puissant monarque qui ait existé depuis Charlemagne. Les lettres qu'il écrivait à sa fille, alors régente d'Espagne, les messages fréquens qu'il adressait à l'inquisiteur général et au président du conseil de Castille sont empreints du même esprit. Ses volontés furent ponctuellement exécutées. Son successeur inaugura un nouveau système de gouvernement. Charles-Quint avait passé sa vie à courir l'Europe, et l'on a vu comment le résultat de ses courses fut de propager malgré lui les doctrines qu'il détestait. Quand il mourut, le mal était fait, et ce fut pour le couper à sa racine que Philippe II s'enferma en Espagne pour ne jamais plus en sortir, et enferma l'Espagne avec lui. A ce prix, il la sauva de la contagion, en usant largement du fer et du feu. Un mot de lui le peint tout entier : « Je perdrais mes états et cent fois la vie, si j'avais cent vies, plutôt que de consentir à régner sur des hérétiques. »

Le protestantisme espagnol ne s'en fortifiait pas moins hors de l'Espagne. Des prosélytes de la doctrine évangélique, isolés ou réunis, travaillaient à Naples, à Francfort, à Genève, dans les villes protestantes de l'Allemagne et des Pays-Bas, à la propagation de la religion réformée. Une véritable correspondance littéraire s'établit régulièrement entre les protestans de la Péninsule et leurs coreligionnaires expatriés. Médina-del-Campo et Séville devinrent les deux principaux centres de la propagande religieuse; les ouvrages de religion, en latin ou en espagnol, se vendaient à vil prix, et n'en circulaient que mieux. Quand la surveillance de l'inquisition eut rendu plus difficile l'introduction des livres suspects, les ouvrages destinés aux protestans espagnols furent déposés à Lyon, d'où ils pénétraient en Espagne par les frontières de l'Aragon et de la Navarre. En 1557, un homme intelligent autant qu'intrépide, Julian Hernandez, plus connu sous le nom de Julianillo ou Julien le Petit, partit de Genève, où il était correcteur d'imprimerie, et introduisit en Espagne des tonneaux à double fond qui contenaient une petite quantité de vin de France et un très grand nombre de livres protestans, parmi lesquels plusieurs exemplaires de la traduction espagnole du Nouveau-Testament du docteur Juan Perez. Ces livres furent laissés en dépôt dans un couvent dont les moines partageaient pour la plupart les doctrines de la réforme. Un traître dénonça la contrebande, et l'inquisition fit arrêter d'un seul coup huit cents personnes. Comment

la réforme avait-elle fait tant de progrès? C'est ce qu'il faut expliquer brièvement.

En 1530 vivait à Séville un jeune homme de Lebrixa dont la vie était loin d'être exemplaire. Par un changement subit dans sa conduite, il renonça aux plaisirs mondains, et il se mit à lire et méditer la Bible avec ardeur. Rodrigo de Valer (c'était son nom) reconnut bientôt l'ignorance de ceux qui avaient charge d'âmes, et il reprocha hautement au clergé son incurie et ses vices. Dénoncé à l'inquisition, il échappa au supplice, parce qu'on le crut fou. Toutefois ses biens furent confisqués, et on le força d'assister tous les dimanches, revêtu d'un *san benito*, à l'office de l'église San-Salvador. Rodrigo était fort attentif au sermon : quand le prédicateur ne raisonnait pas à son goût, il ne se gênait pas pour le contredire et le redresser. Sa propagande pouvait devenir dangereuse, l'inquisition en fut alarmée; elle l'éloigna de Séville et l'envoya dans un couvent de San-Lucar, où il mourut âgé de cinquante ans. Longtemps après sa mort, on montrait encore dans la cathédrale de Séville son habit de pénitence, un grand *san benito*, au-dessous duquel on lisait en grosses lettres « Rodrigo de Valer, apostat et faux apôtre. » Les protestans espagnols en firent une espèce de prophète, un inspiré. Inspiré ou non, Rodrigo de Valer peut être considéré comme le premier promoteur de la doctrine évangélique en Espagne. C'est lui qui professa le premier en public, en dehors de toute influence étrangère, le christianisme selon l'Évangile; c'est lui qui instruisit ou du moins qui prépara à l'instruction religieuse le docteur Juan Gil ou Egidius, un autre chef de la réformation espagnole.

Juan Gil était chanoine magistral de la cathédrale de Séville. Sa réputation de savoir lui avait valu cette dignité, où il avait été promu par élection, contre la coutume du chapitre, qui nommait au concours. Élevé dans les disputes de l'école, où il excellait, Egidius entendait peu la prédication. Rodrigo de Valer devina sous le disputeur scolastique le grand prédicateur; il le vit, eut avec lui de fréquens entretiens, lui conseilla de puiser dans l'étude des livres saints l'inspiration qu'il cherchait en vain dans ses auteurs. Bientôt Egidius prêcha comme on ne prêchait plus en Espagne, avec simplicité, avec onction, et son succès fut grand. Charles-Quint l'appelait à l'évêché de Tortose en 1550. C'était après Tolède le siége le plus riche de l'Espagne. Cette marque de haute faveur causa la perte d'Egidius. Sa nomination irrégulière comme prédicateur lui avait déjà fait beaucoup d'ennemis; quand ils le virent comblé d'honneurs, leur haine éclata. Il fut accusé de propager des doctrines suspectes, et l'on n'oublia pas de représenter au saint-office qu'en 1545, lors de la condamnation de Rodrigo de Valer, Juan Gil avait intercédé pour l'accusé. Jeté en prison, Egidius écrivit

son apologie; mais cette pièce tourna contre lui, car on y surprit des propositions hétérodoxes. Cependant le prédicateur de Séville avait à la cour des amis qui travaillaient à le sauver. L'empereur lui-même intervint, ainsi que le chapitre de la cathédrale, particulièrement intéressé à obtenir un jugement favorable, puisque l'accusé était un de ses membres. Il n'en fallut pas moins se résigner à une rétractation publique, qui eut lieu dans la cathédrale de Séville le dimanche 21 août 1552. Egidius fut condamné au silence. La confession, la prédication, la discussion en public lui furent interdites durant dix ans. Il passa trois années dans les prisons du saint-office, au château de Triana, et mourut peu de temps après avoir recouvré sa liberté, en 1556. En 1560, l'inquisition intenta de nouveau un procès à sa mémoire : ses restes exhumés furent brûlés avec son effigie, et son nom fut déclaré infâme. Pareille chose se reproduisit bien des fois sous Philippe II, en cela bien différent de son père, car celui-ci n'allait point jusqu'à troubler les cendres des morts. En 1547, quand il entra à Wittemberg après capitulation, comme on le pressait de faire déterrer le cadavre de Luther et de jeter ses restes au vent : « Non, dit-il, je fais la guerre aux vivans, et non pas aux morts. Laissons ses os reposer en paix : il a déjà trouvé son juge. »

Egidius avait eu pour condisciple à l'université d'Alcalá (1) Constantino Ponce de la Fuente, célèbre par son savoir et par son esprit caustique. Chapelain de Charles-Quint et l'un de ses prédicateurs ordinaires, Constantino suivit l'empereur en Allemagne. A son retour, il fut nommé prédicateur de la cathédrale de Séville, place laissée vacante par la mort d'Egidius, qu'il s'efforça d'imiter. Quelques précautions qu'il prît, il ne put échapper à la surveillance des jésuites non plus qu'à celle des dominicains. Il fut mandé devant l'inquisition; mais celle-ci hésitait à procéder sur de simples soupçons contre un homme populaire et qui jouissait de quelque crédit à la cour. Constantino fut obligé de renouveler bien des fois ses visites au saint-office, qui siégeait alors dans un château-fort du faubourg de Triana. Comme il sortait un jour d'un interrogatoire, ses amis lui demandèrent ce que lui voulaient les inquisiteurs : « Ils veulent me brûler, mais ils me trouvent encore trop vert. » Ce que les délateurs n'avaient pu faire, le hasard le fit. Constantino avait déposé ses livres suspects et la plupart de ses écrits dans la maison d'une riche

(1) On a vu que les principaux réformateurs espagnols étaient sortis de cette université célèbre, fondée par le cardinal Ximenès de Cisneros en 1499. Quinze ans après sa fondation, elle publiait sous les auspices du fondateur la première bible polyglotte, connue sous le nom de bible d'Alcalá. Hellénistes et hébraïsans accouraient à l'envi vers ce centre des études orientales, d'où devait sortir Benito Arias Montano, le plus illustre des orientalistes espagnols, l'éditeur de la bible polyglotte d'Anvers, publiée moins de soixante ans après celle du cardinal Ximenès.

dame de Séville attachée aux idées nouvelles. Un domestique infidèle dénonça cette dame, dont le fils, surpris par une visite des familiers du saint-office, livra lui-même les écrits de Constantino. C'était plus qu'il n'en fallait pour le perdre. Conduit dans les cellules de l'inquisition, il avoua que ses doctrines étaient conformes à ce qu'il avait écrit; mais ses aveux ne compromirent personne. On rapporte que Charles-Quint, en apprenant son arrestation, s'écria : « Si Constantin est hérétique, il est grand hérétique. » Et en effet, ajoute naïvement Sandoval, les juges qui le condamnèrent l'ont reconnu tel. Enfermé dans un cachot infect, privé d'air et de lumière, Constantino succomba, et les inquisiteurs répandirent le bruit qu'il avait lui-même mis fin à ses jours.

L'église de Séville n'en était pas moins constituée, grâce aux efforts d'Egidius, de Constantino et d'un autre élève de l'université d'Alcalá, le docteur Vargas. Un second foyer principal de propagande réformiste existait à Valladolid, et les deux églises communiquaient entre elles. Il n'est pas étonnant que le protestantisme ait pris consistance dans deux villes aussi considérables que Séville et Valladolid. Séville était le grand entrepôt du commerce des deux mondes, le rendez-vous de tous les peuples. Valladolid jouissait de tous les avantages d'une capitale sans en avoir le titre : les rois d'Espagne y résidaient de préférence. Ce furent les deux centres de la réforme, et c'est là qu'il faut étudier le protestantisme espagnol dans ce que nous avons appelé la période des persécutions.

L'inquisiteur général, au commencement du règne de Philippe II, était Fernando de Valdès, archevêque de Séville. Sans se laisser toucher par les avis multipliés de Charles-Quint, Valdès resta fidèle à la méthode qui lui était propre; il temporisa, procéda avec lenteur. On put croire, pendant qu'il préparait la ruine de l'hérésie, que l'inquisition était endormie, et jamais elle ne fut plus vigilante. Le grand-inquisiteur envoya partout ses émissaires, multiplia ses espions, attendit patiemment les dénonciations volontaires, les rapports des délateurs, et quand il fut sûr de sa proie, il frappa un coup décisif : les hérétiques furent arrêtés le même jour dans plusieurs endroits à la fois. De même au XIVe siècle, lors du grand massacre des Juifs, le signal fut donné instantanément, et l'exécution simultanée dans toutes les villes du royaume. On traîna les procédures en longueur, non-seulement à cause du grand nombre des inculpés, mais encore dans l'espoir que les tortures amèneraient des aveux plus complets et révéleraient des complices. Enfin, quand les procès furent instruits, on songea à préparer le *triomphe*. C'était le nom de la cérémonie que l'inquisition célébrait avec grand apparat avant de livrer les coupables au bras séculier; c'était aussi ce qu'on appelait un *acte de foi*, non sans raison, observe un réforma-

teur espagnol, car c'est dans cet acte que chacun montre au public accouru à la fête le vrai fondement de ses croyances, les uns en niant leur foi, les autres en lui rendant témoignage.

C'est le 21 mai 1559 que fut célébré à Valladolid le premier acte de foi en l'honneur des protestans. La régente d'Espagne, en l'absence de Philippe II, présidait la cérémonie. Elle était accompagnée du jeune prince don Carlos et de tout ce que la cour avait de plus brillant. Les accusés étaient au nombre de trente. Deux surtout méritent quelque attention, Augustin Caçalla et le bachelier Herrezuelo. Le premier était de race juive, chanoine de Salamanque et ancien prédicateur de Charles-Quint. Son séjour en Allemagne l'avait converti à la religion réformée. De retour en Espagne, il se livra à une propagande très active : il pouvait passer pour le chef des protestans de la Vieille-Castille. Le cœur lui faillit en face de la mort. Il abjura, se rétracta, et obtint, à force de pusillanimité, qu'on l'étranglât avant de le livrer aux flammes. Bien différente fut la fin du bachelier Herrezuelo. Il refusa de se rétracter, et sa contenance plus que sévère montra à sa jeune femme, doña Leonor de Cisneros, tout le mécontentement que lui causait sa faiblesse. Celle-ci n'avait que vingt-quatre ans. Arrêtée en même temps que son mari, mais séparée de lui, elle s'était laissé persuader de ne pas mourir. Soumise à une pénitence humiliante, elle puisa cependant des forces dans l'exemple de son mari; elle mourut neuf ans après lui, et du même supplice. La fermeté d'Herrezuelo passa en proverbe; on disait en Castille, pour désigner un homme entêté : *Porfiado y cabezudo como Herrezuelo.* Les autres accusés furent condamnés, les uns au bûcher, les autres à une prison perpétuelle, quelques-uns à des pénitences ridicules ou odieuses, tous à la perte de leurs biens au profit du saint-office. Ce tribunal faisait parfois grâce de la vie, mais il ne cédait jamais sur le chapitre de la confiscation. Philippe II, protecteur constant de l'inquisition, avait remis en vigueur une loi de Ferdinand le Catholique, par laquelle les délateurs avaient droit au quart des biens des accusés. Dans ce même acte de foi, on brûla les restes exhumés de doña Leonora de Vibero, mère d'Augustin Caçalla, convaincue d'avoir favorisé les hérétiques. Sa maison, rendez-vous des religionnaires, fut rasée, et sur les ruines fut dressée une pierre monumentale qui est restée debout jusqu'en 1809. A cette époque, un général français la fit abattre et la laissa sur place, comme pour faire honte au peuple qui avait respecté près de trois siècles ce monument du fanatisme (1). Le premier auto-da-fé de Val-

(1) Ce monument, relevé par Ferdinand VII, a disparu sous la régence d'Espartero; la rue, qui s'appelait « Calle del Rotulo de Cazalla, » échangea en même temps son nom contre celui de « Calle del Doctor Cazalla. »

ladolid, dont il existe de nombreuses relations, n'était cependant que le prélude d'une fête plus solennelle.

Philippe II, averti des dissensions qui menaçaient l'unité religieuse de l'Espagne, se hâta de quitter les Pays-Bas. Débarqué au milieu d'un naufrage, il se rendit immédiatement à Valladolid, y entra sans cérémonie, et assista dès le lendemain 8 octobre 1559 à un acte de foi, préparé pour lui faire fête. Les accusés étaient au nombre de quarante, parmi lesquels beaucoup de femmes. Le sermon de la foi fut prêché par don Juan Manuel, évêque de Zamora, du sang royal de Castille. Dans le premier acte de foi, l'on avait remarqué l'audace de l'inquisiteur Francisco Vaca, qui avait exigé de la régente et du prince des Asturies le serment de protéger, de défendre l'inquisition. Au commencement de la cérémonie, l'inquisiteur général, archevêque de Séville, cria au roi : *Domine, adjuva nos.* Aussitôt Philippe se leva, tira son épée, et le grand-inquisiteur lut une formule de serment par laquelle le monarque assurait « toute la faveur nécessaire au saint-office de l'inquisition et à ses ministres contre les hérétiques et les apostats, contre ceux qui pourraient les protéger et les défendre, contre toute personne qui, directement ou indirectement, empêcherait l'exécution des décrets du saint-office. » Le roi dit : « Je le jure. » On sait qu'il tint son serment.

Parmi les accusés figurait au premier rang don Carlos de Sesse, noble véronais, d'autres disent florentin, distingué par Charles-Quint à cause de ses talens, et allié par sa femme aux plus nobles maisons d'Espagne. Ni tortures, ni menaces n'avaient pu ébranler ses convictions. La veille de sa mort, il avait rédigé une profession de foi digne d'un martyr. Llorente, qui l'a lue, affirme qu'il est impossible de rien voir de plus énergique. Don Carlos de Sesse fut condamné à être brûlé vif; en allant au bûcher, il passa devant le roi, et s'arrêtant : « Comment osez-vous me faire brûler? » Et le roi : « Si mon fils était aussi mauvais que vous, je porterais moi-même le bois au bûcher. » Et il lui fit mettre un bâillon. Arrivé sur le lieu du supplice, quand le bâillon lui fut ôté, le condamné eut encore la force de dire : « Mettez vite le feu; si j'en avais le temps, je vous démontrerais que vous courez à votre perte, à moins de faire comme moi. »

L'historien Cabrera rapporte que non-seulement Philippe II assista lui-même au supplice, mais que les gardes-du-corps prêtèrent leur aide aux exécuteurs du saint-office. Douze personnes furent livrées aux flammes; les autres eurent la vie sauve moyennant la perte de leurs biens et quelques pénitences plus ou moins rigoureuses. Ainsi furent assurées les choses de la religion, suivant l'expression de Herrera. Après l'acte de foi d'octobre 1559, Philippe quitta Valladolid pour aller présider les cortès à Tolède; mais il célébra

auparavant son mariage à Guadalaxara avec Élisabeth de Valois. A Tolède, l'inquisition trouva plaisant de donner une nouvelle représentation tragique à la cour et aux cortès. Dans ce troisième acte de foi périrent un jeune protestant d'Augsbourg et quelques hérétiques des Pays-Bas. Des archers de la garde, des gentilshommes du palais, figurèrent comme accusés dans la cérémonie. Des grands d'Espagne suspects d'adhérer en secret à la doctrine évangélique n'échappèrent aux poursuites du saint-office qu'en donnant quelques onces de leur sang pour être brûlé en signe de satisfaction.

A Valladolid, la répression avait été terrible; toutefois l'hérésie ne fut point immédiatement extirpée. Caçalla avait fait des prosélytes, bien qu'il eût déclaré jusqu'à la fin qu'il n'avait jamais dogmatisé. Plus de vingt ans après sa mort, des disciples courageux lui donnèrent un éclatant démenti. Je n'en veux d'autre preuve qu'un horrible épisode. Sous le pontificat de Grégoire XIII, en 1581 ou 1582, un gentilhomme de Valladolid dénonça ses deux filles à l'inquisition comme hérétiques. L'inquisition les menaça de les condamner au feu; le père demanda la permission de les emmener pour les faire instruire dans sa maison. Les convertisseurs se présentèrent en foule; mais les jeunes filles, instruites et versées dans la lecture de la Bible, tinrent ferme contre les argumens. Il fallut renoncer à rien obtenir par la discussion; le père jugea le moment venu d'exécuter un projet qu'il avait conçu depuis longtemps. Se constituant de sa propre autorité le juge de sa famille, il condamna ses filles à mort, à la mort des relaps et des hérétiques, et lui-même fut le bourreau. Il dressa un bûcher dans la cour de sa maison, y fit monter les victimes, y mit le feu, et pas un cri ne s'éleva contre ce fanatique! L'hérésie dans ce temps-là, c'était le déshonneur, l'infamie, la plus affreuse calamité qui pût atteindre une famille. Il faut bien connaître l'Espagne, il faut être né en Espagne pour comprendre le sens du mot *herege*, hérétique : il n'y a rien au-delà. Après avoir raconté cette horrible histoire, un réformateur espagnol se contente de faire cette simple réflexion : « Il ne faut pas trop s'en étonner, car le Seigneur, dans saint Luc, nous a prévenus qu'il en devait être ainsi. Vous serez, dit-il, livrés même par vos pères, par vos frères, par vos parens et vos amis, et ils vous tueront, et à cause de moi vous serez détestés de tous. »

Comme à Valladolid, il y eut à Séville deux grands *triomphes*, l'un en septembre 1559, l'autre en décembre 1560 (1). L'un et l'autre furent célébrés en grande pompe. Comptant sur la présence du roi, le saint-office avait déployé tout son luxe; mais le roi ne put s'y

(1) Dans l'acte de foi du 24 septembre 1559, vingt et un condamnés furent livrés aux flammes, quatre-vingts furent réconciliés, c'est-à-dire soumis à des peines humiliantes. Dans l'acte de foi du 22 décembre 1560, quatorze personnes furent brûlées (dont trois en effigie), et trente-quatre furent réconciliées.

rendre, et il en témoigna ses sincères regrets. Le premier soin des inquisiteurs fut de faire raser la maison d'une dame nommée doña Isabel de Baena, où les coreligionnaires tenaient leurs conférences. Sur un monceau de décombres, une pyramide fut dressée avec une inscription commémorative : *Para eterna infamia de los desatinados hereges* (pour l'éternelle infamie de ces insensés d'hérétiques).

La première victime de l'acte de foi du 24 septembre 1559 était le fils du comte de Bailen, Juan Ponce de Leon. Sa bienfaisance sans faste l'avait rendu populaire. Depuis sa conversion aux doctrines de la réforme, il vivait dans une maison retirée, qu'il ne quittait que pour aller hors de la ville visiter le champ où l'inquisition faisait exécuter ses arrêts. D'un caractère mélancolique, il avait peut-être un pressentiment de sa fin prochaine, et il allait méditer en face de ce *brûloir* (*quemadero*) où lui-même devait monter. Dans les prisons du saint-office, il eut un moment de faiblesse; il céda aux instances d'un confesseur opiniâtre. Par ce fait seul, il était réconcilié à l'église; mais la veille du triomphe il refusa la confession et déclara hautement sa foi. Il mourut par le feu, et dans le procès-verbal de la cérémonie on voit qu'il avait persisté jusqu'au bout dans les opinions luthériennes : *Juan Ponce de Leon, quemado por herege luterano pertinaz*. Raymundo Gonzalez de Montès, écrivain protestant, a consigné l'histoire de Juan Ponce de Leon, qu'il avait personnellement connu, dans le récit qu'il a fait des actes de foi de Séville.

Parmi les condamnés, on remarquait un groupe de quatre femmes, Isabel de Baena, Maria Viruès, Maria Coronel et Maria de Bohorques; celle-ci avait à peine vingt ans. D'une beauté remarquable et d'une rare instruction, elle avait eu pour maître le docteur Egidius. Familière avec les choses les plus difficiles de la religion, possédant les textes de l'Écriture, elle confondait les théologiens qui avaient entrepris de la ramener. Comme elle parlait à merveille, on lui mit un bâillon; mais au dernier moment, quand on lui rendit la parole pour lui laisser la liberté d'abjurer, elle exhorta ses compagnes à persévérer, et elles persistèrent jusqu'à la mort. Avec non moins de constance que Maria de Bohorques mourut une jeune fille, Francisca de Chavez, religieuse du couvent de Santa-Isabel. Comme Maria de Bohorques, elle avait reçu les leçons d'Egidius. Ame intrépide dans un corps frêle, on rapporte que, dans ses réponses, Francisca faisait rougir les inquisiteurs : elle les appelait sans détour « chiens muets » et « race de vipères. » Pour atténuer l'impression que devait produire le spectacle de ces faibles femmes, si fermes devant le bûcher, on les étrangla avant de les livrer aux flammes. C'était un adoucissement au supplice du feu, et l'inquisition en usait souvent même envers les condamnés les plus tenaces, non point par

un sentiment d'humanité, mais pour ôter aux martyrs la gloire de leur constance inaltérable, et persuader à la foule qu'ils mouraient convertis.

Un autre de ces martyrs, Fernando de San-Juan, était le directeur d'un collége de Séville. Chargé d'instruire les enfans dans les principes de la religion, il les initia aux doctrines évangéliques. Dénoncé comme luthérien, il avoua dès le premier jour, et, malgré cet aveu, il fut soumis à d'atroces tortures : un reste de vie lui fut laissé pour attendre le jour du supplice. Sa face n'avait plus rien d'un homme, son corps n'était qu'un cadavre vivant; son âme n'avait jamais fléchi. Trois jours avant sa mort, il eut encore assez d'énergie pour raffermir le courage d'un jeune moine que les tourmens avaient ébranlé. Ils moururent ensemble. Sommé de se rétracter au dernier moment, il répondit qu'il n'en ferait rien; on lui remit le bâillon, et il fut brûlé vif.

Le pasteur de l'église réformée de Séville, Cristobal de Losada, était un médecin que l'amour avait converti à la foi protestante. Le père de la jeune fille qu'il aimait, fermement attaché aux doctrines de la réforme, voulait un gendre qui partageât ses croyances. Soit amour, soit désir de s'instruire, Losada fit des progrès si rapides comme disciple du docteur Egidius, qu'il fut jugé digne de diriger cette église, à laquelle il s'était voué. Il fut arrêté l'un des premiers. Les plus zélés théologiens s'évertuèrent à le ramener, et jusqu'au dernier moment disputèrent avec lui. Losada s'exprimait avec une aisance merveilleuse. La dispute avait commencé en espagnol; les argumentateurs, craignant l'effet de cette prédication, continuèrent l'argumentation en latin. Losada, entraîné par la dispute, se mit à parler dans cette langue avec une élégante facilité. Tous ceux qui pouvaient l'entendre admiraient un homme qui, au seuil de la mort, conservait sa présence d'esprit et se montrait encore excellent humaniste. Losada fut brûlé vif.

Julian Hernandez, natif de Villaverde-de-Campos, avait été élevé en Allemagne. Vivant sans cesse au milieu des hommes les plus instruits, il s'était attaché aux doctrines des réformateurs, et avait conçu le projet de les répandre en Espagne. Il était dévoué, résolu et d'une énergie qui contrastait singulièrement avec sa frêle complexion. Julian passa trois ans dans les prisons du saint-office; il ne parut que dans l'acte de foi de 1560. On avait espéré qu'il ferait des révélations : chaque interrogatoire amenait de nouvelles tortures; mais ce corps chétif était rompu à la souffrance, l'âme restait ferme, et chaque supplice était pour le patient l'occasion d'un nouveau triomphe. Quand de la salle de torture on l'emportait brisé dans son cachot, il avait l'habitude de chanter ce refrain :

Vencidos van los frailes,
Vencidos van,
Corridos van los lobos,
Corridos van,

qu'un vieil auteur français traduit ainsi :

Les cafards, le nez en terre,
Vaincus s'en vont,
Fuyant comme loups grand'erre
Quand chassez sont.

Le jour du supplice, quand il fut au milieu de ses coreligionnaires, dans la cour du saint-office, où les accusés venaient revêtir leur habit de cérémonie, un *san benito* et une tiare de papier (*coroza*), il ranima leur courage par cette courte harangue : « Allons, frères, ayez du cœur; voici l'heure où, soldats de Dieu, nous devons combattre vaillamment et rendre témoignage à l'éternelle vérité. Bientôt chacun de nous, éprouvé à son tour, triomphera dans le ciel. » Un bâillon interrompit son discours. Sur le bûcher, un satellite de l'inquisition lui perça le cœur d'un coup de lance; ainsi cet homme intrépide périt d'un double supplice, par le fer et par le feu.

Parmi les victimes des actes de Séville, nous rencontrons maintenant des moines même. Raimundo Gonzalez de Montès a raconté en grand détail la persécution des hiéronymites de San-Isidro. Ce couvent était devenu un des centres du protestantisme en Espagne. Dès l'année 1557, douze religieux en étaient sortis pour échapper à l'inquisition. Ils s'étaient donné rendez-vous à Genève, où ils se rencontrèrent en effet après avoir couru des risques sans nombre. Le prieur, le vicaire et l'économe de la communauté faisaient partie de cette colonie d'émigrans, à laquelle avait voulu se joindre le prieur de Valle-de-Ecija, autre monastère du même ordre. Lors de la grande persécution de 1559, six ou sept religieux de San-Isidro parvinrent encore à s'évader et allèrent rejoindre leurs frères de Genève. Quant à ceux qui n'eurent point le pouvoir ou la volonté de les suivre, ils furent pour la plupart jetés en prison, condamnés à subir des traitemens cruels et enfin le supplice du feu. Plusieurs années durant, il n'y eut point à Séville d'acte de foi où l'on ne vît figurer quelque religieux de ce monastère. Ainsi s'était glissée jusque dans les rangs de la milice pontificale la contagion de l'hérésie. Presque tous les ordres religieux qui étaient alors en Espagne furent atteints dans quelques-uns de leurs membres. Parmi les dominicains mêmes, la réforme trouva des adhérens. Entre tous se distinguèrent les hiéronymites, si chers à Charles-Quint. Le confesseur et le chapelain qui l'assistaient à ses derniers momens dans le couvent hiéronymite de Yuste étaient deux moines de l'ordre de Saint-Jérôme,

fray Juan de Regla et *fray* Francisco de Villalba. Le premier, accusé de partager les opinions de la réforme, dut s'expliquer devant l'inquisition et rétracter publiquement quelques propositions malsonnantes. La peur du danger qu'il avait couru le rendit féroce; il devint un persécuteur zélé de l'hérésie. Le second, devenu après la mort de Charles-Quint prédicateur de Philippe II, fut arrêté par la suite sous la même inculpation, et n'échappa que par la mort à une condamnation inévitable. Les inquisiteurs fermaient les yeux sur les fautes les plus graves contre les mœurs et la discipline; mais en matière de dogme ils étaient intraitables. De là tant de délations où éclataient les haines monacales et les rancunes théologiques.

Le dernier acte de foi célébré à Séville nous montre en effet ces haines et ces rancunes poursuivant un des chefs de la réforme jusque dans la tombe. Constantino de la Fuente fut brûlé en effigie. Cette effigie était si parfaite qu'elle reproduisait merveilleusement tous les traits de l'original. C'était une statue d'un travail achevé, représentant le célèbre réformateur dans l'attitude qui lui était familière lorsqu'il prêchait dans la cathédrale de Séville. La mort l'avait soustrait au supplice; mais l'inquisition avait fait exhumer ses os pour les livrer aux flammes avec ceux d'Egidius. Ainsi les deux grands promoteurs de la réforme, arrachés à la paix du tombeau, venaient rendre témoignage à la foi qu'ils avaient propagée, et dont on allait consommer la ruine. Le nom de Constantino était toujours populaire : ni les menaces, ni les menées de l'inquisition n'avaient pu rendre sa mémoire odieuse. Le peuple, qui avait si avidement écouté sa parole, lui donna en ce jour de deuil un dernier souvenir. L'impression produite par son image sur la foule fut bien différente de celle qu'on prétendait produire. Tous les regards étaient fixés sur cette chaire où l'on croyait voir en personne, où l'on croyait entendre celui dont la voix était éteinte depuis trois ans. Les inquisiteurs s'inquiétèrent de la curiosité sympathique des assistans. Quand vint le moment de lire la sentence au réformateur trépassé, le tribunal, violant les règles établies, fit enlever la statue de Constantino et ordonna que la sentence fût lue devant les juges. Ceux-ci occupaient une estrade élevée, et le peuple, à cause de la distance, ne pouvait entendre le lecteur. Cette circonstance donna lieu à un grand tumulte, et les inquisiteurs durent céder aux réclamations de la foule. La statue fut remise en évidence à la place qu'elle avait occupée d'abord, et la sentence fut lue du haut de la tribune. La lecture dura une demi-heure. Tous les griefs portaient sur les écrits de Constantino, que l'on s'était empressé de détruire. Quant à sa personne même, l'arrêt se bornait à dire que les choses qui la concernaient étaient si abominables qu'elles ne pouvaient être révélées sans péché. La statue qui avait joué un rôle si considérable

dans la cérémonie, soigneusement gardée dans le palais de l'inquisition, servit à perpétuer le souvenir de ce jour mémorable où la foi catholique remporta à Séville son dernier triomphe sur l'hérésie : c'était le 22 décembre de l'année 1560.

Avant de tirer le rideau sur ces horreurs, il faut ajouter un dernier trait au tableau. Au nombre des victimes de l'inquisition de Séville se trouvait, on l'a vu, une jeune fille, doña Maria de Bohorques. Vaincue par la douleur du tourment, elle eut un moment de faiblesse, et elle avoua qu'elle avait initié sa sœur, doña Juana de Bohorques, aux doctrines de la religion réformée. Doña Juana venait d'épouser don Francisco de Vargas, seigneur de Higuera, représentant d'une illustre maison de l'Andalousie. Quand elle fut arrêtée, elle était enceinte de quelques mois; cette circonstance fit qu'on la traita avec moins de rigueur. Son enfant, né dans la prison, lui fut enlevé au bout de huit jours : on laissa s'écouler une autre semaine, et aussitôt elle fut soumise au régime des autres prévenus. Enfermée dans une étroite cellule, on lui donna pour compagne une jeune fille qui périt plus tard dans les flammes. La jeune femme la consolait et lui prodiguait sur sa natte de roseaux tous les secours qui pouvaient calmer les douleurs produites par la torture. Bientôt doña Juana fut traînée à son tour dans la salle du tourment. Sans pitié pour sa jeunesse, les bourreaux torturèrent ses membres délicats avec une telle barbarie qu'on la rapporta mourante dans sa cellule, où elle reçut de sa compagne les soins affectueux qu'elle-même lui avait donnés; mais la frêle créature n'avait pu résister aux rigueurs du tourment : elle succomba quelques jours après, et le bruit de sa mort se répandit dans la ville, quelques précautions que l'on eût prises pour l'étouffer. Les inquisiteurs craignirent les suites que pouvait entraîner un si triste événement, et ils déclarèrent, dans l'acte de foi, que doña Juana de Bohorques était morte en prison, mais que, son innocence ayant été reconnue après une exacte révision du procès, elle était réhabilitée dans sa réputation.

II.

En définitive, la cause de la réforme en Espagne avait été vaillamment défendue contre l'inquisition. Trois hommes dont le désintéressement ne saurait être mis en doute, Egidius, Constantino et Vargas, avaient fait entendre à l'Espagne de nobles et sévères paroles. Ils agissaient de concert et se partageaient la tâche périlleuse de ramener leurs auditeurs à l'autorité de la conscience. « Prêchant la vertu et la sainteté, dit un contemporain, ils remontaient à la source vive, et le peuple de Séville, en cela le plus heureux de toute l'Espagne, entendit douze ans durant, et non sans fruit, l'Évangile

du Christ dans toute sa pureté. Cette rénovation laborieuse avait fini par produire une abondante moisson. »

L'église de Séville perdit dans Constantino son véritable chef; la mort du pasteur dispersa le troupeau. A partir de ce moment, la cause de la réforme fut frappée en Espagne d'un coup suprême. Dans le reste du pays, les protestans étaient isolés ou ne formaient que des assemblées peu considérables. Séville au contraire comptait un très grand nombre de chrétiens réformés, qui s'attachaient non aux doctrines de Luther, mais à l'enseignement même de l'Évangile. Huit cents personnes de tout rang, de tout âge, furent arrêtées dès les premiers jours de la persécution. Les prisons du saint-office ne pouvaient contenir tous les prévenus : il fallut recourir aux prisons de la ville, aux couvens, aux maisons particulières, aux établissemens publics. « Les inquisiteurs, dit Mac-Crie, étaient comme le pêcheur qui a fait une pêche si abondante que son filet menace de rompre sous le poids. » Condamner tous les inculpés, ce n'était guère possible, et ce pouvait être dangereux. On ne ménagea point les confiscations ni les pénitences, et l'on renvoya, après une longue détention, ceux qui paraissaient moins compromis, non sans les avoir dépouillés. Quant aux personnes que leur nom ou leur mérite personnel mettait en évidence, elles furent condamnées sans merci. A Valladolid, où les disciples de Caçalla imitèrent, sauf quelques exceptions, les faiblesses de leur maître, l'inquisition se montra tout aussi impitoyable qu'à Séville. Une bulle du pape, sollicitée par Philippe II de concert avec l'inquisiteur général, permettait à l'inquisition de faire périr par le fer et par le feu l'hérétique, même repentant, si l'on conservait le moindre doute sur la sincérité de son repentir. C'est ainsi qu'une rétractation, fût-elle sincère, ne préservait pas l'accusé du dernier supplice. Sa vie était à la discrétion des juges de la foi, et ceux-ci, qui vivaient de confiscations, étaient médiocrement enclins à la miséricorde. C'était rendre plus arbitraire encore le pouvoir de Valdès, le grand-inquisiteur d'Espagne. Cependant une bulle du mois de février 1558 vint l'autoriser à citer à son tribunal toute personne suspecte d'hérésie, sans acception de rang ni de dignité : évêque, archevêque, prince, roi ou empereur. A ce dernier trait, on reconnaît la rancune italienne de Paul IV, qui se vengeait à la fois de Charles-Quint et de Philippe II. Celui-ci ne rougissait point de recevoir du pape des ordres non moins humilians pour son père que pour lui-même, et qui mettaient le grand-inquisiteur au-dessus du souverain. Valdès, persécuteur effréné, par ambition autant que par haine, usa largement de ce pouvoir sans limites, et sa lutte contre l'archevêque Carranza mérite d'être racontée ici, comme le dernier et le plus instructif chapitre de l'histoire religieuse que nous avons essayé de retracer.

L'archevêque de Tolède, primat des Espagnes, était après le pape le premier dignitaire de l'église, et l'archevêque de Tolède n'était pas Valdès. Le fanatique cardinal Siliceo (1) venait de mourir, et le grand-inquisiteur, archevêque de Séville, croyait recueillir sa succession. La primatie aurait comblé ses vœux; elle fut conférée à un illustre dominicain, Bartholomé Carranza, de Miranda, une des lumières du concile de Trente. Charles-Quint avait de bonne heure distingué sa haute capacité. En 1542, il le nomma évêque de Cusco; Carranza refusa la mitre. Nommé à l'évêché des Canaries en 1549, c'est encore par un refus qu'il répondit à l'empereur, qui dès lors conçut pour lui une grande estime. Quand l'infant Philippe alla à Londres épouser la reine Marie Tudor, Carranza fut attaché à sa personne. Il se signala en Angleterre par son zèle contre les hérétiques, et la reine nomma Carranza son confesseur. Cet emploi n'empêcha pas le dominicain de continuer à faire brûler des livres, parfois des hommes, avec un zèle de persécution qui lui valut le surnom de « moine noir. » Il méritait doublement ce surnom à cause de son teint olivâtre et de son costume. Avant de passer en Angleterre, sa réputation était solidement établie, non-seulement par l'autorité que lui avaient acquise son savoir et son éloquence, mais encore par la haine qu'il avait fait paraître contre les hérétiques. Chargé par le concile de Trente de dresser le catalogue des livres hétérodoxes ou suspects, il s'acquitta de cette tâche à la satisfaction générale : les ouvrages non répréhensibles furent envoyés au couvent des dominicains de Trente, les autres furent brûlés ou jetés dans l'Adige. Quand le malheureux San-Roman fut brûlé vif à Valladolid pour crime d'hérésie luthérienne, Carranza prêcha le sermon de la foi; tant de titres lui gagnèrent la faveur de Philippe II, et il fut élevé au premier siége épiscopal de l'Espagne. Cette élévation fut la cause de sa ruine. Carranza, averti peut-être par un secret pressentiment, refusa d'abord la dignité qu'on lui offrait : il désigna même trois théologiens d'un grand mérite comme plus dignes que lui de la remplir; mais Philippe II voulut être obéi, fit approuver la nomination par le pape, et le nouvel archevêque reçut ses bulles de confirmation sans les avoir sollicitées. A peine connue de Charles-

(1) Siliceo avait été précepteur de Philippe II. Homme médiocre et de basse extraction, il fut poussé par la faveur à l'archevêché de Tolède. Il avait de fréquens démêlés avec son chapitre; il persécutait les principaux chanoines, les flétrissait publiquement, et allait jusqu'à troubler le repos des morts. En provoquant ces recherches ignominieuses, il prétendait prouver que la plupart des chanoines de Tolède étaient issus de familles juives. Cette circonstance explique une réponse très incisive de Constantino Ponce de la Fuente. Le chapitre de l'église métropolitaine ayant voulu se l'associer, l'illustre théologien déclina cet honneur, non sans ajouter que ses ancêtres dormaient depuis longtemps dans la paix du tombeau, et qu'il n'avait aucune envie de troubler leur sommeil.

Quint, cette nomination provoqua chez le vieil empereur retiré à Yuste un vif mécontentement. Prévenu par son confesseur, Juan de Regla, il avait conçu des doutes sur l'orthodoxie de l'archevêque de Tolède. On assure que, peu de jours avant sa mort, quand le prélat, récemment débarqué en Espagne, vint lui rendre visite, il le regarda sans lui adresser la parole. Ce silence fut considéré comme un blâme de sa conduite. Carranza néanmoins assista l'empereur mourant. Vers la fin de l'agonie, il récita à genoux le psaume *De profundis*, faisant suivre chaque verset de réflexions conformes à la circonstance; puis, se levant, il prit dans ses mains un crucifix, et s'écria : « Voilà celui qui nous a sauvés, tout est pardonné; grâce à lui, il n'y a plus de péché. » Ces paroles ne furent pas du goût de tous les assistans, et sur l'invitation de don Luiz de Avila, *fray* Francisco de Villalba commença une exhortation dans le sens catholique, et dans l'œuvre du salut il fit valoir les propres mérites de l'homme, sans oublier l'intercession des saints. Ainsi (la remarque en a été faite) Charles-Quint, à son lit de mort, put voir les deux religions en présence, et s'il conserva jusqu'à la fin sa pleine intelligence, ce conflit dut profondément troubler son âme et lui rendre l'agonie plus amère.

Les dernières paroles de Carranza à Charles-Quint n'avaient pas été perdues; elles furent rapportées à l'archevêque de Séville, Valdès, par Juan de Regla. Le grand-inquisiteur, ennemi personnel de Carranza, accueillit avidement les dépositions du délateur, et dès lors commença une œuvre d'iniquité qui devait durer près de dix-huit ans. M. Adolfo de Castro a consacré tout un livre de son *Histoire des Protestans espagnols* au récit de la persécution et du procès de Carranza, et il y a mis une impartialité qu'on peut trouver excessive. Deux idées dominent dans ce récit. D'après M. de Castro, Carranza était véritablement un hérétique luthérien; — son procès se prolongea indéfiniment, non par la volonté des inquisiteurs, mais par sa propre faute. De ces deux propositions, la première est plus plausible que la seconde : l'une et l'autre sont d'ailleurs trop absolues, et partant contestables.

L'archevêque de Tolède fut arrêté à Tordelaguna, à une lieue de Salamanque, dans la nuit du 22 août 1559, par les émissaires de l'inquisition. Le célèbre chroniqueur Ambrosio de Moralès a laissé une relation manuscrite de cette arrestation. Le récit de Moralès est simple et émouvant. De Tordelaguna, l'archevêque fut conduit sous bonne escorte à Valladolid et aussitôt enfermé dans les prisons du saint-office. Il y passa quelques années dans le secret le plus absolu. Le grand-inquisiteur Valdès tenait enfin sa proie; il devait être juge dans cette affaire, mais le prévenu le récusa. Le pape autorisa Philippe II à nommer un substitut. Le choix du roi tomba sur l'arche-

vêque de Santiago; mais celui-ci délégua ses pouvoirs à deux conseillers du saint-office. C'étaient deux créatures de Valdès; l'un de ces conseillers, le docteur Diego de Simancas, évêque de Zamora, était l'ennemi particulier de Carranza.

Avant de quitter les Pays-Bas pour aller prendre possession de son siége, l'archevêque de Tolède avait publié à Anvers, en 1558, une exposition de la doctrine chrétienne sous le titre de *Commentaires sur le Catéchisme*, et il l'avait dédiée à Philippe II. Malgré l'approbation donnée à cet ouvrage par des théologiens autorisés et par une commission du concile de Trente, l'inquisition le mit à l'index comme entaché d'hérésie : c'était déclarer l'auteur hérétique et condamner du même coup les approbateurs de son livre. Telle était la crainte qu'inspirait le saint-office, que l'on vit les mêmes théologiens qui avaient appuyé le catéchisme retirer leur approbation et confesser leur erreur. Cette soumission empressée ne put entièrement les sauver de la persécution, et la plupart eurent à subir des pénitences humiliantes. Dans cette lutte entre l'inquisition et l'épiscopat, les évêques faiblirent, et ne firent rien pour maintenir les droits de leur autorité, violés en la personne du primat des Espagnes. Celui-ci languissait dans les cachots de Valladolid, lorsque le concile de Trente, outré de l'audace des inquisiteurs, pressa le pape de remontrer au roi d'Espagne l'iniquité d'un pareil procédé. Pie IV résolut d'évoquer la cause devant un autre tribunal, et transmit des ordres précis au nonce apostolique; mais Philippe II, jaloux de maintenir les priviléges de l'inquisition, obtint que le procès de l'archevêque ne serait point jugé hors de l'Espagne. Pie IV nomma trois juges, dont un avec le titre de légat *a latere*, pour instruire l'affaire sans délai. Les inquisiteurs, qui n'auguraient rien de bon d'un arrêt rendu par ces juges, leur suscitèrent des obstacles infinis, si bien que le procès traîna en longueur. Le pape mourut en 1566. Son successeur, Pie V, était un homme d'un caractère énergique, et de plus un dominicain. A peine monté sur le trône pontifical, il évoqua la cause devant la cour de Rome. Philippe II, poussé par ses conseillers, déclara au nonce apostolique, dans une conférence particulière, que Carranza serait jugé en Espagne et non ailleurs, ou bien qu'il finirait ses jours en prison en attendant la fin de son procès. Le pape insista et menaça Philippe d'excommunication, en même temps qu'il réclamait la destitution de Valdès. Le roi céda, sans toutefois destituer l'inquisiteur. Le 27 avril 1567, Carranza partit de Carthagène, débarqua à Civita-Vecchia le 25 mai, et fut aussitôt conduit à Rome. On lui donna pour prison les appartemens du vieux palais des papes dans le château Saint-Ange. Pie V était indigné contre les inquisiteurs espagnols, et il le témoignait en toute occasion à ceux qui avaient accompagné l'accusé. Ses

dispositions envers ce dernier étaient ouvertement favorables : il se souvenait du zèle avec lequel il avait servi l'église, et comme on le pressait un jour d'interdire la vente du catéchisme incriminé, il répondit en colère que « cet ouvrage n'avait pas été condamné, et que, pour si peu qu'on le poussât, il se sentait très disposé à l'approuver *motu proprio*. »

Cependant il fallait faire traduire en latin les pièces de la procédure pour les juges italiens qui n'entendaient point l'espagnol : ce travail prit beaucoup de temps. Trois ans se passèrent en conférences; l'inquisition d'Espagne envoyait sans cesse des informations et des rapports. Llorente, qui a lu toutes les pièces du procès, a compté plus de vingt-six mille pages d'écriture. Six ans s'écoulèrent sans qu'il fût possible d'obtenir une décision. Pie V mourut le 1er mai 1572, et fut remplacé dans la chaire de saint Pierre par Grégoire XIII. Quelques contemporains prétendent qu'avant sa mort, Pie V avait prononcé une sentence d'absolution; mais cette assertion est dénuée de preuves. Enfin, après quatre années de nouvelles procédures, le 14 avril 1576, Grégoire XIII, suffisamment instruit, à ce qu'il paraît, prononça la sentence définitive. Carranza, seul, tête nue, à genoux devant le pape entouré de ses cardinaux, d'une foule de prélats et de religieux, entendit l'arrêt qui le condamnait à faire une abjuration générale pour s'être entaché des doctrines hérétiques, à rétracter seize propositions malsonnantes contenues dans ses écrits, parmi lesquelles celle-ci : « Le culte des images et des reliques des saints est une institution purement humaine. » Le décret de l'inquisition qui prohibait l'usage de son catéchisme fut confirmé. Suspendu de ses fonctions épiscopales, on lui imposa pour pénitence de passer cinq ans à Orviéto, dans un couvent de son ordre, et de visiter préalablement les sept basiliques de Rome. « Dans l'intention du pape, dit l'inquisiteur Diego de Simancas dans son *autobiographie*, la réclusion et la suspension devaient être à perpétuité; l'âge de l'accusé faisait pressentir qu'il ne vivrait pas au-delà de cinq ans. » Il survécut à peine quelques jours. Transporté dans le couvent de la Minerve, de l'ordre des dominicains, il y mourut épuisé par le chagrin et par les fatigues d'une longue captivité. Simancas prétend qu'après son abjuration, qu'il aurait faite d'un air calme et d'un ton indifférent, le pape lui dit : « A cause de votre longue détention et des services jadis rendus à l'église, la sentence n'a pas été plus rigoureuse; » mais tout ce que dit Simancas n'est point article de foi, et l'on peut justement reprocher à M. de Castro de l'avoir trop fidèlement suivi. Dans le fait, Carranza était déclaré suspect du crime d'hérésie que lui avait imputé l'inquisition; mais l'inquisition l'aurait condamné sans miséricorde à être brûlé vif ou étranglé, tandis que la cour de Rome le condamna seulement à des

peines canoniques et spirituelles, et le déclara absous des censures ecclésiastiques. Si l'absolution était incomplète, c'était enfin une absolution, et ce fait seul condamnait l'iniquité du saint-office.

Carranza mourut le 2 mai 1576, à l'âge de soixante-treize ans. Le pape lui fit de magnifiques funérailles, lui éleva un monument somptueux, et dans une inscription tumulaire il rendit hommage à la pureté de ses mœurs, à sa haute capacité, à son savoir étendu, à son éloquence, à sa charité envers les pauvres; mais ce que l'inscription ne dit point assez, et ce qu'il y eut de plus merveilleux chez cet homme illustre, ce fut sa patience inaltérable. Pendant sa captivité de dix-sept ans, il montra une grande force d'âme; on ne l'entendit jamais se plaindre de l'iniquité de ses juges ni des sourdes menées de ses ennemis. A son lit de mort, au moment de recevoir le saint viatique, il déclara que jamais il n'avait offensé Dieu en matière de foi, que néanmoins il estimait juste la sentence qui avait été prononcée à la suite des raisons et des preuves alléguées contre lui.

Que Carranza fût hérétique, c'est ce que je n'oserais affirmer avec la même assurance que M. de Castro. Il est incontestable que dans ses écrits se trouvaient des propositions analogues à celles des réformateurs allemands; l'auteur déclare lui-même, dès le début de son catéchisme, qu'il veut puiser la doctrine chrétienne aux sources primitives. En cela, il se conformait aux principes professés par l'évêque Prioli, le cardinal Pole, le cardinal Morone, et autres illustres *romanistes*. Il voulait, comme eux, cette réforme mitigée qui devait restituer à la parole écrite l'autorité que lui avait fait perdre la tradition de l'église catholique, sans se séparer toutefois de cette église. Carranza appartient donc à l'histoire de la réforme, non à celle du protestantisme. Il entra pour sa part dans le mouvement de rénovation religieuse, mais non comme les réformateurs de Séville. Ceux-ci appartenaient à une véritable église séparée de la communion catholique : Carranza prétendait rester dans cette communion en corrigeant quelques abus consacrés par le temps, mais qui compromettaient la pureté de la doctrine. Pallavicino, dont on ne récusera pas le témoignage, affirme qu'il n'y avait contre lui que des présomptions et point de preuves certaines. Il ajoute « qu'à sa mort il donna des marques non-seulement d'une foi non corrompue, mais encore d'une dévotion singulière. »

La persécution de l'archevêque Carranza affermit encore le pouvoir sans limites de l'inquisition. Dans ce procès scandaleux, presque tous les théologiens espagnols furent impliqués, notamment ceux qui avaient assisté au concile de Trente. Neuf prélats parmi eux avaient défendu avec une grande force les prérogatives de l'autorité épiscopale. L'inquisition leur fit voir que cette autorité n'était rien à côté de la sienne, et qu'elle était assez puissante non-seule-

ment pour s'attaquer à la première dignité de l'église d'Espagne, mais encore pour ployer le roi à ses volontés et braver impunément les ordres du pape. Ce procès montra combien le sens moral était altéré. On vit des hommes investis de la double autorité du rang et du savoir se ruer à la perte de celui qu'ils avaient naguère aimé, respecté, flatté même, et dont les écrits avaient mérité leurs approbations et leurs éloges. Le célèbre Melchior Cano, l'oracle des théologiens espagnols, se tourna aussi contre Carranza, lui qui avait lutté contre l'archevêque Siliceo, lui qui avait rédigé en 1555 la fameuse consultation de Madrid lors des démêlés de Philippe II avec Paul IV. Et ce n'étaient pas seulement les théologiens et les moines qui s'abaissaient aux délations : le célèbre diplomate et écrivain don Diego Hurtado de Mendoza dénonça Carranza au tribunal du saint-office. Il déposa volontairement contre celui dont il avait peu de temps auparavant accepté une dédicace, et qu'il avait traité en retour de grand orateur, de philosophe accompli, d'excellent théologien. L'archevêque de Tolède avait un mérite trop éclatant pour n'avoir pas beaucoup d'ennemis : il ne fut pas la victime de ses opinions, mais de la haine et de l'envie conjurées. C'est ce qu'a très bien vu un contemporain, un protestant espagnol, qui dit, en parlant incidemment de Carranza, « qu'après avoir été promu au siége de Tolède, il en fut privé à cause de sa religion, ou, ce qui est moins contestable, par suite de la haine que lui portait le grand-inquisiteur, archevêque de Séville. » Selon nous, Raimundo Gonzalez de Montès a deviné le motif véritable des infortunes de Carranza.

Cet épisode termine l'histoire militante de la réformation en Espagne. Après les grands actes de foi de Valladolid et de Séville, la réforme restait vaincue sans espoir de retour; ses partisans isolés ne pouvaient rien espérer de l'avenir. Bientôt l'inquisition triomphante revint à la proie accoutumée, les judaïsans et les Maures. Parfois un protestant figurait sur la liste des *relaps*; mais « c'était, dit M'Crie, comme le grain de raisin ramassé après la vendange. » La moisson avait été coupée en herbe, et tout germe avait péri avec elle. M. de Castro a joint comme appendice à son histoire la biographie de quelques protestans espagnols du XVIIIe et du XIXe siècle. Ces exemples isolés prouvent seulement, à la honte de l'Espagne, que ceux de ses enfans qui ne peuvent se résigner au joug clérical, ni feindre des croyances qu'ils n'ont point, s'expatrient volontiers pour aller vivre en paix ailleurs, dans les pays éclairés où il est permis à chacun d'adorer Dieu à sa manière.

C'est donc au XVIe siècle qu'il faut se placer pour apprécier le vrai caractère du mouvement de réforme religieuse en Espagne. Tous les auteurs catholiques qui ont parlé de cette tentative avortée s'accordent à reconnaître que les doctrines nouvelles avaient gagné

beaucoup de terrain, qu'elles menaçaient d'envahir tout le royaume. Sans doute ils ont exagéré l'importance du mouvement réformiste, afin de faire mieux ressortir les services inestimables que Philippe II et l'inquisition auraient rendus à l'Espagne en la délivrant de l'hérésie; mais, cette réserve faite, on sent, en lisant leurs appréciations, qu'ils ont eu peur; ils ne dissimulent même point qu'ils ont tremblé, et on peut les croire sur parole, car ils ont singulièrement exagéré la grandeur du péril. Illescas, Herrera, Cabrera, Paramo, cet historien complaisant de l'inquisition, tous sont unanimes à constater les progrès sourds et rapides qu'avait déjà faits la réforme, quand elle fut découverte et comprimée. Ils reconnaissent, non sans d'amers regrets, qu'à la tête de ce mouvement étaient des hommes illustres par la naissance, distingués par le talent, par l'autorité légitimement acquise dans l'art de convaincre et de persuader. Ils ont aussi merveilleusement deviné d'où venait le mal; ils en ont découvert la source, montré l'origine. C'est, disent-ils, de l'Allemagne et de la Flandre qu'ont été importées ces idées par ceux-là mêmes qui, chargés de convertir les hérétiques, ont donné dans leurs erreurs. La propagande se faisait en effet par des livres venus de l'étranger, écrits par des expatriés, introduits par des Espagnols initiés aux doctrines de la réforme, commentés dans la chaire ou dans les écoles par des prédicateurs qui avaient suivi Charles-Quint dans les pays du nord, et qui, dès la diète de Worms, dès la confession d'Augsbourg, avaient frayé avec les réformateurs allemands.

Les premiers prosélytes sont d'abord en fort petit nombre, isolés et par cela même moins exposés à la persécution. Toutefois, sous le règne même de Charles-Quint, en dedans et au dehors de l'Espagne, quelques-uns expirent sur le bûcher. Les universités elles-mêmes manifestent des tendances vers les enseignemens des réformateurs; des théologiens éminens, compromis ou suspects, comparaissent devant l'inquisition, et sont forcés de se rétracter, d'abjurer des propositions hérétiques; ils subissent des pénitences humiliantes. Malgré ces répressions, la semence germe, les doctrines évangéliques se propagent, des églises se forment, et pendant douze ans, à Séville, à Tolède, à Valladolid, à Toro, à Logroño, à Palencia, dans la Navarre, en Aragon, sur tous les points de la Péninsule, la religion réformée est enseignée, pratiquée en secret. Ceux qui l'embrassent ne sont ni luthériens, ni calvinistes; ils sont chrétiens au sens rigoureux du mot, ils professent la pure doctrine de l'Évangile. Dégagés de tout élément mondain, sans visées politiques, sans ambition, ils croient en esprit et en vérité, et se proposent uniquement d'opérer une révolution morale, une régénération du peuple espagnol, livré à la superstition, au matérialisme, à l'idolâtrie, aux pratiques mesquines, docile aux caprices du despotisme théo-

cratique, et déjà lancé sur cette pente qui devait l'entraîner dans l'abîme. L'inquisition, qui les extermina, écrivait sur sa bannière ces paroles de saint Jean : « Si je m'élève de la terre, j'emporterai tout avec moi, » et les persécutés répétaient en allant au supplice les mots du même évangéliste : « Vous connaîtrez la vérité, et la vérité vous connaîtra, et vous serez vraiment libres. » Ainsi les deux partis invoquaient également l'Évangile; mais ce fut le premier qui triompha. L'inquisition, devenue l'idéal politique de l'Espagne, étouffa le germe de la vérité, le principe de la liberté, raffermit le règne de l'autorité sur la conscience, et à ce prix rétablit le calme et l'uniformité religieuse.

« On ne peut nier, dit Pietro Soave (Fra Paolo Sarpi) dans son *Histoire du Concile de Trente*, que les exécutions successives qui eurent lieu en Espagne n'aient eu pour effet de maintenir ce royaume dans la tranquillité, pendant que partout ailleurs débordait la sédition. » Ce témoignage résume l'opinion générale des historiens espagnols touchant la persécution des partisans de la réforme en Espagne. Ils invoquent à l'envi, — et je parle de nos contemporains, — la raison d'état et l'absolue nécessité de fonder sur l'uniformité de religion l'unité politique, d'où devaient résulter la grandeur et la prospérité de la nation. Ainsi le système inauguré par les rois catholiques, suivi par Charles-Quint, appliqué avec une vigueur inflexible par Philippe II, trouve encore des apologistes, non-seulement officiels, mais désintéressés, d'un patriotisme incontestable sinon très éclairé, et qui ne semblent point comprendre, en relisant l'histoire, que cette politique tant vantée est de tout point irrationnelle, inhumaine, immorale, inique. Loin d'amener la grandeur de l'Espagne, elle a précipité sa ruine. L'Espagne a su se préserver de la contagion hérétique, — on sait comment et à quel prix, — et elle est descendue au dernier rang des nations. La réforme pouvait-elle la sauver en la détachant de Rome? On peut le croire sans trop d'invraisemblance, car la réforme n'était qu'un grand mouvement religieux, compatible avec le développement des facultés de l'intelligence et des instincts de sociabilité, c'est-à-dire avec les conditions mêmes de la civilisation et du progrès. A ce point de vue, douter que la réforme pût convenir à l'Espagne, ce serait douter que le christianisme ait été un élément de civilisation pour les peuples modernes, pour la race occidentale.

Les réformateurs espagnols ne voulaient autre chose que le rétablissement du christianisme primitif, l'application et l'observance des doctrines de l'Évangile : sous ce rapport, ils restèrent dans les principes mêmes de la réformation, qu'un historien moderne (M. Merle d'Aubigné) distingue avec raison des principes du protestantisme, bien que le protestantisme soit une conséquence immé-

diate et inévitable de la réforme. Et en effet, quand un système politique repose sur un système théocratique et en dépend, — c'était le cas du moyen âge, — on ne touche pas aux idées reçues en religion sans ébranler les théories acceptées en politique. Si la réforme avait prévalu en Espagne, elle eût forcément entraîné des mutations dans le gouvernement, une révolution politique et sociale. En rappelant l'Espagne au christianisme pur, les réformateurs espagnols se proposaient d'opérer une transformation morale, capable d'affranchir le peuple de bien des superstitions et aussi de bien des entraves. Ni le courage, ni le talent, ni l'initiative ne leur firent défaut; il leur manqua une condition essentielle au succès de leur entreprise, et qui n'était point en leur pouvoir: les mêmes doctrines dont la propagation fut ailleurs si rapide ne purent prospérer en Espagne faute d'un milieu favorable. Le moral de la nation était profondément altéré, l'instinct religieux avait reçu une direction vicieuse, et ceux qui prétendaient le ramener à la source même de la religion étaient trop faibles pour résister à leurs adversaires, qui s'obstinaient à l'égarer, à le corrompre. Comment ce peuple de laboureurs et de soldats eût-il accueilli une religion idéale, un culte sans images? Prêcher à ces intelligences incultes le salut par la grâce et la justification par la foi, c'était s'exposer à n'être point compris. Ni la tradition, ni le climat, qui transforme les croyances comme il modifie les institutions, ni les habitudes prises depuis des siècles, ni cette indolence si naturelle et si chère aux populations méridionales, n'étaient favorables au succès des nouvelles doctrines, mieux appropriées aux peuples calmes du nord. Comme toute révolution, la réforme ne pouvait réussir qu'en descendant dans les masses, en s'infiltrant, si l'on peut ainsi dire, dans les couches profondes de la société. La race elle-même semblait peu faite pour ces doctrines d'un pur spiritualisme. Pouvait-elle renoncer à ces saints qui l'avaient sauvée dans cent batailles? pouvait-elle fermer ces temples si riches où la religion parlait aux yeux, où l'éclat de l'or et des pierreries séduisait l'imagination, et se priver à jamais de ces cérémonies brillantes qui étaient pour elle autant de fêtes? Entouré de religieux et de prêtres, le peuple s'était accoutumé à cette milice spirituelle, comme à l'armée qui soutenait la gloire nationale : l'une et l'autre l'épuisaient également; mais il croyait que la première était indispensable à la religion, comme l'autre l'était à la politique, et les ordres religieux étaient intéressés à le laisser dans cette croyance. Enfin, pendant huit siècles, l'Espagne avait lutté contre les Maures, contre les infidèles, au nom du catholicisme et à la suite des rois catholiques : devait-elle après la victoire accepter une réforme religieuse, c'est-à-dire confesser que cette même religion n'était point

parfaite, puisqu'il la fallait corriger ou modifier? C'est à quoi ne songèrent point les réformateurs, et leur imprévoyance même atteste leur désintéressement et la pureté de leurs intentions.

Leurs adversaires ont essayé de les flétrir : vaine entreprise. Les hommes qui meurent pour leurs convictions échappent à la calomnie, et cette calomnie, qui devait les perdre de réputation, consacre leur mémoire. Les auteurs catholiques ont insinué que les docteurs de Séville et de Valladolid étaient des hommes vains et mécontens, pleins d'orgueil et de convoitise, novateurs intéressés qui ne cherchaient dans les doctrines nouvelles que les moyens d'arriver à la gloire, aux dignités, aux honneurs. Qui ne connaît cette vieille tactique, qui consiste à juger des intentions afin de mieux condamner les actes? N'a-t-on pas dit d'un très grand esprit de notre siècle qu'il s'était séparé de la communion catholique parce qu'on ne se pressait pas, à son gré, de l'admettre dans le sacré collége? Misérable calomnie, que l'on pourrait rétorquer par le mot de La Bruyère : « Mais quel besoin a Bénigne d'être cardinal? » Les principaux réformateurs espagnols étaient très haut placés par leur mérite personnel, et pour s'élever davantage ils n'avaient nul besoin de recourir aux innovations. Ils savaient que les principes qu'ils professaient pouvaient compromettre leur liberté, leur honneur, leur existence, leurs amis, leur famille; ils les professèrent malgré tout et scellèrent leurs croyances de leur sang. Leur mort est glorieuse, leur réputation reste intacte, et leur souvenir excitera toujours les sympathies de ceux qui dans l'histoire admirent et honorent autre chose que le succès. La suite des événemens n'a-t-elle pas démontré que le bon sens, le droit, la logique étaient du côté de ceux qui ont essayé de faire participer l'Espagne au grand mouvement européen des temps modernes, et non du côté de la politique étroite et injuste qui s'est obstinée à tenir cette nation dans l'isolement où elle a failli périr? Donc il ne faut pas se hâter de condamner, en invoquant la raison d'état et les faits accomplis, les essais infructueux qui pouvaient aboutir à la régénération, au salut de l'Espagne. Toute idée de réforme ne disparut pas d'ailleurs avec les hommes énergiques dont nous venons de raconter l'histoire : l'élément d'opposition qu'ils représentaient pénétra dans la littérature espagnole, où il se retrouve bien au-delà du XVIe siècle. A ce point de vue, les tentatives des réformateurs espagnols doivent nous intéresser, nous toucher beaucoup plus peut-être que les victoires mêmes de Charles-Quint. Il est beau de tenter sans autre appui que de fortes convictions une telle révolution morale, et il est glorieux de succomber dans une entreprise qui laisse de pareilles traces.

J.-M. GUARDIA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juillet 1860.

Nous tous, hommes de rien, qui n'avons aucune influence sur la direction des affaires publiques, nous qui assistons au spectacle de la politique comme un parterre anonyme émaillé de claqueurs, nous, monades obscures, humble poussière du suffrage universel, qui ne prenons la licence de juger les événemens qui se jouent sous nos yeux que parce que nous sommes bien obligés d'en rapporter les conséquences à nos infimes affaires et à nos vils intérêts, nous qui nous permettons tout au plus, dans nos rares audaces, de former au sujet des perspectives de la politique des vœux platoniques, comme don Juan faisait l'aumône, « pour l'amour de l'humanité, » — en nos attentes et en nos déceptions quotidiennes, nous sommes semblables aux amans de Pénélope : nous trouvons chaque matin dénouée la trame que, dans nos rêves bourgeois, nous avions crue terminée la veille. Que de fois n'avons-nous pas été assurés de toucher à la pacification générale et définitive! que de fois n'avons-nous pas vu avec stupéfaction au réveil que tout était à recommencer! Si nous nous livrons en ce moment à ces réflexions mélancoliques, nous avouerons ingénument que c'est par pure précaution oratoire. Il nous semble en effet, malgré les apparences, que nous allons commencer un nouveau songe calmant, et dans la crainte qu'il ne soit brusquement et tôt interrompu, nous tempérons prudemment notre espérance présente par le souvenir opportun de nos récentes mésaventures.

Les apparences sont contraires, disons-nous, à nos châteaux en Espagne de passagère tranquillité. Les soucis politiques nous viennent de deux côtés, de l'Italie et de l'Orient. Qu'arrivera-t-il à Naples? quelles seront les conséquences des déplorables troubles de la Syrie? Certes il y a assez de fermens dans la question italienne pour embraser l'Europe; il y a assez d'élémens de dissolution et de rivalités en Turquie pour produire un violent déchirement

dans l'empire turc et pour brouiller du même coup toutes les puissances entre elles. — Vous prenez bien votre temps, nous dira-t-on, pour rêver de nouveau l'apaisement et pour donner l'essor à vos incorrigibles espérances! — Notre illusion est plus modeste. Nous croyons qu'en Italie et en Orient les choses ne se presseront pas comme on l'avait d'abord redouté : nous croyons que les deux crises nous accorderont encore des délais; nous nous emparons de ces délais possibles et probables; nous enregistrons l'ajournement d'un péril qui avait paru imminent comme un avantage marqué pour la sécurité générale, vis-à-vis duquel on n'a pas le droit de faire le dédaigneux. Voilà tout.

Commençons par l'Italie. Ne vous semble-t-il pas que la révolution italienne manque de tempérament, et qu'elle n'est pas destinée à procéder par ces bonds impétueux qui ont fait à la fois la terreur et l'entraînement irrésistible de la révolution française? On le sait, les appréciations que nous avons portées sur les affaires d'Italie ont été libres de tout préjugé de parti et de routine diplomatique. Nous avons soutenu de nos vœux les plus énergiques l'affranchissement de l'Italie. Nous avons acquis le droit d'être considérés par les Italiens comme des témoins impartiaux. Nous pouvons donc exprimer en toute franchise les pensées que nous inspire l'état présent de l'Italie.

Lorsqu'on parle de la révolution italienne, il faut écarter toute comparaison avec l'objet, le caractère et les ressources de la révolution française. La révolution française était dans son principe un développement purement intérieur de notre histoire : il s'agissait pour nous de la création de nouvelles institutions politiques intérieures; notre existence et notre unité nationale étaient puissamment et glorieusement fondées avant la révolution; c'était même le degré auquel notre unité nationale était parvenue qui rendait mûre, possible et nécessaire la réorganisation de notre régime politique. Il s'en faut que l'Italie soit dans une situation semblable. L'unité nationale n'y existe qu'à l'état d'idée, et cette idée est toute récente; cette idée est loin d'être le résultat naturel de l'histoire de l'Italie : toute cette histoire y est contraire. L'idée unitaire, au lieu d'être le fruit du développement historique de l'Italie, ne s'est produite que comme le moyen d'atteindre une autre fin. Les Italiens qui étaient hier le plus opposés à l'idée unitaire s'y sont convertis non pas directement par une foi véritable dans l'unité, mais indirectement, parce que l'unité leur a paru être le seul moyen pratique d'arriver à l'affranchissement de la domination étrangère, à l'indépendance de l'Italie. Il résulte de cette situation plusieurs conséquences que les Italiens feraient bien d'envisager de sang-froid. L'unité italienne étant une arme de guerre contre l'étranger, le moyen invoqué pour expulser l'Autriche de la péninsule, tout effort pour réaliser l'unité devient pour l'Italie elle-même un péril extérieur, car chaque tentative unitaire est une menace directe contre l'Autriche. Ce n'est même pas là le seul péril extérieur que

rencontre le mouvement unitaire. Les souverainetés que ce mouvement attaque dans la péninsule, celles du roi de Naples et du pape, existent en vertu des traités, et sont étroitement liées au droit public européen. Les coups dirigés contre le roi de Naples et le pape retentissent donc bien au-delà de l'Italie, soulèvent contre l'Italie une multitude d'adversaires redoutables, et créent une commotion européenne. Ces coups mêmes, comment les Italiens peuvent-ils les porter? Il est visible qu'ils n'ont à leur disposition, dans une telle entreprise, ni cet enthousiasme populaire unanime dont l'expansion indomptable emporte les trônes, ni ces ressources concentrées et organisées qui deviennent le formidable instrument d'une dictature révolutionnaire. Quand la révolution française fut obligée de supporter l'assaut de l'Europe, pour s'affermir au dedans et se défendre au dehors, elle eut à son service l'ardeur des masses, les mœurs guerrières de la nation, et la centralisation dont l'ancien régime lui avait légué le génie et les ressorts. Les Italiens n'ont rien de semblable en leur pouvoir : la passion révolutionnaire n'anime pas leurs masses, leurs populations n'ont pas les mœurs militaires, les hommes d'initiative et de commandement leur manquent. Pour l'attaque et pour la défense, ils ont tout à créer en matière d'organisation.

Dans un tel état de choses, il nous semble que, bien loin de presser la chute du roi des Deux-Siciles et la disparition de l'autonomie napolitaine, les hommes les plus intelligens de l'Italie devraient se féliciter des concessions que vient de faire le roi de Naples comme d'une occasion unique qui leur permet, s'ils en savent profiter, de modérer honorablement et sagement la marche de la révolution, et d'ajourner au moins des compromissions dangereuses. C'est surtout le gouvernement piémontais qui est tenu de se rallier à ces conseils modérés. Le gouvernement piémontais porte devant l'Europe la responsabilité de la révolution italienne; il est appelé à profiter des bonnes chances de cette révolution, il est destiné à en subir les mauvaises. Sa position n'a jamais été plus critique. S'il travaille au renversement du roi de Naples, il ne fera que hâter l'heure de ses propres périls. Le mouvement unitaire triompherait alors avant que l'Italie eût pu organiser ses ressources offensives et défensives. Or l'on sait que les mouvemens révolutionnaires, une fois lancés, ont peu de souci des moyens pratiques, et vont sans réflexion où la passion les entraîne. Le roi de Naples renversé, l'annexion des Deux-Siciles accomplie, le Piémont serait immédiatement ramené et poussé par ce mouvement vers l'Autriche. Le Piémont cependant n'aurait pas eu le temps de créer l'armée italienne, nous disons à dessein l'armée italienne, car il est évident que la vieille et solide armée piémontaise n'existe plus. On lui a enlevé ses meilleures troupes avec la brigade de Savoie. Les recrues lombardes, romagnoles, toscanes, parmesanes, modenaises, débordant dans les anciens cadres, n'ont pas pu et ne pourront de longtemps composer une armée homogène et s'inspirer d'un solide esprit militaire. Si

le Piémont, se laissant aller aux entraînemens de la révolution, se heurtait de nouveau à l'Autriche, le résultat du choc ne serait malheureusement pas douteux. Le gouvernement de Turin se flatterait-il d'entraîner encore une fois la France au-delà des Alpes? Ce calcul, s'il existait, serait peu patriotique. Que serait pour l'Italie une indépendance deux fois demandée et deux fois due à une intervention étrangère? Nous savons que bien des Italiens croient avoir acheté le concours perpétuel des armées françaises par la cession de la Savoie et de Nice, et nous regrettons qu'un prétexte ait été donné à une pareille illusion; mais ce n'est qu'une illusion, et il y aurait à s'y complaire une jactance blessante pour la France. Si le gouvernement piémontais se place, par sa connivence avec les tentatives révolutionnaires dont Naples pourrait être l'objet, dans une situation telle qu'il ne puisse plus résister à l'entraînement révolutionnaire et soit forcé d'attaquer l'Autriche, il ne lui sera pas permis de compter sur le concours de la France. Il n'aura suivi la conduite qui l'amènerait à une telle extrémité qu'au mépris des conseils du gouvernement français, et en cédant à des excitations populacières auxquelles il n'aura eu ni le courage ni la force de résister. Comment supposer que le gouvernement français donne dans l'action son concours à une politique qu'il aura d'avance frappée de son blâme? comment admettre qu'une nation comme la France puisse aliéner sa liberté d'action au point de se mettre à la remorque des caprices d'une politique née dans les régions qui échappent aux influences régulières, et accorde jamais au Piémont le pouvoir de la compromettre contre son gré? Le Piémont ne pourrait pas compter davantage, il doit le savoir, sur le concours de l'Angleterre. Sans doute les sympathies individuelles ne lui manqueraient pas parmi les Anglais; des voix éloquentes s'élèveraient en sa faveur dans le parlement : quelque vieil Appius britannique tel que lord Ellenborough s'éprendrait d'un enthousiasme patricien pour les chefs de ses corps-francs; mais jamais, dans les circonstances présentes, lorsque tout est possible en Orient, un gouvernement de la reine n'irait de gaieté de cœur sacrifier à de romanesques sympathies l'utilité pratique de l'alliance de l'Autriche. La marche révolutionnaire conduirait donc le Piémont à une lutte avec l'Autriche. Dans cette lutte, il serait isolé; isolé, il serait menacé d'un sévère échec. Cet échec serait un désastre pour l'indépendance de l'Italie. Qu'auraient gagné le Piémont et l'Italie, si, ayant rendu de nouvelles interventions nécessaires, les puissances intervenantes exécutaient cette fois, les armes à la main, un nouveau traité de Villafranca?

Il n'y a pas, nous en sommes sûrs, d'exagération malveillante à recommander au Piémont et à l'Italie la méditation sérieuse de ces perspectives. Nous savons que l'on répondra au nom du Piémont que nos hypothèses sont extrêmes, et que le nouveau royaume italien, accru de Naples, serait assez sage pour ne point attaquer l'Autriche. Nous répliquerons que, s'il veut faire croire à sa sagesse dans l'avenir, le Piémont fera bien de donner le gage de

sagesse que nous lui demandons dans le présent. La politique du Piémont est loin d'être glorieuse depuis six mois; le second ministère de M. de Cavour est loin de justifier les espérances qui avaient accueilli le retour au pouvoir de cet homme d'état. Le soin de sa réputation, l'intérêt de son crédit en Europe devraient engager M. de Cavour à ne point pousser les choses à l'extrême du côté de Naples. Ceux qui estimaient l'initiative intelligente et courageuse dont le ministre piémontais a fait preuve tant de fois ont peine à comprendre sa politique actuelle. M. de Cavour a laissé passer la session du parlement de Turin sans y avoir organisé un parti véritable de gouvernement, et même sans paraître l'avoir essayé. Les difficultés qui l'entourent sont grandes, nous ne le nions point, et nous-mêmes nous n'avons pas dissimulé la gravité des embarras que lui a créés la cession de la Savoie et de Nice. En dehors de ce parlement nouveau, où il a dédaigné de former un parti de gouvernement, il avait à commencer l'assimilation des provinces récemment annexées. Il ne semble pas que les tentatives accomplies de ce côté aient été heureuses. Les personnes qui reviennent d'Italie rapportent que le Piémont réussit mal dans l'administration des nouvelles provinces, et notamment de la Toscane. On dirait, pour parler sur le ton d'une plaisanterie quasi officielle dont le gouvernement piémontais était l'objet récemment, que la Sardaigne a grand'peine à digérer le fort repas d'annexions qu'elle a fait si allégrement à la fin de l'année dernière. Les collaborateurs appliqués, expérimentés, efficaces, manquent à M. de Cavour. Le ministre piémontais ne semble plus avoir d'autre politique que celle du laisser-aller: il ne contient ni ne dirige l'esprit public, il ne s'associe pas ouvertement à ses manifestations; il suit de loin le courant, comme s'il attendait d'un incident l'inspiration qui semble l'avoir abandonné. On ne saurait expliquer autrement son attitude en présence des expéditions des corps-francs pour la Sicile. On peut avoir une certaine sympathie pour Garibaldi et ses volontaires allant affronter, au nom d'une foi patriotique, des chances et des périls imprévus; il est impossible d'accorder sa confiance ou son estime à un gouvernement qui tolère l'organisation et le départ de telles expéditions. S'il les approuve secrètement, il manque de franchise; s'il les subit malgré lui, il manque de force : triste dilemme qui accuse son honnêteté ou dénonce sa faiblesse! Situation pénible et peu digne, qui ne pourrait se prolonger sans inspirer de sérieuses et légitimes inquiétudes, nous ne dirons pas seulement aux rigoristes du droit public, justement émus d'un spectacle si anarchique et si démoralisant, mais aux plus sincères amis de l'Italie, qui voient avec tristesse le gouvernement abdiqué par ceux à qui il appartient, et devenu le jouet des passions de la multitude, c'est-à-dire en réalité, comme cela arrive toujours lorsque la multitude semble maîtresse, d'une poignée de meneurs ignorés. Un gouvernement déjà si embarrassé de ses dernières acquisitions n'a évidemment rien à gagner à l'annexion de la Sicile et de Naples. Il faut être fort pour pouvoir être modéré; pouvons-

nous croire raisonnablement que l'annexion de Naples donnera au gouvernement du roi Victor-Emmanuel et de M. de Cavour la force qui lui serait nécessaire pour être modéré le jour où le mouvement unitaire aurait triomphé par les voies révolutionnaires dans toute l'Italie?

Nous regardons en conséquence le rétablissement du régime constitutionnel à Naples comme une occasion dont M. de Cavour, s'il consulte son honneur et ses intérêts, l'honneur et les véritables intérêts de l'Italie, devra profiter pour imprimer un temps d'arrêt au mouvement unitaire trop précipité qui expose le Piémont et la péninsule à de si graves dangers. En parlant ainsi, nous avons le sentiment que nous ne cédons à aucune malveillance ni à aucun préjugé contre l'unité italienne. Si cette unité est dans la nature des choses, on l'assurera bien mieux dans l'avenir en attendant loyalement l'épreuve des nouvelles institutions napolitaines, et en ayant la patience de consolider les résultats acquis avant de tenter de nouvelles aventures. Nous ne sommes ni de ceux qui subordonnent les intérêts des peuples aux droits des souverains, ni de ceux qui veulent mesurer l'essor des autres nations aux convenances égoïstes de leur propre pays. Cependant, au nom du roi de Naples et au nom de la France, de sérieuses considérations recommandent les conseils que nous donnons aux politiques italiens. Le roi de Naples est jeune, et personne ne songe à lui imputer la responsabilité de l'absurde et odieux régime que son père lui avait légué; plusieurs de ses oncles sont notoirement dévoués aux idées nationales et libérales : il faut surtout nommer parmi ces princes le comte d'Aquila, que nous avions depuis plusieurs mois signalé comme devant exercer une influence heureuse dans la réforme du gouvernement napolitain, et dont la conduite dans les derniers événemens a confirmé toutes nos prévisions. Une révolution ne serait justifiée à Naples que si le roi et les princes de sa famille, dont il écoute aujourd'hui les conseils, manquaient aux garanties libérales et nationales qui viennent d'être données. C'est une politique non-seulement injuste, mais funeste pour un peuple, que de renverser un gouvernement avant d'avoir épuisé toutes les formes et tous les moyens par lesquels il est possible de rendre l'existence de ce gouvernement compatible avec les droits, les intérêts et les progrès populaires. La sagesse et l'honnêteté conseillent donc de donner franc jeu, comme disent les Anglais, *a fair trial,* à la nouvelle politique du roi de Naples. La France, de son côté, a le droit de demander au Piémont de se prêter avec patience et de bonne foi à cette épreuve. Nous ne réclamons pas ce droit pour la France au nom des services qu'elle a déjà rendus au Piémont, nous l'invoquons au nom même de ceux qu'il attend d'elle encore. Le Piémont doit trouver bon en effet que nous ne négligions rien pour conjurer ou éloigner les périls qu'il affrontera sans crainte, si nous lui tenons compagnie. Si même certaines délicatesses pouvaient être senties de peuple à peuple, nous avertirions les patriotes italiens qu'ils se tromperaient grossièrement, s'ils pensaient flatter la France en poussant un cri brutal de

renversement contre les Bourbons de Naples uniquement parce qu'ils sont Bourbons. Nous n'avons pas de fanatisme dynastique, nous savons que la maison de Bourbon a eu des rejetons dégénérés, et que plusieurs de ces princes n'ont que trop travaillé à la décadence de leur race; mais, Dieu merci! tous les descendans vivans de ce brave, sensé et gai Gascon qui a fondé la maison royale de Bourbon ne démentent point l'esprit et le sang de leur aimable et glorieux ancêtre. La France en outre se rappelle que ces trônes encore occupés par des Bourbons sont comme des souvenirs vivans des anciennes grandeurs de son passé, et les peuples qui sont vraiment ses amis lui feront plaisir de ne pas remplacer sur ces trônes le nom de Bourbon par un autre nom dynastique tant qu'ils pourront concilier leurs intérêts nationaux et leurs droits avec le respect de notre histoire.

De si fortes raisons prescrivent la réserve aux meneurs officiels du mouvement italien à l'endroit de la nouvelle situation napolitaine, que nous espérons que l'épreuve des nouvelles institutions ne sera point troublée à Naples par des incitations piémontaises. Nous croyons que M. de Cavour promet cette réserve, mais en y mettant des conditions d'une raideur exagérée, qui lui sont peut-être imposées à lui-même par ses relations avec la révolution italienne. Cette réserve, suivant le gouvernement piémontais, sera absolue. S'il témoignait une confiance subite et peu justifiée dans les nouvelles dispositions de la cour de Naples, il se perdrait, dit-il, non-seulement aux yeux des Italiens, mais auprès de l'Angleterre et des amis de l'Italie en France. La dernière interpellation de sir Robert Peel et même la réponse de lord John Russell ne viennent guère à l'appui de cette crainte du Piémont; quant à la France, le Piémont est libre sans doute d'y choisir ceux qu'il appelle ses amis, mais il court dans ce choix le danger de n'avoir pas la main heureuse. Jusqu'ici d'ailleurs il n'y a eu d'échangé entre Naples et Turin que quelques communications verbales. D'après ses instructions, M. de Villamarina a dit au roi des Deux-Siciles que l'alliance devait reposer sur une parfaite solidarité de politique, sur la pleine liberté laissée à la Sicile de fixer sa destinée, et sur des efforts énergiques du roi de Naples pour obtenir des réformes à Rome. Le Piémont entend d'ailleurs que l'alliance offensive et défensive contractée entre les deux gouvernemens serait en réalité dirigée contre l'Autriche. C'est sur ces bases que seraient conduites les négociations avec la mission napolitaine attendue à Turin. Le Piémont paraît disposé au surplus à laisser se produire les symptômes par lesquels se révélera l'état politique du royaume de Naples; il se dit décidé à ne pas se donner le tort de rien entraver, et se contentera de ne pas ôter toute espérance au grand parti national, c'est-à-dire au parti unitaire. Toute la question est de savoir s'il pourra se former à Naples un parti libéral et dynastique à la fois, un parti vraiment constitutionnel. Un tel parti ne peut se produire que si les classes moyennes du royaume de Naples sont mûres pour la vie politique. Dans tous les cas, c'est à Naples qu'est en ce moment le nœud de la poli-

tique italienne. On dit les nouveaux ministres du roi de Naples animés de bonnes dispositions; le caractère du ministre des affaires étrangères surtout, M. de Martino, est fait pour inspirer une sérieuse confiance. Que ce cabinet réussisse à créer un parti constitutionnel, et la marche précipitée et périlleuse de la révolution italienne pourra être régularisée et modérée.

L'Orient est venu ajouter d'autres soucis aux anxiétés que cause la question italienne; mais le danger en Orient n'est point précisément du côté où de déplorables événemens ont surtout appelé l'attention publique. La situation anarchique de la montagne de Syrie, les horribles cruautés exercées par les Druses contre les Maronites ont soulevé en Europe un immense cri d'indignation. Il y a là une question d'humanité qui ne laisse place à aucune dissidence politique, à aucune rivalité d'influence entre les grandes puissances qui sont obligées de surveiller sans cesse la Turquie, mais dont la vigilance est si souvent et si malheureusement trompée. Il faut mettre un terme aux boucheries qui ont ensanglanté le Liban, il faut protéger les populations chrétiennes contre le retour de pareilles calamités. Les grandes puissances ont pourvu au premier point en envoyant des vaisseaux de guerre devant Beyrouth. La Porte elle-même s'est hâtée d'expédier sur les lieux son ministre des affaires étrangères, Fuad-Pacha, appuyé de troupes nombreuses. Les cabinets seront d'accord sans doute sur les garanties qu'il faudra chercher pour assurer à l'avenir le bon gouvernement de la montagne de Syrie. Il faut espérer que la triste expérience qui vient de s'accomplir les empêchera de retomber dans des erreurs aussi fatales que celles qu'ils ont commises autrefois en réglant cette difficile question. La responsabilité de la Porte est en effet moins engagée qu'on ne le suppose généralement dans les désordres anarchiques dont la Syrie vient d'être le théâtre. On croit dans le public que les Druses et les Maronites sont sous l'administration directe de la Porte, et on a fait remonter au mauvais gouvernement du sultan la responsabilité des crimes commis. Les Turcs ne sont pas en cette circonstance aussi coupables qu'on le pense. Avant 1840, les populations du Liban, les Druses comme les Maronites, étaient placées sous une administration unique, celle de l'émir Beschir. Cette unité de pouvoir maintenait une paix relative entre ces peuplades ennemies. Après les événemens de 1840, lorsque la Syrie eut été enlevée à la domination énergique de Méhémet-Ali, le vieil émir Beschir, qui avait si longtemps commandé dans le Liban, étant mort, et son autorité n'ayant pu être conservée dans la famille des émirs, les grandes puissances s'occupèrent de constituer une administration spéciale pour les populations de la montagne. Les diplomates qui se chargèrent de régler la question adoptèrent une combinaison logique en apparence, mais viciée par l'ignorance où ils étaient touchant le caractère des hommes et des lieux. Ils crurent assurer la paix entre les Maronites et les Druses en assignant à chacune des deux races et des deux religions une administration distincte et séparée. Malheureusement les auteurs de

ce règlement oublièrent ou ignorèrent que, si les Druses et les Maronites sont séparés par la religion et par la race, ils ne le sont point toujours sur les territoires qu'ils occupent. Dans un grand nombre de villages de la montagne, les populations sont mêlées; la distinction des administrations, au lieu d'y maintenir la paix, devait donc y multiplier les conflits, les causes d'animosité et les luttes. C'est de cet antagonisme, irrité par un système mal conçu et mal adapté, que sont nés les troubles qui viennent d'émouvoir l'Europe. La Porte s'est toujours montrée contraire à ce système, qui ne lui appartient pas, qui est l'œuvre de la diplomatie européenne : elle aurait voulu l'unité d'administration et gouverner directement la montagne par des pachas. C'eût été peut-être une solution préférable. Le tort de la Porte, dans ces derniers temps, est d'avoir pris une sorte de plaisir à laisser éclater les abus et les inconvéniens de la convention de 1845, afin de ramener par l'expérience l'Europe à son opinion. L'expérience a été terrible. Il n'y avait pas dans la montagne, au moment où les Druses ont commencé les massacres, assez de troupes pour intervenir dans la lutte et rétablir l'ordre. Il ne s'y trouvait, comme l'ambassadeur de Turquie en Angleterre en a fourni la preuve à lord John Russell, que quatre cents soldats. Les puissances renonceront sans doute d'un commun accord à la combinaison qui a produit des résultats si lamentables; elles s'entendront sur une question où la politique ne saurait les diviser, où l'humanité les réunit. Aussi cet incident n'est-il point destiné à faire éclater les complications orientales. Les sujets d'alarme, au point de vue politique, sont ailleurs. Ils sont à Constantinople. Les embarras financiers de la Turquie sont devenus un danger imminent pour l'existence de l'empire au sein même de la capitale. Les dilapidations du trésor, les concussions des fonctionnaires, l'appauvrissement des populations, l'absence de contrôle dans les dépenses, ont épuisé les ressources du gouvernement ottoman à tel point que, depuis plusieurs mois, la garnison de Constantinople ne reçoit pas de solde. Le danger d'une situation semblable se révéla par la découverte de la grande conspiration de l'année dernière. Si une insurrection turque venait à éclater à Constantinople, qui peut dire quelles en seraient les conséquences? Quel trouble un tel événement ne jetterait-il pas dans la politique européenne! Il faut désirer que la Turquie trouve dans le crédit occidental des ressources qui lui permettent de sortir de cette crise financière, qui prend les proportions d'une crise politique. Il faut espérer que cette garantie que l'existence de l'empire ottoman a trouvée jusqu'à présent dans le contre-poids que se font les prétentions rivales des puissances européennes, et dans la répugnance qu'elles semblent toutes éprouver en ce moment pour la guerre, maintiendra encore le *statu quo* oriental. Cependant, puisque le temps est aux aventures, puisque les croisés et les troupes franches sont à la mode, qui peut dire que nous ne verrons pas un jour, au milieu de l'Europe stupéfaite et forcée d'applaudir, quelque héroïque aventurier escorté d'une bande de volontaires se précipiter à tra-

vers la dissolution ottomane, et, comme un nouveau Baudouin, entrer à cheval dans Sainte-Sophie?

Si nous avions besoin d'une preuve frappante pour montrer le profit que la France peut retirer pour sa politique extérieure de la continuation de la paix, ce serait l'Allemagne qui aujourd'hui nous la fournirait. Dès que l'Allemagne se croit menacée par une entreprise française, elle s'efforce d'oublier ses divisions : elle s'unit. Dès qu'elle se rassure sur nos intentions, elle se remet à se chamailler, et reprend ses querelles sempiternelles avec elle-même. L'entrevue de Bade nous a procuré la représentation de cette double évolution. A en juger par les coups de plume qu'échangent les organes des petites cours, de la Prusse et du parti de Gotha, il faut reconnaître que l'entrevue de Bade a terriblement réussi, et que l'empereur des Français a complétement rassuré les Allemands, puisqu'ils se disputent de si bon cœur sur le caractère et les résultats de cette fameuse entrevue. Quelle est la politique qui à Bade a fait des concessions? Voilà la question qui s'agite encore. C'est la Prusse qui a cédé, disent les feuilles des cours secondaires; la Prusse a donné des assurances qui permettent d'espérer que l'entente va régner sur toutes les grandes questions de la politique fédérale. Pas du tout, disent les journaux prussiens : les princes allemands se sont groupés à Bade autour du prince-régent non comme des alliés autour d'un allié, mais comme des serviteurs faibles et pusillanimes autour d'un maître puissant. Nous n'interviendrons pas dans ce débat : nous craindrions de faire cesser aux dépens de la France la discorde où se plaisent les journaux allemands. Nous aimons mieux supposer que les défenseurs des états secondaires n'ont pas tort et que les champions de la Prusse ont raison. Cependant, malgré la haute opinion que nous avons du parti de Gotha, nous avouerons qu'il nous semble manquer souvent d'équité et dans les éloges qu'il décerne à la Prusse et dans les invectives dont il accable les petits états. Ce parti met trop de complaisance à représenter la Prusse comme la terre classique et le seul refuge de la liberté, du progrès, des sentimens nationaux en Allemagne, et trop d'affectation à traiter comme une Béotie le reste de la confédération. En vérité, la Prusse n'a pas le droit de revendiquer pour elle le monopole du libéralisme et des institutions constitutionnelles. Les états secondaires, surtout ceux du midi, ont joui de la vie constitutionnelle depuis quarante ans; ils ont traversé bien des crises, mais ils ont fini par en sortir avec des institutions solidement établies. Prenons la Bavière par exemple : deux fois étouffée, de 1837 à 1847, par le ministère ultramontain et absolutiste Abel, de 1850 à 1858 par le ministère réactionnaire von der Pfordten, elle a de ses propres forces brisé ses entraves et rétabli la pureté du régime constitutionnel. C'est la persévérance calme et le courage civique des électeurs, réélisant à deux reprises une chambre deux fois dissoute pour son opposition au ministère von der Pfordten, qui ont enfin fait écrouler ce dernier, et forcé le roi Maximilien à déclarer qu'il voulait vivre en paix

avec son peuple. Le principe constitutionnel domine en Bavière comme dans tous les états secondaires, à l'exception du Hanovre et de la Hesse électorale, où ses développemens sont retardés par une réaction dont on exagère peut-être les effets, et qui en tout cas ne durera pas plus longtemps que les individualités qui se trouvent au pouvoir. Pour compléter le contraste et rendre justice à qui de droit, nous ajouterons que ce que les peuples du sud de l'Allemagne ont conquis à force de persévérance et de courage, la Prusse l'a obtenu un peu par hasard. La constitution de la Prusse date de dix ans; mais sa vie constitutionnelle ne dure que depuis deux ans. Sans le coup d'apoplexie qui est venu frapper le roi, la Prusse se trouverait encore dans les mains du cabinet Manteuffel et du parti de la *Kreuzzeitung*, parti dont les organes occupent d'ailleurs toujours les principaux accès du pouvoir, prêts à le ressaisir, si par hasard le vent venait à tourner dans les régions où se font et se défont les cabinets. Ainsi, que le parti de Gotha soit plus modeste afin d'être plus juste! Puisqu'il tient tant à l'unité, qu'il ne se montre pas si contraire à l'union! Autrement, si la tentative de rapprochement commencée à Bade entre les souverains allemands venait à échouer, on dirait que c'est sa faute, et il faudrait ajourner l'espérance de voir les Allemands unis jusqu'au moment où la France recommencerait à leur faire peur.

La session actuelle du parlement anglais aura été marquée par la plus singulière évolution d'opinion qu'il soit possible de voir dans des assemblées politiques. Lorsque M. Gladstone présenta son budget et le traité de commerce avec la France dans ce discours magnifique qui a été si universellement admiré, le chancelier de l'échiquier parut être le héros et le maître de la situation. Le cabinet anglais n'avait assurément pas en ce moment de membre plus important, et le ministère sembla lui devoir même son existence. L'opposition eut l'air de reculer devant un tel ascendant, et M. Disraeli ne put entraîner qu'une portion de son parti à marquer son dissentiment avec la politique ministérielle. Aujourd'hui, à la fin de la session, le prestige de M. Gladstone s'est évanoui. Le chancelier de l'échiquier est devenu le membre le plus impopulaire du cabinet. Un vote de la chambre des lords, ratifié par l'opinion publique, a mutilé son budget en refusant l'abolition de la taxe sur le papier. M. Gladstone et le petit nombre de membres radicaux qui se groupent maintenant autour de lui ont essayé de soulever à cette occasion un conflit entre la chambre des lords et la chambre des communes sous prétexte que la première, en s'opposant à la suppression d'une taxe, s'arrogeait indirectement le droit de fixer un impôt qui appartient exclusivement à la chambre des communes. Il a échoué dans cette tentative devant une commission des communes nommée pour étudier la légalité constitutionnelle du procédé de la chambre des lords, devant ses propres collègues et devant la chambre des communes. Pour vider la question, lord Palmerston a en effet présenté à la chambre des communes une

série de résolutions vagues et insignifiantes qui rappellent les droits des communes, mais reconnaissent implicitement le droit qu'avaient les lords de maintenir l'impôt sur le papier. Le discours habile du chef du ministère a justifié au point de vue légal la conduite de la chambre des lords, et a décliné toute pensée de conflit. Le discours de M. Gladstone a été moins heureux. M. Gladstone, qui ne pouvait pas voter contre son chef, a pourtant parlé dans un sens contraire et a reproché maladroitement et amèrement à M. Disraeli et à l'opposition de voter pour les résolutions présentées par ord Palmerston, reproche imprévu venant d'un ministre à l'adresse d'un chef d'opposition. Ce discours n'a pas rendu à M. Gladstone sa popularité perdue. Nous avions remarqué, en analysant son remarquable budget, que M. Gladstone semblait s'être étudié à créer une insuffisance de revenus afin de forcer le parlement à réduire les armemens militaires. L'opinion s'est aperçue de cet artifice et n'a pas pardonné à l'éloquent ministre la violence détournée qu'il cherchait à lui faire. Étrange fortune d'un homme si merveilleusement doué, et que l'excès de quelques-unes de ses qualités, l'esprit de système et une subtilité exagérée, ont plus d'une fois paralysé dans sa carrière! Tout le monde l'admire et l'applaudit, et il arrive toujours un moment fatal où personne ne veut plus le suivre dans sa marche capricieuse et inquiétante.

E. FORCADE.

REVUE MUSICALE.

—

François Wild. — *Sémiramis* à l'Opéra.

Au mois de janvier dernier, il est mort à Vienne un artiste de mérite, un chanteur allemand qui a joui d'une assez grande célébrité pendant les quarante premières années de notre siècle. En effet, François Wild a été avec Haitzinger, avec Forti, Vogl, Staudigl, avec Mme Schroeder-Devrient, qui vient aussi de mourir, Mme Milder-Hauptmann et beaucoup d'autres moins connus, l'un des interprètes les plus applaudis de la nouvelle école de musique dramatique qui s'est élevée en Allemagne depuis la mort de Mozart. Wild, que j'ai entendu dans ma jeunesse à Darmstadt, où il est resté pendant plusieurs années attaché au théâtre grand-ducal, a été mêlé à beaucoup d'événemens intéressans. Il a connu Beethoven, Weber, Spohr, Spontini, Rossini, qui lui a donné des conseils, et sa vie de virtuose, qu'il a racontée lui-même avec une certaine complaisance, se rattache à une époque brillante de l'art musical. Communiquée à un journal de Vienne (*Recensionen*) peu de jours avant sa mort, l'autobiographie de Wild nous a paru renfermer des détails assez piquans pour mériter d'être recueillis.

François Wild est né le 31 décembre 1792 à Nieder-Hollabrun, village de la Basse-Autriche. Resté seul de vingt et un enfans, Wild apprit les pre-

miers élémens de la musique du maître d'école de son village, qui prédit à son jeune élève un bel avenir. A l'âge de sept ans, il fut admis comme enfant de chœur dans le couvent de Neubourg, près de Vienne. Son père, qui exerçait la profession de cabaretier, habitait une terre appartenant à cette riche abbaye. Wild raconte que le maître de chant qui était chargé de les instruire et de leur apprendre à ménager leur respiration leur faisait traverser en courant trois ou quatre fois la salle où ils se réunissaient. Cette singulière leçon de chant ne dut pas contribuer beaucoup à former le futur et célèbre virtuose. En 1804, Wild, ayant atteint l'âge de douze ans, concourut pour une place d'enfant de chœur à la chapelle impériale de Vienne, qui était dirigée par Salieri et Eibler. Dans cette nouvelle position, Wild eut l'occasion d'entendre les meilleurs chanteurs italiens et allemands qu'il y eût alors à Vienne, tels que Crescentini, les deux Sessi, Vogl et Weinmüller, une des plus belles voix de basse qui aient existé, et qui était surtout remarquable dans le rôle de Zarastro de *la Flûte enchantée*. L'exemple de ces virtuoses, l'excellente musique qu'ils étaient chargés d'exécuter, eurent une si bonne influence sur le goût croissant de l'enfant de chœur, qu'on le jugea digne de chanter un solo devant l'empereur Napoléon. Cette épreuve si importante pour Wild eut lieu en 1805, dans la chapelle de Schœnbrunn. Quelques actes d'insubordination, trop sévèrement punis par ses maîtres, contraignirent Wild à quitter la chapelle impériale et à retourner dans son village. Pendant ce temps, la mue s'étant opérée, Wild revint à Vienne et s'engagea comme choriste d'abord au théâtre de Josephstadt, puis à celui de Léopold. Un jour, le premier ténor s'étant trouvé subitement enrhumé, Wild fut prié de chanter à sa place un chant national qui devait figurer sur le programme d'une représentation extraordinaire. La tentative eut un plein succès, et Wild fut vivement applaudi. Hummel, qui dirigeait alors la musique du prince Esterhazy, engagea le jeune ténor pour chanter les solos à la chapelle de la petite cour d'Eisenstadt. Enfin en 1810 Wild, qui était âgé de dix-huit ans, fit ses premiers débuts au théâtre An der Wien par le rôle de Ramiro dans l'opéra *Cendrillon*, de Nicolo. Favorablement accueilli par le public, Wild aborda successivement les principaux rôles de son répertoire, et se fit particulièrement remarquer dans celui de don Juan, qu'il chantait avec beaucoup de vigueur, surtout l'air *fin che dal vino*, que le public lui faisait toujours répéter. C'est pendant la période brillante de 1815 à 1816, où le congrès attirait à Vienne les plus grands artistes de l'Europe, que Wild fit la connaissance de Beethoven, et voici à quelle occasion.

L'empereur d'Autriche François II avait ordonné qu'on organisât un grand concert pour distraire les hôtes illustres qui étaient réunis dans sa capitale. L'empereur avait désigné lui-même les morceaux qu'on devait y exécuter. Wild avait choisi un air de la *Jérusalem délivrée*, opéra de l'abbé Stadler, qu'après la répétition générale l'empereur n'avait pas trouvé de son goût. Wild proposa alors à l'empereur de chanter l'admirable mélodie de Beethoven connue sous le nom d'*Adélaïde*. Ce choix ayant obtenu l'approbation du souverain, Wild chanta avec un très grand succès le chef-d'œuvre que nous venons de nommer. Beethoven fut très sensible à la préférence que le virtuose avait donnée à sa belle inspiration; il désira faire la connaissance de

Wild, l'entendit et conçut même le projet, qu'il n'a pas exécuté, d'écrire un accompagnement d'orchestre pour cette mélodie sublime, qui vaut à elle seule tout un long poème. Beethoven témoigna sa reconnaissance au virtuose en composant pour lui une cantate que Wild chanta à une matinée musicale, accompagné au piano par Beethoven lui-même.

Wild quitta Vienne en 1816; il parcourut une partie de l'Allemagne, et après avoir chanté avec succès à Leipzig, à Berlin, Hambourg, Francfort et dans d'autres villes moins importantes, il fut engagé au théâtre de Darmstadt, qui était l'un des meilleurs de toute la confédération. Il arriva dans cette résidence au mois de novembre 1817, et fut accueilli avec une extrême faveur par le grand-duc et la masse du public. On sait que le grand-duc de Hesse-Darmstadt Louis Ier, qui est mort le 6 avril 1830, avait fait une étude approfondie de la musique. Son théâtre, qui lui coûtait des sommes considérables pour un si petit pays, était le plus beau fleuron de sa couronne, et faisait l'unique occupation de sa vie. Wild raconte d'assez curieuses anecdotes sur la discipline toute militaire avec laquelle ce petit prince traitait les musiciens et les artistes de sa cour. Il présidait lui-même à toutes les répétitions, qui avaient lieu quatre fois par semaine. Le duc, en grand costume, la poitrine chargée de croix et d'ordres militaires, se tenait debout sur le théâtre, un bâton de mesure à la main. Il était expressément défendu, dit Wild, d'étudier un morceau soit au piano, soit avec l'accompagnement du quatuor : il fallait toujours la présence de tout l'orchestre; aussi les répétitions étaient-elles interminables et duraient-elles des mois entiers, même pour les ouvrages connus qui faisaient partie du répertoire. « La mise à l'étude de l'*Olympie* de Spontini, dit Wild, nous valut *quatre-vingts* répétitions avec orchestre et chœurs, ce qui faisait une réunion de deux cents personnes. » Le prince ne permettait pas aux chanteurs la moindre modification à la musique qu'ils étaient chargés d'interpréter. Un jour que Wild répétait *Jean de Paris,* il voulut transposer la romance *le Troubadour,* qui est écrite dans le ton de *mi majeur,* en *mi bémol.* — Si le compositeur, répliqua le duc, avait voulu que cela fût ainsi, il l'aurait marqué. Chantez la romance dans le ton où elle est écrite, ou bien laissez-la de côté. — Le prince mélomane était à la fois chef d'orchestre, régisseur, directeur et maître tout-puissant de son théâtre, où il ne supportait que des sujets humbles et toujours obéissans. Ce régime finit par fatiguer Wild, et en 1824 il rompit son engagement avec le grand-duc de Hesse-Darmstadt et vint à Paris. Le ténor allemand, qui ne possédait aucune des qualités vocales qu'exige la musique de Rossini et de son école, aurait voulu cependant s'essayer au Théâtre-Italien de Paris. Il ne semble pas, d'après l'autobiographie que nous a laissée Wild, qu'il ait pu réaliser son désir, bien que M. Fétis affirme le contraire dans l'article de sa *Biographie universelle des Musiciens* consacré à ce virtuose. Wild dit positivement qu'il n'a jamais chanté une seule fois en public, et que toute son activité d'artiste à Paris s'est bornée à paraître dans quelques salons particuliers. L'administration du Théâtre-Italien aurait bien désiré engager Wild, mais on exigeait qu'il fît un voyage en Italie, pour y étudier pendant une année la langue du pays. Le chanteur allemand trouva la condition un peu dure pour un homme de son âge, et d'après les sages con-

seils de Hummel, qui se trouvait alors à Paris, il résolut de retourner dans son pays. Wild ne rapporta de son séjour dans la capitale de la France que le plaisir d'avoir fait la connaissance de Rossini, et celui d'entendre Donzelli dans *Otello*, qui devait être plus tard l'un de ses meilleurs rôles.

De retour en Allemagne, Wild, après avoir chanté successivement à Strasbourg et à Carlsruhe, où il s'essaya pour la première fois dans le rôle d'*Otello*, qu'il venait d'entendre si bien interprété par Donzelli, fut engagé pour plusieurs années au théâtre de Cassel, en septembre 1825. C'est là que Wild fit la connaissance de Spohr, homme considérable, compositeur d'un vrai mérite, mais dont le goût exclusif et tout allemand n'admettait d'autre expression du génie musical que celle qui provenait du pays de Beethoven et de Mozart. Maître de chapelle et directeur de la musique du grand-duc de Hesse-Cassel, Spohr repoussait du répertoire tous les opéras qui n'étaient pas composés par des musiciens allemands. Cet aveugle patriotisme d'un maître fort estimé a porté malheur à ses propres productions, qui pèchent précisément par le manque de variété et de grâce. Parvenu presque au premier rang des compositeurs dramatiques de son pays, Spohr a été subitement détrôné par l'avénement de Weber, comme le compositeur italien Paër l'a été par l'apparition de Rossini.

Pendant un congé que Wild prit en 1826, il se rendit à Berlin, où il renouvela connaissance avec Spontini, qui occupait la place importante de directeur-général de la musique du roi de Prusse. « Je n'ai pas rencontré dans ma vie, dit Wild, un chef d'orchestre plus imposant et plus obéi que Spontini. » Lorsque ce maître jaloux, susceptible et très irritable apprit que Wild voulait commencer la série de ses représentations par le rôle de Max du *Freyschütz* : « Mon cher Wild, lui dit-il, vous êtes fait pour chanter de *grands ouvrages* et non pas de *petites cochonneries* comme le *Freyschütz*. » Les mots soulignés sont extraits textuellement du récit de Wild. Voilà l'opinion de Spontini sur le chef-d'œuvre dramatique de la nouvelle école allemande, qui avait considérablement affaibli l'importance de l'auteur illustre de *la Vestale* et de *Fernand Cortez !* N'est-ce pas de la même manière que Weber a jugé Beethoven et que Beethoven a jugé Weber, qu'Haydn a apprécié Beethoven comme Michel-Ange a parlé de Raphaël? Si la critique n'existait pas pour faire la police et établir la justice entre ces demi-dieux de l'art qui restent enfermés jalousement dans les limites de leur propre génie, ils s'égorgeraient entre eux.

Après un séjour de cinq années à la cour de Cassel, Wild, malgré les instances que lui fit le grand-duc pour renouveler son engagement, retourna à Vienne. En 1839, il fit un voyage à Saint-Pétersbourg; puis il se rendit à Londres, où se trouvait une compagnie de chanteurs allemands, sous la direction d'un certain Schumann. Il s'y fit particulièrement remarquer dans la *Jessunda* de Spohr. De retour en Allemagne, Wild visita de nouveau plusieurs villes importantes, telles que Berlin, Strelitz dans le duché de Mecklembourg, Pesth en Hongrie, Zurich en Suisse, et il alla terminer sa carrière dramatique à Vienne, où il a chanté pour la dernière fois, en 1845, le rôle d'Abayaldos de *Dom Sébastien* de Donizetti. Wild est mort dans cette ville le 1er janvier 1860, âgé de soixante-huit ans.

Wild était un homme d'une taille moyenne et bien proportionnée, d'une physionomie expressive et intelligente. Sa voix était un franc ténor d'une étendue de deux octaves, du *sol* au-dessous de la portée au *la* supérieur. Dépourvue de flexibilité naturelle, mais d'un timbre chaud et métallique, la voix de Wild avait acquis par le travail et les conseils que lui donna Rossini à Paris quelques notes super-laryngiennes, dites notes de *fausset,* qui permirent à l'artiste de s'étendre jusqu'à l'*ut* supérieur. Jamais cependant ce ténor d'outre-Rhin, dont l'éducation purement vocale avait été très négligée, comme celle de presque tous les chanteurs de son pays, n'aurait pu réussir ni dans la musique fleurie de l'école italienne, ni dans le style tempéré et divin qui caractérise les opéras de Mozart. Wild était avant tout un chanteur dramatique dans le sens un peu restreint qu'on attache de nos jours à ce mot, c'est-à-dire qu'il brillait dans les rôles qui exigent de la vigueur et plus d'éclat de voix que de délicatesse de sentiment. Il avoue lui-même qu'il a fort peu vocalisé dans sa jeunesse, et qu'au sortir de la mue, qui s'est faite très promptement, il a abordé le théâtre et s'est mis à jouer et à chanter d'instinct les rôles qui ont plus tard assuré sa réputation, tels que celui de don Juan, de Licinius dans *la Vestale,* de Florestan dans *Fidelio,* etc. Successivement Wild a ajouté à son répertoire presque toutes les parties de ténor des opéras français qui se jouaient sur tous les théâtres de l'Allemagne, *Richard Cœur-de-Lion* de Grétry, *Joseph* de Méhul, *Jean de Paris* de Boïeldieu, *Joconde* et *Cendrillon* de Nicolo, *Zampa* d'Hérold, où il semble que Wild a été fort remarquable. Ajoutez à ces ouvrages de l'école française les chefs-d'œuvre de Glück, ceux de Weber, *Jessunda* de Spohr, et quelques opéras moins importans des imitateurs de l'auteur du *Freyschütz :* on aura une idée de la variété de rôles et de styles auxquels doivent se prêter la mémoire et l'intelligence d'un chanteur allemand.

Dès le commencement du XVIIIe siècle, alors que Keyser, Handel, Mattheson et quelques autres compositeurs moins célèbres s'essayèrent dans la ville de Hambourg à créer avant l'heure un opéra national qui ne devait naître que cent ans plus tard, les chanteurs de ce grand pays de la musique chorale et instrumentale n'étaient que de mauvais imitateurs des célèbres virtuoses de l'Italie qu'on admirait dans les cours princières, telles que Dresde, Munich, Vienne, Stuttgart et Berlin. Un maître habile, le vieux Hiller, qui avait entendu dans sa jeunesse à Dresde un grand nombre de chanteurs italiens, comme Carestini, Salinbeni, Martinelli et la célèbre Faustina, élève de Marcello et femme de Hasse, fonda à Leipzig, vers 1760, une école de chant d'où est sortie la Marra, qui a émerveillé l'Europe pendant la seconde moitié du XVIIIe siècle. Goethe aimait à se rappeler que dans sa jeunesse, pendant qu'il étudiait à l'université de Leipzig, il avait eu le plaisir d'entendre chanter à la Marra, dans une visite qu'il fit au vieux Hiller, deux airs d'un opéra de Hasse, *Hélène : Sul terren piagata a morte* et *Par che di giubilo.* La Marra, la Mingotti, élève de Porpora, et de nos jours Mme Sontag sont les trois cantatrices allemandes les plus célèbres qui aient réussi à s'approprier le style et la manière de l'école italienne. Les chanteurs pour qui Mozart a écrit ses principaux chefs-d'œuvre, comme *Don Juan, le Nozze di Figaro, Idomeneo, Cosi fan tutte, la Clemenza di Tito,* étaient presque tous

Italiens ou des élèves de maîtres italiens. Ce n'est guère qu'au commencement de notre siècle, alors que Beethoven, Spohr et surtout Weber dégagèrent le génie national de l'influence toute-puissante des Italiens, que des chanteurs dramatiques animés de l'esprit de ces maîtres s'élevèrent en Allemagne pour interpréter les chefs-d'œuvre de la nouvelle école. *Fidelio* de Beethoven, *Faust* de Spohr et surtout le *Freyschütz* de Weber suscitèrent toute une génération de chanteurs parmi lesquels on remarque la Schroeder-Devrient, la Milder-Hauptmann, Forti, admirable baryton; Vogl, Haitzinger, qu'on a admiré à Paris, Staudigl et le brillant artiste dont nous venons de raconter la longue carrière. Les qualités et les défauts qui distinguaient ces chanteurs de mérites différens, c'est une grande vérité d'expression, plus de vigueur que de grâce, un grand respect pour la pensée du maître, de la passion, de la force, souvent de la naïveté, mais peu de goût et aucune flexibilité vocale. L'art de chanter proprement dit, qui est indépendant de l'application qu'on peut en faire plus tard, cet art précieux et délicat d'assouplir l'organe vocal par des exercices gradués qui en augmentent les ressources et en consolident la durée, est presque ignoré des chanteurs allemands de la nouvelle école. De la voix, l'intelligence de la scène et quelques connaissances musicales, voilà tout ce qu'on exige aujourd'hui en Allemagne, malheureusement aussi en Italie, d'un artiste chargé d'interpréter les divers sentimens qui forment le fond d'un drame lyrique: encore faut-il de la flexibilité, de la souplesse d'accent et de l'élégance dans le style pour rendre les grands et admirables effets du *Freyschütz*, d'*Euryanthe* et d'*Oberon;* mais pour des œuvres comme le *Tannhauser* et le *Lohengrin,* il n'est besoin que de bons poumons et de nerfs vigoureux. Wild, qui a connu personnellement Mme Milder-Hauptmann, une des grandes cantatrices allemandes de la nouvelle école, pour qui Beethoven a écrit le rôle important de Leonora dans *Fidelio,* assure qu'elle n'était pas plus musicienne que la Catalani, ce bel oiseau du pays de l'aurore. Grande, bien faite, d'une noble prestance, douée d'une magnifique voix de soprano aussi étendue que vibrante et vigoureusement timbrée, la Milder-Hauptmann paraissait destinée par la nature à représenter des personnages héroïques comme Iphigénie, Armide, Médée, Fidelio ou la Vestale. Elle avait peu étudié l'art de chanter proprement dit, mais un instinct dramatique de premier ordre lui révélait des nuances et lui faisait rencontrer des accens qui remuaient la foule. Ce qui peut nous donner une idée du talent de Mme Milder-Hauptmann, qui a quitté le théâtre vers 1836, c'est celui de Mme Schroeder-Devrient, qu'on a entendue à Paris en 1831 avec le fameux ténor Haitzinger, qui acheva sa brillante carrière, hélas! dans une maison de fous à Carlsruhe.

L'artiste dont nous venons de résumer les souvenirs, François Wild, a été en définitive un chanteur de mérite, dont le public a vivement apprécié pendant quarante années la belle voix de ténor, l'intelligence dramatique, la chaleur communicative et le goût relativement plus pur que celui de la plupart de ses compatriotes. Né en Autriche comme Haitzinger, dont la voix splendide et le talent n'étaient pas moins remarquables, François Wild a été, avec la Milder-Hauptmann et la Schroeder-Devrient, l'un des interprètes les plus admirés des chefs-d'œuvre dramatiques de la nouvelle école allemande. A ce titre, le nom de Wild appartient à l'histoire de l'art.

L'événement que le théâtre de l'Opéra préparait à grands frais depuis plusieurs mois, nous voulons parler de l'exhibition de la *Sémiramis* de Rossini, traduite en français pour servir de début à deux cantatrices italiennes, les sœurs Marchisio, a eu lieu le 9 juillet. Cet événement prouvera une fois de plus qu'il n'y a pas de bonnes traductions possibles, et que toute tentative pour approprier à la grande scène lyrique de la France une œuvre musicale qui a été composée dans une langue étrangère ne peut être que malheureuse. Nous avons entendu Rossini dire plusieurs fois devant nous, avec ce grand sens plein de finesse qui caractérise son esprit : « *Sémiramis* ne réussira pas à l'Opéra. J'ai écrit cette partition dans un temps, pour un public et des chanteurs qui ne sont plus. Je m'en lave les mains comme Pilate. » Le grand maestro a tenu parole, en laissant faire de son chef-d'œuvre tout ce que l'on a voulu. Nous n'avons pas à juger la musique de *Sémiramis*, qui est connue de l'Europe entière depuis trente-sept ans. La partition a été mise en quatre actes, avec un ballet pour lequel M. Carafa, un vieil ami de Rossini, a évoqué les souvenirs de sa vieille muse. L'exécution générale de l'œuvre a laissé beaucoup à désirer, et il n'y a eu de remarquable qu'un spectacle magnifique et des décors vraiment babyloniens.

Comme on devait s'y attendre, l'attention du public s'est immédiatement fixée sur les deux cantatrices italiennes, Carlotta et Barbara Marchisio, pour qui cette fête avait été préparée. Ni la première, qui possède une voix de soprano et qui chante le rôle de Sémiramis, l'un des plus redoutables du Théâtre-Italien, ni la seconde, qui chante le rôle d'Arsace, écrit pour un contralto, ne se distinguent tout d'abord par les avantages extérieurs. La peur inséparable d'un début avait tellement paralysé les moyens de Carlotta Marchisio, que, dans l'air et la belle introduction du premier acte, on a eu de la peine à se rendre compte de la nature de sa voix et des qualités réelles de son talent. Dans le fameux duo du second acte, entre Sémiramis et Arsace, les deux sœurs, habituées depuis des années à chanter ensemble, ont été vivement applaudies, et le morceau a dû être recommencé. La représentation s'est terminée avec assez d'ensemble.

Nous nous abstiendrons aujourd'hui de juger le talent de ces deux femmes, qui ont dû faire de si grands efforts pour chanter dans une langue étrangère et devant un public aussi redoutable que celui de Paris. Laissons-les s'acclimater un peu sur les planches de l'Opéra, et donnons-leur le temps nécessaire d'émettre sans trop d'émotion leurs qualités distinctives : notre jugement sera d'autant plus équitable qu'il sera moins précipité; mais nous n'avons pas besoin d'aussi longues méditations pour prédire que la *Sémiramis* de Rossini ne restera pas plus au répertoire de l'Opéra que n'y sont restés *Don Juan*, le *Freyschütz*, *la Flûte enchantée*, et d'autres chefs-d'œuvre étrangers qu'on a voulu y transporter.

P. SCUDO.

V. DE MARS.

u-
ni,
es
de
ve
le
u-
ce
s,
ie
a
nt
ni
té
le
le
n

nt
ar
le
lu
n
a
a
u
s
-
nt
.

s,
-
s
s
e
s
s
s
e